# LA VOIX
DE
# NOTRE-DAME
## DE CHARTRES

**PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE**

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

*Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :* Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

*(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).*

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

*(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)*

**3 fr. par an** pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

**3 fr. par an** en plus pour les suppléments hebdomadaires


**Notre-Dame de Sous-Terre**

**Invocation.** — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.


XLIVe ANNÉE. — **JANVIER 1900.**

*Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).*

*Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.*

# LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

*(Quarante-quatrième année d'existence)*

---

La *Voix de Notre-Dame* de *Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

## ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église ; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

*Indulgence plénière* aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

*Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines*, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

*Indulgence de 60 jours* pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois ; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de **3** francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, **6** francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

***Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est*** impossible ***de faire droit aux réclamations.***

---

1er Numéro — LA VOIX — Janvier 1900

# LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

## SOMMAIRE



**Avis aux Abonnés.** — Nous prions humblement nos Abonnés de solder ou renouveler au plus tôt leur cotisation. — L'administration de la *Voix* enverra, le 8 février, sans autre avis, une traite postale, augmentée des frais de recouvrement, à ceux qui seraient trop en retard pour le paiement.

Plusieurs désirent régler jusqu'en 1901. Nous les approuvons pour beaucoup pour la clarté des comptes. Il est facile à chacun de faire le sien : 25 centimes par mois pour la *Voix* mensuelle; 25 centimes par mois pour les suppléments.

---

### VŒUX DE NOUVEL AN

Voici le jour des vœux. Les plus sûrs et les plus efficaces sont ceux dont l'offrande et la réalisation sont confiées à l'unique Maître de nos destinées, à Dieu.

Lecteurs de la *Voix*, associés de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, les clercs de la Maîtrise chartraine, dont notre humble Revue est l'organe périodique, ont, eux aussi, des souhaits à formuler à votre adresse. On leur en précise l'objet ; il les énoncent devant le Seigneur dans une ardente prière ; ils demandent à leur auguste Patronne, à la Bonne Mère, de vous les envoyer elle-même bénis par le Cœur divin.

Que pouvons-nous donc vous désirer de plus utile ?... C'est tout d'abord la bénédiction du Ciel sur vos personnes, sur vos familles, sur vos plus chers intérêts. C'est ensuite la continuation et, au besoin, l'accroissement du zèle pour le règne de Jésus-Christ et la gloire de son Eglise. Le zèle se manifestera par l'encouragement donné aux œuvres qui visent principalement ce règne et cette gloire.

Vous nous avez compris : il s'agit ici des œuvres sacerdotales, à commencer par celles du recrutement et de la formation première du clergé.

Chercher sérieusement dans toutes les classes de la société les vocations ecclésiastiques dont, à notre insu trop souvent, le Seigneur a honoré tel ou tel enfant de familles riches ou de familles pauvres, et de tout son pouvoir aider le développement de telles vocations : c'est le devoir spécial d'un pasteur des âmes, devoir dont s'inquiètent nos vénérés confrères, à une époque où il faut tant d'efforts pour arracher à l'égoïsme et aux fantaisies d'un monde irréligieux les privilégiés de Dieu.

Et les simples fidèles, qui n'ont guère l'occasion de relations personnelles avec les aspirants au sanctuaire, ont-ils des moyens d'exercer le zèle à leur égard ? Oui certes, et ils le savent. Nous connaissons beaucoup de ces chrétiennes et de ces chrétiens, heureux d'être pour le recrutement du sacerdoce les instruments de l'adorable Providence ; ils multiplient bien volontiers leurs prières et leurs aumônes.

Bienfaiteurs du clergé, le feu sacré ne s'éteindra point dans votre cœur. Les élèves de nos noviciats lévitiques et, en particulier, ceux de la Maîtrise dont nous sommes auprès de vous l'interprète spécial, solliciteront pour vous la vivacité constante de cette flamme dont votre dévotion sincère et fortement trempée est l'aliment.

L'Enfant Jésus à la crèche, c'est le premier clerc de Dieu et de Notre-Dame. Pour Dieu et pour Notre-Dame, Il commence à vivre sur terre, *séparé* de l'esprit du monde et des choses du monde. Il sera le fondateur du séminaire apostolique, espoir de la Chrétienté naissante ; bien plus, Il est le premier prêtre, venu ici-bas pour se consacrer lui-même comme la grande Hostie, seule digne de son Père. A ces titres, l'Enfant Jésus, dont Marie garde la vocation comme la vie, écoutera nos vœux de clercs et de prêtres en faveur de tous ceux qui s'intéressent aux vocations sacerdotales.

A. F. G.

---

## MONSEIGNEUR IGNACE BOURGET

Nous annoncions tout dernièrement dans *La Voix* la prochaine érection à Montréal (Canada), d'une statue de feu Mgr Bourget, et

nous rappelions que cet illustre évêque de Montréal, surnommé par son peuple un second saint Vincent de Paul, un second saint Charles Borromée, eut une grande dévotion pour N.-D. de Chartres, qu'il vint plusieurs fois en pèlerinage, et qu'il fut heureux de contracter avec N.-D. de Chartres un lien particulier en recevant de notre évêque le titre de chanoine d'honneur de notre cathédrale.

Puisque ce grand Prélat s'est associé ainsi de cœur aux œuvres et aux gloires de notre pèlerinage chartrain, ne convient-il pas de rendre ici un hommage plus marqué à sa mémoire, en donnant une esquisse de sa sainte vie? Pour cela, nous n'avons qu'à nous reporter à une récente lettre pastorale de Mgr Paul Bruchési, l'archevêque actuel de Montréal, écrite à l'occasion du centième anniversaire de Mgr Ignace Bourget (1). Nous reproduirons presque intégralement cette belle et touchante lettre.

.... La parole qu'un historien protestant disait des évêques de France, pour résumer leurs travaux apostoliques, peut s'appliquer aussi à Mgr Bourget. C'est bien lui, en toute réalité, qui a fait le diocèse de Ville-Marie.

Culte profond de la vraie doctrine catholique, pur éclat de la liturgie romaine, union intense et relations constantes avec le Saint-Siège; ô force et gloires de l'Église de Montréal! nous vous devons à Mgr Bourget. Inappréciables bienfaits du ciel, — par l'étude assidue des divines Ecritures et des saints Pères, il a compris vos vertus sanctifiantes; il vous a désirés dans ses longues veilles au pied des autels; il vous a rapportés de ses nombreux pèlerinages au centre de l'unité chrétienne.

Fertile et providentielle germination de paroisses, heureux accroissement des vocations ecclésiastiques et des pratiques du zèle sacerdotal, missions instituées dans nos campagnes et jusque dans les chantiers les plus reculés, érections de confréries et fondations d'associations catholiques, établissements de pèlerinages qui subsistent encore : nouveaux bienfaits et nouvelles grâces! c'est aussi à Mgr Bourget que nous vous devons. Œuvres de bénédiction, œuvres de salut, il vous a engendrées dans le feu dévorant de son zèle et de sa piété, après vous avoir entrevues sans doute dans ces clartés surnaturelles dont Dieu favorise quelquefois les saints.

Asiles bénis d'éducation pour l'enfance, foyers abondants

(1) Mgr Bourget est né le 30 octobre 1799, à la Pointe-Lévis (Canada).

d'instruction pour la jeunesse, retour si longtemps désiré des religieux qu'on avait expulsés du Canada, introduction bienfaisante dans ce diocèse de nombreux ordres religieux d'hommes et de femmes, multiples fondations de communautés religieuses aujourd'hui si florissantes, magnifique et prodigieuse floraison d'œuvres de charité et de préservation, hospices ouverts à tant de misères physiques et morales; tous ces bienfaits d'un ordre non moins élevé qui constituent l'honneur le plus pur de l'Église de Montréal; qui ont fait, on l'a dit souvent, de notre ville métropolitaine la Rome de l'Amérique, et de ce diocèse l'un des plus prospères et des plus beaux du monde; tous ces dons de la munificence céleste, nous en sommes redevables encore à Mgr Bourget, à son énergie, à sa fermeté, à son inaltérable confiance en Dieu, à sa charité sans borne.

Et chacune de ces œuvres de bienfaisance et d'éducation, Mgr Bourget, dans son zèle apostolique, en pressait l'expansion au sein des diocèses avoisinants, et jusqu'au milieu des populations lointaines de Manitoba, du Nord-Ouest, des Etats-Unis et la Colombie-Anglaise.....

Quelle activité, bien chers frères, quelle fécondité, pendant ces quarante-sept ans d'épiscopat! L'esprit en reste confondu, surtout quand on se rappelle que cet homme, si faible de constitution, si frêle de tempérament, fut toute sa vie en butte à des infirmités continuelles. Vraiment, au milieu de ces occupations qui étonnent par leur multiplicité, au milieu de ces entreprises traversées la plupart par tant d'obstacles et tant de luttes, Mgr Bourget, comme les grands saints, devait être soutenu par une grâce spéciale. Il est permis de le penser, l'Esprit Saint mettait ses complaisances à seconder les efforts d'un évêque si parfaitement selon le cœur de Dieu!.....

L'honorer, perpétuer sa mémoire, n'est-ce pas, par conséquent, reconnaître et bénir en lui cette action surnaturelle?

Et comme l'abondance des grâces se proportionne aux mérites de l'âme à qui elles sont destinées, lui ériger un monument, ce sera proclamer aussi, dans un langage impérissable et compris de tous, que cet apôtre si puissant en œuvres et comblé de faveurs célestes, n'a jamais cessé un seul instant de pratiquer les plus admirables vertus.

La présence de Dieu respirait dans toutes ses paroles, dans toutes ses démarches, mais reluisait spécialement en lui à

l'occasion des fonctions saintes. Quel spectacle ! quelle dignité ! quelle religion ! s'écriaient les fidèles en le voyant apparaître dans la majesté des vêtements pontificaux, ou même accomplir les plus humbles rites sacrés.

La nuit, seul dans le silence des églises, caché dans les ténèbres, combien de fois n'a-t-il pas été surpris à faire son chemin de la croix, en se traînant sur les genoux d'une station à l'autre. On affirme même que l'ardeur de son amour s'éleva parfois jusqu'à une sorte de ravissement, quand il offrait la sainte victime ou qu'il prolongeait ses visites aux divins tabernacles. Souvent, dit-on, son grand esprit de foi le fit aller, le soir, allumer à la lampe du sanctuaire la bougie qui devait l'éclairer pendant la composition de ses mandements et de ses lettres pastorales.

Si forte était son union avec le Vicaire du Christ, son cœur battait si bien à l'unisson de celui du Saint-Père, qu'il eut, comme d'instinct, à plusieurs reprises, une prévision singulièment nette et lumineuse des plus graves enseignements émanés de l'immortel Pie IX. Aussi, comme son âme a tressailli de bonheur quand il eut à donner son *placet* à la définition solennelle de l'infaillibilité pontificale ! Comme il était heureux et souriant de fierté paternelle, le grand évêque, au jour inoubliable où il bénissait les zouaves pontificaux agenouillés, avant le départ, dans l'église Notre-Dame.

Cette pensée de Rome le poursuit partout; elle semble animer chacune de ses entreprises.

Une effroyable catastrophe vient fondre sur Montréal. L'incendie de 1852 détruit de fond en comble, avec une grande partie de la ville, la cathédrale et l'évêché. Après avoir prodigué aux malheureuses victimes les soins d'une charité dont la tendresse émeut jusqu'aux larmes, l'évêque s'oublie. Le palais épiscopal, il ne songe pas à le relever de ses ruines. Mais à la pompe des cérémonies du culte, il faut un temple, une nouvelle église cathédrale. Saint-Pierre de Rome apparaît alors à ses yeux. Sa cathédrale en sera l'image, la copie fidèle. Ce rêve dissipe toute hésitation du fond de son âme. Il en est fortifié ; et malgré les longs retards, les contrariétés de toute nature, il poursuivra jusqu'à la fin l'exécution de ce projet grandiose, destiné à symboliser l'attachement du pasteur et des ouailles envers le Saint-Siège. A l'heure de la mort, une des suprêmes

préoccupations du bien-aimé pontife fut, en effet, la reprise des travaux interrompus de la cathédrale. Mgr Fabre et les prêtres qui l'entouraient alors de leur sollicitude affectueuse, ont gardé souvenir de l'accent prophétique avec lequel cette voix mourante annonça que la cathédrale de Saint-Jacques-le Majeur s'achèverait bientôt.........

Eglise et Patrie, ce ne sont pas les causes uniques auxquelles Mgr Bourget ait dévoué ses constants labeurs.

Le pasteur découvrait-il quelque abus ou quelque scandale, avait-il pressenti quelque part un péril pour le salut des âmes confiées à sa garde, ou une manœuvre contraire aux intérêts de la religion ; sans retard, il invoquait pieusement le secours de la très sainte Vierge. Dans le jeûne, les veilles et les mortifications, il appelait sur lui les lumières du ciel. Et puis il ne s'arrêtait point devant les obstacles, il ne se permettait point de repos qu'il n'eût terrassé l'erreur et déraciné le vice. Le sentiment du devoir lui donnait alors une persévérance inébranlable, une force extraordinaire.

Quelques-uns ont pu s'étonner de l'ardeur de son zèle, ou craindre que l'apôtre ne tînt pas assez compte de certains intérêts d'ordre inférieur ; personne n'a jamais trouvé en défaut ni sa sagesse, ni sa clairvoyance, ni sa charité.

Tous ceux qui ont approché Mgr Bourget, tous ceux qui l'ont connu, ne sont-ils pas unanimes d'ailleurs à louer en lui un inépuisable fonds de charité et de mansuétude ? Combien de fois des âmes prévenues se sont senties éprises d'admiration, après un entretien de quelques secondes avec l'aimable pontife ? Autant il se montrait ferme vis-à-vis du vice et de l'erreur, autant il était tendre et compatissant à l'égard des personnes, sans acception de fortune ou de condition sociale.

Par l'inclination de la grâce cependant, il se portait de préférence, avec un irrésistible attrait, vers les plus humbles et les plus malheureux. Rien n'était beau comme de le voir interrompre ses travaux les plus importants pour enseigner le catéchisme aux enfants ou leur expliquer l'évangile du dimanche ! C'était, par-dessus tout, un objet de ravissement que de le voir répandre avec profusion les trésors de sa miséricorde au milieu des épidémies, au sein des hôpitaux et des prisons, dans tous les asiles consacrés à la souffrance ou au repentir !

Si sa charité fut grande, que dire, à en juger par les traits suivants, de son esprit de mortification et d'humilité ?

On raconte que Mgr Bourget revenait de Kingston. " Il perd son passage à Cornwall ; quatre lieues le séparent de la station à laquelle il lui faut parvenir. Que fera-t-il ? Il est sans argent, il n'a pas même la modique pièce de monnaie dont n'est pas toujours dépourvu le dernier des pauvres. A la manière des apôtres qui ont tout quitté, le saint évêque se met à cheminer, faisant à pied sa route de quatre lieues, priant et bénissant Dieu. Et quand il arrive à Montréal à dix heures du soir, il est depuis quatre heures du matin sans avoir encore pris de nourriture. "

" Les emplois les plus bas lui offraient un charme indicible, il s'y prêtait avec un vrai bonheur. Et s'il est un spectacle attendrissant, c'est celui du grand prélat quittant la nuit sa chambre épiscopale, descendant dans la cour pour fendre du bois et emportant ce bois dans ses bras, afin de réchauffer l'appartement de son serviteur malade (1) ! "

Mais c'est le secret des saints de trouver toujours de nouveaux progrès à réaliser dans l'œuvre de leur sanctification. Mgr Bourget, qui s'est dépouillé de tout, craint de ne s'être pas assez complètement dépouillé de lui-même. Il veut se démettre de sa fonction d'évêque, descendre au rang des inférieurs, et n'avoir plus qu'à obéir. Le Souverain-Pontife accepte sa démission ; et le vieillard, épuisé par les longs travaux et les privations de tout genre, se retire à la résidence Saint-Janvier. Enfin, il pourra satisfaire ses désirs les plus ardents ; ensevelir davantage sa vie dans la solitude, le recueillement et la prière : s'enfoncer plus profondément dans le sein de Dieu avec Jésus-Christ. Il pourra se préparer à la plus importante des choses que nous avons à faire en cette vie, à bien mourir.

Sa mort fut celle d'un saint ! ses funérailles furent un triomphe ! jamais Montréal n'a vu pompe funèbre si grandiose ni si touchante ! On peut se rappeler avec émotion ces souvenirs ; on ne tente pas d'en faire le récit.

Bénissons donc le Seigneur, en silence, de la gloire qu'il accorde à ses grands serviteurs. Bénissons-le pour l'universelle réputation de sainteté dont Mgr Bourget a joui pendant sa vie,

(1) M. Colin. — *Oraison funèbre.*

et qui n'a fait que croître après sa mort. Et sans prévenir en rien les décisions du seul tribunal compétent en ces matières, qu'il nous soit permis d'espérer que cette glorieuse survivance sera consacrée un jour par le jugement infaillible de l'Eglise...

---

## SŒURS DE SAINT-PAUL DE CHARTRES EN COCHINCHINE

(Le compte-rendu d'un missionnaire nous montre ainsi nos religieuses chartraines à l'œuvre, dans leurs établissements de Thi-nghé, de Ba-ria et de Mytho).

A l'hôpital indigène de Thi-nghé, où nous avons d'ailleurs administré le baptême à un grand nombre d'adultes, une protestante s'est convertie à la vraie foi. La malade, d'origine européenne, avait à peine 25 ans. Les religieuses, qui la soignaient avec beaucoup de charité, la voyant en danger, lui proposèrent d'appeler le prêtre ; elles croyaient que cette demoiselle était catholique, car les protestants sont rares en Cochinchine. C'est sur son refus de voir le prêtre que l'on comprit qu'elle était hérétique. Les bons soins et les prières des Sœurs finirent par triompher de la résistance de cette pauvre âme à la grâce. Elle a reçu les sacrements avec de grands sentiments de foi, de piété et de reconnaissance. « Quelques instants avant sa mort, raconte M. Delpech, je l'entendis » s'écrier : « Merci, mon Dieu, pour tant de grâces que vous » m'avez accordées ! O Marie, Vierge Immaculée, je vous suis » redevable de ma conversion. » A son baptême, elle voulut » être appelée Marie. »

» A Ba-ria, parmi ceux qui ont reçu le baptême cette année, » m'écrit M. Martin, se trouvent deux employés de l'administration. Le plus âgé, homme d'une soixantaine d'années, » s'était toujours montré hostile au christianisme ; mais, un » jour, touché par la grâce, il se déclara chrétien et exhorta » vivement sa femme à suivre son exemple. Elle le fit, et les » deux époux, pendant le reste de leur vie, édifièrent les païens » par le changement qui s'était opéré dans leur conduite. Ils » sont morts tous les deux en prédestinés. — L'autre, un tout » jeune homme, avait dès son enfance manifesté beaucoup » d'attrait pour la religion. En moins de quinze jours, il apprit » par cœur tout le catéchisme et se disposa au baptême. Ni » les menaces, ni les injures, ni même les coups qu'il reçut de

» ses parents, ne l'ébranlèrent dans sa foi, et il finit par gagner » sa famille à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

» Pendant l'épidémie du choléra, m'écrit, de Mytho, M. Mou- » lins, les Sœurs Saint-Jean, Saint-Antoine et Saint-Joachim » se sont consacrées au service des malades et ont habité plu- » sieurs mois, jour et nuit, dans une étroite paillotte (case en » chaume), non loin du cimetière, avec une dizaine de choléri- » ques. Elles ont ainsi sauvé la vie du corps à quelques-uns et » ondoyé tous les moribonds. Par leur dévouement, elles ont » forcé l'admiration des hommes les plus mal disposés à leur » égard, et mérité des distinctions administratives, qu'elles ont » acceptées pour l'honneur de la religion et pour l'utilité de leurs » établissements de bienfaisance. »

---

## LE « DICT DES INNOCENS » (1)

*Vox in Rama.*

Ce fut dans les champs de Rama,
Près de Béthléem la fleurie;
Du temps que tout l'enfer s'arma
Pour perdre le fils de Marie.

Sur les plus petits de Rama,
D'Hérode éclata la furie;
Sa rage contre eux s'alluma,
Et l'on en fit grande tuerie.

Dans les chaumières de Rama,
Le soldat plein de barbarie
Courut, égorgea, blasphéma,
Jetant les corps à la voirie.

Or, une mère, de Rama,
Recueillit, l'âme endolorie,
Son benjamin qu'on assomma
En cette indigne boucherie.

Mais l'enfant martyr de Rama
Aux bras de sa mère chérie,
Dieu le voulant, se ranima
Et dit : « Que ton front me sourie;

Je vis dans un autre Rama
Au ciel bleu qu'on voit quand on prie,

(1) Récits et légendes, 10e édition ; chez Retaux. Paris.

Que Dieu pour nous de fleurs sema,
Comme il en sème la prairie.

De vos pleurs que dans tout Rama
La source, ô mères, soit tarie;
Aimez Jésus qui nous aima.....
Adieu !... Ma blessure est guérie. »

Pour le ciel bleu quittant Rama,
L'enfant cessa la causerie;
Sa douce lèvre se ferma,
En murmurant: « Jésus, Marie !... »

V. Delaporte. S. J.

---

## LA LÉGENDE DES ROSES DE NOEL

Le Seigneur avait envoyé un songe à Joseph, et la Sainte Famille avait fui en Egypte, pour soustraire Jésus à la persécution d'Hérode.

Or la Vierge, silencieuse, assise à l'ombre d'un figuier, filait tout en rêvant. C'était l'anniversaire du jour où Jésus était descendu dans la froide crèche pour sauver les hommes.

Marie repassait daus son cœur les circonstances qui avaient accompagné la naissance du Sauveur: Et l'humble adoration des bergers, et le *Gloria* des Anges, et l'étoile mystérieuse venue d'Orient pour guider les Rois Mages.

Au souvenir du premier culte rendu à son Divin Fils tout chantait en Marie un cantique d'Amour envers le Dieu bon qui avait permis ces choses. Les Anges invisibles répétaient ce cantique de la Vierge, et l'emportaient au Ciel jusqu'au trône de Dieu, et du Ciel à la terre descendait une pluie de grâces et de bénédictions pour le cœur qui savait louer le Seigneur de ses bienfaits.

La douce figure de Marie, penchée sur son ouvrage, réflétait la joie et la tranquillité, sa bouche s'entr'ouvrait dans un sourire; la brise du soir chaude et parfumée faisait voltiger par moments le voile blanc qui encadrait son visage. Là bas, au loin, le Nil roulait ses eaux paisibles, et les palmiers disparaissaient dans la brume bleuâtre qui annonce la fin du jour en Orient.

Mais tout-à-coup le visage si pur de Marie s'assombrit, le fuseau tomba de ses doigts diligents, et ses lèvres se contractèrent sous l'influence de la douleur. L'ombre du vieillard Siméon lui était apparue dans ses rêves. Et Marie rappelée à la réalité devant le paysage qui s'offrait à sa vue pensait de nouveau que si la Sainte Famille se trouvait en Egypte, c'est que déjà on avait cherché Jésus pour le faire mourir.

Le Divin Enfant jouait à quelques pas d'elle ; soudain levant la tête, il vit l'angoisse peinte sur les traits de Marie.

« Mère, qu'avez vous ? » dit-il en s'approchant anxieux. Puis son regard s'obscurcit..... devant la douleur de sa mère, une larme tomba de ses yeux ! La terre, au contact de cette larme, frémit, se souleva ; une fleur blanche comme un emblème de pureté vint s'ouvrir aux pieds de la Vierge Marie. « Mère, voyez cette rose, elle a fleuri pour vous consoler de l'exil, le sol Egyptien n'est pas inhospitalier. Oh ! ma Mère, consolez-vous, l'heure de mes souffrances n'a pas encore sonné. »

La Vierge sourit à son fils et se baissa pour cueillir cette fleur éclose sous les larmes de Jésus. Mais les roses ont des épines, et sa belle main se retira ensanglantée. Jésus bondit à cette vue, arracha les épines et offrit à sa mère une fleur désormais inoffensive.

Seulement la fleur n'était plus immaculée, car le sang de Marie avait imprimé sa trace sur les blancs pétales.

Jésus voulut que cette fleur fut perpétuée ; on lui donna le nom de : rose de Noël....

Et voilà pourquoi, ajoute la légende, les roses de Noël qui fleurissent sous la neige n'ont pas d'épines, et si elles sont teintées de rose, c'est que le sang de la Vierge ne s'en est jamais entièrement effacé !

A. B.

---

## INAUGURATION DU JUBILÉ SÉCULAIRE

### OUVERTURE DE LA PORTE SAINTE

C'est le grand évènement actuel pour tout cœur catholique. Nous tenons à donner un récit de cette fête du 24 décembre, vigile de Noël, à la basilique Vaticane ; nous l'empruntons à la *Croix* de Paris :

— Le vestibule de Saint-Pierre, ouvert de tous côtés, avait été transformé. Des cloisons rehaussées de riches tapisseries avaient fait de la partie avoisinant la Porte Sainte une salle hermétiquement close, avec des tribunes réservées aux souverains, au corps diplomatique et à la noblesse romaine.

Le cérémonial prescrivant que le Pape entrât le premier dans la basilique et attendît, avant de bénir, que la foule l'ait suivi, on a évité au Pape une périlleuse attente qui n'eût pas duré moins de deux heures, en construisant une nef fermée qui allait de la Porte Jubilaire au Saint-Sacrement et à l'autel de la Confession. Dès 9 h. 1/2, la foule munie de cartes avait été admise par la porte Sainte-Marthe. Cette foule innombrable remplissait la colossale église.

Dès 10 h. 1/2, les tribunes du portique étaient combles. Elles présentaient un coup d'œil splendide avec les uniformes chamarrés des ambassades, les costumes pourpres des chevaliers de Malte tranchant vivement sur les habits plus sombres de la noblesse et les mantilles noires des dames. On remarquait dans une de ces tribunes M^me^ la duchesse d'Alençon et la comtesse de Trani.

A 11 h. 1/4 parut le cortège qui précède le Pape.

Ce cortège était formé par les représentants du clergé régulier et du clergé séculier. On y voyait les Ordres mendiants, Augustins, Franciscains, Carmes, Servites, Dominicains ; les Ordres monastiques : Cisterciens, Camaldules, Bénédictins ; les Chanoines Réguliers, puis, les représentants des collégiales et des basiliques ; venaient enfin les dignitaires de la chapelle papale, les cardinaux prêtres en chasuble et mitre blanche, les cardinaux évêques en chape, enfin les camériers secrets avec leur brillant costume. Pendant qu'ils défilent et se rangent autour du portique, la chapelle Sixtine, dirigée par Perosi, chante d'admirables motets.

Enfin, voici le Pape, porté sur la sedia, entouré des flabelli. Il a la mitre blanche, la chape brodée d'or, et tient un cierge à la main.

La fanfare des trompettes d'argent éclate.

Après la dernière strophe du *Veni Creator*, le Pape reçoit le marteau d'or. Ce marteau d'or, chef-d'œuvre de joaillerie, lui a été offert pour cette solennelle circonstance par l'épiscopat du monde catholique.

Léon XIII chante d'une voix ferme :

« *Aperite mihi portas justitiæ :* Ouvrez-moi les portes de la justice, en y entrant je célébrerai le Seigneur. »

Le Pape a le visage transfiguré. C'est la joie que respirent ses traits. On entend très distinctement les trois coups de marteau frappés d'une main très assurée. Les briques tombent, et grâce à un ingénieux mécanisme, toute la maçonnerie s'abaisse sur un chariot, et disparaît, enlevé prestement par les San Pietrini.

Les camériers lavent le sol avec de l'eau bénite, et, bientôt, le Pape fait son entrée, porté sur la sedia. On chante avec un éclat merveilleux : *Jubilate Deo omnis terra, introite in conspectu ejus in exultatione.*

Ces paroles du psaume 99^e^ sont d'un admirable à-propos et d'une grande éloquence dans nos temps malheureux.

» Jubilez à Dieu, habitants de la terre ; servez le Seigneur dans l'allégresse. Entrez en sa présence, avec des transports de joie. Sachez que ce Seigneur, c'est Dieu lui-même .... »

Après une station à la chapelle de la Piété où le Pape reçut l'obédience du clergé, et une station à la chapelle du Saint-Sacre-

ment, Sa Sainteté Léon XIII s'est arrêté devant la Confession, et là, élevé au-dessus de l'immense foule, a donné solennellement sa bénédiction.

Sa voix ferme se faisait entendre jusqu'aux extrémités de la basilique pendant que son bras traçait sur l'immense multitude le signe rédempteur.

Une profonde émotion régnait dans tous les cœurs.

Léon XIII, heureux de cette grande manifestation de la vie catholique, est rentré dans ses appartements, non sans avoir reçu les témoignages innombrables de l'affection et du respect de tous les assistants.

---

## Hommage solennel
## à Jésus-Christ Rédempteur et à son auguste Vicaire

*Pèlerinages à Rome pour l'année Sainte.*

Les Compagnies de chemins de fer italiens ont accordé aux pèlerins qui de l'étranger se rendront à Rome, soit isolément, soit en groupes, de très importantes facilités et des réductions sur le tarif ordinaire, suivant la classe et le parcours, de 20 à 28 % pour une seule personne, de 28 à 35 % pour groupes de 4 personnes au minimum, de 50 à 55 % pour groupes de 40 personnes au moins, de 55 à 70 % pour groupes de 450 personnes et au-dessus.

Tous les billets ont une validité de 45 jours, qui peut être prolongée, même plusieurs fois, jusqu'à 90 jours, moyennant un pour cent sur le prix du billet pour chaque jour de prolongation. Pour bénéficier de ces conditions spéciales il est indispensable que chaque pèlerin soit pourvu d'une carte d'identité (Tessera) qu'on doit présenter à toute requête, et qui est délivrée par le Comité International de Bologne (rue Mazzini, 94) soit directement, soit par l'intermédiaire de son bureau de Lyon, de ses Comités diocésains et des bureaux de journaux catholiques.

Le bureau du Comité International, à Lyon, est confié à M. Joseph Blanchon (Place Bellecour, 26).

Les pèlerinages de 40 personnes ou plus doivent être annoncés au Comité International au moins 15 jours à l'avance pour que l'on puisse prendre toute disposition avec les Compagnies de chemin de fer. On doit également s'adresser au Comité International dans le même délai pour les demandes de trains spéciaux lorsqu'il s'agit de groupes de 450 personnes au moins, ou payant le montant de 450 places de troisième classe au prix réduit qui est fixé pour ces groupes. Les groupes doivent jusqu'à Rome voyager réunis ; mais pour le retour les pèlerins sont autorisés à voyager même séparément. Toute personne qui voudrait prendre connaissance

de la brochure des conditions spéciales pour le parcours sur les réseaux italiens, avec toutes les indications nécessaires, peut en adresser la demande par carte postale au Comité International à Bologne (Italie).

*Logements, pensions, etc., à Rome.* — Les organisateurs ou directeurs de pèlerinages pourront s'adresser au Cercle de Saint-Pierre à Rome pour toute information en ce qui concerne les Hôtels, Chambres meublées, Pensions, voitures, etc. Le Cercle de Saint-Pierre se tient aussi à la disposition des Commissaires qui devanceront les pèlerinages pour préparer les logements, etc. Pour le télégramme adresser simplement : Pellegrinaggi, Roma.

*Logements gratuits.* — Il faut que la demande en soit adressée, longtemps d'avance et par les organisateurs de pèlerinages dûment approuvés, à S. Em. le Card. Mocenni, Président de la Commission Pontificale permanente des Pèlerinages (Rome, Vatican), en indiquant le nombre de places dont on aurait besoin et l'époque du pèlerinage. La réponse apprendra si les logements sont libres ou bien s'ils le seront à une autre époque, et les dispositions réglementaires auxquelles on doit se soumettre.

*Arrivée à Rome.* — A la gare de Rome une salle a été mise à la disposition du Comité International, par l'Administration des chemins de fer italiens de la Méditerranée.

A l'arrivée des trains de pèlerinages, des délégués du Comité et du Cercle de Saint-Pierre seront là pour les recevoir et les aider.

---

## PETITE SEMAINE LITURGIQUE

*du 31 Décembre 1899 au 7 Janvier.*

31. Dimanche dans l'*octave de Noël, S. Silvestre,* pape et confesseur. — Dans l'évangile de la troisième messe du jour de Noël, S. Jean s'élevant comme un aigle au-dessus de toutes les conceptions humaines, nous raconte la naissance éternelle du Fils de Dieu : Au commencement était le Verbe. . . . . Et ce Verbe qui était dans le sein de Dieu, et Dieu lui-même, s'est abaissé jusqu'à nous. Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. — Adorons le Verbe ; remercions le Fils de Dieu fait homme, et tâchons de profiter de sa venue en nous appliquant les mérites de son Incarnation.

Le dernier dimanche et le dernier jour de l'année doivent être pour nous un jour de reconnaissance pour les bienfaits reçus, de pénitence pour les péchés commis, et de prières pour obtenir de Dieu sa bénédiction.

*Année 1900.*

1900 est une année sainte, dans laquelle on célèbre un jubilé, qui a été inauguré à Rome, aux premières vêpres de Noël.

1. Lundi. — *Circoncision de N. S.*, double de 2e classe. — Lorsque N. S mit fin au rite de la circoncision matérielle, la circoncision spirituelle commença. Celle-là était pour les juifs charnels, celle-ci pour les chrétiens, pour les hommes spirituels, qui sont les vrais enfants d'Abraham par la foi. C'est pourquoi l'apôtre S. Paul nous dit : Nous sommes la vraie circoncision, nous qui servons Dieu en esprit... et qui ne mettons point notre confiance dans la circoncision de la chair. Et en un autre endroit : Soyez circoncis en Dieu, et non point avec le couteau materiel, mais avec ce glaive de pierre vive qui est J. C.

2. Mardi. *Octave de S. Etienne.* — Après la mort de S. Etienne, les chrétiens enlevèrent son corps et l'enterrèrent en lieu sûr. Ses précieuses reliques furent découvertes par révélation au ve siècle. Le prêtre Lucien, qui a donné l'histoire de cette découverte, dit que le saint avait été enterré à deux milles de Jérusalem par les soins et aux frais de Gamaliel, docteur de la loi. Il paraît que S. Etienne souffrit vers la fin de l'année ou J. C. fut crucifié.

3. Mercredi. — *Sainte Geneviève*, vierge, double de 2e classe, mémoire de *S. Jean.* — On conservait à Nanterre le voile de sainte Geneviève et quelques parties de ses vêtements. On y montre encore, près de l'église, ce qui reste de la maison de ses parents et le puits dont l'eau guérit sa mère. Sa précieuse châsse et ses reliques beaucoup plus précieuses furent profanées pendant la Révolution. Ses os furent jetés au feu, la châsse fut fondue à la Monnaie, et la nouvelle église bâtie par Louis XV devint sous le nom païen de Panthéon, l'ossuaire des philosophes et des libertins. Quant au tombeau de sainte Geneviève, il a été conservé dans l'église de S. Etienne-du-Mont, et c'est dans cette église que l'on révère tout ce qui, des reliques de la sainte, a pu être sauvé par la piété des fidèles.

4. Jeudi. — *Octave des Saints Innocents.* — Hérode ne survécut pas longtemps à son crime; il fut atteint d'une maladie extraordinaire, que l'on regarda comme une punition du ciel. Si Dieu permet que les pécheurs abusent de ses dons, violent ses lois et se livrent aux excès publics des plus grands crimes, c'est pour manifester son infinie miséricorde, en attendant que sa justice se montre avec éclat.

5. Vendredi. — *Vigile de l'Epiphanie*, mémoire de *S. Siméon*, stylite, confesseur, et de *S. Telesphore*, pape et martyr. — La vigile ou veille de l'Epiphanie est une des plus célèbres dans

l'Eglise, après celles de Noël, de Pâques et de la Pentecôte. On n'y jeûne point, parce que ce jour est compris entre Noël et l'Epiphanie, espace de temps regardé comme une fête continuelle. En Orient on y baptisait les catéchumènes, à cause du baptême de N. S. et l'on y bénissait les sources et les rivières, dont on buvait les eaux salutaires. Plusieurs mêmes s'y lavaient, comme pour renouveler le baptême, malgré le froid et la saison.

6. Samedi. — *Epiphanie de N. S. J. C.*, double de première classe avec octave. — Cette fête a un triple objet : l'adoration des rois mages, le baptême de J. C., et son premier miracle aux noces de Cana. Mais le principal est l'adoration des mages. — Les mages, venus de l'Orient, étaient des rois, quoique l'Evangile ne leur en donne pas le titre. Il y avait des rois sur les bords de l'Euphrate et en Arabie, selon le témoignage des auteurs anciens. D'ailleurs le long voyage qu'ils firent, les présents qu'ils offrirent, la hardiesse avec laquelle ils abordèrent le roi Hérode, ce sont autant de circonstances indiquant des hommes élevés à cette dignité. On peut donc leur donner les emblèmes de la royauté, comme les saints Pères leur en accordent le titre.

7. Dimanche dans l'*octave*. Premier dimanche après l'Epiphanie, *solennité* de cette fête.

---

## CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

**Lampes.** — 78 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en décembre, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 56 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint-Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 2 ; devant l'enfant Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6.

**Consécration d'enfants.** — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en décembre, 27 enfants dont 15 de diocèses étrangers.

**Souvenir annuel du pèlerinage : 1900.** — M. Ollier offre à N.-D. de Chartres les clefs de son séminaire et un vêtement précieux. — Cette image, tirée des peintures murales de la Crypte, nous montre à l'angle du jubé qui fermait autrefois l'entrée du grand chœur de la cathédrale, la statue de la Vierge du Pilier et, à ses pieds, une scène ravissante de pèlerinage.

On sait que M. Ollier, fondateur du séminaire et de la congrégation de Saint-Sulpice, ayant été délivré de grandes peines par Notre-Dame de Chartres, conserva toujours une vive reconnaissance à sa céleste Bienfaitrice. Il n'entreprenait rien sans la consulter ; il l'établit la Reine et la Maîtresse de ses œuvres. Lorsqu'il eut bâti

le séminaire de Saint-Sulpice, il vint lui en offrir les clefs (1650). Il fit don en même temps d'un précieux vêtement, brodé d'or et de soie, qui se voit encore au trésor de la cathédrale. Enfin, il demanda et obtint du Chapitre des lettres d'association, pour perpétuer dans sa Compagnie la dévotion à Notre-Dame de Chartres.

**La belle Cathédrale** — « J'ai vu les églises d'Italie, toutes celles de Rome, Monseigneur; aucune n'est comparable avec votre cathédrale ». Ainsi s'exprimait le cardinal Pie, s'adressant à Mgr Regnault, au sortir d'une cérémonie accomplie dans notre basilique, en octobre 1879. J'étais l'un des deux séminaristes accompagnant les deux Prélats quand ils rentrèrent au couloir de l'évêché; et cette parole, que j'ai gardée déjà vingt ans, me réjouit comme au premier jour. C'est, en faveur du splendide monument, un témoignage trop précieux pour être oublié.

L'abbé AUGIS,
*Curé de La Ferté-Villeneuil.*

**Sermons du Triduum et de la fête de Noël.**— Ces quatre sermons, prêchés à la Cathédrale de Chartres par M. l'abbé Le Bel, agrégé des lettres, professeur de philosophie à l'Institution N.-D. de Chartres, ont été écoutés par l'assistance avec une vive satisfaction et, nous l'espérons, un grand profit spirituel. L'éloquence du langage et la chaleur de l'action donnaient un relief particulier à la thèse bien instructive que développait le prédicateur et dont voici le sujet et les sommaires :

*La vie surnaturelle.* — (*Vendredi*). — L'unique fin de l'homme, c'est Dieu. Mais la nature, le démon, le monde s'interposent sans cesse entre le but et nos efforts.

(*Samedi*). — Malgré tant d'obstacles il nous faut vivre de la vie de la grâce et fuir à tout prix le péché, la mort surnaturelle. L'évangile seul doit régler notre conduite.

(*Dimanche*). — La loi évangélique est austère et difficile dans son essence ; mais ne devient-elle pas infiniment suave et consolante dans l'application miséricordieuse qu'en a voulu faire le divin législateur, en personne, et par le ministère de ses prêtres ?

(*Noël*). — D'ailleurs Jésus ne s'est pas contenté d'enseigner, il a lui-même réalisé l'idéal si parfait de la sainteté chrétienne. A Bethléem comme à l'autel, cette autre crèche, il nous trace la voie, il nous donne la vie par ses exemples ; il le fait surtout par l'intime alliance qu'il contracte avec son auguste humanité dans l'Incarnation d'abord, puis avec chacun de ses fidèles dans la sainte communion.

**Les Fêtes de Noël à la Cathédrale.** — Le grand charme des messes de minuit et des messes basses de la matinée c'est l'édification

donnée par le grand nombre des communiants. Il y a des hommes dans cette foule. Il y en aurait bien davantage, si les hommes d'aujourd'hui eussent été formés plus généralement, dans leur jeunesse, à la connaissance la plus indispensable pour leur avenir : la connaissance réfléchie, aimante de Jésus-Christ, qui est la voie, la vérité et la vie.

C'est le mystère de l'avènement de Jésus-Christ en ce monde que saluaient de leurs joyeuses volées les cloches de Notre-Dame, aux heures où d'ordinaire plane un profond silence sur la cité. C'est sur l'enseignement de ce doux mystère que méditait le chrétien en marche vers la basilique, et surtout après son entrée au lieu saint réjoui par les échos des psalmodies sacrées. Ah ! ils étaient graves et intéressants, ces chants de la nuit ! Mais, aux offices du jour, ils furent plus beaux encore. Il le fallait pour entretenir dans l'assistance les sentiments propres à une telle fête. Et l'assistance, c'était une multitude innombrable accourue pour voir les cérémonies pontificales et s'unir de cœur aux prières chantées, en participant aux bienfaits du sacrifice solennel.

Monseigneur a officié à la messe et aux vêpres. C'est principalement à la solennité du matin que le Séminaire et la Maîtrise ont été admirés pour leurs harmonies artistiques. Sans doute le chant grégorien, selon la forme imposée depuis bientôt trente-cinq ans aux églises et chapelles de notre diocèse, est ordinairement goûté ; dégagé des trop longs neumes d'autrefois que le public de notre époque ne saurait saisir, il conserve dans son ensemble les accents antiques, accents qui émeuvent dès lors qu'ils sont régulièrement modulés par les voix de plus de cent lévites. Mais la musique moderne est riche de compositions bien émouvantes aussi. Le Bon Dieu n'a pas abdiqué son titre d'inspirateur des arts ; et à notre époque que de chefs-d'œuvre de musique sacrée nous semblent porter la trace de sa bénédiction, comme de vrais plain-chantistes ont dit la sentir en maint graduel ou répons du moyen-âge ! Au premier rang des compositeurs qui ont écrit pour la gloire du Seigneur dans son temple, et que le Seigneur a aidés en éclairant leur génie, nous pouvons bien nommer le maëstro Gounod. Le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Sanctus* et l'*Agnus* de notre messe de Noël sont de ses meilleures œuvres.

Notre chœur de chant de la cathédrale s'est appliqué à les comprendre et à nous les présenter ensuite dans toute leur beauté religieuse. Qu'il reçoive ici nos remerciements comme nos sincères félicitations ! L'exécution a eu plein succès.

**Fête des saints Innocents.** — La présente chronique sera sous presse pendant que les enfants de chœur de la Maîtrise célébreront la fête des Saints Innocents, leur fête patronale. C'est une grande

solennité pour les clercs de N.-D. de Chartres; bon nombre de prêtres et de fidèles s'y intéressent également, et se rendent avec eux à l'église; la nef en avant de l'autel principal de la Crypte est toujours pleine à l'heure du sermon et du salut qui suivent les vêpres capitulaires. Le prédicateur, est un ancien élève de la Maîtrise : Cette année, ce sera M. l'abbé Bret, curé de Mézières, au diocèse d'Orléans. Monseigneur présidera la cérémonie.

**Loigny.** — Le discours du 2 décembre à Loigny a paru, à la typographie et librairie Migault, de Blois. Nous avons lu avec bonheur ces pages brillantes et vigoureuses de M. l'abbé Augereau, chanoine de Blois. Dans la guerre de 1870, l'orateur voit une leçon terrible donnée à la France et un exemple dont devront profiter les générations futures. — La leçon du châtiment fait l'objet de la première partie du discours. — Voici comment se termine la seconde :

« Le 2 décembre 1870, la bataille de Loigny, ce fut l'Exemple, le grand Exemple d'Héroïsme patriotique et chrétien.

Ici, depuis, l'on vient prier et l'on espère... Ici m'apparaît plus compréhensible, et plus adaptable à la France, la parole que je citais, en commençant, du II^e^ Livre des Machabées :

*Corripiens vero in adversis, populum suum non derelinquit.*

*Dieu châtie par l'adversité le peuple qu'il préfère, mais il ne l'abandonne pas.*

— « *Je conjure* — dit à quelques versets plus loin, l'écrivain sacré — *je conjure ceux qui liront ce livre de ne pas se scandaliser de tant de maux, mais de considérer que ce qui est arrivé a eu lieu, non pour la ruine, mais pour la leçon de notre nation.*

*Car ne pas laisser les pécheurs vivre longtemps selon leurs désirs, mais employer aussitôt la correction, c'est une marque de grande bienveillance.*

*En effet, si le Seigneur attend avec patience à l'égard des autres nations, pour les punir de la plénitude de leur péchés, lorsque le jour du jugement sera venu ;*

*Il n'agit pas de même envers nous, de manière à se venger finalement, lorsque nos péchés sont montés à leurs comble.*

*C'est pourquoi Il ne retire jamais de nous sa miséricorde, mais, châtiant son peuple par l'adversité, Il ne l'abandonne pas.*

Pour moi, j'ai lu encore notre histoire du milieu du XVI^e^ siècle. J'y ai vu la France seule à tenir en échec la puissance colossale de la maison d'Autriche, je l'ai vue gardant l'indépendance de son territoire et de sa politique, malgré toutes sortes d'infériorités : finances dans un état lamentable, armées trop peu nombreuses ou désorganisées. Comme s'exprime l'historien — sans cesse sur le

point de périr, elle se relevait toujours avec une incroyable vitalité ; si bien que Charles-Quint, le Grand Empereur, prononça ces paroles remarquables : « Il n'y a nation au monde qui fasse plus pour sa ruine que la française ; et néanmoins tout lui tourne à salut, Dieu ayant en sa protection particulière le Roy et le Royaume».

Me souvenant donc de 1550, me souvenant de 1793, me souvenant de 1870, songeant aussi à l'heure présente, quoi qu'elle renferme d'inquiétudes et de menaces, quoi qu'il y ait de tentatives sacrilèges contre la Patrie, contre sa tranquillité, contre sa grandeur, contre son prestige ; je le crois, j'en suis sûr : nous n'avons pas le droit de nous désespérer. Il se pourra que la leçon se reproduise, sévère et flagellante, parce que Dieu juge nos rebellions, et parce qu'Il nous aime ; mais les beaux exemples de patriotisme et de foi ne feront pas défaut, et Dieu nous sauvera, parce que le sang des Martyrs de Loigny crie pour nous vers Lui et vers son Sacré-Cœur...

O vous, prêtre vénéré (1), qui avez été, il y a 29 ans, leur incomparable consolateur ; vous qui veillez avec un soin jaloux, sur la nécropole glorieuse, sortie tout entière de votre âme, gardez-les bien, nos morts tant aimés, gardez-les bien. Vous avez su intéresser une haute et patriotique influence à l'achèvement de cette œuvre splendide ; soyez béni ! puisque le souvenir de ceux dont Sonis semble là, sous l'autel, commander en chef le grand repos, c'est le meilleur conseil et le plus robuste secours de notre existence nationale.

Lorsqu'on s'est agenouillé près d'eux ; lorsqu'on a médité les stations de leur calvaire : à la croix du Bois-des-Zouaves, à la croix du général, à la croix de Villours..., on s'en retourne — je l'éprouve déjà — le cœur rempli d'un renouveau de force ; on a reconquis l'Espérance. On aime davantage — si rudement qu'Il ait frappé — le maître de qui relèvent les destinées de tous les peuples, le Dieu qui ne veut pas, non, qui ne voudra pas abandonner la France.

---

## *EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE*

1. J'avais promis à N. D. de Chartres une messe en son honneur en demandant une faveur spirituelle à l'occasion de la première communion de mon enfant. Maintenant je viens rendre grâces à cette Bonne Mère. (A. P. à M. diocèse de Blois).

2. Ci-joint un mandat pour honoraires d'une neuvaine de messes en reconnaissance de grâces obtenues. (D. B. diocèse d'Amiens).

(1) M. le Chanoine Theuré, curé de Loigny, depuis 1882, chevalier de la Légion d'honneur.

3. L'enfant S. D. a été consacré à N.-D. de Chartres, en reconnaissance d'une guérison inespérée. (F. à D. du diocèse de Chartres).

4. Après un succès d'examen, important pour moi, je viens remercier N.-D. de Chartres, dont j'avais sollicité la protection. (L. D).

Merci ! grâce obtenue pour une place sollicitée depuis longtemps.

5. On remercie N.-D. de Chartres d'avoir préservé une maison d'un incendie.

6. Une personne remercie la Sainte Vierge de sa guérison. (M. à A.).

7. Reconnaissance à N.-D. de Sous-Terre pour une guérison obtenue ! (A. Le Mans).

8. Une jeune mère offre en action de grâces un ex-voto à N.-D. de Chartres. (B. B. à J).

9. J'avais demandé à N.-D. de Chartres sa protection pour les examens de mon fils ; elle nous a exaucés ; après le succès obtenu, je tiens à exprimer ici à cette bonne Mère toute notre reconnaissance. (A. P., diocèse de Chartres).

10. Veuillez faire dire une messe à N.-D. de Chartres pour la remercier d'une grâce obtenue par son intercession, et commencer de nouveau une neuvaine pour une autre cause. (M. P., à S., diocèse de Tours).

11. Actions de grâces à N.-D. de Sous-Terre ! Nous l'avions bien invoquée pour la réussite d'une affaire temporelle très grave, et nous avons été visiblement protégés. Une messe, s. v. p. ! (H., diocèse du Mans).

12. Veuillez remercier N.-D. de Chartres avec nous ! La conversion demandée par son intercession a été obtenue. Nous sollicitons sa protection pour une nouvelle faveur. (P., à M., diocèse de Séez).

---

## NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Marie-Chérubine, née Jeanne Raffray, de la communauté de Bon-Secours de Chartres, décédée le 3 décembre 1899, âgée de 76 ans, dont 45 ans et demi de religion.

Sœur Marie de Ste-Claire, née Jeanne Delaye, de la communauté de Saint-Paul de Chartres, décédée le 19 octobre, à Nugata (Japon) âgée de 25 ans, dont 4 de religion.

Sœur Télesphore, née Christine Perrier, de la communauté de Saint-Paul, décédée le 7 décembre, âgée de 61 ans, dont 38 de religion.

Mgr Tanoux, évêque de la Martinique. — M. le chanoine Castera, à Orléans. — Mme Emile Fougeron, à Orleans.

Mme veuve Poisson, née Amiot, rue du Petit-Beauvais, à Chartres. — Mlle Jeanne Vaillant, rue des Vieux-Capucins, à Chartres. — Mme Rullon, à Chartres. — Mme Julie Buard, à la Norville. — Mme Clémentine Besniard-Chaligne et Mlle Clémence Tripeaux, à Evreux. — Mme Faustin-Lefèvre, M. Massot et M. André Poirat, à Auneau. — Marguerite Georget, à Versailles. — Marie-Louise Lavée, à Saulx. — Sophie Moulin, à Châteauneuf. — Mme de Crécy, à Avallon. — Mme Daudin, à Bailleau-le-Pin. — Mme Clouet, à Nantes. — Mme Varenne, à Rugles. — Mme Florentine Roman veuve de M. Collier-Bordier, rue Chantault, à Chartres.

---

**Suppléments.** — Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix* en décembre :

*Sommaire du 9 :* Hymne à l'Immaculée-Conception. — Impressions de Pie IX, lors de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. — Les Carmélites martyres. — Mgr Turinaz et la liberté d'enseignement. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Le nouveau directeur de l'Association de saint François de Sales ; Cérémonie chez les Sœurs de Notre-Dame de Chartres ; départ de religieuses de Saint-Paul pour les missions ; l'orphelinat agricole de Mignières ; clercs de Notre-Dame missionnaires ; cérémonie à Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou ; le 2 décembre à Loigny ; noces d'or du suisse de la Cathédrale. — Congrès des œuvres catholiques : Programme. — Faits divers.

*Sommaire du 16 :* Indiction du Jubilé séculaire et Constitution de Notre-Saint-Père le Pape relative aux religieuses et à certaines classes de fidèles. — Chronique diocésaine : Le 8 décembre à la Cathédrale ; le 8 décembre au Petit-Séminaire de Nogent et à la Communauté de Saint-Paul ; cérémonie à Saint-Hilaire de Nogent ; cérémonie de prise d'habit à la Visitation ; statue de S. Antoine à La Gaudaine ; statue de S. Eloi à Poinville. — Faits divers.

*Sommaire du 23 :* Avis de l'Evêché au sujet de la messe autorisée pour la nuit du 31 décembre. — Suspense d'indulgences et de pouvoirs pour l'année 1900. — Semaine liturgiqne. — Chronique diocésaine : Sermon de Charité pour les pauvres soutenus par la Conférence de Saint-Vincent de Paul ; les prix du Patronage Saint-Joseph ; l'œuvre des Séminaires ; cérémonies chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception à Nogent-le-Rotrou ; Faits divers. — Table des matières contenues dans les Suppléments en 1899.

---

## FAITS DIVERS

**Héroïsme d'un missionnaire.** — La peste ayant éclaté à Bouchir, sur le golfe Persique, le R. P. Emmanuel de Saint-Joseph de la

province d'Aquitaine, actuellement attaché à la mission des carmes de Bagdad, s'est immédiatement offert à son supérieur pour aller au secours des pestiférés.

Depuis plus d'un mois, il multiplie auprès des mourants les secours et les consolations de la religion.

Ce dévouement héroïque fait l'admiration des infidèles eux-mêmes et ce digne fils de sainte Thérèse le trouve tout naturel.

MM. les philantropes, instruisez-vous.

**Quelques chiffres éloquents.** — Il existe en France plus de mille deux cents Congrégations. Ces Congrégations distribuent l'instruction à deux millions d'enfants, sans qu'il en coûte un sou au budget. Au taux actuel de l'instruction publique, on devine quelle somme énorme le gouvernement demanderait aux contribuables pour se charger de ces deux millions d'enfants. De ce seul fait, le budget ferait un bond énorme.

Au point de vue charitable, les Congrégations donnent asile à plus de cent mille vieillards, dont vingt-huit mille chez les Petites Sœurs des Pauvres. Elles élèvent soixante mille orphelins. Elles ont des asiles, des refuges, des hôpitaux, et l'on peut évaluer à deux cent cinquante mille le nombre des déshérités qu'elles recueillent et assistent.

Le jour où l'Etat devrait prendre à sa charge toute cette multitude indigente, il serait obligé, d'après les calculs les plus modérés et d'après les dépenses des hôpitaux laïcisés, d'y consacrer une somme annuelle de près de cent millions, ce qui représente un capital de 3,000,000 — trois milliards. On peut faire beaucoup de rapprochements utiles avec ces chiffres.

---

## OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 31 décembre, dimanche dans l'Octave de la Nativité, S. Silvestre, pape, *double.* A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, 1res vêpres *de la Circoncision*, complies, salut. (Après le salut, le chapitre se rend, accompagné du clergé de la ville, au palais épiscopal, pour offrir à Monseigneur ses vœux de nouvel an).

— Lundi 1er janvier, fête de la *CIRCONCISION DE N.-S.*, double de 2e classe. A 10 h., grand'messe unique. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Jeudi 4, à 8 h., messe pour l'Association du T. S. Sacrement. A 4 h. Adoration réparatrice.

— Vendredi 5, messe de l'Apostolat de la prière. Le soir à 4 h., chemin de croix et salut.

— Samedi 6, fête de l'Epiphanie, double de 1re classe. Offices capitulaires à 9 h. et à 3 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche et lundi, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche et lundi, les offices aux heures ordinaires.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 5 janvier, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h. 1/2, 1re messe. A 7 h. 1/4, messe conventuelle avec exposition du T. S. Sacrement. A 3 h., sermon, salut. — Distribution des Billets de la Garde d'Honneur.

# BIBLIOGRAPHIE

**L'Edit de Nantes** ou le Protestantisme français jugé par son histoire, par le R. P. Constant, des Frères Prêcheurs, docteur en théologie. — Notre dix-neuvième siècle est le siècle des redressements historiques, comme le dix-huitième a été celui des falsifications historiques. Le Père Constant est un des coopérateurs les plus actifs de cette œuvre de haute justice. Bien des mensonges d'histoire ont été réduits à néant par lui, dans ses publications précédentes : *le Pape et la Liberté, la Révolution et la Liberté, l'Ecole historique et l'école traditionnelle — les Juifs devant l'Eglise et l'Histoire* (Librairie Salésienne, 32, rue Madame, Paris). Aujourd'hui c'est sur le mensonge protestant qu'il porte ses coups. Le nouvel écrit du Père Constant : « l'Édit de Nantes », y fait une large brèche. Encore quelques travaux consciencieux et documentés comme celui-là et il ne restera plus rien de cette si antichrétienne et antifrançaise imposture. — Brochure in-8° : Prix : 1 fr. 50 ; franco, 1 fr. 65. Librairie Salésienne (Œuvre de Dom Bosco) : 32, rue Madame, et 29, rue du Retrait, Paris.

**Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus** Vict. Retaux, Paris, 82, rue Bonaparte. Abonn. 20 fr.) — Sommaire du numéro du 20 décembre 1899 : I. Le Prêtre hors de la sacristie, par le P. H. Martin. — II. Joseph de Maistre (deuxième article), par le P. G. Longhaye. — III. Revue littéraire : Pages choisies de l'année, par le P. H. Bremond. — IV. La Religion de l'égoïsme. — Etude sur Frédéric Nietzsche, par le P. L. de Grandmaison. — V. Bulletin d'études bibliques : I. Ancien Testament. II. Nouveaux fragments hébreux de l'Ecclésiastique, par les PP. J. Brucker et L. Méchineau. — VI. Livres. — VII. Événements de la quinzaine. — VIII. Tables.

**Revue du Clergé français.** Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, 17, Paris. Prix de l'abonnement : 20 fr. — Sommaire du n° du 15 décembre 1899 : Le Cinquantenaire de la Loi de 1850, par M. J. Guibert, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris. II. Le Critérium théologique de l'Écriture, par M. V. Ermoni. — III. La Conférence de Stockport (Fin), par M. L. de Lacger. — IV. La lutte autour de l'éducation populaire. — Les œuvres post-scolaires en 1898-1899 (Fin), par M. Max Turmann. — V, Tribune libre : 1° Importance de l'Idée Chrétienne dans le Haut Enseignement, par S. G. Mgr Ardin, archevêque de Sens. — 2° Les directions sociales, par S. G. Mgr Fuzet, Archevêque de Rouen. — 3° Une fête académique au Séminaire d'Agen. — Allocution de S. G. Mgr Cœuret-Varin, Evêque d'Agen. — 6° La démocratie chrétienne et les œuvres de jeunesse, par M. H. Chantry. — VI. Prédication : Plans de sermons 1° pour la fête de Noël ; 2° pour le jour de l'An, par M. J. Bricout. — VII. Conférences ecclésiastiques. — La vertu de Religion, par M. H. Leduc. — VIII. Revue mensuelle du monde catholique, par M. E. Terrasse. — IX. A travers les périodiques. — X. Bibliographie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

# CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

## *à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois*

## DE JANVIER 1900.

Lundi, 1er Janvier. — Fête de la Circoncision de N. S., *double de 2e classe*, messe *Puer*. — Vêpres de la fête, mém. de St Etienne.

2, Mardi. — Octave de St Etienne, *double*, messe *Sederunt*.

3, Mercredi. — **Ste Geneviève**, vierge, *double de 2e classe*, messe *Dilexisti*. mém. de St Jean.

4, Jeudi. — Octave des SS. Innocents, *double*, messe *Ex ore*.

5, Vendredi. — Vigile de l'Epiphanie, *semid.*, messe *Dum medium*.

6, Samedi. — Epiphanie de N. S. *double de 1re classe avec octave*, messe *Ecce*. — La solennité est remise au lendemain.

7, **DIMANCHE, dans l'octave de l'Epiphanie**, *semid.*, messe *Adorate*. — Au chœur, **Solennité de l'Epiphanie**; grand'messe et vêpres de la fête.

8, Lundi. — de l'octave, *semid.*, messe *Ecce*.

9, Mardi. — de l'octave, *semid.*, messe *Ecce*.

10, Mercredi. — de l'octave, *semid.*, messe *Ecce*, mém. de St Hygin, pape.

11, Jeudi. — de l'octave, *semid.*, messe *Ecce*.

12, Vendredi. — de l'octave, *semid.*, messe *Ecce*.

13, Samedi. — Octave de l'Epiphanie, *double*, messe *Ecce*. Baptême de N. S. Jésus-Christ.

14, **DIMANCHE, IIe après l'Epiphanie**, fête du Saint **Nom de Jésus**, *double de 2e classe*, messe *In nomine*. — Vêpres de la fête, mém. de St Malard et du dimanche.

15, Lundi. — St Malard, évêque de Chartres, *double*, messe *Statuit*; mém. de St Maur.

16, Mardi. — St Marcel, pape et martyr, *semid.*, messe *Sacerdotes*.

17, Mercredi. — St Antoine, abbé, *double*, messe *Os justi*.

18, Jeudi. — La Chaire de St Pierre, à Rome, *double majeur*, messe *Statuit*; mém. de St Paul et de Ste Prisque.

19, Vendredi. — St Laumer, abbé, *double*, messe *Os justi*.

20, Samedi. — SS. Fabien et Sébastien, mart., messe *Intret*.

21, **DIMANCHE, IIIe après l'Epiphanie**. — Ste Agnès, vierge, *double*, messe *Me expectaverunt*. — Vêpres de la fête, mém. du dim. et des SS. Vincent et Anastase.

22, Lundi. — SS. Vincent et Anastase, mart., *semid.*, messe *Intret*.

23, Mardi. — Les Fiançailles de la B. V. Marie, *double majeur*, messe *Salve*, mém. de St Joseph et de Ste Émérentienne.

24, Mercredi. — Ste Timothée, évêque et mart., *double*, messe *Statuit*.

25, Jeudi. — Conversion de St Paul, apôtre, *double majeur*, messe *Scio*; mém. de St Pierre.

26, Vendredi. — St Polycarpe, évêque et mart., *double*, messe *Sacerdotes*.

27, Samedi. — St Jean Chrysostôme, évêque et docteur, *double*, messe *In medio*.

28, **DIMANCHE, IVe après l'Epiphanie**; *semid.*, messe *Adorate*. — 1res Vêpres de St François de Sales; mém. du dim.

29, Lundi. — St François de Sales, évêque et docteur, *double*, messe *In medio*.

30, Mardi. — Ste Martine, vierge et mart., *semid.*, messe *Loquebar*.

31, Mercredi. — St Pierre Nolasque, *double*, messe *Justus*.

---

# AVIS DIVERS

**Lampes.** — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

**Cierges.** — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

**Neuvaines.** — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

**Ex-voto.** — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait trés utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

**Scapulaire.** — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

**Croix, Chapelets et Médailles.** — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

**Consécration des petits enfants** à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

**Recommandations.** — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

# LA VOIX
DE
# NOTRE-DAME
DE CHARTRES

**PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE**

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

*Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :* Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

*(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).*

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

*(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)*

**3 fr. par an** pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

**3 fr. par an** en plus pour les suppléments hebdomadaires


**Notre-Dame de Sous-Terre**

**Invocation.** — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.


XLIVe ANNÉE. — **FÉVRIER 1900.**

*Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).*

*Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.*

## LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

*(Quarante-quatrième année d'existence)*

---

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

## ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

*Indulgence plénière* aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

*Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines*, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

*Indulgence de 60 jours* pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de **3** francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, **6** francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

***Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on, réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution souvent il nous est*** impossible ***de faire droit aux réclamations.***

---

2e Numéro — Février 1900

# LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

## SOMMAIRE



## LES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES

*(Extrait d'une lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Moulins).*

C'est sous le chaume du laboureur, sous le toit modeste du commerçant, à l'humble foyer de l'artisan, que vous découvrirez le plus souvent les futurs lévites du sanctuaire.

Que d'exemples l'on pourrait citer de ces découvertes qui sont dues à la clairvoyance d'un saint prêtre et qui ont ajouté des pages glorieuses à l'histoire de l'Eglise !

Le cardinal Régnier, l'un des Pontifes qui ont le plus honoré le siège de Cambrai, n'était qu'un pauvre petit pâtre de l'Anjou, recueilli par son curé.

Mgr Dufêtre, évêque de Nevers, se morfondait dans une étude d'huissier; et c'est un prêtre de Lyon qui l'arracha à ses dossiers et le guida vers le sacerdoce.

Le Père Chanel, dont la béatification n'est qu'une pierre d'attente annonçant une canonisation prochaine, gardait son troupeau, lorsque le curé de Cras, passant dans le champ où paissaient ses brebis, lui demanda s'il voulait être prêtre, l'admit à son école presbytérale et devint ainsi l'instrument providentiel de la vocation de celui qui devait être le premier martyr de l'Océanie et la gloire la plus pure de la Société de Marie.

Le Père Muard, et le curé d'Ars, et une infinité d'autres durent à de semblables rencontres leur admirable carrière d'apôtres et de saints.

Vous promenez donc vos regards sur les familles des paroisses dont vous êtes les curés et les vicaires. Vous éliminez, sauf de rares exceptions, celles qui ont le malheur de porter au front des tares déshonorantes. Les souches vertueuses,

les maisons où règnent l'honnêteté, la droiture et la probité doivent seules fixer votre attention.

Le premier indice de la vocation est un attrait sensible et un goût accentué vers les choses saintes, vers l'habit ecclésiastique, vers les cérémonies de l'Eglise et surtout vers la divine Eucharistie.

Au dire des auteurs, quand un enfant aime de bonne heure les processions, les prédications en plein air, la construction de petits autels, la répétition des prières liturgiques, c'est, dans un grand nombre de cas, une marque presque certaine de vocation. Ce n'est pourtant pas un signe indispensable de l'appel de Dieu. L'essentiel est que l'enfant soit pieux et intelligent. Mais ces conditions sont rigoureusement nécessaires, et si vous ne les trouvez pas dans le candidat soumis à votre examen, laissez-le à sa famille, malgré toutes les instances dont vous pourriez être l'objet, et poursuivez d'un autre côté vos recherches, car ne l'oubliez pas, la qualité importe bien plus encore que la quantité.

Lors donc que vous aurez rencontré ces qualités et fixé votre choix, vous cultiverez avec tendresse ces précieux germes de vocation ecclésiastique. L'enfant deviendra l'enfant du presbytère. Vous lui enseignerez les premiers élements de la langue latine, voire même peut-être quelquefois de la langue grecque, rafraîchissant ainsi vos anciens souvenirs. Il vous servira la messe. Il vous accompagnera dans vos visites aux malades et dans vos promenades. Il égaiera de ses jeux le jardin presbytéral. Il deviendra le confident de vos joies et de vos tristesses. Il grandira sous l'influence de vos exemples et de vos leçons. Il sentira de près vos battements de cœur et subira le doux et chaud rayonnement de votre âme sacerdotale. Vous le pétrirez à votre image et formerez insensiblement le prêtre futur. Puis, au bout de 18 mois ou de deux années d'études, vous l'enverrez à notre petit séminaire, avec une sécurité parfaite, sûr d'avance que cette vocation que vous avez déjà travaillée ne manquera pas de s'épanouir dans ce milieu si propice à la germination et à l'éclosion des fleurs du sanctuaire.

Les familles opulentes ne paient plus au sanctuaire l'*impôt du sang*. Il faut donc qu'elles y suppléent d'une autre façon, qu'elles remplacent cet impôt par des contributions pécuniaires,

et qu'à défaut de leurs propres enfants, elles fournissent au sacerdoce, par leurs libéralités, les enfants des autres. C'est si facile ; et avec cet or qu'on prodigue, qu'on gaspille, qu'on jette à tous les vents du ciel, à un caprice, à une bagatelle, à une friandise, à une parure, à une fête, à un bal, que de vocations l'on ferait germer et que de prêtres on pourrait procurer à l'Eglise de Jésus-Christ ! « Si j'étais homme du monde, dit un grand Evêque, je voudrais avoir contre tous mes péchés, comme un bouclier sur ma tête et sur celle de mes enfants, un prêtre qui me devrait son éducation, son sacerdoce, et qui, chaque matin à l'autel, me servirait de paratonnerre. « Et le même prélat ajoute : « Nos pères, pour expier leurs fautes, fondaient à perpétuité une lampe devant le Saint-Sacrement. Fondez un prêtre. Ce sera une meilleure lampe qui donnera plus de gloire à Dieu et plus de lumière au monde. »

---

## UN DOCUMENT DE LA MAISON DE SAVOIE A PROPOS DE LA FÊTE DE LA PURIFICATION. (1)

Amédée IX de Savoie, vénéré sur les autels, avait, dans les derniers temps de son existence si éprouvée, cédé le gouvernement de ses Etats à sa femme Yolande de France, douée d'autant de piété que de tact et de sagesse.

Les Etats de Savoie étaient alors déchirés par les horreurs des guerres intestines, et, pour s'assurer la protection spéciale d'En-Haut, la pieuse Yolande composa deux prières de consécration à la Sainte Vierge : l'une datée de Pignerol, le 12 septembre 1471 ; l'autre, de Verceil, le 2 février 1472.

Elle voulut que ces deux documents fussent confiés à la garde d'une de ses fidèles suivantes, et lorsqu'elle se trouva sur son lit de mort, elle les fit réciter à haute voix, avant de rendre son âme dans le baiser du Seigneur.

Voici le second document textuel, et dans sa facture originale. Sous cette forme, on goûtera mieux encore le parfum de piété qui s'en dégage.

« Jhesus Maria

» A vous, glorieuse vierge Marie, mere de Dieu et madame et
» maîtresse, je Yolant de France, pouvre pecheresse et vostre tal-
» liable et esclave, tant comme aministreresse et tutris de la
» Duchie de Savoye et de Piemon et aultres signorie a prouve et

(1) Ce document provient des archives de la Maison de Savoie, à Turin.

» ratifie la lectre escripte cy devant. Et premierement en ly donant » mon dit corps et ame et mes enfans, et ly remetez toutes la » puissance que per les Estas ma estee donnee, Vous supplians » que il vous plaise la accepter, et gouverner le dit pais et enfans » et moy aussy et les garder de leurs ennemys, en maniere que » puisse faire choses quapres ceste mortelle vye puisse avoir la » pardurable. Et de ceste heure me demetz de toute ma puissance » et la vous remetz. Et, que chose que per fragillite face ou puisse » ferez contre vostre volente, proteste que a lheure de la mort ne » me puisse riens demander lennemy, car je renunces à luy et a » tous ses fais et au monde aussy. Et pour hommage vous dit tous » les jours de ma vye XV Ave Maria cy en signe destre vostre » talliable. Vous supplians, glorieuse Mere de Dieu, que a lheure » de ma mort en veuilliez estre mon tesmoing, et que je ne veult » ne entent qui puisse avoir puissance sur moy, et veult vivre et » morir en la loy et comme bonne crestienne. Et en tesmoing de » verite ay conferme et approuve la premier lectre estre vaillabre » et ceste cy, toutes escriptes de ma main et selee de mon seel, » donnee à Verseil le second jour de février et du premier de ma » tutee et administracion.

« Vostre treshumble
» et miserable esclave
» *Yolant de France.*

» Monseigneur saint François, et vous Marie Magdelayne » presente ceste lectre a la glorieuse vierge Marie, protestant » avecques sainct Jacques, a qui je suis pelerine, que je ne suis » que a elle, et elle me veulle recepvoir mon corps et tout mes » enfans et pais en cest mortelle vye, et lame quant elle partira de » ce poures corps, affin que ses dit soient veritable quelle est » advocate des pecheurs, desquelx je me tien, voire des plus » poures, et jeu demande mon bon Angel en tesmoing.

---

## Mgr DUPONT DES LOGES, ÉVÊQUE DE METZ (1).

On sait le rôle admirable tenu par l'évêque de Metz, Mgr Dupont des Loges, pendant la guerre franco-allemande, et comment, après la conquête, il a, devant le vainqueur, fermement représenté l'abnégation du chrétien et les invincibles espérances du Français. M. l'abbé Klein, qui vient d'écrire sa vie, retrace toutes ces péripéties. Le bel ouvrage de M. Klein, composé d'après des documents inédits, dont quelques-uns tout à fait intimes, offre un intérêt

(1) Mgr Dupont des Loges, par M. l'abbé Félix Klein. 1 vol. 8°, XI-500 pages, avec portrait ; Poussielgue, éditeur.

d'autant plus vif que le talent de l'écrivain donne au sujet toute sa portée et une ampleur qu'il n'aurait peut-être pas eue sous une plume moins habile, guidée par une pensée de moindre envergure. Un très curieux chapitre est consacré aux luttes de l'évêque contre la Ligue de l'enseignement à ses débuts et nous donne les origines de nos batailles scolaires.

Ce qui nous a non moins intéressé dans l'histoire si édifiante du Prélat défunt, ce sont ses relations avec l'Eglise de N.-D. de Chartres, en plusieurs circonstances de sa vie. En 1842, quand, vicaire général d'Orléans, il fut nommé évêque de Metz, à l'âge de 38 ans, il multiplia ses démarches pour se soustraire à cette éminente dignité ; puis, après l'acceptation, il exprima ses sentiments à plusieurs de ses amis. M. l'abbé Pie, alors vicaire à la cathédrale de Chartres, avec qui il s'était lié depuis peu, reçut de lui la lettre suivante :

« Je ne veux point laisser repartir Mme de la Rochejaquelein sans vous écrire un mot de remerciement et d'action de grâces. Oui, j'ai vraiment été touché de votre souvenir ; vous avez envisagé des yeux de la foi l'énorme fardeau que la divine Providence m'a imposé, et vous avez été ému de compassion pour moi ; déjà vous avez prié et vous promettez de prier encore pour le futur évêque de Metz celle qui est la Reine de l'Eglise et du clergé. Soyez béni de cette pensée, et, quand vous apprendrez l'époque de mon sacre, redoublez encore vos prières. Je voudrais bien aller moi-même prier et gémir aux pieds de Notre-Dame, mais je n'ose l'espérer. J'accepte donc de grand cœur votre offre si obligeante et si aimable, et je vous constitue mon interprète, mon représentant, mon chapelain, près de cette Vierge de miséricorde. Votre ferveur suppléera, j'espère, à mes misères, qui ne font que s'accroître à mesure que j'aurais plus besoin d'être un saint. »

Le saint évêque de Metz est venu plus tard lui-même présenter ses hommages à N.-D. de Chartres. Nous l'avons vu, nous, en septembre 1872, célébrant la sainte messe deux jours de suite à l'autel principal de la Crypte ; Mgr Regnault, notre évêque d'alors, était heureux de donner l'hospitalité à son illustre collègue, son ancien condisciple de Saint-Sulpice, et il le présenta aux salutations de beaucoup de prêtres de la ville.

Maintenant reproduisons une autre page de Mgr Dupont des

Loges : c'est la réponse qu'il adressait, en 1849, à l'abbé Pie, quand celui-ci, à son tour nommé évêque, l'eut informé de ses impressions à ce sujet : « Je suis abimé sous le faix, lui avait écrit le nouvel évêque de Poitiers, je ne puis plus regarder mes chers clochers; je ne vais aux pieds de la sainte Dame de Chartres que pour pleurer. Je fais mes prières à saint Hilaire, à sainte Radegonde, à sainte Hortense, et à tous les anges de cette contrée, si féconde en souvenirs sacrés. Et Chartres me revient toujours, je ne puis m'en détacher. »

Mgr Dupont des Loges lui répondit, non pour lui envoyer des félicitations, mais pour compatir à sa tristesse et se réjouir avec l'Eglise : « L'*onus angelicis humeris formidandum* (1) vous est donc imposé, lui écrivait-il. Comment vous dire tout ce qui se passe dans un cœur d'évêque et d'ami ? Ma première pensée a été pour l'Eglise, pour l'Eglise de France que j'aime tant, et je me suis réjoui, dans les temps malheureux où nous vivons, de voir placer dans les rangs de ses pontifes un prêtre nourri de la saine doctrine, ennemi des nouveautés profanes, animé du véritable esprit de foi, tendrement attaché à l'Eglise, fils dévoué de la très sainte Vierge, sans compter les dons de l'esprit; et j'ai béni Dieu de tout mon cœur. Ma seconde pensée a été pour vous, mon cher ami. Après les tristesses et les angoisses que j'ai éprouvées, j'ai compris les vôtres et l'étendue de votre sacrifice. Vous voilà lié à la croix; mais courage! Vous y trouverez Jésus-Christ, l'admirable modèle des pasteurs, qui souffre avec vous, en vous et pour vous..... » Il avait accepté avec empressement de servir d'évêque consécrateur au nouveau prélat, et il lui écrivait à ce sujet : « Combien je suis heureux, cher seigneur et ami, d'être présent dans ce grand jour de votre sacre, auquel, pour me servir d'expressions de saint François de Sales, écrivant à Mme de Chantal, vous ferez le grand et épouvantable vœu de la charge des âmes, et de mourir pour elles, s'il était expédient! » Mais à la fin, Mgr de Montals décida, malgré son grand âge et sa cécité presque complète, qu'il consacrerait lui-même son cher grand vicaire.

---

(1) Le fardeau redoutable aux anges mêmes.

## LA VÉNÉRABLE LOUISE DE MARILLAC (M[lle] LE GRAS)

Louise de Marillac dont la cause de béatification est en bonne voie à la cour de Rome, fut la première Sœur de saint Vincent-de-Paul, la mère de cette immense famille religieuse qui a bien mérité de Paris, de la France et du monde. Nous allons esquisser son histoire d'après un écrivain bien connu (1).

Il y a deux cent vingt ans que Louise de Marillac a jeté les fondements de son œuvre, et aujourd'hui les Filles de la Charité sont au nombre de vingt-cinq mille (2). Elles ont à Paris 76 établissements, 825 en France, 34 en Algérie, 9 en Alsace, 162 en Autriche, 35 en Angleterre, 42 en Belgique, 324 en Espagne, 426 en Italie, 105 aux Etats-Unis; elles en ont en Perse, en Chine, partout; elles comptent au moins 2,300 maisons.

Et dans cette armée internationale qu'a créée, avec saint Vincent-de-Paul, une femme française, les Françaises forment encore, grâce à Dieu, la très grande majorité. « Devant les malades, a dit Pie VII, la femme italienne n'a pas assez de force morale; l'allemande a trop de laisser-aller; l'anglaise est trop prude; la femme française seule possède l'adresse, l'assurance, la résolution, le commandement doux, indispensable à un tel état. »

En se développant si prodigieusement, la fondation de Louise de Marillac est exactement demeurée ce qu'elle fut à la première heure, simple dans son esprit, sereine et sans contention, tout embaumée de ce que la fondatrice appelait si gracieusement « notre chère vertu la cordialité. » La sœur grise a conservé intacte la tradition de sa mère, considérant les soins des pauvres comme la plus excellente des prières, préférant le service des pauvres à toutes les pratiques de dévotion, fidèle à l'enseignement de saint Vincent qui disait: « Quittez l'office pour aller aux pauvres si cela leur est utile : ce faisant vous laisserez Dieu pour « Dieu », et à l'enseignement de Louise de Marillac qui appelait les pauvres : « Nos chers maîtres et seigneurs. » La sœur grise n'abandonne pas ses biens si elle en a ; elle ne se lie pas par des vœux éternels ; chaque année, le 25 mars, elle est libre et ne renouvelle officiellement son

(1) L. de la Brière.

(2) Un compte rendu récent nous dit même environ trente mille.

engagement que pour les douze mois suivants, le prononçant tout simplement à sa place de banc dans l'église, sans aucun cérémonial pompeux; c'est une servante qui se place sans façon chez le bon Dieu représenté par ses pauvres.

La mère de cette grande famille, la future canonisée était nièce du chancelier de France Michel de Marillac et du maréchal de France Louis de Marillac. Elle épousa le secrétaire des commandements de Marie de Médicis, Antoine le Gras et ne prit pas le titre de Madame, alors réservé aux personnes les plus considérables. Après douze ans de mariage Mademoiselle Le Gras devint veuve; et, encouragée par saint Vincent-de-Paul, son directeur, réunit autour d'elle trois ou quatre personnes, pieuses comme elle, pour l'assister dans le service des pauvres. Ce petit groupe, comme le dit gracieusement saint Vincent, fit bientôt, « la pelote de neige. « Le costume ne fut point imaginé, discuté, dessiné : il fut tout simplement celui des femmes du peuple à cette époque : une robe grise, unie, laissant voir les manches de la chemise attachées au poignet, et un serre-tète avec une cornette de toile blanche : la cornette s'est un peu amplifiée depuis lors.

Le premier hôpital où parurent les Filles de la Charité, est celui d'Angers : leur première école s'ouvrit près de Saint-Laurent, à Paris ; leur première crèche, dans la Cité, près Notre-Dame; leur première ambulance, au camp de Sedan, en 1654 ; leur premier couvent, la maison même de Louise de Marillac, au numéro 43 actuel de la rue du Cardinal Lemoine.

La fondatrice ne mourut pas sans voir l'autorité ecclésiastique et l'autorité laïque, mises d'abord en défiance par le caractère nouveau et quasi-séculier de l'institution, en un temps où le cloître semblait la seule demeure convenable d'une religieuse, reconnaître, enfin, et encourager les Filles de la Charité. L'archevêque de Paris approuva leurs règles, rédigées par saint Vincent, et le roi rendit une ordonnance pour les prendre sous sa protection.

Cent trente ans après la mort de leur fondatrice, ses filles furent dispersées par la tourmente révolutionnaire. Mais, le 1er nivôse de l'an IX, Chaptal, ministre de l'intérieur, « constatant que les secours aux malades ne peuvent être assidûment administrés que par des personnes vouées par état au service des hospices et *dirigées par l'enthousiasme de la charité*, auto-

rise *la citoyenne Deleau*, ci-devant supérieure des Sœurs de la Charité, à former des élèves pour le service des hospices et lui accorde, à cet effet, une maison siuée rue du Vieux-Colombier. » La communauté se reforma dans cet immeuble (aujourd'hui la caserne des pompiers). Ce fut là que Pie VII la visita; il trouva les sœurs vêtues d'une robe et d'un bonnet noirs, comme sous la Terreur, et obtint directemennt pour elles, de l'Empereur, la permission de reprendre (en 1805) leur costume traditionnel. En 1815, l'Empereur assigna par décret, aux Filles de la Charité, l'ancien hôtel de Châtillon, dans la rue du Bac. C'est encore là qu'est leur maison-mère, reconstruite à leurs frais.

Les restes de Louise de Marillac, inhumés d'abord dans l'église Saint-Laurent, furent transportés, cent ans après, dans la maison de ses filles qui habitaient alors rue Saint-Denis. Quand cette maison fut confisquée et vendue révolutionnairement, les pauvres sœurs, expulsées de chez elles, achetèrent au nouveau possesseur, moyennant soixante livres, le droit d'emporter les reliques de leur fondatrice, qui reposent aujourd'hui dans leur chapelle de la rue du Bac, et qui bientôt sans doute seront honorées d'un culte autorisé.

Il paraît inutile de vanter ici les mérites de la première sœur grise. Son œuvre perpétuée, sa famille religieuse, chère à tous les bons français, plaident pour elle plus éloquemment que tous les panégyriques.

On s'étonnerait même que deux cents ans soient écoulés sans que Rome ait été sollicitée de glorifier Louise de Marillac, si l'on ne connaissait l'humilité profonde et *sans embarras* qu'a léguée saint Vincent à ses fils et ses filles. Telle est cette humilité, qu'autrefois ce ne sont pas eux qui ont songé, les premiers, à la canonisation de saint Vincent ! Et aujourd'hui, s'ils sollicitent la faculté d'adresser à leur mère leurs hommages publics, c'est que, chassés, spoliés, persécutés par les pouvoirs d'ici-bas, ils éprouvent, semble-t-il, le besoin de voir se multiplier là-haut les secours de leurs intercesseurs célestes !

— Nous parlerons, dans un prochain article, du pèlerinage de Sœur Louis de Marillac à Chartres et de sa consécration à Notre-Dame dans la basilique chartraine.

## CE QUE J'AIME !

*Poésie pour la fête de saint François de Sales.*

*Ce que j'aime* ! disait l'évêque de Genève
En son langage gracieux
Plus que tous les trésors auxquels le monde rêve,
Plus que tous les trésors des cieux,
Oui, *ce que j'aime* plus que la fleur qui se mire
Au bord des transparentes eaux,
Plus que la brise qui soupire,
Plus que le vol sublime et le chant des oiseaux,
Plus que le flot suivi par le flot qui l'efface
Et dont le murmure m'endort,
Plus que les étoiles, fleurs d'or
Écloses dans les champs merveilleux de l'espace;
Plus que l'éclair jetant dans le cœur du méchant
D'heureuses et vives alarmes,
Plus que les yeux bleus d'un enfant
Souriant à travers ses larmes;
Plus que la solitaire et pieuse lueur,
Astre discret du sanctuaire,
Plus que les courts moments d'extase et de prière,
Que l'on passe auprès du Seigneur;
Plus que le paradis où mon âme s'envole,
Le paradis où Dieu m'attend,
Et plus que les secrets de sa sainte parole
Qu'en silence mon cœur entend;
Plus que son doux sourire et que sa bonté même
Rayonnante toujours, rayonnante en tout lieu.
*Ce que j'aime*, enfin, *ce que j'aime*,
C'est... *la volonté du bon Dieu* !!!

X.

---

## LETTRE DE SON EMINENCE LE CARDINAL PERRAUD

Son Eminence le Cardinal Perraud a fait à Mgr l'Evêque d'Annecy l'honneur de lui adresser la lettre suivante, que nous sommes heureux de reproduire, à la veille des débats sur la Liberté d'enseignement et celles des associations religieuses.

*Evêché d'Autun* Autun, le 30 décembre 1899.

Mon bien cher Seigneur,

J'adhère de toute mon âme au langage très épiscopal que vous venez de tenir à vos diocésains et aux conseils si pratiques

et d'application urgente que vous leur donnez (1) pour les exhorter à lutter de toutes leurs forces, et d'abord par la prière et par le recours à Dieu, puis, par l'action civique et l'usage intelligent et consciencieux de leur mandat d'électeurs contre le dessein déjà réalisé en partie « de détruire radicalement en France la religion catholique. » Vous rappelez aux plus oublieux, vous apprenez aux plus inattentifs comment, depuis vingt ans, se sont succédé, dans un enchaînement très logique, les lois et les mesures administratives édictées en vue de ruiner de fond en comble parmi nous la foi chrétienne.

En présence des résultats déjà obtenus par les hommes qui légifèrent et gouvernent, il n'y a pas d'optimisme qui puisse être assez aveugle pour ne pas voir, je ne dis pas où l'on veut nous mener, mais où l'on nous mène, et où l'on nous mène à grands pas. Et cependant, tous ces assauts d'intolérance et d'impression ne sont que le prélude de ceux que l'on se prépare à mener contre les débris de nos libertés et de nos droits. Ce que font à cette heure de courageux et éloquents laïques, parmi lesquels je suis fier de compter deux de mes confrères de l'Académie, M. Jules Lemaître et M. le comte de Mun, qui adjurent tous les Français, amis de la justice et de la liberté, de ne pas ployer la tête sous le joug tyrannique et déshonorant de la Franc-Maçonnerie, vous le faites comme évêque, Monseigneur, en vous adressant à la conscience de vos fidèles. Votre parole si claire et décisive, franchira les limites de votre diocèse. Puisse-t-elle être entendue par tous les Catholiques de France et les décider à lutter avec énergie pour la défense de leurs droits !

Il y a vingt ans, j'avais écrit une Lettre pastorale (Carême 1880) qui m'avait valu les félicitations et les précieux encouragements du Cardinal Pie. Elle avait précisément pour titre : « Des circons- » tances dans lesquelles les Catholiques ont le droit et le devoir » de se défendre. » Je disais à la fin de cette Lettre, et après vous avoir lu, Monseigneur, je répète, en complet accord avec vous : « Pas de compromis, pas de honteuses capitulations devant les » menaces des adversaires. A cette heure, il est vrai, ils parlent » haut et ferme. Leur audace s'accroît avec leur succès. Aux décla- » rations hypocrites de respectueuse déférence pour les droits » sacrés des consciences catholiques, ont succédé les provocations » et les cris de guerre. Il n'y a plus de méprise possible et tout ce » qui a été tenté depuis un an contre la liberté de la charité, contre » l'autonomie de l'Église, impose à quiconque veut demeurer fidèle » à sa foi de prendre parti.

(1) La lettre de Mgr l'Evêque d'Annecy sur la situation présente des catholiques en France est en vente, à Paris, à la librairie Lethielleux, rue Cassette.

» Sur le terrain strictement légal dont nous sommes résolus de » ne pas sortir, il y a lieu d'user de toutes les ressources que les » lois de notre pays nous donnent pour défendre avec une éner- » gique persévérance les intérêts de la religion. Nous sommes » citoyens au même titre que tous les Français. Nous portons notre » part proportionnelle des charges publiques ; nous ne sommes ni » des rebelles ni des conspirateurs. Et comme les lois n'imposent » pas seulement des obligations, mais qu'elles confèrent des droits » et assurent des garanties, pourquoi nous laisserions-nous oppri- » mer sans nous défendre ? Ce serait grande pitié et grande honte » si par une lâche abdication de toute virilité, les catholiques » cédaient sans protestation et sans luttes, devant les sectaires » qui ont fait serment d'enlever à l'Eglise ses libertés les plus » nécessaires et affichent hautement la prétention de la réduire en » servitude. »

Je vous remercie vivement, pour ma part, Monseigneur, des beaux exemples d'intrépidité épiscopale que vous ne cessez de nous donner. En dépit de cette année quatre-vingtième vers lequel nous achemine l'inexorable chronologie, je m'unis aux vœux formés par votre clergé et par vos diocésains, pour que, longtemps encore, vous éleviez parmi nous cette voix indépendante et ferme dans laquelle il me semble entendre un écho de l'appel que les vaillants Macchabées adressaient à leurs compatriotes persécutés par Antiochus : « Nous combattons pour nos âmes et pour nos lois. « Ceignons nos reins. Montrons-nous courageux ; tenons-nous » prêts. »

Recevez, je vous prie, mon cher Seigneur, la respectueuse assurance de nos sentiments les plus dévoués en Notre-Seigneur.

Adolphe-Louis-Albert,
Cardinal PERRAUD,
*Evêque d'Autun.*

---

## PETITE SEMAINE LITURGIQUE
*du 28 Janvier au 4 Février 1900.*

28. IVe Dimanche après l'Epiphanie ; mémoire de *sainte Agnès*, vierge et martyre, (pour la seconde fois).

Une nuit que les parents de sainte Agnès veillaient sur le tombeau de leur fille, et sur celui de sainte Emérentienne, ils virent au milieu d'une grande lumière passer une armée de vierges, couvertes de robes tissues d'or. Parmi elles était la bienheureuse Agnès, brillante aussi de ce riche vêtement. Un agneau plus blanc que la neige se tenait à sa droite. C'est en souvenir de cette vision si glorieuse que l'Eglise a institué la seconde fête que l'on célèbre aujourd'hui en l'honneur de sainte Agnès.

29. Lundi. — *S. François de Sales*, évêque et docteur. — Le plus connu de tous les ouvrages de S. François de Sales, et celui qui est à la portée de tout le monde, est son *Introduction à la vie dévote*. Ses amis ayant eu communication des lettres spirituelles qu'il avait écrites à une dame du monde pour lui tracer des règles de conduite, le prièrent d'en former un corps d'ouvrage suivi, où il montrerait que la dévotion est de tous les états, et qu'elle regarde le commun des chrétiens comme ceux qui vivent dans le cloître. Il se rendit à leurs instances, et composa le livre admirable que nous venons de nommer. Cet ouvrage fut reçu avec un applaudissement universel; on le traduisit dans toutes les langues qui se parlent en Europe.

30. Mardi. — *Sainte Martine*, vierge et martyre. — Le culte de sainte Martine a toujours été très célèbre; ce qui augmenta encore la vénération de l'Eglise, c'est que, en 1634, le pape Urbain VIII fit faire une translation solennelle de ses reliques, qui se trouvèrent intactes dans son tombeau. On éleva une église sous l'invocation de sainte Martine, on y plaça ses restes sacrés; et depuis ce temps la ville de Rome considère sainte Martine comme sa protectrice et sa patronne, parce qu'elle était romaine de naissance.

31. Mercredi. — *S. Pierre Nolasque*, confesseur. — S. Pierre Nolasque fonda l'ordre de N.-D. de la Merci pour la rédemption des captifs. Pendant que Jacques d'Aragon assiégeait la ville de Valence qu'il voulait reprendre aux Sarrasins, on vit autour de la ville sept étoiles descendre successivement du ciel, et tomber dans un même lieu. S. Pierre Nolasque était alors avec le roi; il fit creuser la terre à cet endroit, et l'on trouva une image de Marie, placée sous une grande cloche de cuivre. Le roi fit construire le monastère d'Uneza, qu'il donna aux religieux de la Merci, pour y placer la sainte image que l'on voit encore dans l'église. C'est pour cette raison qu'elle est extrêmement fréquentée par le peuple fidèle.

## FÉVRIER.

1. Jeudi. — *S. Ignace*, évêque et martyr. — Dans sa lettre aux Romains, S. Ignace, un des disciples des apôtres, affirme que le pain et le vin eucharistiques sont le corps et le sang de J.-C. Cette lettre a été écrite vers l'an 107 de l'ère chrétienne : Le pain que je veux, dit-il, est la chair adorable de J.-C., et le vin que je désire est son sang précieux. Ce vin céleste allume dans le cœur le feu vif et immortel de la charité incorruptible.

2. Vendredi. — *Purification de la T.-S. Vierge*, double de 2[e] classe. — Ce jour est le dernier que l'Eglise a consacré à la sainte enfance de Jésus. Il sera bon de s'appliquer aujourd'hui avec une ferveur plus grande aux prières et aux pratiques de piété qui

conservent le souvenir de la naissance de notre divin Sauveur, et de se mettre de nouveau sous la protection de la T. S. Vierge qui, aujourd'hui, a eu l'avantage de présenter Jésus à Dieu son Père, dans le temple de Jérusalem.

3. Samedi. — *S. Hilaire*, évêque et docteur; mémoire de *S. Blaise*, martyr.

Un des plus célèbres ouvrages de S. Hilaire est son traité en douze livres sur la sainte Trinité. L'auteur le composa durant son exil en Phrygie. Il prouve dans le premier livre que l'homme ne peut trouver sa félicité qu'en Dieu, et que la révélation est l'unique moyen de nous faire connaître la divinité. Dans les livres suivants, il établit le mystère de la sainte Trinité, et réfute les hérésies qui l'attaquèrent. Les anciens faisaient un grand cas de cet ouvrage, ils en ont loué l'éloquence et approuvé la doctrine.

S. Blaise a de nombreux pèlerinages dans le diocèse de Chartres. Il est invoqué contre les maux de gorge.

4. V^e^ et dernier dimanche après l'Epiphanie. Fête de *N. D. refuge des pécheurs*, double majeur, ou double de 2^e^ classe.

---

## CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

**Lampes.** — 82 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en janvier, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 60 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint-Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 2 ; devant l'enfant Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6.

**Consécration d'enfants.** — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en janvier, 25 enfants dont 18 de diocèses étrangers.

**Messe pour Mgr Lagrange.** — Lundi 29 janvier, en la fête de S. François de Sales, une messe de fondation sera dite à 8 heures, à la chapelle de la Communion dans la Cathédrale, pour le repos de l'âme de feu Mgr François Lagrange, évêque de Chartres

**Saint Antoine et saint Roch.** — Dernièrement ont été placées dans l'une des chapelles de la cathédrale de Chartres et ont été bénites deux statues nouvelles : celle de saint Antoine de Padoue, dont le culte se propage de plus en plus dans les petites comme dans les grandes églises, et celle de saint Roch qui de tout temps a été chez nous invoqué spécialement, et honoré d'une procession annuelle fixée au 16 août avant la messe capitulaire.

**La Confrérie de N.-D. de Chartres** aura sa fête patronale le dimanche 4 février.

**Fête de l'Adoration à la Crypte.** — A la cathédrale de Chartres, la journée du 18 janvier a eu un caractère spécial de dévotion. Pendant que la fête de la Chaire de S. Pierre provoquait de ferventes prières pour le Pape dans l'église supérieure, la Crypte était témoin d'une plus éclatante manifestation de piété où ne devait pas non plus être oublié le successeur de Pierre. C'était, à la Crypte, la solennité de l'Adoration mensuelle.

Elle a commencé, dès avant 6 heures du matin, par l'exposition du Saint Sacrement et une messe avec allocution et chants. « Mon Bien-aimé est à moi, et moi à Lui », tel a été le texte développé par le célébrant devant plusieurs centaines d'auditeurs, non seulement pour les préparer à la communion, mais pour diriger vers un but pratique et en rapport avec les circonstances présentes les prières de cette journée eucharistique. Durant cette messe, ce sont les prêtres chapelains de Notre-Dame qui ont eux-mêmes exécuté les chants; on en conclura avec raison que la musique était vraiment artistique et pieuse.

Aux messes suivantes et particulièrement à celle de 8 heures, célébrée par Monseigneur, l'assistance était encore nombreuse et composée en grande partie de communiants. Les chœurs de chant de la Maison bleue, de l'Ouvroir Saint-Michel et de l'Institution Notre-Dame ont fait entendre successivement de bien agréables harmonies.

C'est surtout au salut de 4 h., présidé par Monseigneur, que l'art musical a eu sa grande part à la fête. Cantique de Gounod; Souvenez-vous, Vierge Marie, par Massenet; *Ave verum* de Webbe, *Ave Maria* de Winter, *Tantum* de Lulli, autant de compositions de premier ordre très dignement interprétées par la Maîtrise, avec ses solistes soprano, ténor et basse que l'on vient toujours écouter avec plaisir à nos offices de la cathédrale.

Il faut ajouter que dans la voix des clercs de Notre-Dame on pouvait reconnaître les sentiments du cœur. N'avaient-ils pas, le matin, participé au banquet eucharistique, et, dans le milieu de la journée, pris leur tour parmi les adorateurs qui se sont succédé au sanctuaire? On leur avait bien recommandé les hommages à Jésus-hostie.

La belle prédication qui précéda le salut, insista sur ces hommages, en montrant comment Jésus, dans l'Eucharistie, s'est fait notre ami, et comment notre reconnaissance et nos efforts pour la vertu doivent répondre à son amitié. L'orateur était M. l'abbé Redaud, curé de Montainville; l'attention de son immense auditoire a été captivée par cette explication claire et touchante de la parole évangélique : Je ne vous donnerai plus le nom de serviteurs, mais celui d'amis.

Terminons ce récit de la fête de l'Adoration en disant que, cette année encore, l'effet des illuminations, le seul du reste à obtenir dans notre nef souterraine, était superbe, incomparable.

**Communauté de Saint-Paul.** — Dans la chapelle de leur maison-mère, à Chartres, les Sœurs de Saint-Paul ont célébré, le 25 janvier, leur fête patronale avec grande solennité. Monseigneur a tenu chapelle ; M. le vicaire général Fournier a chanté la messe ; le prédicateur était M. l'abbé Le Bel, professeur de philosophie à l'Institution N.-D.

**Monastère de la Visitation.** — Lundi 29 janvier, fête de saint François de Sales, messes à 6 h. et demie et à 7 h. — A 8 h. cérémonie de Vêture présidée par Monseigneur. Allocution par M. l'abbé Hébert, supérieur du Petit Séminaire de Pont-Audemer (Eure). Messe conventuelle avec chants. — A 4 h. sermon par M. l'abbé Fessler, professeur de philosophie au grand Séminaire ; Salut solennel. — Vénération des Reliques. — Indulgence plénière.

**Chapelle du Carmel.** — Le mercredi 24 janvier, a eu lieu, au Carmel de Chartres, une cérémonie de prise de voile présidée par Monseigneur. La nouvelle professe était une chartraine, Mlle Madeleine Lecomte, en religion Sœur Marguerite-Marie. Au premier rang de l'assistance étaient ses parents : son père, son frère curé du Tremblay, ses autres frères et sœurs. Une émouvante allocution a été prononcée par M. l'abbé Aubert, vicaire de la Cathédrale.

Lundi prochain, 29 janvier, dans la même chapelle, nouvelle cérémonie pour la vêture religieuse de Mlle Jacqueline de Mallevaud, qui a, elle aussi, une partie de sa respectable famille sur la paroisse de N.-D. de Chartres.

**Chapelle-Royale.** — Samedi 27, jour où paraîtra le présent numéro de la *Voix*, l'église de cette paroisse fêtera son patron saint Julien, et à cette occasion y sera bénit solennellement un beau vitrail qui a pour sujet : l'Assomption de la Sainte Vierge.

**Bouville.** — *Feu de saint Antoine.* — Mercredi, 17 janvier, fête de S. Antoine, second patron de la paroisse, une foule nombreuse pénétrait dans l'église de Bouville. Au dehors, il pleut et vente. Néanmoins nous éprouvons en entrant l'agréable impression d'une atmosphère tiède et saine. L'office commence avec le cérémonial des grands jours. Il y a huit prêtres. Le prédicateur M. le Curé de Saint-Loup, dans un discours tout de circonstance, nous présente le nouveau feu de S. Antoine, plus en rapport que l'ancien avec le progrès moderne, et qui, ce matin même a pris possession d'un puissant calorifère, installé par la maison Hébert, de Versailles. Et

l'éloquent orateur de nous exposer avec chaleur et clarté le symbolisme de ce feu bienfaisant, que M. le Curé de Saumeray bénira tout à l'heure. C'est fait. Nous visitons la chambre de chauffe où l'appareil enguirlandé et pavoisé dévore ardemment et silencieusement son pain noir. Les paroissiens se retirent enchantés, bien résolus à prouver, par leur assiduité à l'église, qu'ils ont aussi le cœur chaud, et savent apprécier la paternelle sollicitude de leur dévoué pasteur.— B.

**Nogent-le-Rotrou.** — On nous a signalé deux belles cérémonies religieuses accomplies à Nogent, vers le milieu du mois de janvier, savoir : en l'église Saint-Hilaire, la fête patronale, avec chant des élèves du Petit-Séminaire et un éloquent sermon de M. le chanoine Verret, — puis, en l'église Saint-Laurent, la bénédiction d'un mariage par Mgr l'évêque de Saint-Dié ; les époux étaient M. Mousseron de la Chaussée, lieutenant d'artillerie, et Mlle Gabrielle Mariani.

**Dreux.** — C'est un honneur pour cette ville que l'accueil empressé fait par ses habitants aux conférences catholiques populaires. Bien remarquables, nous dit-on, et bien goûtées ont été ces conférences ; celle du 21 novembre, par M. Farnié, sur le prêtre, le soldat, le citoyen, et celle du 21 décembre, par M. Bazire, avocat à la Cour d'appel, sur la Liberté d'enseignement, ont obtenu un grand succès.

**Lettres de M. le comte de Mun.** — Puisque nous venons de parler de la Liberté d'enseignement, saisissons cette occasion de recommander la lecture et la propagande des *Lettres* sur ce sujet *adressées par M. le comte Albert de Mun à M. Waldeck-Rousseau* (1). Le grand orateur interpelle dans ces pages le chef du gouvernement sur la politique du Cabinet, le procès Dreyfus, l'affaire de la Haute-Cour, la guerre à la religion chrétienne, la loi sur les associations, la loi sur la liberté de l'enseignement. Toutes ces questions du jour, tous ces problèmes brûlants sont exposés et résolus dans ces lignes vibrantes, avec l'autorité, la science, l'éloquence que l'on peut attendre de l'illustre académicien, député du Finistère, l'une de nos gloires catholiques.

**Le procès des Assomptionnistes.** — Comme nous l'avions annoncé dans notre dernier Supplément, des prières ont été faites au sanctuaire de N.-D. de Chartres pour les religieux de l'Assomption, à l'occasion du procès du 22 janvier. L'épiscopat, le clergé séculier comme celui des couvents, les religieux et religieuses de toutes les communautés, les laïcs chrétiens de tous les rangs de la société,

(1) Une brochure in-18 de 120 pages. Prix : 1 fr. Librairie Plon, Nourrit et Cie, rue Garancière, 10, Paris.

disons plus, tous les honnêtes gens de France suffisamment éclairés sur la question, ont fait des vœux pour l'heureuse issue du procès. Qui donc n'a senti que dans la personne des moines jugés pour cause d'association illégale, on visait toutes les congrégations, que c'était le prélude d'une persécution générale désirée par la Franc-maçonnerie? — L'attitude des douze moines à la neuvième Chambre correctionnelle a augmenté encore les sympathies dont sont l'objet leur vie et leurs œuvres, particulièrement celle de l'apostolat par le journal *La Croix*. Condamnés quand même à 16 fr. d'amende et à la dissolution de leur congrégation!! Dieu aura le dernier mot.

**Suppléments.** — Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix* en janvier :

*Sommaire du 6* : Communication de l'Evêché relativement au Jubilé. — La liberté d'enseignement (lettre de M. de Mun). — Prière pour la France (poésie). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Réception du clergé à l'Evêché; la Fête des Saints-Innocents; la messe de minuit du 1er janvier; cérémonie à Houville; lettre d'une ancienne élève des sœurs de l'Immaculée-Conception, à Nogent-le-Rotrou.

*Sommaire du 13* : La prière des enfants. — Directions paroissiales. — Lettre d'une jeune mère martyre en 1793. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : professions religieuses à Bon-Secours; Vichères, livre de M. le Curé sur l'histoire de la Religion; cérémonie de la nuit du 1er janvier à Dreux; le nouveau curé de Saint-Sulpice; bénédiction d'autel à Magny; séminaires et missions au dix-huitième siècle. — Lettre de sœur Isaac (en Cochinchine septentrionale). — Faits divers.

*Sommaire du 20* : Le besoin de Jésus-Christ. — La liberté d'enseignement (lettre de M. de Marcère). — Encore une lettre d'une mère chrétienne. — Don Bosco et les œuvres salésiennes. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Echange de nominations (Mgr de Montréal, chanoine d'honneur de Chartres, et Mgr de Chartres, chanoine d'honneur de Montréal; M. Archambault, vicaire général de Montréal, nommé chanoine honoraire de Chartres) ; — Avis relatifs aux cotisations pour plusieurs œuvres et au Pèlerinage de Rome; fête de l'Adoration à la Crypte.

---

## *EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE*

1. La Sainte Vierge nous a protégés; mon fils lui doit son succès. (L. P., diocèse d'Orléans).

2. Nous rendons grâces à N.-D. de Chartres, et dans ce but nous demandons une messe en son honneur. Envoyez-nous un scapulaire portant son image. (M. à M., diocèse de Coutances).

3. Je vous avais demandé une messe et un cierge devant N.-D. de Chartres à mes intentions. La bonne Mère a béni vos prières et les nôtres. (B. à T., diocèse d'Evreux).

4. Après la recommandation devant l'autel de N. D. S. T., et les messes dites selon ma demande, la jeune malade a été reconnue hors de danger et le rétablissement a été prompt. (S. à M., diocèse de Toulouse).

5. Je vous prie de vouloir bien faire acquitter une messe en l'honneur de N.-D. de Chartres, pour la remercier au nom d'une mère et de son enfant délivrés d'un danger sérieux. (S. B. à O., diocèse de Blois).

6. Depuis longtemps, je sollicitais de N.-D. de Chartres la bénédiction de notre établissement. Et en effet tout va bien; nous ressentons les effets de sa maternelle protection. Actions de grâces ! (N., du diocèse d'Angers).

7. Aussitôt la neuvaine commencée, un mieux notable est survenu, et la pleine guérison de la malade n'a pas tardé. (N -D., diocèse de Chartres).

8. L'opération redoutée a bien réussi. Les parents du malade prient N.-D. de Chartres pour la remercier, comme ils l'avaient fait pour implorer son secours. (S. S. P. à C., diocèse de Chartres).

9. Le jeune homme à l'intention duquel une lampe brûle devant N.-D. de Chartres, selon notre demande, a été visiblement protégé par la Bonne Mère. Plusieurs messes en action de grâces, s. v. p.! (G., à Paris).

10. Je viens recommander mon fils à vos prières. Veuillez remercier Notre-Dame avec nous pour les marques de protection qu'Elle nous a déjà données. (L. à R., diocèse de Chartres).

11. Tout a réussi, comme nous l'avions instamment demandé à Dieu par l'intercession de N.-D. de Chartres. Aussi je viens vous prier de célébrer ou faire célébrer une messe en action de grâces. (N. C. à C., diocèse de Paris).

12. En des circonstances excessivement douloureuses, j'avais eu recours à Notre-Dame et à saint Antoine. A une difficulté que beaucoup de personnes croyaient sans remède, une solution est survenue telle que je pouvais la désirer. Je demande une lampe à la crypte, comme témoignage de ma reconnaissance à Marie. (L. à X.).

13. Veuillez remercier avec nous Notre-Dame de Chartres que ma famille et moi nous n'avons point invoquée en vain. Un de mes parents vient d'échapper à un naufrage durant une tempête terrible. Le bateau qu'il dirigeait s'est brisé sur un rocher; les personnes qui l'accompagnaient ont sauté à temps sur un canot, et lui, resté le dernier, s'est débattu sur les eaux, accroché à une

planche, jusqu'à ce qu'un autre bateau sauveteur soit venu le tirer du danger. (X. à S[t] M., diocèse de Coutances).

---

## NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Maria, née Octavie Lelanchon, décédée le 11 janvier dans la Communauté de Bon-Secours, agée de 60 ans et demi, dont 37 et demi de religion.

Sœur Angélique (Marie Rose Vinet) de la Communauté de Saint-Vincent-de-Paul, décédée à Chartres, le 12 décembre, âgée de 35 ans, de vocation 13.

Trois religieuses de Saint-Paul de Chartres, savoir :

Sœur Marie Azeline, née Léonie Dufour, décédée à Saïgon, le 23 novembre 1899 ; âgée de 55 ans, dont 31 de Religion.

Sœur Alfrédine, née Clémentine Moreau, décédée le 7 janvier, âgée de 72 ans, dont 49 de Religion.

Sœur Clément, née Justine Hallouin, décédée à Mantes, le 9 janvier, âgée de 76 ans, dont 58 de Religion.

Le R. P. Albert Platel, provincial des Jésuites pour l'Ile de France, à Paris.

M. l'abbé Charles Le Mesle, prêtre sulpicien, vicaire à Saint-Sulpice de Paris. M. le chanoine Fagois, curé-doyen d'Evaux (Creuse). M. le vicomte de Damas, à Libourne.

M. Houdard, ancien instituteur, au Tremblay-le-Vicomte. — M[me] V[e] Alphonse Marie, née Julie Pichon, rue de Beauvais, à Chartres. — M[me] C. de Couëssin du Boisriou, née Poullain de la Vincendière, aux Vaulx par Broon (Côtes-du-Nord). — M. Louis-Alexandre Chevrier, rue de la Pie, à Chartres.

M E. Fouquet née à Daridan, à Gorgeat (Loir-et-Cher). — M. Etienne-Auguste Colas, rue des Filles-Dieu, à Chartres. — M[me] Lefèvre-Leroy, rue du Grand-Faubourg, à Chartres. — M[me] Gousselin, née Augustine-Aimée Grandveaux, 42, rue Muret, Chartres.

M[me] de Franqueville, au château de Franqueville. — M[lle] Bailly, à Louvre. — M. Célestin Montagne, à Steenwerck. — M[me] Rome, à Paris. — M[me] Martin-Rousseau, à Dourdan. — M[me] Malepart-Neveu, à Illiers. — M[lle] Genty, à Montreuil. — M[me] Pellier, à Mayenne. — M[me] Beaudouin et M. Gaston de la Bigne, à Étampes. — M[lle] Piednoël, à Rouen. — M[me] V[e] Maignien née Robart, à Paris. — M[lle] Albérique Chevallier et M[me] Albérique Manceau, à Yèvres. — M. Balbot, à Nuillé (Mayenne). — M[me] Émile Pavard, à Dourdan. — M. Bonomet, organiste de Saint-Pierre, à Chartres.

---

## FAITS DIVERS

**Pélerinage national d'hommes à Rome,** *sous la présidence de son Eminence le cardinal Richard, archevêque de Paris.*— Le comité central du pèlerinage national à Rome, s'est réuni le lundi 8 janvier, sous la présidence de M. l'abbé Odelin, vicaire général. Étaient présents, Mgr Potron, évêque de Jéricho; Mgr Péchenard, le R. P. Lemius, supérieur de Montmartre; le prince de la Tour d'Auvergne; le R. P. Gardien des capucins de Paris; le R. P. Tournade, le frère Exupérien, assistant général des Frères de la doctrine chrétienne; M. Maupetit, M. le chanoine Bonnaire, M. l'abbé Lancelle, M. l'abbé Poulin; les autres membres s'étaient excusés.

Voici les décisions du comité :

1° Le pèlerinage aura un triple but : le Jubilé, l'Hommage solennel à Jésus-Christ le Rédempteur et la Canonisation du Bienheureux de la Salle.

2° Seuls les hommes prendront part à ce pèlerinage comme à celui de Lourdes, en avril 1899.

(A Chartres, correspondants de ce Comité central : M. le chanoine Roussillon et M. l'abbé de Boislaville.)

**Les Congrégations.** — On sait quelles attaques furieuses sont dirigées en ce moment contre les Congrégations. Voici un passage d'un article de François Coppée sur les Congréganistes, leur vie, leurs œuvres, et les causes de la haine que les sectaires — dits libéraux — leur ont vouée :

« Est-il un droit plus sacré que le leur? Ils ne sont associés que pour pratiquer les hautes vertus. A quoi nuisent-ils donc dans cette société moderne si sottement fière d'elle-même, ces ordres enseignants, hospitaliers, contemplatifs? Ils ne font que du bien. Ils élèvent des enfants dans la loi d'espérance et d'amour, ils pansent toutes les plaies de l'humanité avec des mains doucement fraternelles, et ils prient Dieu pour tant d'impies et d'indifférents qui le blasphèment ou qui l'oublient.

Qu'est-ce qui vous choque le plus dans ces saintes gens, ô esprits forts, mes contemporains? Leurs vœux éternels? En effet, vous trouvez là, je pense, un contraste insultant et une cruelle satire de votre vie. Ils sont pauvres, quand vous vous ruez au pied du Veau d'Or; ils sont chastes, quand vous vous exténuez de débauche; ils sont humbles et obéissants, quand vous êtes fous d'orgueil et toujours prêts à la révolte.

Oui, voilà bien la cause, la vraie cause de votre colère, et de votre haine contre ces serviteurs et ces servantes de Dieu. Leur

exemple vous est insupportable, et, ne pouvant les imiter, vous demandez qu'on les chasse, qu'on les disperse, espérant perdre ainsi jusqu'au souvenir de leurs vertus qui vous mettent la rougeur au front.

Soit, vous les chasserez. Quand ils verront arriver vos agents de police avec leur trousse de cambrioleurs, ils ne feront aucune résistance. Les hommes ceindront leurs reins et mettront leur manteau, les femmes baisseront leurs voiles. Ils partiront, les mains vides et nues, n'emportant que le crucifix et le rosaire qui battent les plis de leur robe. Ils partiront, et vous serez surpris de leur muette résignation et de leur calme impassible quand ils feront les premiers pas vers l'exil. Ils savent ce que vous ne savez plus, que Dieu est partout et que l'Eglise est éternelle.

Commettra-t-on une fois de plus cette infamie ? Va-t-on jeter encore cette honte sur la France ?...

**Avis aux diffamateurs.** — Le journal *l'Yonne* était assigné en diffamation devant le tribunal correctionnel d'Auxerre. Dans un article odieux, ce journal avait visé le R. P. Bailly, directeur de *La Croix* de Paris, non pas pour combattre des idées et des doctrines, mais histoire de traîner dans la boue un homme très respecté et d'ailleurs bien au-dessus de pareils outrages.

Le gérant de *l'Yonne*, Lelièvre, a été condamné à 100 francs d'amende, 100 francs de dommages-intérêts, et à l'insertion du jugement.

— *L'Aurore*, qui avait publié un article contre la Sainte Vierge et la fête patronale de Morlaix, vient d'être condamnée par le Cour d'assises du Finistère à 1,000 francs d'amende et 600 francs de dommages-intérêts, envers le chanoine Le Duc, curé de Morlaix.

Cette condamnation a été prononcée par défaut.

C'est M. de Chamaillard, sénateur de la Droite, qui a soutenu l'accusation.

— M. l'abbé Lacroix, vicaire à Trouville, s'est trouvé, à plusieurs reprises, en butte aux calomnies de certains journaux. *La Lanterne* était du nombre. Le vicaire l'a poursuivie. Elle vient d'être condamnée à 2,000 francs d'amende, à 5,000 fr. de dommages-intérêts, et à dix insertions dans les journaux. Elle avait fait défaut pour la deuxième fois.

**Pour le salut d'une âme.** — Pendant l'hiver de 1897, l'abbé L. (comte Lubienski), vicaire de Sainte-Croix, une des principales paroisses de Varsovie, — connu par sa grande charité envers les pauvres, — travaillait seul dans la chambre, lorsqu'il entendit frapper à la porte. Allant ouvrir, il aperçut, sur le palier, une petite fille pauvrement vêtue, qui le supplia de venir confesser sa mère

mourante. Hâtant ses préparatifs, le digne prêtre suivit l'enfant jusque dans une pauvre chambre, où il trouva une femme alitée. La malade le reçut avec une vive reconnaissance, mais lui demanda, non sans étonnement : « Qui donc, Monsieur l'abbé, est allé vous prévenir ? Je suis seule ici, et je n'avais personne pour appeler un prêtre. — C'est votre fille qui est venue me chercher. — Ma fille ! mais je n'en ai plus ! Ma pauvre enfant vient de mourir. La voilà couchée encore dans le petit lit où elle a expiré. » Le vicaire s'approcha, et comment dire l'émotion dont il fut saisi, lorsqu'il reconnut, dans la morte, la même enfant qui était venue l'appeler auprès de sa mère ? La miséricorde divine n'a pas reculé devant un miracle pour ne pas priver la pauvre malade abandonnée des derniers secours de la religion. Cette histoire a fait le tour de tout Varsovie et de toute la Pologne. Inutile de dire que personne n'a osé mettre en doute la véracité du seul témoin oculaire.

---

## OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 28 janvier, 4e dimanche après l'Epiphanie, *semi-double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres (1res de Saint-François de Sales), complies, salut. — Chapelet.

Aux offices de ce jour, quête au profit du chauffage de la Cathédrale.

— Jeudi 1er février, à 3 h., 1res vêpres de la fête du lendemain. A 4 h., adoration réparatrice.

— Vendredi 2, fête de la *PURIFICATION DE LA T. S. VIERGE*, double de 2e classe. Une seule grand'messe, à 10 h. Elle est précédée de tierce, de la bénédiction et distribution des cierges et de la procession (Les fidèles sont invités à tenir leurs cierges allumés pendant la procession, pendant l'Évangile et de la consécration à la communion). A 3 h., none, vêpres, complies, procession et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 28 janvier, les offices aux heures ordinaires. — Le 2 février, fête de la Purification, grand'messe à 9 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche, 28 janvier, grand'messe à 10 h., vêpres à 3 h., suivies des complies et du salut. — Le 2 février, fête de la Purification, à 10 h., bénédiction des cierges et grand'messe ; le soir, à 8 h., salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 2 février, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h. 1/2, 1re messe. A 7 h. 1/4, messe conventuelle avec exposition du T. S. Sacrement. A 3 h., sermon, salut. — Distribution des Billets de la Garde d'Honneur.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*Vient de paraître* : **L'Education des Jeunes filles**, Instructions, Avis, Conseils, d'après Mme de Maintenon, par le R. P. Libercier, de l'ordre de Saint-Dominique, avec une lettre de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Dijon.

1 vol. in-12 de xx-348 pages. Prix 3 fr., à Chartres, Librairie Selleret, Saint-Pierre, Successeur.— L'auteur a voulu offrir aux personnes qui s'occupent d'éducation, des instructions, des entretiens, des lectures admirablement appropriés à des enfants et à des jeunes filles qui reçoivent une formation chrétienne ou l'achèvent.

Il a donc choisi dans les œuvres pédagogiques de Mme de Maintenon tous les passages, — et ils sont abondants, — ayant un caractère permanent, les règles et les maximes générales d'éducation qui appartiennent à tous les temps, qu'on peut et qu'on doit appliquer partout; il en a élagué beaucoup de détails inutiles et trop personnels, supprimé des digressions et modifié certaines expressions; il a ajouté aux chapitres des sommaires analytiques, au bas des pages de nombreuses notes servant d'éclaircissements aux instructions ou les complétant. Nous souhaitons à ce livre le même succès qu'aux ouvrages précédents du R. P. Libercier, savoir : *Les Religieuses enseignantes* (1 fr. et relié, 1 fr. 50), et *En entrant dans le monde* (1 fr., et relié, 1 fr. 70).

**Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus.** Vict. Retaux, Paris, 82, rue Bonaparte. Abonn. 20 fr.) — Sommaire du numéro du 20 janvier 1900 : — I. Le lendemain de la Victoire, P. J. Burnichon.— II. La religion et les religions au XIXe siècle, P. R. M. de La Broise. — III. Prose et poésie chez les catholiques d'après un roman anglais, P. H. Brémond. — IV. L'origine apostolique du Nouveau Testament, P. L. Méchineau. — A propos de mystique. P. M. de la Punte. — VII. Encore la soi-disant découverte de M. Barbe, P. H. Chérot. — VIII. Livres. — IX. Événements de la quinzaine.

**Revue du Clergé français.** Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, 17, Paris. Prix de l'abonnement : 20 fr. — Sommaire du n° du 15 janvier 1900 : I. Rapport sur l'Ecole des lettres de l'Institut catholique de Paris, par M. C. Piat. — II. Chronique d'histoire ecclésiastique, par M. H.-M. Hemmer. III. Le P. Gratry philosophe. — II. L'Ascension de l'âme vers la vérité par la dialectique, par le R. P. Chauvin. — IV. De l'état sauvage primitif selon la science et selon la Bible, par M. Desailly. — V. Le rôle du prêtre dans la lutte contre l'alcoolisme (fin), par M. V. Audier. — VI. Prédication : Plans de sermons, par M. Duhoux. — VII. Conférences ecclésiastiques : 1° La sanctification du dimanche, par M. H. Leduc; 2° Le Livre de Ruth, par M. Sharp ; 3° Le haut enseignement religieux à l'Institut catholique de Paris; 4° Les Prêtres âgés et malades du diocèse de Paris, par M. V. Dupin. — X. Revue mensuelle du monde catholique, par M. E. Terrasse. — XI. A travers les périoques. — XII. Bibliographie.

**Pensées choisies du vénérable Curé d'Ars.** Nouvelle édition. Un volume in-24 allongé, 200 pages. Prix : 1 fr., Chartres, librairie Selleret, Saint-Pierre, successeur.

La parole du vénérable Curé d'Ars, simple et familière, douce et forte, a remué si profondément la génération précédente que Rome même s'en est émue. Des mains pieuses ont recueilli les miettes du banquet spirituel auquel se sont assis les convives du monde entier. On les a disposées de manière à ce qu'elles puissent servir de méditation ou de lecture pieuse pour chaque jour du mois. Rien de plus net, de plus précis, de plus persuasif, de plus pratique. L'esprit se sent convaincu, le cœur gagné malgré lui. Prêtres et fidèles y trouvent une nourriture solide et toujours réconfortante.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

# CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

### *à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois*

### DE FÉVRIER 1900.

Jeudi, 1er février. — St Ignace, évêque mart., *double*, messe *Mihi*.

2, Vendredi. — Fête de la **Purification de la B. V. M,**, *double de 2e classe*, Messe *Suscepimus*, précédée de la bénédiction, de la distribution des cierges et de la procession. — Vêpres de la fête, mémoire de St Hilaire et de St Blaise.

3, Samedi. — St Hilaire, évêque et docteur (du 14 janvier) *double*, messe *In medio*. Mémoire de St Blaise.

4, **DIMANCHE, Ve et dernier après l'Epiphanie**, *fête de N.-D. Refuge des Pécheurs*; *double majeur* ou de *2e classe*, messe *Tu Domine*, mém. du Sacré-Cœur, de St Aventin et du dim. — Vêpres de la fête; mém., du Sacré-Cœur, de Ste Agathe, de St Aventin et du dim.

5, lundi. — Ste Agathe, vierge et mart., *double*, messe *Gaudeamus*.

6, Mardi. — Ste Jeanne de Valois, veuve, *double*, messe *Cognovi*.

7, Mercredi. — St Romuald, abbé, *double*, messe *Os justi*.

8, Jeudi. — St Jean de Matha, confesseur, *double*, messe *Os justi*.

9, Vendredi. — St Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur, *double*, messe *In medio*.

10, Samedi. — Ste Scholastique, vierge, *double*, messe *Dilexisti*.

11, **DIMANCHE, de la Septuagésime**, *semid.*, messe *Circumdederunt*. — Vêpres de St André, mém. du dim. et des sept saints fondateurs.

12, Lundi. — St André Corsini, évêque, *double*, messe *Statuit*.

13, Mardi. — *Oraison de N.-S. au jardin des Oliviers, double maj.*

14, Mercredi. — St Canut, roi, *semid.*, messe *In virtute*. — Mémoire de St Valentin, martyr.

15, Jeudi. — St Paul, ermite, *double*, messe *Os justi*.

16, Vendredi. — Ste Julienne, vierge et mart., *semid.*, messe *Me expectaverunt*.

17, St Tite, évêque, *double*, messe *Statuit*.

18, **DIMANCHE de la Sexagésime**, *semid.*, messe *Exurge;* mém. de St Siméon. Vêpres du dim., suffrages. — Prières.

19, Lundi. — De la férie (St Anges).

20, Mardi. — *Commémoration de la Passion de N.-S.*, *double majeur*; messe *Humiliavit* (*Anniversaire de l'élection de sa Sainteté Léon XIII*).

21, Mercredi. — De la férie (St Joseph).

22. Jeudi. — Chaire de saint Pierre à Antioche, *double majeur*. messe *In medio*, mém. de St Paul.

23, Vendredi. — (Vigile de St Mathieu), St Pierre Damien, évêque et docteur, *double*, messe *In medio*.

24, Samedi. — St Mathias, apôtre, *double 2e classe*, messe *Mihi*.

25. **DIMANCHE de la Quinquagésime**, *semid.* messe *Esto*. — *Dimanche, Lundi et mardi*, Prières des quarante heures. — Vêpres du dim., suffrages. — Prières.

26, Lundi. — Ste Marguerite de CORTONE, Veux, *Semid*,; messe *Cognovi*.

27, Mardi. — De la férie (SS. Apôtres).

28, Mercredi. — Les Cendres. Avant la grand'messe, bénédiction et imposition des Cendres.

1er jour de Carême. — Jeûne tous les jours jusqu'à Pâques, excepté le dimanche. — Abstinence, les jours fixés par l'évêque de chaque diocèse.

# AVIS DIVERS

**Lampes.** — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

**Cierges.** — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

**Neuvaines.** — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

**Ex-voto.** — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait trés utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

**Scapulaire.** — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

**Croix, Chapelets et Médailles.** — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

**Consécration des petits enfants** à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

**Recommandations.** — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

---

## LIVRES DU PÈLERINAGE

N.-D. de Chartres. — Notice illustrée. — Envoyée par la poste; **0 fr. 25** l'unité; **2** fr. la douzaine; **13 fr. 50** le cent. — Édit. de luxe: **60** c. l'unité.
Histoire de N.-D. de Chartres, par Mme la Comtesse de Chabannes. **1 25**
Notice abrégée sur le pèlerinage, **10** c. l'exem., **1** fr. la douzaine
Conférences sur N.-D. de Chartres, prêchées par M. l'abbé Poirier **1** fr. »
Chartres, sa Cathédrale, ses monuments, par A. Clerval. . . . **1 50**
L'ancienne Maîtrise de N.-D. de Chartres, par A. Clerval . . . . **6** »
Neuvaines à N.-D. de Chartres, par un Tertiaire-Franciscain » **20**
Guide du Touriste et du Pèlerin . . . . . . . . . . . . . » **50**
Mois de saint Joachim et de sainte Anne. . . . . . . . . » **30**
Table des matières contenues dans les **10** premières années de la *Voix de Notre-Dame*: **40** centimes.

# LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

**PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE**

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868


*Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :* Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

*(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).*

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

*(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)*


**3 fr. par an** pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

**3 fr. par an** en plus pour les suppléments hebdomadaires


**Notre-Dame de Sous-Terre**

**Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.**


XLIV^e Année. — **MARS 1900.**

*Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).*

*Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.*

# LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

*(Quarante-quatrième année d'existence)*

---

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

## ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

*Indulgence plénière* aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

*Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines*, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

*Indulgence de 60 jours* pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de **3** francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, **6** francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste**. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

***Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est*** impossible ***de faire droit aux réclamations.***

---

3e Numéro — LA VOIX — Mars 1900

# DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

## SOMMAIRE



## CONGRÈS CATHOLIQUE EN L'HONNEUR DE LA TRÈS SAINTE VIERGE.

Du 5 au 8 septembre de l'année 1900, se réunira à Lyon le premier Congrès catholique français, en l'honneur de la très sainte Vierge.

Ce Congrès est la réalisation d'un vœu émis, au mois d'août dernier, par les membres du Congrès eucharistique de Lourdes, vœu que Son Eminence le cardinal archevêque de Lyon a accueilli avec joie, et que le Souverain Pontife a béni avec une effusion toute paternelle.

Depuis douze ans, nous avons eu alternativement en France ou hors de France des Congrès eucharistiques.

Après Jésus, Marie ! Après les Congrès eucharistiques, le Congrès marial ! Trois fois déjà l'Italie catholique a offert, sous cette forme solennelle d'un congrès, l'hommage public de son amour et de sa fidélité à Marie.

La France, qui est le cœur de la Catholicité, comme l'Italie, avec le Pape, en est la tête, ne pouvait rester en arrière de ce mouvement. Il lui appartenait d'autant plus de prendre l'initiative d'une nouvelle manifestation catholique en l'honneur de Marie, que Marie, dans ce siècle, a daigné faire de la France le centre de son action miséricordieuse sur le monde moderne.

Nous serait-il permis d'ajouter qu'aucune ville, en France, suivant le témoignage que Léon XIII a daigné lui-même nous en donner, ne semblait mieux désignée que Lyon pour la réunion de ce Congrès marial.

Nous avons la confiance que les catholiques auront à cœur de lui donner le plus d'éclat possible, en répondant nombreux à l'appel que nous leur adressons.

C'est à Marie, au cours de ce siècle, que nous devons l'incontestable réveil de la foi dans beaucoup d'âmes si longtemps engour-

dies par l'indifférence, ou captives du respect humain. La lutte du mal contre le bien continue, il est vrai; elle paraît même plus âpre qu'en d'autres temps. Mais, grâce à Marie, elle se soutient avec plus d'énergie du côté des bons, et moins d'assurance du côté des mauvais. Ceux-ci, par le redoublement de leur fureur, ne rendent-ils pas involontairement hommage à la puissance mystérieuse qui paralyse leurs efforts ?

Marie a opéré un autre prodige : à sa voix, les peuples se sont levés. Chaque année, ils accourent à ses sanctuaires bénis, et là, dans des manifestations grandioses, ils font revivre sous nos yeux les plus beaux spectacles des âges de foi.

Ce siècle, en un mot, dont l'esprit du mal a voulu faire un siècle de matérialisme et d'irréligion, est devenu, plus encore, grâce à Marie, un siècle de surnaturel, de foi et de prière.

Tout cela est l'œuvre de Marie ; n'y a-t-il pas pour nous un devoir d'en fixer le souvenir et de faire monter vers elle, au moment où finit le siècle, un immense cri d'actions de grâces, de confiance et d'amour.

*Le Comité d'organisation.*

*Avis important.* — Les personnes qui désireraient prendre part au Congrès sont priées d'envoyer leur adhésion à Mgr Vindry, vicaire général, place Saint-Jean, 2, à Lyon. Elles recevront alors les renseignements relatifs à toutes les questions pratiques qui intéressent le Congrès.

Des cartes nominatives seront mises, dès le 1er mai, à la disposition des personnes qui voudront prendre part aux travaux ou assister aux séances. Le prix de la carte donnant le droit d'assister à toutes les séances et de recevoir le compte-rendu du Congrès est de 10 francs (un franc en sus pour l'envoi du compte rendu à domicile par la poste).

On voudra bien, en envoyant son adhésion, y joindre le prix de la carte de congressiste en un mandat, à l'adresse de Mgr Vindry, vicaire général.

---

## LA VÉNÉRABLE LOUISE DE MARILLAC (Mme LEGRAS). *Suite.*

### *Son Pèlerinage à Notre-Dame de Chartres.*

En 1644, la veille de la Pentecôte, Louise de Marillac avait, avec ses Sœurs, échappé à un grand danger par une protection manifeste de la Divine Providence.

Aussi « cette fête de Pentecôte lui inspire-t-elle une dévotion encore plus particulière. Elle tâchera toute sa vie d'en garder le souvenir. Elle demandera pour ses Sœurs et pour elle la

permission de communier chaque mois, à pareil jour, en action de grâces. Elle fera en sorte que toutes soient chaque année dans l'exercice intérieur de retraite, depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte. » Elle a le désir enfin que « toutes accomplissent quelque pèlerinage, pour glorifier Dieu des grâces qu'il a faites à la Compagnie en ce sujet. » En somme, tout est dans ce cri d'une âme impatiente de répondre à l'avertissement céleste : « Je voudrais donner et faire à Dieu beaucoup de gloire pour correspondre au dessein qu'il a eu, en permettant ce qui est arrivé. » Nous verrons ce dessein s'éclarcir à nos yeux.

Elle qui venait d'inviter ses filles à accomplir quelque pèlerinage facile et à leur portée, demandait, peu après, à son Père directeur, de lui permettre de faire le voyage de Chartres pour les besoins de son âme. — « Il est bien temps de penser à moi, et devant Dieu je vous dis que le bien de notre petite Compagnie y a grand intérêt. »

Le 14 octobre, nous dit son éminent historien, Mgr Baunard, elle arrivait à Chartres; et le lendemain samedi, elle était en la dévote chapelle de la Sainte Vierge, « payant à Dieu ce qu'elle lui devait pour plusieurs grâces reçues de Lui. » Ainsi rendait-elle compte de son séjour à M. Vincent, jour par jour : « La dévotion du Dimanche fut pour les besoins de mon fils ; celle du lundi, jour de la dédicace de l'Eglise de Chartres, fut pour offrir à Dieu la Compagnie des Filles de la Charité, la lui consacrant tout entière, et lui demandant sa destruction plutôt qu'elle s'établit contre sa volonté. Prenant la Sainte Vierge pour Mère et Gardienne de la dite Compagnie, je lui ai demandé pour elle la pureté dont elle a besoin, la charité entre toutes les Sœurs, et la fidélité dont Marie fut le modèle dans l'accomplissement du mystère de l'Incarnation. Pour mon particulier, je mis entre les mains de la Sainte Vierge mes résolutions conformes à celles que j'ai soumises à mon très honoré Père, et le désir de me disposer à la mort, en attendant la conduite de Dieu à mon ordinaire, pour la très sainte obéissance. »

La Compagnie venait donc d'avoir, ce jour là, sa dédicace et consécration à la Mère de Dieu. — Que N.-D. de Chartres continue de la bénir !

---

## ZÈLE POUR LE RECRUTEMENT DES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES.

M. l'abbé Ruivet a été vicaire général du diocèse de Lyon pendant la période révolutionnaire, fondateur du séminaire de Meximieux, vicaire général de l'évêque de Belley, Mgr Devie. Né en 1767, décédé en 1839, il a fourni une belle carrière dont l'histoire a été publiée récemment. (Paris, Librairie Téqui, 29, rue de Tournon). C'est cette intéressante Vie qui nous a fourni les pages suivantes:

Au plus fort de la Terreur, l'abbé Ruivet, alors vicaire général de Mgr de Marbeuf, archevêque de Lyon, chargé par lui d'administrer le département de l'Ain, conçut le projet d'un petit séminaire.

Ni les dangers incessants, ni les préoccupations multiples d'un ministère qui s'exerçait en pleine persécution et sur l'étendue d'un département, n'absorbaient l'activité de son esprit habitué depuis longtemps à voir plus loin que le moment présent. Ne fallait-il pas songer à l'avenir et former des prêtres pour cette époque prochaine peut-être où le terrible orage qui avait éclaté sur la France venant à cesser, il deviendrait nécessaire de réorganiser le service des paroisses?

M. Ruivet pensait avait raison que cette œuvre était absolument urgente et il n'attendait que le moment favorable.

La Convention venait de céder la place au Directoire. Les élections s'étaient nettement prononcées contre les anciens Jacobins, et on pouvait en espérer un peu de calme. M. Ruivet jugea l'heure propice et il réunit quelques jeunes gens dans la ferme de Pélagey, sur la paroisse de Bény. L'endroit était bien choisi au centre d'une paroisse qui avait su, pendant les mauvais jours, défendre sa foi courageusement, héroïquement même, et au milieu de cette Bresse où allaient se multiplier les vocations sacerdotales qui devaient donner au diocèse tout une légion de prêtres éminents.

Le fermier de Pélagey, Pierre Fontaine, était un chrétien de veille roche. Sans doute il cultivait avec soin son beau et vaste domaine, il aimait ses prairies qui s'étendaient sur les rives du Solnan, il aimait ses terres qui couvraient les pentes des collines, mais il cultivait son âme plus que ses champs et il aimait son Dieu plus que ses richesses. Un trait montrera son caractère. Pendant la Terreur, il brisa les scellés apposés par la municipalité sur les portes de la chapelle du château

attenant à la ferme pour permettre à M. Ruivet d'y célébrer la Sainte Messe. Cette audace aurait pu lui coûter la vie, il le savait, mais cela ne l'arrêtait point.

Il donna à M. Ruivet son fils et ses deux neveux, et ce fut le premier noyau du séminaire projeté. Après quelques mois d'autres jeunes gens des paroisses voisines se joignirent à ce groupe. Aux yeux du public, ces jeunes gens de 14 à 18 ans passaient pour des domestiques de la ferme, et c'était vrai sous certains rapports. On les voyait aller aux champs et, suivant les saisons, guider les bœufs à la charrue dans les sillons de labour, ou retourner les foins au soleil dans les prairies ou couper les épis dans les terres ; mais ce n'était point là tout leur travail. Aux heures de repos, pendant que les bœufs ruminaient, que les foins ou les épis séchaient, les jeunes séminaristes, assis sur un soc de charrue ou sur une meule de foin ou sur une gerbe de blé, ouvraient leur rudiment et apprenaient les premiers éléments de latin. En hiver, où on avait plus de temps, on travaillait davantage surtout pendant les longues soirées, alors que la neige couvrait les champs, que la froide bise soufflait entre les branches dépouillées des bouleaux. Alors groupés dans la grande salle de la ferme, autour de quelque vieux tronc de chêne qui brûlait dans l'âtre, à la lueur d'une lampe à forme antique, qui pendait des poutres noircies du plafond, on faisait thèmes et versions avec un courage qu'aiguillonnait la prochaine visite du maître. Car M. Ruivet ne manquait pas de venir souvent visiter ses chers écoliers ; il corrigeait les devoirs anciens, en donnait de nouveaux, encourageait, stimulait l'ardeur au travail, puis, après quelques jours, parfois après quelques heures, il cessait d'être professeur pour redevenir missionnaire.

Cette vie d'études cléricales et de travaux manuels dura deux ans, de 1795 à 1797. Survint alors la seconde Terreur ; les lois persécutrices de la Convention furent remises en vigueur ; des centaines de prêtres déportés sous le climat meurtrier de la Guyane, payèrent courageusement de leur vie leur fidélité à l'Eglise. Une grande prudence devenait nécessaire.

M. Ruivet dispersa ses écoliers, mais sans les abandonner. Il les plaça isolément chez les fermiers dont il était sûr ; les études ne furent pas interrompues pour cela, il n'y eut rien de changé que le local des classes.

Au jour fixé de la semaine, chacun dans l'après-midi quittait sa ferme, dissimulant avec soin ses livres sous ses vêtements. Rendez-vous était donné au milieu des bois. Tous arrivaient à l'heure dite par des sentiers différents. Le maître était là déjà en costume de Bressan: sabots en bois de bouleau, tablier de peau et bonnet de laine. Une statue de la sainte Vierge était appuyée contre un arbre, et à genoux on la priait de couvrir la petite réunion de sa maternelle protection. Puis groupés autour de l'abbé Ruivet, les jeunes gens expliquaient Cicéron ou Virgile, pendant que les feuilles des arbres jaunies par les derniers soleils d'été, tombaient détachées par le vent d'automne, sur les livres des écoliers. Ce fut en octobre en effet que commencèrent les classes en plein air et en pleine forêt.

La leçon de grammaire ou de littérature finie, M. Ruivet donnait à ses enfants des leçons de catéchisme. Il voulait former leur âme à la vertu encore plus que leur esprit au savoir.

Quelles profondes impressions devait faire, en pareilles circonstances, la parole de ce prêtre qui depuis bientôt dix ans n'avait cessé de s'exposer à la prison et à la mort pour procurer aux âmes le secours d'un ministère proscrit ! Et sa prédication même à ce groupe d'enfants était aux yeux de la loi un crime qui pouvait le conduire à la déportation ou à l'échafaud. Il faisait son devoir sans s'inquiéter des dangers. Les jeunes gens comprenaient, admiraient l'héroïsme de sa conduite; et leur vertu grandissait, s'affermissait au contact de la sienne si forte et si généreuse.

Quand, à la nuit tombante, tout était fini, on faisait une dernière prière, on se dispersait à travers les bois, et chacun regagnait son logis,

La vie était dure aux écoliers de ce temps-là ; mais quels hommes elle formait !.....

---

## NOS RELIGIEUSES MISSIONNAIRES

M. l'abbé Legué, supérieur des Sœurs de Saint-Paul de Chartres, a reçu de Mgr le Vicaire apostolique de Siam (Bangkok), la lettre suivante datée du 2 janvier 1900. Nous avons demandé la permission de la publier.

Monsieur l'Abbé,

Que de fois nos chères Sœurs de l'hôpital Saint-Louis, à Bangkok, surtout la mère supérieure, Sœur Ignace, m'ont parlé de M. l'abbé Legué qu'elles aiment et respectent comme un vrai Père pour l'Institut de Saint-Paul de Chartres et pour chaque Sœur en particulier.

L'occurrence du premier de l'an m'a suggéré la pensée de vous écrire ces quelques mots. Leur dévouement, leurs assiduités auprès des souffrants, leur activité en tout ce qui regarde le fonctionnement de l'établissement qui leur a été confié, à la naissance de cette œuvre de charité, dans notre Babylone Siamoise, ont produit de l'étonnement, de l'ébahissement parmi notre hétérogène population païenne.

Cette population ne comprend rien au dévouement religieux. Un jour un riche mahométan, après avoir visité toutes les constructions de l'hôpital sous la conduite d'un missionnaire qui lui expliquait le pourquoi de la présence des religieuses, disait à tous ses suivants : Quelle chose étrange qu'une pareille vie, travailler pour les autres et jamais pour soi !! — Etrange en effet dans un milieu où, sauf parmi les chrétiens (le *pusillus grex*), il n'est jamais question que de convoitises à réaliser, d'appétits grossiers à satisfaire.

L'exemple de nos chères Sœurs n'interrompant leurs soins aux malades que pour aller prier Notre Seigneur dans leur petite chapelle, prêche tous ces païens ou mécréants, et leur dit que la religion catholique seule est capable d'inspirer et de soutenir une vie entière consacrée au bien des autres, une vie toute de sacrifice pour soi-même. Peu à peu le double but de tout Institut de charité s'obtient ; on voit, on constate le dévouement vraiment chrétien, on comprend l'action bienfaisante de l'Eglise travaillant, pour ses enfants, à venir en aide à la pauvre humanité dans ses souffrances matérielles et ses misères spirituelles.

Nos chères Sœurs attendent la mère Visitatrice qui est actuellement au Tong-King. Cette bonne mère les trouvera bien portantes, car, sauf la supérieure Sœur saint Ignace qui a gardé la chambre pendant quelques jours, je ne me souviens pas qu'aucune d'elles ait été malade.

Nous avons eu, il y a quelque temps, le bonheur d'assister à une petite scène qui a réjoui et le personnel de l'hôpital et aussi la Communauté française de Bangkok.

Lors de son voyage à la capitale du Siam, M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, avait été émerveillé de la bonne tenue de l'hôpital Saint-Louis, visité par lui dans tous ses détails. Il promit de ne pas perdre le souvenir de cette agréable visite dans

un établissement fait par des compatriotes et si bien aménagé par nos chères Sœurs. En effet, le 3 décembre, M. Defrance et tout le personnel de la Légation française venait en grande tenue, à l'hôpital, pour remettre à notre chère supérieure *une médaille d'or*, afin de remercier l'humble Sœur de charité qui s'est dépensée, depuis trente-deux ans, au service des souffrants et des indigents, dans nos sévères climats des tropiques. C'est là une marque de la reconnaissance des hommes. Dieu y ajoutera la sienne autrement précieuse que les récompenses terrestres; mais ce témoignage de sympathie et de gratitude est néanmoins très appréciable: c'est une louange et pour Sœur Ignace de Jésus et pour son Institut, pour le bon renom de nos chères religieuses.

Veuillez, cher M. l'abbé, agréer l'assurance de ma bien sincère gratitude.

† Louis, évêque de Gerara,
Vicaire apostolique de Siam.

*Lettre d'une Sœur de Saint-Paul à sa Supérieure générale.*

Saint-Martin (Guadeloupe).

Ma bien chère Mère,

Je viens vous prier de vouloir bien m'aider à acquitter une dette de reconnaissance envers N.-D. de Chartres, voici ce dont il s'agit :

L'obéissance me rappelant du Camp-Jacob pour m'envoyer à Saint-Martin, je m'embarquai le 25 octobre à 10 heures du matin. Il ne faisait pas de vent, la traversée fut longue. Le 26, à 5 heures du soir, le vent s'éleva tout à coup avec violence, la mer bouillonnait très fort, le capitaine avait l'air très inquiet. Bien qu'il y eût encore une heure de soleil, on ne voyait plus clair du tout ; il ordonna de plier toutes les voiles et de jeter l'ancre à la mer. La peur me prit, je me recommandai à la Sainte Vierge en la suppliant de prendre la direction du bâtiment et de nous conduire à bon port ; je lui promis, si nous abordions heureusement à Saint-Martin, de vous écrire tout de suite pour vous prier de faire remercier N.-D. de Chartres et même de faire insérer cette faveur dans la *Voix*, afin que tout le monde connaisse la puissance de notre bonne Mère du ciel. Au moment ou je faisais cette promesse, le temps changea subitement, le vent devint favorable, et le bateau put reprendre sa marche ; nous fûmes cependant quelque peu secoués, car il y avait un raz de marée. Enfin, le lendemain, nous abordions à Saint-Barthélemy, et après une halte de quelques heures nous reprenions la mer. Cette fois, le vent fut si favorable qu'au bout de 5 heures j'étais à Saint-Martin dans les bras de nos chères sœurs, déjà guérie du mal de mer qui m'avait fait bien

souffrir, et seulement un peu fatiguée du voyage et des émotions. Veuillez, ma bonne Mère, exprimer toute ma reconnaissauce à Notre-Dame de Chartres et, si vous le jugez à propos, faire accomplir ma promesse au sujet de la *Voix*.

Sœur DONATIENNE-MARIE.

---

## TE JOSEPH CÉLEBRENT

*Traduction de l'hymne du 19 mars*

De Saint Joseph au ciel qu'on chante les louanges,
Que la terre s'unisse au cantique des Anges,
Et qu'on le bénisse en tout lieu!
Car à son chaste front rayonne
Le titre que le Ciel lui donne
D'Époux de la Mère de Dieu.

Au milieu des douceurs d'un amour pur et tendre,
Au cœur un doute vient tout à coup le surprendre;
Mais l'ange a dit : « O chaste Époux,
Ne craignez point, séchez vos larmes,
Plus de soucis, non, plus d'alarmes,
Car Marie est digne de vous. »

Sur la paille, naissant, un Dieu vous dit : Mon père,
Vous l'êtes par le cœur. Sur la terre étrangère
Allez; puis viendra le retour,
Puis le repos, et puis l'absence.
Peine, plaisir, joie ou souffrance,
Qu'importe à son cœur plein d'amour?

Les saints dont nous gardons ici-bas la mémoire,
Dans ce mortel séjour n'ont pas connu la gloire,
La gloire de voir le Sauveur;
Vous l'avez vu sur cette terre,
Il vous donna le nom de Père,
Il reposa sur votre cœur.

En faveur de Joseph, de son cœur tout aimable,
O Trinité suprême! à notre âme coupable
Donnez votre pardon divin,
Et faites qu'au seuil de la vie,
De vos enfants l'âme ravie
Entonne au ciel l'hymne sans fin.

X.

---

## PETITE SEMAINE LITURGIQUE

*du 25 Février au 4 Mars 1900.*

25. Dimanche de la *Quinquagésime.* — Voilà le dernier dimanche de préparation au carême. En ces jours où les mondains songent plus que jamais à leurs plaisirs, les chrétiens songeront davantage à réparer par la piété et la pénitence les outrages fait à la majesté divine ! Nous en avons l'occasion dans les prières des 40 heures, qui se font ces trois jours, dans plusieurs églises. N'oublions pas cette dévotion réparatrice.

26. Lundi. — *Sainte Marguerite de Cortone,* pénitente; Convertie après une jeunesse désordonnée, Marguerite fit une sévère pénitence. Quand l'épreuve de sa vertu fut jugée assez longue, elle fut admise, pour la fortifier plus encore, dans le tiers-ordre de la Pénitence de S. François d'Assise, et elle mérita, par ses larmes et ses austérités, non seulement le pardon et la miséricorde de Dieu, mais ses faveurs les plus abondantes et les plus privilégiées, telles que les extases et les miracles. Que les âmes désireuses de faire pénitence prennent cette sainte pour modèle et pour patronne, au commencement de ce carême !

27. Mardi de la *férie*, ou office votif des *saints apôtres.* — On se rappellera d'abord les dévotions que l'Église approuve pour chaque jour de la semaine et l'on tâchera de s'y conformer, au moins par une intention générale : le lundi, les saints anges; le mardi, les saints apôtres; le mercredi, S. Joseph; le jeudi, le S. Sacrement; le vendredi, la Passion, et le samedi, la T. S. Vierge. Ajoutons à ces dévotions celle du saint ou de la sainte dont l'Église célèbre la fête. Nous avons tellement besoin de secours et de protection pour notre propre salut, pour le salut de l'Église et de la France !

Si nous le pouvons, allons nous prosterner en ce jour au pied du S. Sacrement exposé, et demandons lui pardon de nos péchés, et des péchés des autres : Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple. Ayez pitié de nous, Seigneur, selon la grande multitude de vos miséricordes.

28. Mercredi. — *Les Cendres.* — Aujourd'hui, à partir de minuit, commence le carême. C'est le temps de nous rappeler le commandement de l'Église, qui règle pour nous la pénitence du carême :

Quatre-Temps, vigile, jeûneras
Et le carême entièrement.

Jeûne et abstinence, voilà les deux obligations de ce saint temps. L'Église, comme une bonne mère, accorde des dispenses. Il faut consulter le mandement de l'Évêque et demander avis à son confesseur.

Les cendres sont une marque de pénitence et nous rappellent la pensée de la mort, qui nous excite vivement à la pratique de la pénitence. Recevons-les dans cet esprit. Reçues avec foi et contrition, elles nous remettent nos péchés véniels.

MARS.

Le mois de mars est consacré par l'Église à la dévotion envers S. Joseph. Organe infaillible de l'Esprit saint, le souverain Pontife a placé l'Église tout entière sous le patronage de S. Joseph; il nous l'indique comme notre protecteur spécial au milieu des périls qui nous entourent, de ceux plus grands qui nous menacent.

Allez à Joseph, nous a dit Pie IX ; allez à Joseph, nous répète Léon XIII.

1. Jeudi. — *S. Aubin,* évêque. — S. Aubin est remarquable par sa grande charité envers les prisonniers qu'il rachetait de ses deniers. Une dame appelée Ethérie ayant été mise en prison pour dettes et exposée à la merci de quelques soldats dissolus, le saint prélat la fit sortir, un soldat voulut s'y opposer ; mais S. Aubin souffla sur le visage de cet insolent qui tomba raide mort à ses pieds. Quant à cette dame, l'évêque satisfit promptement à ses créanciers.

2. Vendredi. — *Sainte Couronne d'épines,* double majeur. — La sainte Couronne fut apportée en France au temps du roi S. Louis. Jusque-là elle avait été conservée dans la chapelle des empereurs de Constantinople. Ce fut Beaudoin III qui la donna en reconnaissance à S. Louis avec d'autres reliques de la Passion : qu'un morceau considérable de la vraie croix, le fer de la lance, l'éponge. S. Louis les fit renfermer dans des châsses magnifiques, et pour les placer honorablement, il fit construire la sainte Chapelle, qui est elle-même un vrai bijou d'architecture.

3. Samedi de la *férie* ou office votif de l'*Immaculée-Conception.* — Anniversaire du couronnement de sa *Sainteté Léon XIII.*

Le XIXe siècle aura été le siècle de l'Immaculée Conception; parce que c'est dans ce siècle que le pape Pie IX a défini ce privilège de Marie comme de foi.

Le pape Léon XIII a hérité de la dévotion de Pie IX pour la T. S. Vierge. Prions en ce jour pour ce glorieux pontife dont Dieu conserve les jours avec une si attentive providence.

4. 1er Dimanche de *Carême*; mémoire de *S. Casimir,* confesseur.

---

## CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

**Lampes.** — 79 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en février, savoir : devant Notre-Dame de Sous-

Terre, 57; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint-Joseph, 2; devant sainte Anne et saint Joachim, 2; devant l'enfant Jésus, 1; devant saint Antoine, 1; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6.

**Consécration d'enfants.** — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en février, 22 enfants dont 14 de diocèses étrangers.

**La Fête de la Confrérie de N.-D. de Chartres** a été célébrée, à la Cathédrale, le dimanche 4 février, le jour où toutes les églises fêtaient Notre-Dame Refuge des pécheurs. La Confrérie chartraine, nous l'avons dit, est dédiée au Saint Cœur de Marie, comme l'Archiconfrérie parisienne, de date beaucoup plus récente, dont l'église de N.-D. des Victoires est le centre.

La célèbre Madone de Chartres a donc reçu le 4 février d'exceptionnels hommages. Les fidèles de la cité l'ont entourée avec toute l'ardeur d'un culte filial; en dehors de notre ville, dans une multitude de lieux même très éloignés où notre auguste patronne compte de dévots serviteurs, des cœurs chrétiens battaient à l'unisson des nôtres pour adresser leurs vœux à la Vierge devant enfanter, *Virgini pariturœ.*

Notre-Dame de Chartres a eu ses solennités particulières à la messe paroissiale et à un salut qui a suivi les offices capitulaires.

Ce salut, chanté par des voix d'artistes, a été précédé des recommandations aux prières, d'une procession des nombreuses jeunes filles congréganistes, et d'un sermon. Le prédicateur était M. l'abbé Hommey, aumni er de l'Asile des Petites-Sœurs des pauvres, à Chartres. C'est avec une pieuse éloquence qu'il a commenté le texte liturgique des Laudes du jour, en l'appliquant à la Sainte Vierge : Allons donc nous présenter avec confiance devant le trône de sa grâce, afin d'y recevoir miséricorde et d'y trouver le secours de sa grâce dans nos besoins (1).

Associés de la Confrérie de N.-D. de Chartres, zélateurs et zélatrices des couronnes, travaillez de plus en plus à répandre son culte. A vous les premières places auprès de ce trône de la miséricorde, à vous les premières faveurs du puissant et maternel amour de Marie!

**Mandement de Mgr l'Evêque de Chartres pour le Carême.** — Sujet du mandement : *L'amour de Dieu.* Nous le publierons après la lecture en chaire.

**Fête de l'Adoration.** — L'église Saint-Pierre de Chartres, qui se prête si bien aux grandes cérémonies, en a eu une très belle le jeudi 15 février, à l'occasion de l'Adoration mensuelle. Les parois-

(1) Ep. de S. Paul aux Héb., IV, 16.)

siens n'étaient pas appelés seuls à jouir de la fête; beaucoup d'habitants des autres paroisses ont été y prendre part, soit le matin aux messes, soit entre les offices aux heures de visites pour adorations isolées, soit aux réunions du soir.

A 3 h., M. l'abbé Onillon, chanoine honoraire, chapelain de Saint-Paul, a présidé l'exercice de l'amende honorable; il a excité dans les âmes les fervents désirs de réparation des outrages faits à Notre Seigneur.

A 8 h. du soir, le sermon était prêché, devant une nombreuse assistance, par M. l'abbé Coulombeau, licencié ès lettres, professeur de rhétorique à l'Institution Notre-Dame. Son beau discours sur l'action de grâces a vivement intéressé l'auditoire, qui ne pouvait manquer d'en tirer un grand profit spirituel.

Le chœur de musique, composé d'amateurs très experts dans l'art et dirigé par M. Marré, a exécuté des chants d'un caractère religieux bien appropriée à la circonstance.

**Une Cérémonie fixée au 4 mars.** — La messe capitulaire du dimanche 4 mars, à la Cathédrale, a été demandée par la Société des Vérétans militaires pour les soldats victimes des batailles de 1870-1871. Il y aura donc, à onze heures, service funèbre solennel, présidé par Monseigneur; les autorités civiles et militaires y assisteront.

**Départ de religieuses pour les missions.** — Le 11 mars, s'embarqueront pour l'Orient sept Sœurs de Saint-Paul de Chartres, dont quatre pour la Cochinchine et trois pour la Chine.

— Mgr l'Evêque de Chartres se rendra à Amiens pour le 11 mars, jour du sacre du nouvel évêque de Rodez, Mgr Francqueville. Le consécrateur sera Mgr Dizien, évêque d'Amiens; Mgr Mollien et Mgr Latieule, évêque de Vannes, assisteront le consécrateur.

— Le prédicateur du Carême, à la Cathédrale de Chartres, sera le R. P. Martin Rousseau, dominicain, qui nous a prêché le mois de Marie il y a quelques années. Les impressions heureuses que nous a laissées sa parole dans cette dernière station, nous font bien augurer de ses succès au même lieu pour la sainte quarantaine. Le sermon du dimanche 4 mars recommandera l'Œuvre des pauvres malades et le sermon sera suivi de la quête en faveur de cette Œuvre.

— Les quêtes du dimanche de la Quinquagésime, 25 février, dans toutes les églises du diocèse de Chartres, auront pour objet l'Institut catholique de Paris. Avons-nous besoin de rappeler le but de cet Institut? Le grand nombre d'hommes instruits qui ont puisé dans les hautes études de cet établissement les connaissances supérieures nécessaires aux classes dirigeantes a prouvé, depuis long-

temps déjà, à la France catholique ce qu'il fait et ce qu'il est appelé à faire dans l'intérêt de la religion comme dans celui de la science. Mais il lui faut des fonds provenant de dons et de collectes; l'entretien de la maison, les agrandissements indispensables, les honoraires des professeurs et de tout le personnel, tout cela réclame sans cesse des sommes importantes que les pensions des étudiants qui paient sont loin de pouvoir fournir.

**Suppléments.** — Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix* en février.

*Sommaire du 3 :* N.-D. des Victoires (M. Desgenettes). — Le cinquantenaire de la loi de 1850. — Une mère chrétienne et sa belle couronne. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Service anniversaire pour M. Fr. Brault ; Un jubilé sacerdotal au monastère de la Grande-Trappe (M. l'abbé de Montferrier) ; Mort de la Rév. Mère Marie-Thérèse Latour, supérieure au couvent des Dames-Blanches de Poitiers ; Cérémonie à Chapelle-Royale. — Faits divers.

*Sommaire du* 10 : Lettre du Souverain-Pontife au R. P. Coubé, sur la communion hebdomadaire. — La prière du soir dans une église de campagne. — Qui donne s'enrichit. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Asile Sainte-Cécile, annonce ; Cérémonie de vêture au Carmel (M^lle^ de Mallevaud) ; Sorel-Moussel, noces d'or de M. et M^me^ Planquois ; La Ferté-Villeneuil, conférences de M. le Curé sur l'histoire locale. — Nécrologie : M. l'abbé Leluc ; M. le chanoine Pouclée. — Faits divers.

*Sommaire du* 17 : Des messes pour les fidèles trépassés. — L'œuvre de la première communion (M^lle^ Houdré, Orléans). — Avis de Rome sur le baptême et sur les absoutes. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Obsèques de M. Pouclée, doyen du Chapitre ; Le sermon pour l'asile Sainte-Cécile ; Cérémonie aux Autels ; Favières, noces d'or de M. et M^me^ Bataille ; Eloge funèbre du colonel Piébourg. — Faits divers.

---

## *EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE*

1. Je remercie N.-D. de Chartres qui a protégé mon fils et par suite lui a inspiré de meilleurs sentiments. (E. à P., diocèse de Versailles).

2. Une neuvaine de prières à N.-D. de Chartres, s. v. p., pour la remercier de grandes grâces dues à son intercession (L. E., à M., diocèse de Chartres).

3. N.-D. de Chartres à qui nous devons beaucoup, vient de nous donner une nouvelle preuve de sa protection. (M., à R., diocèse d'Evreux).

4. A la nouvelle d'une faveur que nous venons d'obtenir après invocation à N.-D. de Chartres, je m'empresse de vous demander une neuvaine en son honneur. (B., à A., diocèse de Chartres).

5. Veuillez faire brûler une lampe devant N.-D. de Chartres dont la bonté maternelle s'est fait sentir en notre faveur. Qu'elle veuille bien continuer son œuvre. (M., à ... diocèse de Meaux).

6. J'avais fait une promesse à N.-D. de Chartres, si elle nous accordait un succès précieux pour notre famille; nous avons été exaucés; j'accomplis ma promesse. (M., à G., diocèse de Bourges).

7. Veuillez être l'interprète auprès de N.-D. de ma reconnaissance pour grâce obtenue (B., à N., diocèse de Chartres).

8. N.-D. de Chartres a exaucé nos prières. Qu'Elle agrée l'hommage de notre vive reconnaissance! (L., à B., diocèse de Chartres).

9. Une messe à N.-D. de Chartres pour action de grâces d'une guérison, s. v. p. (M. à L., à M., diocèse de Coutances).

10. Mon enfant est guéri. Nous avions invoqué avec confiance N.-D. de Chartres en vue de cette guérison. Veuillez la remercier avec nous. (F. B., à H., diocèse d'Evreux).

11. Veuillez acquitter ou faire acquitter une messe promise en l'honneur de Notre-Dame pour les âmes du Purgatoire, en reconnaissance d'une grâce reçue. Je demande aussi une lampe au sanctuaire du Pilier ou à la Crypte. (S. P., à M., diocèse de Versailles).

12. Ci-joint une somme de... pour un cierge à mettre devant N.-D. de Chartres. Remerciements pour les prières faites à notre intention. La mère et l'enfant sont dans un bon état de santé. (A., à Besançon).

13. Action de grâces pour guérison obtenue. Ci-inclus mon offrande. P. C.

14. Reconnaissance à N.-D. de Chartres pour deux guérisons obtenues pendant neuvaine de prières. Veuillez, o bonne Mère, nous accorder une grâce vivement sollicitée d'où dépendent la santé d'une mère chrétienne et le bonheur d'une famille. C. A.

---

## NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Sainte Apolline, née Joséphine Pipereau, de la Communauté de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, décédée le 6 février, âgée de 73 ans, dont 57 de religion.

Deux religieuses de la Communauté de Saint-Paul, savoir : Sœur Marie Fulbert Rougemont, décédée le 2 février à l'hospice d'Illiers; âgée de 63 ans, dont 39 de religion. — Sœur Marguerite Marie Pi-

quet, décédée le 8 février à Saint-Sauveur-le-Vicomte, âgée de 61 ans, dont 35 de religion.

Révérende Mère Marie-Thérèse Latour, supérieure de la Communauté des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration perpétuelle (Grand'Maison), Poitiers, décédée le 16 janvier, dans sa 78me année, et la 48me année de vie religieuse.

M. le chanoine Pouclée, doyen du chapitre de Chartres.

M. l'abbé Victor de Bonniot, chanoine titulaire de Paris,

M. l'abbé Leluc, vicaire de Saint-Pierre de Chartres.

M. l'abbé Nivet, curé de Neuvy-en-Dunois, décédé le 21 février, âgé de 54 ans.

Mme Ve Boussard, à La Loupe. — Mme Alphonse Letartre, née Anne Ponsin, 71 ans, rue de Beauvais, Chartres. — Mme Ve Pinchon née Coursimault, 48 ans, rue du Grand-Cerf, Chartres. — Mme Levieux née Dutartre, 60 ans, à Haye-du-Puits (Manche). — M. Louis Blot, 81 ans, rue Saint-Maurice, Chartres. — M. Jacques-Amable Chauvin, 83 ans, Impasse de la Moutonnerie, Chartres. — M. Laye, 74 ans, ancien secrétaire de l'Inspection académique, à Chartres. — M. Ferdinand Sigogne, 81 ans, à La Ravaudière, près Chartres. — M. Jean-Pierre-Gabriel Maupré, 75 ans, impasse des Changes, Chartres. — M. Foulon, 84 ans, à Laons. — Mlle Euphrasie Tinturier, 91 ans, rue du Grand-Cerf, Chartres. — Mme Caratge, mère de M. le curé de Leucate (Aude). — Mlle Maxime André, 66 ans, rue Chantault, Chartres. — Mlle Élisabeth Bouton, 63 ans, place Noël-Parfait, Chartres. — Mlle Marie-Louise Sureau, 20 ans, à Fains. — Mlle Berthe-Marie Boutet, 50 ans, rue Saint-Michel, Chartres.

M. Montagne, à Bailleul (Nord); M. Ed. Pauger, à Soulaires ; Mme Masseau, à La Rochelle ; Mme Ve Rouillard, à Paris ; Mme Hubert-Rousseau. M. Jean Marie Voisin, Mme Jouan et Mme Francis Ménard, à Rennes ; Julia Samson, à Villemeux ; Mlle Sidonie de Ternas, à Amiens. Rose Graine, à Routot ; Mlle Marie Philouze, à Rennes ; Mme Legeay et Mme Richer, à Orléans ; M. André Lemoult, ancien notaire, à Chartres ; Mme Barré, aux Aydes ; Sophie Louise Dupont et Louis Sauger, à Maintenon ; Mme Desvaux, à Morancez; M. Louis Bouvet, à Luplanté ; Mlle Marie Joséphine Gérardin, zélatrice de la Confrérie N.-D., à Dombasle ; Félicité Pasquier, à Nogent-le-Phaye ; Mme Ve Tessier et Artus Pauline, à Beauvoir ; M. Ilas Cochepain, à Nogent-le-Phaye ; M. Pierre-Louis Félicien Lamé, à Bonneval ; Mlle Adelaïde Brault, à Champhol.

## Sœur Marguerite-Marie à Saint-Sauveur-le-Vicomte

C'est la digne religieuse de Saint-Paul que nous avons recommandée plus haut.

Le journal l'*Echo de la Manche,* dans son no du 17 février, donne

un long et bel article sur sa mort et ses funérailles. Nous allons en citer la plus grande partie :

« La mort si rapide de Sœur Marie, la *bonne et tendre mère des infirmes et des malades*, comme me disaient les hommes, plonge notre ville dans la désolation. Car cette femme était un prodige de charité.....

..... La Sœur Marie avait fait ses délices des camelots, des soldats de 1870, des infirmes les plus rebutants! Elle avait dompté, avec une vaillance de héros, toutes les répugnances et toutes les délicatesses de la nature. A certaines clameurs violentes et outrageantes, elle accourait en souriant et les insulteurs pleuraient de repentir.

Autour de son cercueil, les sapeurs-pompiers formaient cortège. La gendarmerie était représentée. Le lugubre roulement des tambours le long de la rue et à l'Eglise, ajoutait encore à la solennité du deuil public.....

Il y a quelques mois, la Sœur Marie avait été *décorée.*

La longue procession funèbre se composait des deux Ecoles Communales avec les maîtres et les maîtresses, des trois divisions de l'Ecole des Frères avec leurs professeurs; de tous les enfants du bureau de bienfaisance. Derrière le cercueil, sans aucun décor, ni fleurs, sauf le chapelet, s'avançaient les religieuses de la maison, les douze Sœurs de l'Abbaye, les autorités, les notabilités et quantité d'assistants. Le corps fut enterré dans le cimetière de l'hôpital, au pied des remparts de la forteresse. C'est alors que M. Dumont, premier adjoint, prononça le discours suivant :

« En l'absence de M. le Maire, malheureusement retenu par une indisposition, je viens dire, en son nom, au mien, ainsi qu'à celui des membres des commissions de l'hospice et du bureau de bienfaisance, un dernier adieu à la chère Sœur Marie, qui pendant 32 ans, a été à l'hospice, chargée du soin des enfants, puis des malades et des vieillards. Pendant cette longue suite ininterrompue d'années, celles que tous les pauvres pleurent et que nous pleurons avec eux, a été l'infatigable providence de tous ceux que la maladie et la misère saisissaient de leurs dures étreintes. Les fatigues, les veilles, les soins les plus rebutants, la trouvaient toujours patiente, toujours souriante, les consolations tombaient fécondes de ses lèvres.....

Les honneurs sont venus découvrir, dans sa vie cachée, et humble, la chère Sœur Marie, et la décoration qui brille sur son cercueil, témoigne de l'estime qu'elle avait inspirée à la haute administration du pays. Cette distinction qu'elle n'avait pas cherchée, ne la laissa pas insensible ;

Mais ce n'est point dans les considérations et les espoirs terres-

tres qu'elle trouvait l'inépuisable ardeur de son zèle, mais comme nous le savons tous, dans la foi chrétienne, qui lui montrait la récompense promise, dans la vie future, à ceux dont le passage sur la terre, a été, ainsi que le mot fut dit dans une circonstance spéciale : « *riche en dévouement et en vertu.* »

» Il faudrait une voix plus éloquente que la mienne, pour retracer les actes d'abnégation, de courage surhumain, les bienfaits sans nombre, qui signalent à l'admiration cette vie qui a été trop tôt tranchée par l'inexorable maladie! Car la Sœur Marie n'avait qu'une soixantaine d'années. Mais les regrets de toute la population de Saint-Sauveur-le-Vicomte, suppléent à l'insuffisance des quelques paroles que je prononce. L'émotion poignante de la foule qui entoure son tombeau, les larmes qui jaillissent des yeux de tous ceux à qui elle a fait du bien, et dont le nombre est immense, lui élèveront dans les cœurs un monument impérissable!

» Sa vie est un exemple merveilleux qui honore l'ordre auquel elle appartient, et l'humanité elle-même.

» Encore une fois, chère Sœur Marie, non pas adieu, mais au revoir dans le *monde meilleur*, où vos vertus recevront leur récompense! »

Ces éloquentes paroles exprimaient les sentiments de toute notre cité, et avaient pour accompagnement les sanglots de tous ceux qui avaient été l'objet des bienfaits de l'illustre défunte!

La Sœur Marie, sans médiocrité dans ses vertus, les avait élevées jusqu'à ces sommets qui étonnent le monde!

Pas de petitesses en nous. Il faut nous-mêmes monter vers ces cimes : tout grand cœur d'homme se sent appelé vers ces hauteurs.

Ach. Anger-Billards,
*Chanoine de la Délivrance.*

---

## ITINÉRAIRE DES CONFIRMATIONS
### dans le Diocèse de Chartres en 1900.

Dimanche 29 avril, à 3 heures. — Ouarville, Réclainville et Louville-la-Chenard; coucher à Voves.

Lundi 30, à 9 heures. — Voves, Beauvilliers et Theuville. — A 3 heures : Ymonville, Prasville et Moutiers; coucher à Voves.

Mardi 1er mai, à 9 heures. — Montainville, Rouvray-Saint-Florentin. — A 3 heures : Fains-la-Folie, Villeau, Fontenay-sur-Conie et Baignolet; coucher à Viabon.

Mercredi 2, à 9 heures. — Viabon, Germignonville; coucher à Loigny.

Jeudi 3, à 9 heures. — Loigny, Orgères et Tillay-le-Péneux. —

A 3 heures : Lumeau, Bazoches-les-Hautes, Poupry et Dambron; coucher à Terminiers.

Vendredi 4, à 9 heures.— Terminiers, Guillonville.— A 3 heures : Péronville, Villampuy ; coucher à Péronville.

Samedi 5, à 9 heures. — Cormainville, Bazoches-en-Dunois. — A 3 heures : Civry, Conie, Lutz-en-Dunois, Nottonville et Varize; coucher à Ozoir.

Dimanche 6, à 3 heures. — Ozoir-le-Breuil, Le Mée et St-Cloud; coucher à La Chapelle-du-Noyer.

Lundi 7, à 9 heures. — La Chapelle-du-Noyer, Autheuil et Thiville; coucher à Romilly.

Mardi 8, à 9 heures. — Romilly, La Ferté-Villeneuil et Charray ; coucher à Cloyes.

Mercredi 9, à 9 heures. — Cloyes. — A 3 heures : Montigny-le-Gannelon, Saint-Hilaire-sur-Yerre et Douy ; coucher à Courtalain.

Jeudi 10, à 9 heures.—Courtalain, Boisgasson, Langey et Saint-Pellerin. — A 3 heures : Arrou, Châtillon ; coucher à Lanneray.

Vendredi 11, à 9 heures. — Lanneray, Saint-Denis-les-Ponts; coucher à Saint-Christophe.

Samedi 12, à 9 heures. — Saint-Christophe, Marboué, Moléans et Donnemain-Saint-Mamès. — A 3 heures : Gohory, Logron; coucher à Dangeau.

Dimanche 13, à 3 heures. — Dangeau et Bullou; coucher à Brou.

Lundi 14, à 9 heures. — Brou, Mottereau et Yèvres; coucher à Unverre.

Mardi 15, à 9 heures. — Unverre, Dampierre. — A 3 heures : Frazé, La Croix-du-Perche, Montigny-le-Chartif; coucher à Thiron.

Mardi 16, à 9 heures. — Thiron, Combres, Happonvilliers et Saint-Denis-d'Authou. — A 2 h. 1/2 : Marolles, Coudreceau et Frétigny; retour à Chartres.

Dimanche 20, à 3 heures. — Bénédiction des travaux de l'eglise de Luigny.

Lundi 21, à 9 heures. — Illiers, Blandainville, Charonville, Saint-Avit, Vieuvicq, Magny, Marchéville et Nonvilliers. — A 4 heures : Saint-Loup, Luplanté.

Mardi 22, à 9 heures. — Bailleau-le-Pin, Meslay-le-Grenet, Nogent-sur-Eure et Sandarville.

Dimanche 27, à 3 heures. — Boisville-la-Saint-Père, Allonnes.

Dimanche 10 juin, à 3 heures. — Thivars.

Lundi 11, à 10 h. 1/2. — Prunay-le-Gillon.

Dimanche 24, à 5 heures. — Couvent de la Providence.

MM. les ecclésiastiques qui croiraient devoir présenter des observations relativement à l'itinéraire ci-dessus, voudront bien le faire le plus tôt possible.

## FAITS DIVERS

**Rome.** — Le 3 mars 1900, anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Léon XIII, un millier et plus de vieillards du monde entier, qui ont accompli cette année leur quatre-vingt-dixième anniversaire, feront hommage à Sa Sainteté d'un très riche album couvert de leurs signatures. A cette occasion, les sociétés catholiques romaines offrent un grand banquet aux pauvres de Rome. — Le 20 février, c'était l'anniversaire de l'élection du Saint-Père. Les réceptions au Vatican ont été réunies à celles du 3 mars.

Prions spécialement pour le Pape en ce temps de grandes crises pour la Sainte Église.

— Le successeur du regretté P. Brichet à Rome est le R. P. Roserot, de la Congrégation du Saint-Esprit. L'obéissance qui l'avait fait quitter Rome pour les Vosges, il y a dix ans, lui fait reprendre le chemin de la Ville Eternelle, pour aller occuper la place laissée vacante par la mort récente du R. P. Brichet, procureur du séminaire français.

**Pèlerinages de Paray-le-Monial.** — Le pèlerinage international de Paray-le-Monial reçoit en France et à l'étranger un accueil de plus en plus favorable.

D'après le *Pèlerin de Paray*, Sa Sainteté a manifesté le désir de s'y faire répresenter.

Le cardinal Perraud a envoyé, le 8 janvier, une lettre aux évêques des pays étrangers pour les inviter à amener ou envoyer un grand nombre de leurs diocésains.

Les directeurs des pèlerinages sont invités à préparer une bannière qu'ils apporteraient à Paray, comme cela se fit en 1873, où l'on en vit flotter jusqu'à 188, y compris celle des députés de l'Assemblée nationale. La maison Penin, de Lyon, frappe une belle médaille artistique commémorative des pèlerinages de 1900, que les pèlerins voudront tous porter. Elle sera prête vers le commencement de mai. Elle représente d'un côté la grande apparition du Sacré Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie : Paray-le-Monial en 1675 ; de l'autre côté, la France invitant toutes les nations à venir adorer le Sacré Cœur : Paray-le-Monial en 1900.

Le Comité central de Paris a son secrétariat 18, rue Saint-Placide. C'est là que l'on peut s'adresser pour les renseignements et que l'on est prié de s'inscrire, la connaissance du nombre approximatif des pèlerins étant nécessaire pour demander les trains spéciaux.

**Droit d'association.** — *Comment parlaient jadis les ennemis actuels de la liberté.* — En face des projets élaborés pour restreindre le droit d'association, il est intéressant de relire ce qu'en disaient autrefois nos ennemis d'aujourd'hui, ou leurs chefs :

« Qu'on rende à la France le droit d'association, s'écriait Eugène Pelletan en 1869, et l'on verra centupler sa vie! »

A la même date, Jules Ferry écrivait dans sa profession de foi: « Pour fonder en France une libre démocratie, il ne suffit pas de proclamer l'entière liberté d'enseignement, l'entière liberté d'association ; ce n'est pas assez de décréter toutes ces libertés, il faut les faire vivre. »

De son côté, Louis Blanc disait à Marseille en 1879 : « Abuse-t-on en Angleterre et en Amérique de ce que les droits de réunion et d'association ont d'absolu ? Nullement. Et pourquoi ? Parce qu'un peuple qui se fie à la liberté reçoit d'elle le pouvoir de s'en rendre digne. »

Dans son rapport au Sénat du 27 juin 1882, sur le projet de loi de Dufaure, Jules Simon définissait ainsi le droit d'association ; « Nous croyons qu'il n'y a pas d'armure plus solide contre l'oppression et d'outil plus merveilleux pour les grandes œuvres, ni de sources plus fécondes de consolation et de bonheur. »

M. Brisson fut aussi parmi les plus ardents à réclamer la liberté d'association et il convient de rappeler le discours qu'il prononçait à l'Assemblée nationale, le 11 mai 1872 : « Le droit d'association est un droit sans lequel il est bien difficile que les autres existent et sans la reconnaissance duquel il est absolument illusoire de prétendre que la liberté politique existe dans un pays... Ni de ma part, ni, j'en suis bien convaincu, de la part d'aucun des membres qui siègent sur les mêmes bancs que moi, ne s'élèvera la prétention de faire revivre les lois répressives de la liberté des associations religieuses (approbation générale). Nous nous présentons ici pour réclamer l'égalité entre toutes les associations, mais l'égalité dans la liberté. » (Approbation générale).

Jules Simon avait bien raison de dire que nous sommes toujours les premiers à réclamer la liberté et les derniers à en faire usage.

**L'Œuvre des Séminaires.** — Le 7 février, M. l'abbé Odelin, vicaire général de Paris, présidait la réunion des Dames trésorières de l'*Œuvre diocésaine des Séminaires* qui vient actuellement en aide à plus de 100 aspirants au sacerdoce. Depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis dix-huit ans, l'Œuvre a donné à l'Eglise 80 prêtres dont 60 exercent à Paris le saint ministère. C'est là un résultat très consolant et bien propre à encourager, — s'il avait besoin de l'être, — le zèle des si dévouées trésorières.

**Les Pères de Picpus.** — Les Pères de Picpus (Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie et de l'Adoration du Très Saint Sacrement de l'autel) dirigeaient les Grands Séminaires de Rouen et de Versailles depuis de longues années, à la grande satisfaction des évêques et

du clergé de ces diocèses. Le gouvernement vient de mettre l'archevêque de Rouen et l'évêque de Versailles en demeure de les remplacer aux prochaines vacances, parce qu'ils ne sont pas une congrégation autorisée.

La congrégation de Picpus fut fondée par l'abbé Coudrin, qui trouva comme auxiliaire Mme Aymer de la Chevalerie. Elle comprend deux branches, les Pères et les Sœurs connues sous le nom de Dames Blanches. Le Saint-Siège l'approuva solennellement en 1817. Outre les maisons fondées en Europe, la Congrégation possède des missions en Océanie, au Chili, au Pérou, à l'Equateur.

Dans ces divers pays, les Pères de Picpus ont appris à faire respecter et bénir le nom de la France.

**Foi militaire.** — Sous ce titre nous avons trouvé les détails suivants relatifs à l'officier supérieur chartrain dont notre dernier Supplément a publié l'éloge funèbre prononcé à Chartres par M. l'abbé Hervé.

« Il y a quelques jours, mourait à Brest, le colonel Piébourg, directeur de l'artillerie de terre. Avant de saluer une dernière fois la dépouille mortelle de son chef, M. le commandant Desormeaux a rappelé sa brillante carrière militaire et les rares qualités du cœur qui le font regretter de tous, puis il a terminé par ces belles et chrétiennes paroles :

... L'histoire de sa vie serait incomplète sans le récit de sa mort qui la résume si bien. Dimanche, de nouveaux accidents se produisent, lui montrant toute la gravité de son état. Il demande alors à recevoir les derniers sacrements, fait venir pour les embrasser une dernière fois ceux de ses enfants qui sont auprès de lui, puis, sans trouble et sans crainte, il attend la mort qui va le saisir, mais non le surprendre...

Mon colonel, au moment de nous séparer de vous en ce monde, soyez sûr que nous n'oublierons ni vos conseils, ni vos exemples. Tous, vos subordonnés comme vos enfants, nous en garderons pieusement la mémoire. Vous nous avez donné l'exemple, précieux dans notre carrière plus que dans toute autre, de la mort envisagée sans forfanterie ni crainte et reçue, quand elle se présente, avec calme, dans un complet abandon à la volonté de Dieu. Grâce à vous, quand l'heure viendra, nous saurons vous imiter. »

Au sujet de la foi profonde du colonel défunt et de sa scrupuleuse exactitude à remplir ses devoirs religieux, l'*Echo paroissial* cite ce trait :

Nous portions la communion à un malade et nous passions devant la maison du colonel. Il entendit la clochette qui annonçait la pieuse cérémonie. Il quitta aussitôt sa chambre et vint s'agenouiller sur le seuil de la porte pour recevoir la bénédiction du Sauveur, comme l'auraient fait une femme ou un enfant... »

**Extrait d'un testament.** — Ce testament, publié par le *Messager du Sacré-Cœur* de New-York, est celui de M. Thimothée Riordon de Baltimore. En léguant plus de 150,000 francs à différentes maisons d'éducation et institutions charitables, le généreux mourant fait la déclaration suivante :

« Dieu a béni mes entreprises et je reconnais que la possession des richesses est un dépôt sacré : c'est pourquoi je désire tout d'abord donner aux pauvres qui sont soignés par les saintes religieuses qui dirigent ces charitables institutions. Elles donnent leur temps et je considère comme un privilége spécial de donner mon argent pour leur faciliter la continuation de leur bonne œuvre.

« Afin que personne ne puisse mettre en doute le droit que j'ai de disposer ainsi de mon argent, je dis la simple vérité quand je déclare que ma fortune est le résultat d'une vie laborieuse et frugale, et mon plaisir est de la placer où elle fera plus de bien en en faisant part : 1° aux pauvres de Dieu ; 2° à ses enfants souffrants et affligés des hôpitaux. Enfin, et non la moindre part : *je désire donner libéralement aux institutions où les jeunes gens sont élevés et formés au sacerdoce*, étant convaincu que les plus chers intérêts de notre vie morale et sociale reposent sur le ministère du prêtre. Ma joie est d'employer ma fortune où elle fera plus de bien. »

---

# OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 25 février, dimanche de la Quinquagésime. A l'occasion des prières des *Quarante Heures* : A 6 h., exposition du Saint-Sacrement ; à 6 h., 7 h. et 8 h., messes basses au chœur. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies, procession du Saint-Sacrement, salut. — Quête pour l'Institut catholique de Paris.

— Lundi et mardi, Saint-Sacrement exposé du matin au soir, messes basses à 6 h., 7 h. et 8 h., au chœur. A 9 h. et à 3 h., offices capitulaires. A 5 h., salut.

— Mercredi des cendres : Office capitulaire à 9 h. Aprés les Petites Heures psalmodiées, bénédiction et imposition des cendres. Le soir, à 4 h., salut.

— Jeudi 1er mars, à 4 h., adoration réparatrice.

— Vendredi 2 mars, à 4 h., chemin de croix et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche de la Quinquagésime, les offices aux heures ordinaires. Quête pour l'Institut Catholique. Exposition et procession du Saint-Sacrement. — Mercredi des Cendres, office à 9 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche de la Quinquagésime. Exposition du Saint-Sacrement. A 10 h., grand'messe. Quête pour l'Institut Catholique. A 3 h., vêpres, procession du Saint-Sacrement et salut, — Mercredi des Cendres, office à 9 h. Imposition des cendres à chaque messe basse.— Vendredi, à 8 h. du soir, chemin de croix.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 2 mars, Exercices du premier vendredi du mois. A 7 h. 1/4, messe conventuelle avec exposition du T. S. Sacre-

ment. A 3 h., sermon, salut. — Distribution des Billets de la Garde d'Honneur.

CHAPELLE DES SS. CC. ET DE L'ADORATION. — A l'occasion des Quarante Heures, triduum d'Adoration réparatrice. — Dimanche 25 février, à 3 heures, vêpres, sermon par le R. P. Lemoyne, supérieur du Grand Séminaire de Versailles. — Salut solennel, — Les 26 et 27 février, à 3 h., chant du Miserere. — Salut.

---

# BIBLIOGRAPHIE

**Petit Catéchisme liturgique**, par l'abbé Henri Dutilliet, du diocèse de Versailles et *Catéchisme du Chant ecclésiastique*, par A. Vigourel, Directeur du Chant et Maître des Cérémonies au Séminaire de Saint-Sulpice. Edition revue, corrigée et augmentée d'une Table alphabétique. Édition classique (20e édition), 1 vol. in-18, cartonné, 1 fr. Edition de luxe (15e édition), in-18 broché, 1 50. (Librairie J. Bricon, successeur de Sarlit, 19, rue de Tournon, Paris).

Ce volume, imprimé avec l'autorisation de l'Ordinaire, est approuvé par NN. SS. les évêques de Versailles, de Beauvais, de Verdun et par Mgr de Ségur

Il a reçu les plus hautes recommandations de NN. SS. les Archevêques et Évêques d'Aix, du Mans, de Vannes, de Périgueux, de Rennes, de Limoges, de Bayonne, etc.

**Annales religieuses des Pères Prémontrés de France.** — Revue mensuelle paraissant le 15 de chaque mois. Prix de l'abonnement, 3 fr. Etranger, 3 fr. 50. — S'adresser au R. P. Augustin Aubraye, professeur de théologie à l'abbaye de Mondaye, par Juaye-Mondaye (Calvados).

Parmi les articles du numéro de janvier 1900, nous avons remarqué particulièrement les trois suivants : L'espérance Messianique chez le peuple Juif. par le P. Augustin ; Une question de théologie, par P. A.; L'œuvre de *Louis Chifflet, artiste peintre chartrain*, par l'abbé Lefrançois.

L'Écriture sainte, la théologie, l'histoire ecclésiastique et l'art religieux fournissent ainsi ordinairement des sujets d'études bien traités dans cette revue.

**Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus.** Vict. Retaux, Paris, 82, rue Bonaparte. Abonn. 20 fr.) — Sommaire du numéro du 20 février 1900. — I. Le Cinquantenaire de la loi de 1850, par le P. J. Burnichon. — II. Les Projets de loi sur les Associations. — I. L'École libérale, par H. Prélot. — III. Protestants de France. Doctrine et action, par le P. P. Dudon. — IV. L'Origine apostolique du Nouveau Testament et la critique indépendante (fin), par le P. L. Méchineau. — V. Les Petits Ramoneurs (deuxième article), par le P. V. Delaporte. — VI. Bossuet au Vatican, par le P. J. F. — VII. Bulletin philosophique. — Revues françaises pendant l'année 1899, par le P. L. Roure. VIII. Livres. — IX. Évènements de la quinzaine.

**L'Eucharistie** (extrait de Bossuet), par le R. P. Libercier, 1 vol. in-24 allongé (x-214 pages). Prix : 1 franc; *franco* par la poste : 1 fr. 25. (Librairie Douniol, 29, rue de Tournon, Paris). Chartres, librairie Saint-Pierre.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

# CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

## *à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois* DE MARS 1900.

Jeudi, 1er mars. — St Aubin, évêque d'Angers, *semid.*, messe *Sacerdotes.*

2, Vendredi. — La Ste Couronne d'Épines de N. S., *double majeur,* messe *Egredimini.*

3, Samedi. — De la férie. (*Anniversaire du couronnement de S. S. Léon XIII*).

4, **DIMANCHE, Ier de Carême,** *semid.*, messe *Invocabit*; mém. de St Casimir. — Vêpres du dim., mém. de St Casimir, suffrages. — Prières.

5, Lundi. — De la férie (SS. Anges).

6, Mardi. — De la férie (SS. Apôtres).

7, Mercredi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence). St Thomas d'Aquin, docteur; *double*, messe *In medio*. Mémoire des Stes Perpétue et Félicité, martyres.

8, Jeudi. — St Jean de Dieu, confesseur, *double*, messe *Os justi.*

9, Vendredi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence). La Ste Lance et les SS. Clous de N. S., *double majeur*, messe *Foderunt*, mém. de Ste Françoise, romaine.

10, Samedi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence), les SS. Quarante Martyrs de Sébaste, *semid.*, messe *Clamaverunt.*

11, **DIMANCHE, IIe de Carême,** *semid.*, messe *Reminiscere.* — Vêpre de St Grégoire, mém. du dim.

12, Lundi. — St Grégoire le Grand, pape et docteur, messe *In medio.*

13, Mardi. — De la férie (SS. Apôtres).

14, Mercredi. — De la férie (St Joseph).

15, Jeudi. — A Chartres, *N.-D. de la Brèche, double majeur*; Avant la Grand'-messe, procession extérieure, en mémoire de la délivrance de la ville, en 1568. Ailleurs. — De la férie (Saint-Sacrement).

16, Vendredi. — Le Saint-Suaire de N. S.; *double majeur*, messe *Illuminavit.*

17, Samedi. — St Patrice, évêque, *double*, messe *Statuit.*

18, **DIMANCHE, IIIe de Carême**, *semid.*, messe *Oculi.* — 1res vêpres de saint Joseph, mém. du dim.

19, Lundi. — Fête de **St Joseph**, époux de Marie, et Patron de toute l'Eglise, *double de 1re classe*, messe *Justus.*

20, Mardi. — St Cyrille de Jérusalem, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*

21, Mercredi. — St Benoît, abbé, *double majeur*, messe *Os justi.*

22. Jeudi. — **St Gabriel**, archange, *double majeur* (du 18), messe *Benedicite.*

23, Vendredi. — Les Cinq Plaies de N. S., *double majeur*, messe *Humiliavit.*

24, Samedi. — De la férie (Immaculée-Conception).

25. **DIMANCHE, IVe de Carême**, fête de l'**Annonciation de la T. Ste Vierge**, *double de 1re classe,* mém. du dim., messe *Vultum.* — Vêpres de la fête, mém. du dim.

26, Lundi. — De la férie (SS. Anges).

27, Mardi. — St Jean Damascène, docteur, *double*, messe *Tenuisti.*

28, Mercredi. — St Jean de Capistran, confesseur, *semid.*, messe *Ego autem.*

29, Jeudi. — De la férie (Saint-Sacrement).

30, Vendredi. — Le Précieux Sang de N. S., *double majeur*, messe *Redemisti.*

31, Samedi. — De la férie (Immaculée-Conception).

— Dimanche, 1er Avril, la Passion. — Ouverture des Pâques.

# AVIS DIVERS

**Lampes.** — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

**Cierges.** — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

**Neuvaines.** — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

**Ex-voto.** — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait trés utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

**Scapulaire.** — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

**Croix, Chapelets et Médailles.** — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

**Consécration des petits enfants** à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

**Recommandations.** — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

## LIVRES DU PÈLERINAGE

N.-D. de Chartres. — Notice illustrée. — Envoyée par la poste; **0** fr. **25** l'unité; **2** fr. la douzaine; **13** fr. **50** le cent. — Édit. de luxe: **60** c. l'unité.

Histoire de N.-D. de Chartres, par Mme la Comtesse de Chabannes. **1** **25**

Notice abrégée sur le pèlerinage, **10** c. l'exem., **1** fr. la douzaine

Conférences sur N.-D. de Chartres, prêchées par M. l'abbé Poirier **1** fr. »

Chartres, sa Cathédrale, ses monuments, par A. Clerval. . . . **1** **50**

L'ancienne Maîtrise de N.-D. de Chartres, par A. Clerval . . . . **6** »

Neuvaines à N.-D. de Chartres, par un Tertiaire-Franciscain » **20**

Guide du Touriste et du Pèlerin . . . . . . . . . . . . » **50**

Mois de saint Joachim et de sainte Anne. . . . . . . . . » **30**

Table des matières contenues dans les **10** premières années de la *Voix de Notre-Dame*: **40** centimes.

# LA VOIX
DE
# NOTRE-DAME
## DE CHARTRES

**PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE**

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

*Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :* Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

*(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).*

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

*(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)*

**3 fr. par an** pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

**3 fr. par an** en plus pour les suppléments hebdomadaires


**Notre-Dame de Sous-Terre**

**Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.**


XLIVe Année. — **AVRIL 1900.**

*Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).*

*Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.*

# LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

*(Quarante-quatrième année d'existence)*

---

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

*L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

## ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participen en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

*Indulgence plénière* aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

*Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines*, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

*Indulgence de 60 jours* pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

*(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de **3** francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, **6** francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste**. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

***Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est* impossible *de faire droit aux réclamations.***

---

4e Numéro | LA VOIX | Avril 1900

# DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

## SOMMAIRE



## NOTRE-DAME DE CHARTRES ET LE SACERDOCE

« Reine du clergé » voilà une appellation qui bien des fois, dans notre modeste revue, a désigné Notre-Dame de Chartres. Le souvenir spécial qui s'attache à cette bonne Mère, c'est celui de l'antique prophétie annonçant l'enfantement de l'Emmanuel par une Vierge. Cette Vierge, honorée par nos aïeux dès avant sa naissance, parut et donna au monde l'Emmanuel attendu. Les Carnutes, une fois instruits sur cette merveille, n'en continuèrent que plus ardemment leurs hommages à la Vierge devant enfanter : *Virgini pariturœ*. Là où ils avaient placé son image, leurs descendants n'ont point cessé d'associer dans les invocations pieuses le divin Fils et la divine Mère ; de plus, ils ont aimé, tout particulièrement en ce lieu béni, à considérer Marie donnant le monde à Jésus comme elle a donné Jésus au monde.

Ce double office de la Vierge-Mère n'est-il pas aussi celui du prêtre ? La mission eucharistique du sacerdoce est bien de donner Jésus par la consécration et la communion, comme sa mission apostolique est de conduire à lui les âmes.

Elles ont été expliquées maintes fois les analogies entre le rôle maternel de la Sainte Vierge et celui du prêtre. Où peut-on mieux les saisir que près de l'autel chartrain dédié *Virgini pariturœ* ? Aussi que d'encouragements donnés par le Saint-Siège et par l'épiscopat à la dévotion du sacerdoce pour Notre-Dame de Chartres ! Dans tous les temps, on vit de saints prêtres accourir même de très loin à son sanctuaire pour s'y fortifier dans l'esprit de leur vocation et y trouver plus nombreuses les grâces de leur état. Depuis la restauration de notre célèbre Crypte, qu'avait ravagée la Révolution, c'est-à-dire depuis près d'un demi-siècle, la même forme de dévotion y a reparu avec un accroissement d'éclat. Des prêtres

de tous pays sont venus s'agenouiller à Chartres devant Notre-Dame de Sous-Terre, et Notre-Dame de Sous-Terre a été invoquée pour la sanctification et la multiplication des prêtres en tout pays.

Au jour de l'Annonciation, tout ce passé se présentait à notre méditation dans le bien aimé sanctuaire de la Crypte chartraine, et plus vive était notre reconnaissance envers la « Reine du clergé » ; en même temps, nous pensions à l'avenir de la Tribu sacerdotale qu'elle protège, et plus douce était notre espérance.

Oui, Notre-Dame de Chartres aura toujours des bénédictions pour les ministres du Seigneur qui veulent donner Jésus aux âmes, qui la prient pour eux-mêmes et pour autrui, que leur prière arrive de l'orient ou de l'occident, d'une cité ou d'un village, d'une école, d'un presbytère ou d'un lieu de mission. Combien de témoignages de ces bénédictions sont arrivées aux humbles archives de notre Pèlerinage !

Mais elle exerce avec une puissance encore plus manifeste son empire maternel dans la région qui regarde son magnifique temple comme sa mère-église.

Grâce à sa tutelle, les trois maisons de jeunes lévites qui honorent le diocèse de Chartres ont déjà une longue série de succès. L'une fondée en 1825, sous le vocable de la Présentation de la Sainte Vierge ; une autre, fondée en 1853, sous le vocable de l'Immaculée Conception ; une troisième, connue surtout des habitués et des pèlerins de la cathédrale, sous le double nom de Maîtrise ou d'Œuvre des Clercs de Notre-Dame : voilà trois sections d'une même famille ecclésiastique, qui réunit au grand séminaire Saint-Charles, à l'abri de la basilique de Marie, ses fils une fois sortis de l'adolescence, pour leur donner des enseignements communs, la dernière préparation à l'apostolat. Ils y vivent, ils y vivront en vrais enfants de Notre-Dame, en frères. Selon le conseil renouvelé, le 17 mars dernier, par le vénéré chef du diocèse en réponse aux vœux que lui exprimait le doyen du Chapitre, ils y trouveront le bonheur dans l'union et la charité.

Union et charité, c'est bien là une devise sacerdotale. Elle fait la consolation et la force des prêtres diocésains livrés, chacun dans leur poste, aux labeurs de l'enseignement ou du ministère paroissial.

Notre-Dame de Chartres, *mater pulchræ dilectionis*, les aime tous et les lie du même amour familial et fraternel.

Et c'est dans ce même esprit vraiment ecclésiastique, que chacun d'eux, il nous est doux de le penser, a songé et songe à l'avenir de nos noviciats lévitiques, destinés à la formation de leurs successeurs, de même que s'y développa jadis leur propre vocation.

Comme par le passé, ils se proposent d'envoyer à l'un ou à l'autre de ces noviciats, les enfants désireux du sacerdoce, selon les circonstances qui peuvent guider leur choix.

Peu nous importe le lieu par eux choisi d'après les indications de la Providence! Mais ce qui importe d'abord à tous, c'est que leur zèle béni de Notre-Dame, à cause des vues surnaturelles qui l'inspirent, réussisse à susciter autour d'eux et à favoriser efficacement des vocations sacerdotales.

Serait-ce donc apprécier selon la vérité certains diocèses du centre de la France, que de leur appliquer la qualification suivante donnée récemment par une lettre épiscopale : « Terrains stérilisés, où le caractère baptismal n'a plus la force de s'épanouir en caractère sacerdotal, où la sève chrétienne ne peut plus monter assez haut dans la vie des âmes pour produire les plus divines fleurs de la création surnaturelle. »

Oh ! loin de notre pays du moins, ce malheur ! Nous préférons citer cette autre parole d'un supérieur de grand séminaire regretté parmi nous : « Mes amis, quelle que soit la paroisse où Dieu vous aura placés, ayez tous à cœur d'y découvrir, d'y former, parmi les enfants, objets privilégiés d'un pieux dévouement, un futur successeur pour votre sacerdoce, et le diocèse sera toujours bien pourvu de prêtres. » Précieux avis !

Notre-Dame de Chartres aidera toujours à le suivre !

A. F. G.

---

## LES LEÇONS DU PASSÉ

Mgr Clausel de Montals, Evêque de Chartres.

(Sous ces titres, la *Vérité*, journal quotidien, de Paris, très sagement et très doctement rédigé par de francs catholiques, dévoués à toutes les gloires de la Sainte Eglise, a publié, dans son numéro du samedi 24 mars 1900, les pages suivantes que nous nous fai-

sons un devoir de reproduire dans les Annales de N.-D. de Chartres.

Saint Grégoire de Nazianze, prêchant l'éloge de saint Athanase, s'écriait : « Louer Athanase, c'est louer le courage, ce « glorieux synonyme de la vertu. » Ces paroles s'appliquent bien à Mgr Clausel de Montals, l'une des plus belles figures épiscopales de notre siècle.

Mgr Pie, sacré évêque de Poitiers et se disposant à quitter Chartres, disait dans son discours d'adieu à la cathédrale :

Merci au pontife illustre qui, en m'imposant les mains, comme Paul à Timothée, m'a légué un ample héritage de vertus apostoliques ; à l'athlète exercé qui a instruit mes mains au combat, mes doigts à la guerre ; au vieillard attendri qui a détrempé de ses larmes le chrême dont il couvrait ma tête et parfumé d'amour les grâces qu'il faisait descendre dans mon âme (1).

Mgr Pie montrait ainsi la filiale affection qu'il avait pour l'évêque de Chartres, à qui il payait un dernier tribut de reconnaissance par l'éloge funèbre dont nous nous servirons dans ce travail sur Mgr de Clausel de Montals.

Mais quelle fut la qualité caractéristique de ce pontife ? Ce fut le courage, grâce auquel, nouveau « David, il engageait » toujours le combat et marchait en tête de la colonne, s'atti- » rant ainsi les sympathies de tous les gens de bien », *omnis autem Israël et Juda diligebat David; ipse enim ingrediebatur et egrediebatur ante eos* (2). Et ces combats que livrait l'évêque de Chartres étaient dirigés contre les ennemis de la vérité.

Mgr Clausel de Montals séjourne à Paris pour achever son éducation littéraire.

Nul, dit Mgr Pie, ne le surpassa dans cet art, je dirai dans cette stratégie, du choix et de l'arrangement des mots; et sa plume, celle surtout qui traçait ses lettres intimes et familières, restera une des plus françaises de ce siècle (3).

Mgr Clausel de Montals avait donc en littérature le goût délicat et sévère. Les mots qui lui paraissaient d'une orthodoxie douteuse ne trouvaient pas grâce devant lui. « Qu'ils me laissent mourir, s'écriait-il un jour, mais que leur ai-je fait,

(1) *Œuvres*, t. Ier.

(2) *1er Livre des droits*, chapitre XVIII.

(3) *Œuvres*, 2.

et que leur fait cette belle langue française, pour qu'ils la défigurent ainsi devant moi ? »

Sur ces entrefaites, arrive la Révolution. Or, pendant ce laps de temps, Hippolyte Clausel se livre à l'étude de la science ecclésiastique et des principaux monuments de l'histoire. Le profit qu'il en retira apparaîtra plus tard. Mais à cette période de sa vie éclate son zèle pour la religion ; de là, le livre intitulé : *La Religion Chrétienne prouvée par la Révolution Française.*

Elevé sur le siège épiscopal de Chartres, il déploiera, dit Mgr Pie, ce noble et grand caractère qui le placera à la hauteur de ses plus hauts devanciers, les Lubin, les Fulbert, les Yves, les Geoffroy de Lèves, les Pierre de Celle, les Jean de Salisbury, les Louis Guillard, les Godet des Marais et tant d'autres (1).

Contrairement à ce qu'on a semblé croire au loin, Mgr Clausel de Montals n'a négligé aucun des devoirs de l'administration de son diocèse. L'esprit des affaires, comme l'observe son panégyriste, n'est pas « incompatible avec l'éminence du savoir » (2). Et, du reste, n'a-t-on pas assuré à propos de Bossuet que « rien n'était au-dessus ni au-dessous *de cet homme* ». Le son d'une lyre n'a jamais rien gâté, déclare Chateaubriand. Ainsi on peut être bon administrateur avec l'élévation de l'esprit et la poésie de la pensée. Mgr Clausel avait une mémoire des plus heureuses qui lui fut d'un grand secours dans le gouvernement de son diocèse, à ce point que, selon Mgr Pie, « jamais fidélité de souvenir ne fut comparable à sa science » (3). Les cardinaux Richelieu, d'Ossat et Ximénès, voilà les oracles de l'évêque de Chartres en matière d'administration publique ; c'est de leurs principes qu'il s'inspirera. Discerner les vocations ecclésiastiques, les encourager, fut pour lui les objets d'une sollicitude pleine de charmes et d'attraits. « Voici que vous remportez de belles couronnes, disait-il à un lauréat de douze ans qui s'en est toujours souvenu ; cultivez vos talents pour Dieu, et, à votre tour, vous procurerez à des milliers de fronts la couronne éternelle. » — « Il connaissait, dit Mgr Pie, et il savait apprécier tous ses

(1) *Œuvres*, 2.

(2) *Œuvres*, 2.

(3) *Œuvres*, 2.

prêtres ; et si son estime était graduée sur la diversité du mérite, sa bienveillance était générale (1) ». C'était le sentiment de la justice qui guidait de cette façon Mgr Clausel dans ses actes. Il sera ce que Mgr Pie appelle le type parfait *de la magnanimité* apostolique. « Jamais on ne nous avait parlé de la sorte », disaient les ministres des modernes Valens ; c'est qu'apparemment, remarque Mgr Pie, ils n'avaient jamais rencontré un évêque. Mgr Clausel aura à lutter sous un gouvernement auquel il n'était pas hostile ; il le fera avec indépendance, ne consultant que sa conscience, et en présence des concessions du pouvoir qui espère tout sauver par ce moyen, il prophétisera de prochaines ruines. Or, lorsque celles-ci furent accomplies, il en éprouva une vive douleur, car c'est le cas de lui appliquer le mot de Bossuet sur un prêtre de son temps : « Il n'y avait pas en France d'âme plus française que la sienne » (2).

Mais voici une nouvelle phase de luttes pour l'intrépide prélat ; *il s'agit de la liberté d'enseignement.* « La guerre sera longue, avait dit Mgr Clausel, en signant sa première lettre, et cette lutte, si elle finit, ne finira pas avant dix ans. « Ce que l'évêque de Chartres montra de talent polémique pendant cette durée de temps, nous porte à évoquer le souvenir du Pape Grégoire IX dont, suivant les expressions de Mgr Pie, les écrits nous « offrent toute la fraîcheur et le parfum de ces fleurs qu'on voit s'épanouir sous la neige des hivers » (3).

Mgr Clausel, dans ses écrits divers, tombe sans doute dans des redites. Faut-il l'en blâmer ? Quel était l'objet des attaques de ses adversaires ? C'étaient l'unité de la nature divine, le mystère adorable des trois personnes, l'incarnation du Fils de Dieu, Jésus-Christ, en un mot la doctrine catholique tout entière. Se taire devant de telles audaces eût été de la trahison. Est-ce que, par hasard, on a reproché au vieux Caton son cri de patriotisme : *Il faut détruire Carthage* ? Pourquoi donc manifesterait-on plus de sévérité à l'égard d'un évêque pour avoir dénoncé l'impiété tant qu'elle subsistait ? Saint Grégoire de Nazianze disait de saint Atha-

(1) *Œuvres*, 2.

(2) Oraison funèbre de Nicolas Cornet.

(3) *Œuvres*, 2.

nase et des évèques, ses contemporains d'une âme fortement trempée comme la sienne, les paroles que voici :

Quelque doux et quelque traitables qu'ils soient, d'ailleurs, il y a un point sur lequel ils ne deviennent pas accommodants et faciles : c'est quand, par le silence et le repos, la cause de Dieu est trahie ; alors ils deviennent tout à fait belliqueux ; ils sont ardents et acharnés dans les combats, car leur zèle est une flamme, et ils s'exposeraient à mettre la main plutôt où il ne faut pas, qu'à omettre d'agir là où le devoir le commande (1). Or, que ce soit donc, dit Mgr Pie, la faute de mon évêque, comme celle d'Athanase et des hommes de son école, d'avoir cru, que pour la défense de la cause de Dieu, il vaudrait mieux pécher par excès que par défaut, je m'y résigne (2).

Mgr Clausel n'avait pas, ajoutons-le, à se préoccuper du succès que d'ailleurs il a obtenu. Voici ce qu'il écrivait au début de ces polémiques :

A ceux qui ne savent pas que *notre foi est une enclume qui brise tous les marteaux*, je leur dirai : Vous courez trop vite à votre but, vous ne l'atteindrez pas, je vous le prédis, vous succomberez dans le combat, et la victoire restera à Dieu, à Jésus-Christ et à son Eglise.

L'évêque de Chartres, nature chevaleresque, n'aimait pas la guerre faite pour ainsi dire à la dérobée ; ce qu'il lui fallait, c'était la bataille en pleine campagne ; là il se trouvait dans son élément :

Je n'aime pas la guerre à coups d'épingles, disait-il un jour ; lorsqu'il faut la faire, je tâche de la faire à coups de canon.

De telles allures, d'après le cardinal Pie, se feront toujours apprécier en France (3). Homme aimable pour la société, comme dit l'Esprit-Saint : *vir amabilis ad societatem*, Mgr Clausel de Montals était un charmant causeur, d'une verve étincelante d'esprit et de gaîté ; on sentait en lui le gentilhomme de race. Bossuet parlant de Nicolas Cornet disait :

« La pudeur était née avec lui ; dès ses plus tendres années, il avait fait un sacrifice de son corps et de son âme à Dieu. » Voilà ce que l'on peut dire de l'évêque de Chartres qui ne

(1) Orat. XXI de saint Athan.

(2) Œuvres, 2.

(3) Œuvres, 2.

connut jamais les passions d'où sort la tristesse ; ses joies les plus intimes, les plus douces étaient puisées dans le sentiment du *devoir accompli.* Mais à cette énergie de caractère que nous avons vue en lui, il joignait une bonté pleine de tendresse et d'expansion.

Dieu, écrivait-il à quelqu'un, ne vous a pas fait tout esprit ; vous avez à chaque instant de ces élans, de ces bonds du cœur qui me plaisent cent fois plus encore que les éclairs brillants de votre intelligence.

« Comme Simon, fils d'Osias, quand il montait à l'autel, c'était une auréole de dignité qui donnait de l'éclat à ses vêtements saints plus qu'il n'en recevait d'eux : *In ascensu altaris sancti gloriam dedit sanctitatis amictum* (1). « Il était beau, dit Mgr Pie, de le voir debout, auprès de cette table des oblations, recevant l'hostie de la main de ses prêtres, couronne de frères rangés autour de lui comme les cèdres plantés autour du Liban. »

La dévotion de ce pontife envers la Sainte Vierge le rendait assidu au pied de son image! C'étaient pour son cœur des moments suaves. « Certes, s'écriait-il avec un de ses prédécesseurs, j'ouvrirais les cataractes du ciel et les fontaines de l'abîme pour l'honneur de Marie, plutôt que je ne les fermerais. J'aimerais mieux mille fois n'avoir pas de langue que de dire quelque chose contre Notre-Dame (2) ». Marie, disait-il encore, « c'est la Mère de Jésus-Christ, et l'Eglise, la chaire de Pierre, Rome, c'est l'épouse du même Jésus-Christ ; dans le cœur d'un chrétien, ces deux amours sont inséparables (3) ».

N. D. S.

---

## SOUVENIR DE LA FÊTE DE L'ANNONCIATION.

*L'Angelus.*

Une petite halte dans un lieu désert nous permit d'entendre l'*Angelus.* Le vent l'apportait d'un clocher caché à nos regards. Une femme et un enfant, qui regardaient les wagons passer, firent le signe de la croix.

— Pourquoi font-ils le signe de la croix ? demanda Coque-

(1) Ezéch. 1.

(2) *Petrus Cellensis*, lib. VI, Epist. 23.

(3) *Epistola ad Pium* P. P. IX.

let; est-ce le train ou nous-mêmes qu'ils prennent pour le diable ?

— Ni le train, ni moi, ni vous-même, malicieux Coquelet ! Cette femme et cet enfant ne songent point au diable; ils songent à Dieu.

Ils ont entendu l'*Angelus* et ils prient. Ecoutez : c'est la langue télégraphique de l'Église, inventée dès longtemps.

— Que dit-elle ? demanda Coquelet.

— Elle dit une chose infiniment au-dessus de vous et de l'Institut; mais ces petits, grâce à Dieu, comprennent encore.

Ecoutez : l'Ange du Seigneur annonça à Marie qu'elle deviendrait mère du Sauveur du monde, et Marie répondit à l'Ange : qu'il me soit fait suivant la volonté du Seigneur. » Et Marie conçut du Saint-Esprit; et le Verbe de Dieu se fit chair et habita parmi nous.

A ce récit divin, la cloche ajoute la prière de l'Église : « O Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. » C'est là ce que disent ensemble la cloche et ces pauvres gens : Le Verbe de Dieu s'est fait chair, il a habité parmi nous.

Jadis, Coquelet, sous le seul sceptre de saint Louis, quinze cent mille clochers s'élevaient vers le ciel, couronnés de la croix. Un homme ne pouvait pas lever les yeux sans voir le signe de la Rédemption : Le Verbe fait chair a habité parmi nous : il est mort pour nous !

Dans ces clochers, à toute heure du jour et de la nuit, chantait la prière. On sonnait au sacrifice du matin et aux louanges du soir, le Verbe de Dieu s'est fait chair pour nous ; il nous a aimés jusqu'à la mort, jusqu'à la croix !

Cette voix douce de la prière courait les champs, gravissait les montagnes, planait sur les vallons cachés, perçait les forêts profondes, dominait tout bruit humain — Voix de consolation, voix d'espérance, voix d'amour. Il nous a aimés, il nous a rachetés, il règne sur nous !

Elle parlait sans cesse; on l'entendait partout. Sans cesse et partout, elle convoquait les hommes à s'unir dans l'amour. Elle leur rappelait qu'ils sont rois, fils de Dieu et cohéritiers du ciel; le ciel, récompense de la foi, de l'espérance, de la charité. — Mère de Dieu, priez pour nous, pécheurs !

La grande voix ne dédaignait pas de parler des hommes après avoir parlé de Dieu. Elle annonçait le baptême, le mariage, la mort ; elle demandait des prières pour le nouveau-né des prières pour l'agonisant, des prières pour les époux ! Frères, assistez vos frères ! Alors dans la famille du Christ point d'étranger.

Ainsi, cette télégraphie mélodieuse emplissait l'espace, mettait les hommes en communication avec eux-mêmes et avec Dieu, les entretenant de sublimes mystères et de saintes pensées. Elle parlait de Dieu à toute la terre ; par elle toute la terre parlait de Dieu. Elle le fait encore, et les pauvres et les ignorants comprennent encore ; mais beaucoup de riches et de savants n'entendent plus.

Un pape répandit l'usage des cloches en les sanctifiant. C'est Rome qui nous a donné cette voix délicieuse et son langage divin. C'est elle qui baptisa les cloches, qui leur conféra un sacre pour que la prière tombât du ciel sur les âmes comme une ondée sonore de bénédictions.

O Rome, mère de vertu, mère de lumière et d'espérance, mère de toute douceur, de toute joie et de toute poésie ! O Rome, inspirée de Dieu pour combler de fortifiantes délices l'antique vide du cœur humain !

Et la cloche engendra le clocher. Pour ces oiseaux de bronze, dont le chant savant et doux réjouissait l'étendue, l'art créa ces cages merveilleuses qui s'élancent dans le ciel. La prière s'envola toute en fleurs vers les nuages, afin de servir de trône à la croix.

Or cet ensemble de prodiges, cette cage aérienne de la prière ailée, ce trône de la croix libératrice, ce chef-d'œuvre du grand art et de la grande science unis pour adorer Dieu, l'ai-je assez caractérisé ? Non, le clocher était quelque chose de plus ; il était le monument de la reconnaissance et de l'amour.

Il attestait que le genre humain, sauvé par Jésus-Christ, voulait appartenir à Jésus-Christ. — Jésus-Christ a combattu pour nous délivrer de l'enfer, Jésus-Christ a vaincu : Qu'il règne sur nous, qu'il commande, qu'il défende son peuple de tout mal et de toute tyrannie !

Que sa chair, qui nous est donnée, soutienne nos âmes contre les faiblesses de notre chair ; qu'elle nous préserve des

lâchetés par où nous devenons esclaves de Satan ; que nous mourions fidèles à Dieu, plutôt que d'obéir à l'homme contre Dieu !

Ainsi le monument de la reconnaissance et de l'amour gardait encore la liberté. Telles étaient les pensées que les cloches et le clocher répandaient sur la terre. Ainsi la télégraphie de l'Église portait des choses que ne porteront jamais les poteaux de la télégraphie électrique.

L. Veuillot.

---

## LE PORTRAIT DE N.-S. JÉSUS-CHRIST, D'APRÈS LE SAINT-SUAIRE DE TURIN.

M. Arthur Loth publie sous ce titre chez H. Oudin (1) un écrit du plus haut intérêt pour la piété et l'archéologie sacrée.

Après avoir fait l'historique de la célèbre relique, M. Loth rend compte de l'opération photographique qui a révélé, en 1898, d'une manière si extraordinaire, l'effigie de la face et du corps du Sauveur, restée merveilleusement empreinte sur le linceul qui a servi à son ensevelissement.

Le phénomène mis en lumière par la photographie est, comme le montre l'auteur, la preuve matérielle et certaine de l'authenticité du Saint-Suaire. L'argument photographique est ici indiscutable. On est donc assuré d'avoir, dans le linge vénéré à Turin, le vrai portrait de Notre-Seigneur, le souvenir vivant de sa personne, en même temps qu'un témoin irrécusable de la Passion et de la Résurrection.

De belles reproductions en photogravure, donnant le corps entier et le visage du Christ, tels qu'ils sont sur le Saint-Suaire, et tels qu'ils ont été manifestés par la photographie, accompagnent cette intéressante notice et y ajoutent un prix particulier. Tout chrétien aimera à posséder ce précieux document.

---

**Orléans.** — Les fêtes religieuses du 477e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc seront présidées, les 7 et 8 mai, par S. Em. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes.

Le panégyrique sera prononcé par M. l'abbé Barbier, premier aumônier du pensionnat Saint-Euverte d'Orléans.

---

(1) Un volume grand in-8° avec 4 photogravures, hors texte, 1 fr. 50.

## TRADUCTION DU STABAT (*Hymne de la Compassion* (1).

(AIR : *Au Sang qu'un Dieu va répandre*).

Contemplez sur le calvaire,
Près de la croix du Sauveur,
La Vierge, sa tendre Mère,
Et comprenez sa douleur ;
Toutes les fois qu'elle élève
Ses tristes yeux vers ce bois,
Son cœur est percé d'un glaive,
Les pleurs la laissent sans voix.

Elle est grande, la tristesse
Qu'elle ressent en ce jour ;
Elle égale la tendresse
De son maternel amour ;
Jésus est son Fils unique
Brillant des divins attraits,
Et son seul amour explique
Tant de pleurs et de regrets.

Les yeux s'emplissent de larmes ;
Car qui peut, sans s'attendrir,
Voir cette mère en alarmes
Regardant son Fils mourir ?
Ce spectacle si terrible
Semble émouvoir un rocher,
Mon cœur serait moins sensible
S'il ne se laisse toucher.

Du monde expiant le crime,
Elle vit Jésus sanglant,
Dans son Fils une victime
Soumise au fouet déchirant.
Son Fils, le Verbe adorable,
Agonise sous ses yeux,
Rebuté comme un coupable
Et de la terre et des cieux !

O Vierge, ma tendre Mère,
Permettez que votre enfant
Partage la coupe amère
De votre cruel tourment !
Faites que mon cœur s'enflamme
De l'amour de votre Fils,
Qu'en lui s'allume la flamme
Dont brûlent tous vos amis !

Je vous le demande en grâce,
Gravez dans mon cœur ses traits,
Qu'en mon cœur l'amour retrace
Ses blessures à jamais !
Il souffrit ce long martyre
Pour me prouver son amour !
Souffrant pour lui, je désire
Payer un peu de retour.

Faites qu'avec vous je pleure
Près de la croix de Jésus ;
Et qu'avec vous j'y demeure
Au rang de tous les élus ;
Sur cette croix je m'apprête
A toujours fixer les yeux,
La croix sera ma retraite
Et mon lit délicieux.

Vierge entre toutes bénie,
Accordez-moi pour faveur
Une portion choisie
Dans votre immense douleur ;
Je veux la croix en partage,
Du Sauveur Jésus la mort
Est à mes yeux l'héritage
Préférable à tout trésor.

J'appelle, ô croix, ta blessure !
Ton dard guérit en perçant,
Et tu rends toute âme pure
En l'enivrant de ton sang :
Si tu me sers de défense
Aux pieds du Juge éternel,
J'attends avec assurance
La sentence sans appel.

Bon Jésus, douce Marie,
A mes suprêmes combats
Venez tous deux, je vous prie,
Assister à mon trépas ;
Qu'au sortir du corps, mon âme
Passe entre vos bras bénis !
C'est par vous que je réclame
Une place en paradis !

---

(1) C'est l'un des cantiques populaires de M. l'abbé Popot, chanoine honoraire, ancien curé-doyen d'Auneau. (Nous avons annoncé ce charmant recueil).

# PETITE SEMAINE LITURGIQUE

AVRIL.

Le mois d'avril est ordinairement rempli, comme cette année, par la célébration des grands mystères de la Passion, de la Mort et de la Résurrection de N.-S.

1. Dimanche *de la Passion.* — A partir de ce dimanche, on couvre d'un voile violet toutes les statues et images de la croix et des saints, pour marquer un plus grand deuil dans l'Église.

Aujourd'hui commmence le temps de la Passion, temps plus spécialement consacré à honorer ce mystère, et à nous préparer aux grandes solennités de la semaine sainte.

2. Lundi. — *S. François de Paule,* confesseur. — La vie de ce Saint est remplie de miracles : Un jour, le frère sacristain des Cordeliers l'envoie chercher du feu pour le salut du Saint-Sacrement, sans rien lui donner pour le mettre. Le naïf et innocent enfant apporte les tisons brûlants dans le devant de sa robe, sans aucun accident. Pendant la construction d'un monastère, un four à chaux menaçant de s'ébouler, il entra dedans malgré le feu, et en sortit sain et sauf après avoir bouché toutes les fentes.

3. Mardi. — *Sainte Marie Egyptienne,* pénitente. — On connaît la vie de sainte Marie d'Egypte : ses désordres et sa pénitence. Voici l'occasion de sa conversion, comme elle le rapporta elle-même à un saint solitaire : Après avoir quitté mes parents en Egypte, je m'embarquai d'Alexandrie à Jérusalem avec d'autres personnes qui allaient adorer la croix ; je continuai ma vie désordonnée. Ayant pourtant voulu aller aussi vénérer la croix, je fus arrêtée par une force invincible. Je priai la T. S. Vierge, et alors il me fut facile d'entrer, j'adorai la croix et je pris la résolution de faire pénitence. Aprés m'être confessée et avoir communié, je m'enfonçai dans le désert où je suis demeurée jusqu'à ce jour.

4. Mercredi. — *S. Isidore,* de Séville, évêque et docteur. — Ce savant docteur était aussi renommé par ses miracles. Comme il revenait de Rome, il passa par Narbonne, où il fit cesser une grande sécheresse par ses prières. Il éleva les mains vers le ciel et aussitôt le ciel se couvrit de nuages, et une pluie bienfaisante changea la face des campagnes. De retour à Séville, il fut accueilli en triomphe. Etouffée par la foule, une femme tombe morte ; à cette vue le saint pontife fond en larmes, et agenouillé auprès du cadavre, il obtient de Dieu qu'elle soit rendue à la vie.

5. Jeudi. — *S. Vincent* Ferrier, confesseur. — Il n'est point de saint, dit Louis Bertrand, qui n'ait opéré autant de miracles depuis les apôtres jusqu'à nos jours ; mais le plus grand de ses prodiges

fut le succès inouï de sa prédication : Il convertit dix-huit mille Maures, Turcs ou Sarrazins, vingt-cinq mille juifs, quarante mille hérétiques ou schismatiques et un nombre incalculable d'hommes du peuple ; quant aux pécheurs qu'il retira du vice, on en évalue le nombre à plus de cent mille.

6. Vendredi. — *N.-D. des sept Douleurs*, double majeur. — Cette fête est bien populaire parmi nos populations encore religieuses. Il n'est guère d'églises où il n'y ait une statue ou du moins une image de N.-D. des sept Douleurs, sans compter les nombreux pèlerinages établis dans diverses paroisses, et qui sont partout très fréquentés. Il ne pouvait en être autrement pour honorer la Mère des douleurs si vivement éprouvée par la mort de son divin Fils, et pour attirer sa grâce et ses consolations sur les douleurs de notre triste humanité.

7. Samedi *de la férie.*

8. Dimanche *des Rameaux.*

---

## CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

**Ex-voto.** — Un bel ornement pour la messe à la Cathédrale.

**Lampes.** — 88 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en mars, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 55 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint-Joseph, 13 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 2 ; devant l'enfant Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6.

**Consécration d'enfants.** — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres en mars, 28 enfants dont 16 de diocèses étrangers.

**L'Annonciation de la Sainte Vierge.** — Célébrée pour la première fois un dimanche, la fête de l'Annonciation a eu, cette année, un éclat plus grand. A Chartres, beaucoup de fidèles, nous le croyons, ont pensé aux privilèges de l'église de N.-D. de Sous-Terre qui rappelle si bien le mystère du jour. Comme le sanctuaire de Lorette auquel le Saint-Siège l'a affiliée, notre belle Crypte chartraine fonde sa gloire sur une prédication continuelle de l'Annonciation. A la Vierge devant enfanter, *Virgini pariturœ*, sont venues s'adresser un bon nombre d'âmes pieuses, demandant par son intercession la grâce de reproduire fidèlement en elles-mêmes la vie de Notre-Seigneur. — Les offices de la Cathédrale ont été bien suivis. Aux vêpres, l'éloquent sermon du P. Martin Rousseau a montré la connexion qui existe entre la prière *Ave Maria* et l'oraison dominicale, Notre-Dame ayant travaillé à la glorification de Dieu et trouvé pour elle-même la possession de Dieu dans la

grâce et dans la gloire. La procession en l'honneur de la Sainte Vierge a été pour la foule l'occasion d'un chant unanime qui appelait le secours de Marie en redisant ses louanges.

**Association de S. François de Sales.** — Cette Œuvre, consacrée à la défense et à la conservation de la foi dans les pays catholiques, a publié au bulletin d'avril 1900 le compte rendu général de ses recettes et de ses dépenses, du 10 février 1899 au 10 février 1900, dans les divers diocèses de France et des Colonies.

Nous trouvons les détails suivants en ce qui concerne le diocèse de Chartres.

L'Œuvre a reçu de ce diocèse la somme de 2,850 fr. 20, et elle lui a envoyé 1,828 fr. 40 ainsi répartis :

Ecoles et asiles libres des Sœurs de : Cormainville, 125 fr.; Gallardon, 150 fr.; Le Gault-Saint-Denis, 150 fr.; La Loupe, 100 fr.; Meslay-le-Grenet, 125 fr.; Senonches, 100 fr.; Serazereux, 150 fr.; Unverre, 200 fr.; Yèvres, 150 fr.

Patronages des garçons de : Dreux, 150 fr.; Chartainvilliers, 50 fr. — Patronage des filles de Viabon, 25 fr. — Patronages de garçons et de filles de Jouy, 100 fr. — Patronage de filles et Œuvre de catéchismes de Chartres, *N.-D.*, 100 fr. — Retraites d'Illiers, Terminiers, 125 fr. — Frais de la Direction diocésaine, en 1899. 28 fr. 40.

**Œuvre des Tabernacles.** — Cette Œuvre a eu, il y a huit jours, au palais épiscopal, son exposition générale des objets du culte destinés à un grand nombre d'églises du diocèse. Des expositions partielles sont annoncées : pour Nogent-le-Rotrou, le dimanche de la Passion et le lendemain, chez Mme de Ségogne; pour Châteaudun, le dimanche 8 avril et le lendemain ; pour Dreux, le dimanche 6 mai et le lendemain.

**La fête de S. Joseph.** — La fête de S. Joseph a décidément pris un beau rang parmi les solennités populaires. A Chartres, les églises paroissiales et les chapelles de communautés ont eu leurs cérémonies propres bien goûtées des âmes pieuses. Le salut à la Crypte, l'instruction et le salut à la cathédrale ont attiré beaucoup de fidèles.

A Dreux, c'est une des fêtes patronales de Dames de charité ; aussi a-t-elle été précédée d'un triduum prêché par M. l'abbé Chevauché, le prédicateur de la station.

Le 19 mars, il y a eu, matin et soir, de beaux offices avec sermon dans l'église Saint-Pierre. Le même jour, le Pensionnat des Frères de Dreux avait, dans sa chapelle, une cérémonie particulière ; les élèves y chantaient, avec orchestre, une messe composée par le T.C. Frère Abrosimien, le distingué directeur de l'établissement.

« Cette messe, dit le *Journal de Dreux*, est une œuvre considérable. Inspirée par le sentiment religieux le plus élevé, l'idée mélodique y est constamment soutenue par une orchestration savante, et la partie de chant, interprétée par les élèves, y développe, avec de véritables trouvailles d'harmonie et d'expression, toutes les intentions du texte sacré. »

Nous ne sommes point étonné de ce succès constaté par le journal; nous avons connu, il y a de longues années déjà, les débuts artistiques du T. C. Frère Abrosimien, et depuis lors, on nous a dit les sérieuses études musicales qui développaient son beau talent.

**Une profession religieuse.** — La *Croix d'Eure-et-Loir* nous annonçant pour le 25 mars la profession religieuse d'une jeune fille de Santeuil, s'exprimait ainsi la semaine dernière : « M<sup>lle</sup> Léontine Doussineau va prononcer ses vœux et s'attacher pour toujours à la Congrégation de Saint-Vincent-de-Paul. Nièce du curé de Prunay-le-Gillon, petite-nièce de feu M. Bordier, chapelain de Saint-Brice, cousine de MM. Bordier, curé de La Loupe, Bigot, curé de la Ferté-Vidame, elle compte du côté maternel : MM. Guillet, curé de Miermaigne; Bezard, curé de Meslay-le-Grenet; Gangnolle, séminariste, décédé; Bidard, professeur, prêtre à La Chapelle-Saint-Mesmin.

« Le dévouement des femmes dans cette belle famille n'est pas moins remarquable. Il y a dans la parenté de notre professe : une visitandine, une carmélite, une sœur de N.-D., une sœur de Saint-Paul de Chartres, toutes encore vivantes.

« Dieu bénit les nombreuses familles. Dans celle-là, nous le voyons, on n'a pas peur du sacrifice. »

**Saint-Germain-le-Gaillard.** — On nous signale une belle cérémonie qui a eu lieu, le 11 mars, en l'honneur de la Sainte Vierge, dans l'église de cette paroisse. Des curés du voisinage avaient amené là plusieurs de leurs paroissiens ; les chants ont été bien exécutés par un chœur de jeunes filles de Courville. M. le curé-doyen du canton a présidé les vêpres et donné le salut. L'allocution sur la dévotion à Marie a beaucoup édifié la nombreuse assistance. Il devait en être ainsi. Nous avons fait déjà souvent la remarque que les diocésains de N.-D. de Chartres montrent ordinairement un vrai bonheur en entendant parler de leur glorieuse Mère.

**Encore un cinquantenaire édifiant.** — La Société des *Travailleurs de la ville de Chartres*, fondée le 1<sup>er</sup> avril 1850, célèbrera dimanche prochain, 1<sup>er</sup> avril 1900, son cinquantenaire; elle aura, à cette occasion, une cérémonie religieuse, à midi, dans le chœur de la cathédrale. Ce sera une messe basse avec chants et musique

S. Ferdinand. La Société a prié M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame, de prononcer une allocution. Monseigneur présidera.

**Asile des Petites Sœurs.** — Mgr l'Evêque de Chartres s'est rendu, le 19 mars, à cet asile; il était accompagné de M. l'abbé Fournier, son vicaire général. Sa Grandeur désirait fêter la saint-Joseph avec les vieillards, dont prennent tant de soin les Petites Sœurs des Pauvres. Monseigneur a béni et présidé le festin de famille, servi par des Messieurs et des Dames de la ville. Cet acte de charité a vivement réjoui et édifié toute la communauté qui en profitait. Les vieillards en ont remercié Dieu et les généreux représentants de sa bonne Providence.

**Supplément.** — Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix* en mars.

*Sommaire du 3 :* Dispositif du mandement de Carême. — Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Chartres pour le carême de 1900. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Mois de S. Joseph ; objets précieux des églises demandés pour l'Exposition ; la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de S. Dié ; profession religieuse à la Visitation de Dreux ; Nécrologie : M. l'abbé Nivet et M. l'abbé Daban.

*Sommaire du 10 :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Chartres (fin). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : nomination (M. l'abbé Maillet, vicaire de S. Pierre, à Chartres) ; Nécrologie, M. l'abbé Friteau, doyen de Janville ; sermons du Carême ; le service funèbre pour les victimes de la guerre ; allocution de M. l'abbé Hervet à cette cérémonie. — Faits divers.

*Sommaire du 17 :* Discours du Saint-Père à l'occasion de ses 90 ans. — Guérin de Gallardon, archevêque de Bourges. — Une page de Louis Veuillot (Il n'y a plus de liberté !). — Décision du S. Siége intéressant les œuvres. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : nomination (M. l'abbé Benoist, curé de Lèves) ; Chartres et Amiens ; station de carême à Dreux; prédications à la cathédrale ; Fontaine-la-Guyon, éloge funèbre de Mme Ch. Carpentier. — Œuvre des Tabernacles (Liste des dons aux églises). — Ma douIce France. — Faits divers.

*Sommaire du 24 :* L'homme de conscience et d'action, allocution de M. l'abbé Tissier à ses élèves en l'église S. Aignan, le 15 mars. — Chronique diocésaine : nomination (M. l'abbé Julliot A., curé de Prasville) ; Œuvre des Tabernacles ; Orphelinat de Mignières, cérémonie à son profit à S. Aignan ; Soizé, mort d'un honnête homme et bon chrétien.

---

## *EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE*

1. Reconnaissance à N.-D. de Ch. qui a guéri mon père ! (M.)

2. Jê viens vous dire : Gloire et reconnaissance à N.-D. de Chartres pour sa protection si évidente à l'égard de la personne recommandée. L'opération qu'elle a subie, une des plus graves qui puissent être, a eu un excellent résultat. Une messe d'action de grâces, s. v. p. ! (L., aumônier à V., diocèse de Versailles).

3. Une neuvaine vous est demandée pour remercier N. D. d'une faveur temporelle obtenue par son intercession (L. M., à Paris).

4. Veuillez acquitter une messe d'action de grâces à N. D. de Chartres. (L. B., à C., diocèse d'Angers).

5. N.-D. de Chartres nous a protégés. Notre cause est gagnée. Pour témoigner notre reconnaissance à notre céleste bienfaitrice, nous vous adressons, avec une nouvelle demande de prières, l'offrande ci-jointe. (J., diocèse de Besançon).

6. Veuillez remercier avec nous la Sainte Vierge et dire une messe en son honneur. (X., enfant de Marie).

7. Je demande pour un an une lampe devant N.-D. de Chartres et vous prie de l'invoquer pour moi et pour ma famille. (G., à Paris).

8. Une messe en l'honneur de N.-D. de Sous-Terre et une autre en l'honneur de N.-D. du Pilier, s. v. p. ; puis une neuvaine de prières à mes intentions. J'ai beaucoup à remercier la Bonne Mère! (C., à C., diocèse de Moulins).

9. En reconnaissance d'une grâce obtenue, je me propose un pèlerinage à Chartres. Veuillez mettre pour moi un cierge devant Notre-Dame. (N., à Paris).

10. Nous venons d'échapper à un très grand danger d'une manière humainement inexplicable ; nous le devons certainement à N.-D. de Chartres ardemment invoquée. Une messe pour nous, s'il vous plaît ! (B., à M., diocèse de Versailles).

11. J'ai eu recours à N.-D. de Chartres et elle a exaucé ma prière. Aujourd'hui je viens lui recommander de nouveau par votre entreprise mes intentions. (G., à P., diocèse de Blois).

12. Je dois à N.-D. de Chartres une grâce extraordinaire. — Aidez-moi à la remercier.— Ci-joint mon offrande. (D., à P., diocèse d'Orléans).

13. Grâce à l'intervention de N.-D. de Chartres, notre enfant à pu revenir à un meilleur état de santé. Reconnaissance ! (D., à G., diocèse de Coutances).

14. Une messe en action de grâces à N.-D. de Chartres ! (S., à M., diocèse de Coutances).

---

## NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Six religieuses de la Communauté de Saint-Paul de Chartres, savoir : 1° Sœur Noémi, née Jeanne Dutoit, décédée le 23 février, âgée de 27 ans, dont 4 de Religion. — 2° Sœur Benjamin, née Joséphine Benoist, décédée le 3 mars, âgée de 67 ans, dont 43 de Religion. — 3° Sœur Marie Jérôme, née Anne Chartier, décédée le 16 mars dans la Communauté de Saint-Paul de Chartres, âgée de 77 ans, dont 43 de Religion. — 4° Sœur Sainte-Edwige, née Estelle Michau, décédée à Ferrières (Loiret), le 5 mars, âgée de 58 ans, dont 36 de Religion. — 5° Sœur Marie-Alexandre, née Marie Gautier, décédée à Blois le 22 mars, âgée de 52 ans, dont 36 de religion. — 6° Sœur Germaine-Marie, née Hélène Beauhaire, décédée en mars à La Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), âgée de 54 ans, dont 31 de Religion.

Sœur Marie de La Visitation, née Adelaïde Leclerc, religieuse annonciade, à Boulogne-sur-Mer. — Sœur Louise, à Nogent-le-Rotrou.

M. le chanoine Grandclaude, à Saint-Dié.

Mme la marquise de Lambertye; à Paris. — Mme R. Pigeon, née Claire-M.-J. Marceron, 22 ans, à Melun. — Mme Ve Chambellan, à Sayvres, près Poitiers. — Mme Ve Amiot-Buchet, 66 ans, à Chartres. — M. Théodore Cintrat, typographe, à l'imprimerie Garnier. — Mme la comtesse de Lévis-Mirepoix, à Paris.

M. Dominique Granveau, 54 ans, à Villereau. — M. Victor-M.-J. Bourcier; 62 ans, rue d'Amilly, à Chartres. — Mme Ve Levacher-Moulin, 63 ans, rue Saint-Michel, à Chartres. — M. Aimable-Désiré Boutet, 75 ans, rue Saint-Michel, à Chartres. — M. E. Rossard de Mianville, 70 ans, place de l'Etape-au-Vin, à Chartres. — Mme Ve Rozier, 88 ans, à Beauvilliers. — Mme Ve Bourney-Gallou, 70 ans, rue de la Clouterie, à Chartres. — Mme Ve Besnard, 80 ans, à Baignolet. — M. Jules Lefebvre, 74 ans, à Louviers. — Mlle Virginie Coursimault, 43 ans, à Chartres. — M. Moutonné-Delval, ancien architecte du département d'Eure-et-Loir, 84 ans, à Paris. — M. Pierre-Charles Levassort, 73 ans, boulevard de la Courtille, Chartres. — Mme Lesieur, au presbytère de Saint-Hilaire-sur-Yerre. — Mlle A.-M. Bompas, à Villiers, Thimert. — Fernand Bedins, 11 ans, rue du Cheval-Blanc, à Chartres. — Mlle A. Brault, à Champhol. — Mme Dhur-Lebon, à Charleville. — M. Paul Oger et Mme Letondal, au Mans. — Mme Aubert, née Anthenaise Ménard. — Mme Ve Badière, à Nogent-le-Rotrou. — Mme Em. Victor, à Chartres. — M. Henri Th. D. Pousset, à Paris. — Mme Theis de Ribeauville. — Mlle A. Lyon, à Senonches. — Mme Delagrange, née Caroline

Folleau, à Saint-Arnoult-des-Bois, — M[lle] Albine Le François, zélatrice de la Confrérie de N.-D. de Chartres, à Bellefontaine.

**Sœur Germaine, de la communauté de Saint-Paul.** — On nous communique les paroles prononcées aux obsèques de cette digne religieuse, par un pharmacien de l'hospice où elle était supérieure.

« Mesdames, Messieurs,

» Il y a un an à peine, nous conduisions à cette dernière demeure la regrettée Sœur Elise, supérieure de la Léproserie de la Désirade.

» Aujourd'hui, nous avons la douleur d'accompagner les restes de Sœur Germaine, supérieure de l'hospice Sainte-Elisabeth, à la Pointe-à-Pitre ; enlevée prématurément à l'affection de ses vénérées compagnes, les Sœurs de Saint-Paul de Chartres, Congrégation dont les bienfaits sont hautement et justement appréciés dans le monde entier.

» Avant que cette tombe ne se referme sur son cercueil, permettez à un de ses respectueux compatriotes et amis, d'adresser quelques paroles d'adieu à celle qu'honore cette assistance nombreuse et recueillie.

» Hélène Beauhaire en religion Sœur Germaine, (1) appartenait à cette brillante phalange de saintes femmes, dont la charité chrétienne et le dévouement au soulagement de notre malheureuse humanité sont la principale devise.

» Il y a 28 ans Sœur Germaine abandonnait patrie, famille, amis, en un mot tout ce qu'on a de cher ici-bas, venait à la Guadeloupe exercer son humble ministère, se dévouant ainsi sans réserve au soulagement de nos malades pauvres, de nos infirmes et de nos malheureux vieillards.

» Désignée successivement pour les hôpitaux de Basse-Terre et du Camp-Jacob où elle a laissé les meilleurs souvenirs, elle passa ensuite à l'hospice Sainte-Elisabeth, où elle fut plus tard nommée supérieure de l'établissement.

» Vous parlerai-je des belles qualités de cette nature d'élite?

» Tous ceux qui ont visité l'établissement qu'elle dirigeait, vous diront avec quel tact, quelle distinction elle s'acquittait de ses délicates fonctions.

» Les malades nombreux dont la plupart sont des incurables, n'ont pas d'expressions suffisantes pour vanter la tendresse, la sollicitude de leur bonne mère, de leur maman, comme ils l'appelaient familièrement.

» Dans l'accomplissement de ses devoirs, Sœur Germaine ne

(1) Née à Château-Gaillard, paroisse de Santilly, au diocèse de Chartres.

calculait ni avec ses forces, ni avec son temps ; elle ne ménageait pas ses fatigues ; c'est ainsi que depuis longtemps elle luttait discrètement contre la maladie qui devait l'emporter.

» Semblable au soldat courageux qui meurt pour la patrie, elle est restée à son poste de combat jusqu'à la dernière heure, elle a succombé victime de son admirable dévouement, de son abnégation sans bornes. Elle aussi, est morte courageusement au champ d'honneur.

» En nous inclinant douloureusement devant son cercueil, nous adressons à ses respectables compagnes, à sa pauvre mère octogénaire, à sa famille éloignée, nos modestes consolations et l'expression de notre respectueuse sympathie.

» Que sa belle âme remonte vers le Créateur recevoir la récompense des élus.

» Très vénérée Sœur Germaine, au nom de la respectable assistance, au nom de votre communauté, de votre famille absente, au nom aussi des nombreux infortunés que vous avez secourus Adieu ! »

---

## FAITS DIVERS

**La persécution religieuse.** — Condamnés de rechef à la dissolution, en appel, les Assomptionnistes, nous l'avons dit, ont décidé de se pouvoir en cassation contre ce nouvel arrêt. En attendant, ils continuent leurs œuvres apostoliques, entourés des sympathies de tout ce qu'il y a au monde d'amis de l'Église et de la liberté.

D'autre part, la Commission de la Chambre vient d'adopter, parmi les diverses propositions relatives au droit d'association, celle qui serait, si le Parlement venait à la voter, la spoliation et la destruction de toutes les Congrégations.

**Rome.** — Le Saint Père est descendu dimanche 18 mars, à midi, dans la basilique de Saint-Pierre, où étaient rassemblés près de 10,000 personnes, parmi lesquelles un grand nombre de pèlerins du Latium, venus pour les exercices du Jubilé. Porté sur la *sedia gestatoria*, le Pape a été accueilli par des vivats enthousiastes.

Après les prières d'usage, le Souverain Pontife a donné la bénédiction à la foule prosternée.

Au départ les mêmes vivats se sont répétés.

**Congrégations.** — A Paris, des procès-verbaux avaient été dressés contre des maisons religieuses, sous prétexte que les jeunes filles âgées de plus de treize ans, y travaillant, n'étaient pas pourvues du livret industriel exigé des chefs d'industrie avant l'embauchage. Vendredi, des sœurs de St-Vincent de Paul, directrices

d'ouvriers, étaient, par suite de ces procès-verbaux, appelées devant les juges. Le tribunal a annulé les procès, attendu que c'est faire une application erronée de la loi du 2 mai 1892 que d'imposer aux établissements de bienfaisance le livret et les règles qui ne sont exigés que pour les établissements industriels.

**Paris.** — Le séminaire des Missions étrangères présente habituellement ses élèves, qu'on appelle *aspirants*, aux ordinations des Quatre-Temps du Carême, de la Saint-Pierre, et des Quatre-Temps de septembre. A la dernière, les ordres ont été conférés par Mgr Vicq, un des évêques de Chine qui appartiennent à la Congrégation des Lazaristes. On comptait 83 ordinands, parmi lesquels 9 prêtres.

Les nouveaux prêtres ont reçu, le soir même de leur première messe, leur destination pour les pays de missions.

**Le petit Jimmie.** — Il y a quelque quarante ans, on voyait chez un grainetier de la Nouvelle-Orléans un garçonnet malingre et chétif, d'apparence tranquille et modeste, occupé à étiqueter des sacs de toile gonflés de blé. Le patron et les autres employés appelaient l'enfant du gracieux diminutif de Jimmie — Jammes en Anglais; — c'était le second enfant d'une famille irlandaise très besogneuse, que ses parents avaient été obligés de retirer brusquement de l'école primaire pour lui faire gagner quelque argent.

Jimmie grandissait à étiqueter ses sacs de blé, quand un jour, son air sérieux et paisible attira l'attention d'un ami de son patron, le P. Duffo, missionnaire.

— Jimmie, quel âge as-tu ? — Dix-huit ans, mon Père. — Que fais-tu ici ? — Vous le voyez, je tâche de gagner un peu de pain pour ma famille, en étiquetant tout ce blé. — Tu ne pourrais mieux faire, mon enfant, que de venir en aide à tes parents, mais tu pourras peut-être y arriver autrement. Vas-tu à l'école ? — Et le temps ? — Que fais-tu de tes soirées ?

Hélas ! Jimmie n'avait pas songé qu'il en pût faire quelque chose; mais, à partir de cet entretien, il alla continuer chez le P. Duffo ses premières études dont les éléments étaient déjà fort oubliés. Et il arriva...

Il arriva que Jimmie, d'abord *self mademan* puis *bachelor of art*, puis prêtre, puis évêque, puis archevêque, devint le cardinal Gibbons, l'un des Prélats américains qui exercent la plus grande influence, notamment sur les classes ouvrières qui sont très fières, à juste titre, de cet homme remarquable, sorti de leurs rangs.

Il y a quelques années, un vieillard se présentait aux portes du Congrès de Baltimore, et, les larmes aux yeux, demandait à voir son petit employé. — Vous demandez à voir le cardinal Gibbons ?

lui dit-on. — Appelez-le cardinal Gibbons, tant que vous voudrez, s'écria le vieux grainetier, pour moi, c'est toujours *mon Jimmie !*

**L'Image de Dieu.** — En Espagne, un vieux peintre qui allait mourir fit appeler le prêtre pour lui donner les derniers sacrements. Le prêtre partit avec l'enfant de chœur ; il paraît qu'en Espagne le prêtre est précédé de l'enfant de chœur portant l'encensoir. Le vieux peintre reçut le saint viatique, et on continua à réciter les prières assez longuement, de sorte que le feu de l'encensoir s'éteignit. Or l'enfant de chœur s'était glissé dans la ruelle du lit du mourant. Celui-ci, dont le bras à moitié inerte s'était posé sur l'encensoir éteint prit un charbon et, sur la muraille blanche contre laquelle se trouvait son lit, il traça l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'enfant, qui l'avait regardé faire dans le plus grand ravissement, dit au vieillard : « Moi aussi je voudrais peindre l'image de Dieu. » Le vieillard lui répondit, en lui mettant la main sur le front : « Aie toujours Dieu en toi si tu veux peindre l'image de Dieu. » On ne dit pas le nom du vieillard, mais l'enfant s'appelait Murillo; c'est celui de tous les peintres chrétiens qui a fait passer le plus de Divin dans la représentation des mystères de Dieu. Mgr. ENARD.

**Beau Progrès.** — A Paris, en 1866, on comptait 7,805 aliénés, ce qui était déjà un chiffre fort respectable, En 1897, ce nombre s'est élevé à 27,700. Donc, aujourd'hui, dans la capitale de la France et dans sa banlieue, il y a quatre fois plus d'aliénés qu'il y a trente ans.

C'est que la Ville-Lumière s'illumine surtout à la flamme de l'alcool et de l'impiété.

---

## OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 1er avril, dimanche de la Passion, semi-double. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, sermon, complies et salut. Chapelet

— Mercredi et vendredi, à 8 h. du soir, sermon de la station.

— Jeudi, à 4 h., chemin de la croix.

— Vendredi, 6 avril, messe de l'Apostolat de la Prière.

— Retraite des jeunes personnes du Catéchisme de persévérance et des Enfants de Marie à la chapelle Saint-Piat, prêchée par le prédicateur du carême. Instruction : mercredi 4 avril, jeudi, vendredi et samedi, à 5 h. du soir. — Jeudi, vendredi et samedi, à 7 h. du matin avec la messe.— Le dimanche des Rameaux, à 7 h., messe de communion générale, et à 1 h. 1/2, clôture de la Retraite.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 1er avril, les offices aux heures ordinaires. — Mardi et jeudi, à 8 h. du soir, instruction et salut. — Vendredi, à 8 h. du soir, chemin de croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 1er avril, à 10 h., grand'messe ; à 3 h., vêpres suivies du salut. — Mardi et vendredi, à 8 h. du soir, instruction et salut. — Jeudi à 8 h. du soir, chemin de croix.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 6 avril, Exercices du premier vendredi du mois. A 7 h. 1/4, messe conventuelle avec exposition du T. S. Sacrement. A 3 h., sermon, salut. — Distribution des Billets de la Garde d'Honneur.

CHAPELLE DES SS. CC. ET DE L'ADORATION. — Jeudi, 5 avril, *FÊTE DE L'ADORATION DU T. S. SACREMENT.* A 6 h. du matin, Exposition du T. S. Sacrement et première messe. A 7 h. 1/2, messe basse. A 9 h. grand'messe. — A 4 h., vêpres, sermon par M. l'abbé Bouvet, directeur au Grand Séminaire et Salut solennel. — L'Office du soir sera présidé par Monseigneur l'Évêque de Chartres. — Indulgence plénière.

---

# BIBLIOGRAPHIE

**La Loi des Suspects,** par le Comte Albert de Mun. — Le Comte de Mun député du Finistère, membre de l'Académie Française, vient de publier à la librairie Plon un livre qui produit une sensation profonde : *La loi des suspects*. C'est une série des lettres, de la plus brûlante actualité, adressées à M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil des Ministres. Le grand orateur et écrivain chrétien, le maître de la tribune française s'élève avec véhémence contre l'esprit sectaire qui divise actuellement la politique intérieure de notre pays. Il s'attache surtout à montrer l'odieuse absurdité du projet de loi sur le stage scolaire, cette mesure d'oppression morale qui révolte tous ceux qui aiment la liberté. M. de Mun traite ensuite magistralement la question des Jésuites dans une étude très serrée et fortement documentée.

Un vol. in-18. Prix : 3 fr. Librairie Plon, Nourrit et C[ie], 8, rue Garancière, Paris,

**Marius Sepet.** *Saint-Gildas de Ruis*, aperçus d'histoire monastique. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 (Librairie Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris. — Chartres, M. Saint-Pierre, libraire.

Le nouvel ouvrage de M. Marius Sepet intitulé : *Saint-Gildas de Ruis. Aperçus d'histoire monastique*, n'est pas une monographie d'histoire locale. C'est, en prenant pour centre une des plus anciennes et plus illustres abbayes de France, une série de descriptions, de scènes successives et variées d'histoire ecclésiastique et d'histoire de mœurs, depuis le curieux tableau de l'émigration bretonne en Armorique au sixième siècle jusqu'aux étonnants épisodes de la période révolutionnaire et de l'histoire des Chouans.

**Méditations sur la Passion de N.-S. Jésus-Christ,** par le cardinal Wiseman. — Un beau volume in-16 jésus de XVI-292 pages, prix broché : 3 fr. — Avignon, Aubanel Frères, éditeurs, imprimeurs de N. S. P le Pape.

Au milieu des multiples distractions de la vie mondaine qui laissent si peu de temps à l'âme pour se souvenir de ses devoirs envers Dieu, le saint temps du carême apporte une sorte de trève. On retrouve alors le chemin oublié des Eglises, et l'on se rapproche pour quelques jours de la Source de toute lumière et de toute vérité.

Parmi les méditations — bien fugitives souvent — qui s'offrent à l'esprit plus recueilli et plus calme, la Passion du Sauveur est la plus immédiate. Le beau livre du Cardinal Wiseman, traduit et publié par M. l'abbé Caudron, aidera puissamment au réveil de la foi endormie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

# CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

*à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois*

D'AVRIL 1900.

1er avril. — **DIMANCHE de la Passion,** *semid.*, messe *Judica.* — Vêpres de St François de Paule, mém. du dim. — (Ouverture des Pâques.)

2, Lundi. — St François de Paule, confesseur, *double,* messe *Justus.*

3, Mardi. — Ste Marie Egyptienne, pénitente, *semid.*, messe *Me expectar.*

4, Mercredi. — St Isidore, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*

5, Jeudi. — St Vincent Ferrier, confesseur, *double*, messe *Os justi.*

6, Vendredi. — *Notre-Dame des Sept-Douleurs, double majeur*, messe *Stabant.*

7, Samedi. — De la férie.

8, **DIMANCHE des Rameaux,** *semid.* — Bénédiction et distribution des palmes, procession, grand'messe, chant de la Passion selon St Mathieu. — Vêpres du dimanche. Prières.

9, Lundi saint. — Messe *Judica.*

10, Mardi saint. — Messe *Nos autem,* Passion selon St Marc.

11, Mercredi saint. — Messe *In nomine,* Passion selon St Luc. — Ténèbres.

12, Jeudi saint. — **La Cène du Seigneur**, *double de 1re classe.* — Grand'messe solennelle. — Procession au reposoir, Vêpres, dépouillement des autels. — Après-midi, Lavement des pieds. — Ténèbres.

13, Vendredi saint. — *Double de 1re classe.* — A l'office, chant de la Passion selon St Jean ; oraisons ; adoration de la Croix ; messe des Présanctifiés ; vêpres. — Aprés-midi, Ténèbres ; sermon de la Passion.

14, Samedi saint. — *Double de 1re clusse.* — Bénédiction du feu nouveau et du cierge pascal ; prophéties ; bénédiction des Fonts ; grand'messe et 1res vêpres de Pâques. — A complies, antienne *Regina cœli.* — Le soir, chant des matines.

**DIMANCHE, 15 avril. — Le Saint Jour de PAQUES,** *double de 1re classe avec octave,* messe *Resurrexit.* — Vêpres du jour ; chant de l'*O Filii* ; procession aux Fonts.

16, Lundi de Pâques, *double de 1re classe* ; messe *Introduxit*, vêpres du jour.

17, Mardi de Pâques, *double de 1re classe* ; messe *Aqua.*

18, Mercredi de Pâques, *semid.*, messe *Venite* ; mém. de la B. Marie de l'Incarnation.

19, Jeudi de Pâques, *semid.*, messe *Vitricem.*

20, Vendredi de Pâques, *semid.*, messe *Eduxit.*

21, Samedi de Pâques, *semid.*, messe *Eduxit.*

22, **DIMANCHE de Quasimodo,** *double*, messe *Sicut modo.* — Vêpres de ce dimanche, mém. de St Georges, des SS. Soter et Caïus. — Station au crucifix.

23, Lundi. — St Georges, martyr, *semid.*, messe *Protexisti.*

24, Mardi. — St Fidèle, martyr, *double*, messe *Protexisti* ; mém. de St Déodat, abbé.

25, Mercredi. — St Marc, évangéliste, *double de 2e classe*, messe *Protexisti.* — Procession.

26, Jeudi. — Les SS. Clet et Marcellin. mart., *semid.*, messe *Sancti.*

27, Vendredi. — **St Fulbert**, évêque de Chartres (du 10), *double majeur*, messe *Ipse.*

28, Samedi. — St Paul de la Croix, confesseur, *double*, messe *Christo.*

20, **DIMANCHE, IIe après Pâques.** — St Pierre de Vérone, martyr ; messe *Protexisti.* — Vêpres de St Pierre, depuis le Capitule, de Ste Catherine ; mém. de St Pierre, du dim. et de St Adjuteur. (Clôture des Pâques).

30, Lundi. — Ste Catherine de Sienne, vierge, *double*, messe *Dilexisti* ; mém. de St Adjuteur.

— Ouverture du Mois de Marie.

# AVIS DIVERS

**Lampes.** — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

**Cierges.** — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

**Neuvaines.** — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

**Ex-voto.** — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait trés utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

**Scapulaire.** — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

**Croix, Chapelets et Médailles.** — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

**Consécration des petits enfants** à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

**Recommandations.** — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

---

# LA VOIX
DE
# NOTRE-DAME
## DE CHARTRES

**PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE**

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

*Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :* Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

*(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).*

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

*(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)*

**3 fr. par an** pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

**3 fr. par an** en plus pour les suppléments hebdomadaires


**Notre-Dame de Sous-Terre**

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.


XLIVe ANNÉE. — **MAI 1900.**

*Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).*

*Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.*

# LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

*(Quarante-quatrième année d'existence)*

---

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

## ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le commuuique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

*Indulgence plénière* aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

*Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines*, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

*Indulgence de 60 jours* pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

*(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de **3** francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, **6** francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

*Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est* impossible *de faire droit aux réclamations.*

---

5e Numéro LA VOIX Mai 1900
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE



## LE MOIS DE MARIE

Chateaubriand a remarqué que les solennités du christianisme sont coordonnées d'une manière admirable aux scènes de la nature et aux révolutions des saisons : ainsi la chute des feuilles amène la fête des Morts, pour l'homme qui tombe avec la feuille des bois, disaient déjà les poètes antiques. C'est naturellement dans la saison des fleurs, au milieu du printemps, au moment où la terre tressaille et s'éveille du long sommeil de l'hiver, que l'Eglise a placé le *Mois de Marie*, le mois de Celle qui s'appelait depuis des siècles la Rose mystique, la Fleur des champs et le Lis des vallées : *Ego flos campi et lilium convallium.*

L'institution du Mois de Marie remonte au XVIe siècle. On l'attribue à saint Philippe de Néri. Ce saint voulut étendre le culte de la Sainte Vierge et opposer ses pratiques aux réjouissances d'origine païenne, qui avaient lieu dans certaines localités d'Italie au retour du printemps.

Le plus ancien *Mois de Marie* fut écrit par un Jésuite italien, le P. Lalomia. Son délicieux opuscule fut publié en français sous les auspices de Madame Louise de France, fille de Louis XV, prieure des Carmélites de Saint-Denis. Les Papes encouragèrent cette forme de la dévotion à Marie en l'enrichissant d'indulgences. Jadis, en Italie, quand l'esprit révolutionnaire n'avait pas encore porté atteinte à la simplicité des mœurs et à la vivacité de la foi, on célébrait la louange de l'auguste Vierge jusque dans les rues, au pied des Madones qui décorent les façades des maisons. On sait la piété des Italiens pour la *Madona santissima.* Son image apparaît souvent, à l'angle des rues, entourée de fleurs et de lampes allumées chaque soir. Dans la boutique des artisans demeurés chrétiens, l'image sainte occupe une place d'honneur. C'est à la

lampe qui brûle devant que le soir, après une prière, sera empruntée la lumière pour éclairer la demeure.

Dans les campagnes, la foi est plus vive encore : il n'est pas de hameau qui n'ait son autel de verdure dont le printemps fait tous les frais.

A Genazzano, près de Rome, là où l'on vénère la célèbre Vierge *del Buon Consiglio,* les paysannes ont un talent particulier pour faire, avec des bandes de carton et des cercles de bois, les plus délicieuses mosaïques de fleurs naturelles, sous les pas de la procession de l'*Infiorata*. Elles en remontreraient à un peintre de fleurs, comme le faisait Glycera, la bouquetière d'Athènes, qui se plaisait à jouter avec Pausias, à qui assortirait le mieux des fleurs, lui sur la toile, elle dans sa corbeille (1).

En France, nos réunions de chaque soir dans les églises, au pied de l'autel de Marie, offrent un doux attrait à la piété chrétienne. Cantiques à la louange de Marie, exhortations sur les vertus et les charmes de la Mère de la divine Grâce, alternent avec les délicieuses prières du Rosaire. Les cantiques, surtout les anciens, dits par la masse du peuple, ont un accent si touchant et si vrai, qu'ils sont souvent la meilleure des prières sur les lèvres des serviteurs de Marie.

Un poète breton (2) l'a dit :

O Vierge, vous aimez les hymnes de la terre
Quand ils sortent du fond du cœur;
Et pendant que là-haut des légions d'archanges
Sèment de cieux en cieux leurs concerts triomphants,
Vous, vous prêtez l'oreille aux plus humbles louanges
Du plus obscur de vos enfants.

Puissent, dans ce mois qui va s'ouvrir, les mélodies les plus belles être celles de la sainteté de la vie! La vraie dévotion à Marie, c'est l'imitation de ses admirables vertus.

Puissions-nous, en célébrant ses louanges, nous renouveler dans la vie chrétienne! Consacrons cette vie à la plus aimable des Mères, nous proposant, à l'exemple des Saints, de faire *tout pour Marie, tout avec Marie, tout par Marie.* (L. G.)

Dès l'aurore du beau mois chantons un hymne de joie,

(1) Edmond Lafond, *Lettres d'un Pèlerin.*

(2) Turquéty, *Hymnes sacrées.*

comme l'aurore de la saison printanière invite les oiseaux des champs à faire entendre leurs gazouillements harmonieux :

Je vous salue, ô Marie, *fleur des champs*, *lis de la vallée*, lis sans tache qui, éclairé par le Soleil de Justice, avez grandi sous ses feux, et, arrosé des eaux de la sagesse, avez eu de merveilleux accroissements.

Je vous salue, Marie, *rose mystique*, qui réjouissez la terre de votre céleste éclat, dont la vue console ceux qui pleurent, dont le doux parfum ranime ceux qui chancellent.

Je vous salue, ô Marie, *jardin fermé*, dans lequel le Seigneur a planté les fleurs précieuses qui ornent l'Eglise et le Paradis ; *fontaine scellée*, d'où a jailli l'Amour infini et éternel.

Je vous salue, Marie, *douce colombe*, qui avez donné au monde le rameau d'olivier, le Prince de la paix.

Je vous salue, Marie, noble *tige de Jessé*, pour qui s'est réalisée cette parole de l'Evangile : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. »

Je vous salue, Vierge incomparable, *Mère du bel amour*, gloire de l'humanité, reine de l'univers et délices de la cour céleste.

---

## JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

De grands préparatifs se font pour la cérémonie de canonisation du B. Jean-Baptiste de La Salle, fixée au 24 mai 1900. Une foule immense sera présente à St-Pierre du Vatican. On peut le prévoir d'après les pèlerinages organisés de toutes parts en vue de cette fête. Les Frères des Ecoles chrétiennes se rendront à Rome très nombreux avec des légions d'élèves. La France, patrie du nouveau saint, aura là un beau jour de gloire.

Il nous a semblé utile de retracer ici la belle vie du Bienheureux, comme l'ont fait plusieurs Revues après celles du sanctuaire de N.-D. de la Garde.

— Dès le berceau, Jean-Baptiste de La Salle manifeste avec éclat la qualité supérieure de son âme exquise : il suffit alors de lui montrer le crucifix pour sécher ses larmes et les transformer en un gracieux et angélique sourire.

On eût dit qu'à peine éclose au soleil de la grâce, cette fleur d'En-Haut n'eut de sève que pour remonter tout droit vers ce

ciel d'où elle venait, et dont il lui fallait, pour s'épanouir, la pure atmosphère et les radieuses hauteurs.

Et la vue de son visage souvent éclairé de splendeurs inconnues à la terre fait penser à ces esprits célestes qui, pour un instant, ont pris un corps mortel.

Il rayonnait, dans toute la force originelle de ce terme expressif. Son âme était le foyer d'une lumière qui transparaissait à travers ses yeux et sur tous ses traits.

C'est l'impression qu'il laisse partout où il passe dans ces brillants salons de Reims d'où, tout enfant, il s'échappait furtivement pour lire la *Vie des Saints* ; au séminaire de Saint-Sulpice où son départ laisse tout le monde désolé ; dans le canonicat de Reims dont il se dépouilla plus tard et parmi ces chanoines qui reconnaissent en lui, malgré son jeune âge, un homme supérieur.

Plein d'intelligence (car il obtint les grades de licencié et de docteur en théologie), riche des dons du cœur, de la fortune et de la grâce, non moins que des promesses d'un brillant avenir, entouré de la vénération universelle, il ne rêve pourtant que sacrifices, il ne veut que le salut des âmes, surtout des humbles.

La Providence l'y prépare à son insu et l'achemine doucement vers l'apostolat des enfants du peuple.

C'est le 24 juin 1680 que la petite communauté commença à fonctionner, sous la haute direction de M. de La Salle qui plus tard la reçut dans son splendide hôtel.

Comme toutes celles qui ont Dieu pour auteur, et sont destinées à faire beaucoup de bien, la nouvelle Œuvre se heurte dès les débuts, et longtemps encore, aux plus vives résistances.

Mais avec son habituelle sérénité il répétait alors sa grande parole : « Tant mieux ! Dieu soit béni ! »

Enfin, les difficultés matérielles et les souffrances de toutes sortes étaient continues, parfois même très dures à supporter.

Très dur pour lui-même, voyageant à pied et par tous les temps, exténué de jeûnes et de macérations, éprouvé par des maladies que l'inexpérience des soins qu'on lui prodiguait rendait parfois très cruelles, il répondait au conseil d'aller respirer l'air du pays pour se refaire : « L'air natal du Frère des Ecoles chrétiennes c'est le paradis. »

Enfin, il mourut en 1719, comme meurent les saints, déjà transfiguré par l'éclat des vertus.

---

## LA GARDE SAINTE

Un nouveau courant d'impiété, que l'attitude de nos gouvernants n'est pas faite pour endiguer, traverse la France. Et les journaux nous racontent de fréquentes profanations d'églises.

Nous ne pouvons en éprouver le moindre étonnement.

On ne déchristianise pas un pays impunément. On a beau dans ce travail de démolition mettre de la prudence, de la correction, de la religiosité, même ; les disciples comprennent à demi-mot ; avec une logique terrible ils concluent ; et, passant au geste, ils traduisent leurs croyances ou plutôt leur incroyance par des attentats qui troublent la tiède indifférence des contemporains.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on profane les églises. Mais, et c'est ce qu'il faut remarquer, le motif de la profanation n'est plus le même. Jadis on violait une église pour la voler ; aujourd'hui on la profane pour la profaner. Alors la cupidité guidait les sacrilèges qui, par lâcheté, préféraient s'adresser aux églises isolées et vides. Le pillage en est moins dangereux que celui des maisons bourgeoises. Aujourd'hui c'est par conviction, par théorie, par dilettantisme que l'impiété envahit nos temples. Nous sommes à la période de la profanation désintéressée. Les maîtres corrupteurs, à la nouvelle de ces attentats, peuvent se voiler la face et branler la tête : ce sont bien leurs fils que ces jeunes anarchistes ravageurs d'églises.

Dans cette situation une obligation s'impose au clergé : prier, réparer les profanations, mais aussi s'armer de précautions et monter autour de nos chères églises une garde jalouse.

La vigilance du prêtre s'exercera d'abord sur la fermeture des églises paroissiales. A la campagne nous avons beaucoup d'églises qui ferment mal ou dont l'escalade, par les murs du cimetière, par la porte de la sacristie, par quelque fenêtre basse est des plus faciles. Le soin de les fermer est abandonné au sacristain, brave homme sans doute, mais qui n'a à sa tâche que le zèle d'un mercenaire. Nous n'avons pas à nous défier

de lui ; cependant nous devons compléter son service et constater par nous-mêmes, *de visu*, les points faibles de notre église.

En second lieu, à mon jugement, nous avons un grand tort de laisser toutes nos églises ouvertes au cours de la journée de l'aurore au crépuscule. Dans ma jeunesse sacerdotale j'avais quelques scrupules sur ce point : « Une église, disaient mes maîtres, doit rester ouverte, c'est la maison de Dieu, il faut que ses enfants puissent la visiter à toute heure. Là moins qu'ailleurs, il ne faut ni sonnette, ni concierge, ni gardien, ni sentinelle, ni porte close. Qui sait ? C'est peut-être à la visite rapide, discrète et accidentelle faite dans une église qu'il avait ouverte que tel paroissien devra sa conversion. » Ces belles raisons m'intimidaient.

Depuis j'ai rencontré de jeunes esthètes qui, inspirés par un mysticisme tout fait de sensibilité, sinon de sensualité, allaient plus loin : « Une église doit rester ouverte. Aux heures du crépuscule, la nuit, cette nécessité s'impose. Et pourquoi ? Pour faciliter aux Madeleines repentantes l'abri discret où elles puissent pleurer sur leur honte et revenir à Dieu. »

Après expérience, je retourne toutes ces formules sentimentales et je dis : Une église, à moins qu'à toute heure de la journée il ne s'y trouve des prêtres, des employés, des fidèles, des pèlerins, doit rester fermée. C'est une précaution qui oblige. Les églises désertes sont aussi exposées le jour que la nuit.

Et les fidèles pieux ? Vous les priverez donc de tout droit de faire leurs dévotions dans la journée ? — Pas du tout. Je suppose que ces fidèles ne sont pas bien nombreux, qu'ils sont intelligents et dociles et que, si leur curé règlemente l'ouverture et la fermeture de l'église, ils en comprendront les motifs et sauront organiser leurs travaux domestiques de telle sorte qu'on les verra à l'église à l'heure réglementaire. Le groupement de ces fidèles autour du tabernacle n'en sera que plus édifiant.

Comme troisième précaution, le temps est venu de cacher les Saintes Espèces Eucharistiques. L'ancienne loi du secret va revivre en partie. Aux premiers siècles du christianisme il était défendu de révéler aux païens *le dogme* de l'Eucha-

ristie. La prohibition n'était inspirée que par la foi et le respect. En 1900, pour le même motif, nous aurons à cacher aux yeux des impies *le dépôt* eucharistique.

Ce recel — pour la nuit du moins — de la sainte Eucharistie à l'intérieur même du tabernacle, sous le tabernacle ou dans l'autel est possible à deux conditions :

1° Que les orfèvres et fabricants de vases sacrés mettent à notre disposition des ciboires plus petits, de moindre volume, qu'il soit aisé d'enclore dans un discret emplacement. Du reste, pour beaucoup de paroisses où la communion n'existe presque que pour le prêtre qui dit la messe, les ciboires sont dix fois trop volumineux.

2° Que les prêtres se résignent à consacrer, à leur messe, un nombre suffisant — mais pas davantage — d'hosties pour leurs communiants immédiats. La coutume est, dans beaucoup d'églises et de chapelles, de consacrer de pleins ciboires pour les communions de huit et même quinze jours. Pourquoi garder cette coutume? Pourquoi exposer ainsi la sainte Eucharistie à une profanation toujours possible? Pour mon compte, dans certaines chapelles où il m'a été donné de célébrer la messe, je n'ai consenti qu'à regret à la consécration du ciboire débordant d'hosties déposé sur l'autel.

Que le prêtre se résigne donc à ne conserver, comme sainte réserve, que quelques hosties, deux ou trois : il lui sera beaucoup plus facile d'en assurer la garde et de prévenir toute profanation.

Le soir venu, après la visite des fidèles pieux, avant de rentrer dans son presbytère, le curé n'aurait qu'à déposer ces deux ou trois hosties avec le petit ciboire ou la petite custode qui les contient, dans la cachette que j'insinuais plus haut. Et il dormira tranquille. Peut-être une nuit son église sera-t-elle volée, pillée, il aura à déplorer beaucoup de pertes matérielles. Une consolation lui restera pourtant : Notre Seigneur n'aura pas été outragé dans sa prison.

La proposition émise d'une consécration de plus en plus réduite au nombre des communiants va tellement contre nos mœurs sacerdotales, la liturgie, par ailleurs, est si peu intéressée à ces mœurs, qu'on me permettra d'y insister.

Pourquoi la sainte Réserve? Tout prêtre sait que le motif originel de cette tradition n'a jamais été d'assurer la commu-

nion des fidèles qui se présentent, les jours suivants, à la table sainte. Il n'est même pas de procurer aux âmes pieuses une consolation plus grande dans leur visite à l'église ; la visite au Saint-Sacrement est extrêmement recommandable ; je dois dire pourtant qu'elle n'est en rien d'ordre canonique. Je vais plus loin, et je dirai qu'à strictement parler, il n'est pas davantage d'assurer aux paroisses la présence sacramentelle de Jésus-Christ.

A s'en tenir aux textes canoniques, le prêtre a l'obligation rigoureuse de garder avec soin quelques hosties consacrées pour les malades qui auraient, avant la messe suivante, à communier en viatique. Si, prenant à la lettre cette règle, nous en faisons l'application à la ville de Chartres, par exemple, nous admettrons qu'avec une très minime réserve dans chaque chapelle et dans chaque église paroissiale, le droit des malades à la communion reste sauf.

Ces réflexions, venant d'une plume sans autorité, ne sont ni des ordres ni des conseils. Elles restent de simples réflexions. A ce titre, pourtant, nous les jugeons extrêmement importantes. — « Je ne reconnais plus là les procédés de mes clients, » — disait l'autre jour le chef de la police à Aubervilliers. Ce ne sont plus seulement les voleurs qui travaillent dans les églises. Les anarchistes se mettent de la partie et ils s'attaquent à autre chose qu'aux métaux. Ils en veulent « au saint des Saints ».

Les prêtres ne doivent pas l'oublier. Et pour prévenir ces criminels attentats ils sauront monter la garde sainte.

X., *du diocèse de Chartres.*

---

## SONS D'OLIFANT (1).

(1260)

Aux jours du roi Louis, l'an mil deux cent soixante,
*Chartres,* noble cité que la Vierge bénit,
*Chartres* lançait au ciel sa nef éblouissante,

(1) Nous avons tiré cette magnifique poésie du 3e volume de *Récits et Légendes* que le R. P. Delaporte vient de publier sous ce titre : *A travers les Ages.* « V. Retaux, Paris. » De ces nouvelles poésies nous dirons ce qu'un connaisseur disait des précédentes : « Ce sont de vrais diamants enchâssés dans l'or pur.... Qu'on les lise et qu'on les fasse lire ; elles seront un trésor pour la mémoire, une fête pour l'imagination, une musique pour l'oreille, une lumière pour l'esprit et une joie pour le cœur. » *Enseignement chrétien.*

Nef royale, aux deux mâts de plomb et de granit;
Sa quille s'allongeait en d'immobiles ondes,
Vagues d'or des blés mûrs, vagues vertes des bois;
Ses ancres s'amarraient dans les campagnes blondes;
Dans ses mâts solennels chantaient de grandes voix :
D'autres voix s'élevaient de cette nef fleurie
Dont les rameurs étaient un grand peuple à genoux;
Le « *Te Deum* » était l'hymne de la patrie
Et son refrain vainqueur : « Vierge, priez pour nous ! »
Le rêve de *Fulbert* et de *Robert de France*
Vivait. Les pèlerins accourus de tout lieu,
Rois, prêtres, peuple, avec liesse et révérence
Aidaient, depuis cent ans, les *logeurs du bon Dieu;*
Tous donnaient leurs écus ou leurs deniers de cuivre;
Tous donnaient leur sueur, leur travail et leur temps;
En ces siècles, le monde avait le temps de vivre....
On bâtissait la nef de Dieu, depuis cent ans.
En chantant on sculptait des pierres sépulcrales;
Pour se guérir des coups prodigués ou reçus,
Ces vaillants, ces héros, plantaient des cathédrales,
Tentes, nefs et palais du Seigneur-roi Jésus.
Sous un chef obéi, sire, évêque ou vidame,
Nos fiers aïeux créaient, entre deux fiers combats,
Notre-Dame à Paris, à *Chartres* Notre-Dame,
D'où montait jusqu'au ciel l'humble appel d'ici-bas.
Siècles d'honneur chrétien, siècles de foi puissante :
Que la France était belle au grand soleil de Dieu !....

Donc, à *Chartres*, un jour de mil deux cent soixante,
Eglise et France avaient envahi ce doux lieu;
L'Eglise avait béni la blanche basilique;
Les cœurs étaient en fête et les yeux éblouis :
Et la France était là, vrai peuple catholique,
Avec ses hauts barons et son saint roi Louis.
Prince des lys, et duc des cités féodales,
Tenant le glaive au poing près du roi justicier,
Battant d'éperons d'or le noir granit des dalles,
Environnaient l'autel d'un cortège d'acier.
Trente évêques en chape et clercs dressant des torches,
Prêtres par légions et moines par essaims,
Dans l'encens et les fleurs avaient franchi les porches,
Avec le corps du Christ et les châsses des Saints.
Pauvres, gens de métier, laboureurs, porte-glaive,
S'entassaient au parvis comme fruits au pressoir,

Ou comme flots vivants que l'humble foi soulève.....
Et la fête dura de l'aube jusqu'au soir.

Or, quand tout fut fini, devers la nuit tombée,
Quand de ses fleurs de feu le ciel s'illumina,
Le roi Louis voulut, seul, à la dérobée,
Dire à la *Vierge Noire* un *Salve Regina*;
Il vint pieds nus, pleurant devant la *Vierge Noire;*
(Il conta tout depuis à Geoffroy de Beaulieu);
Il posa sa couronne aux pieds du Roi de gloire
Et commença l'antienne à la Mère de Dieu.
Mais à peine avait-il, des lèvres et de l'âme,
Tête nue, à genoux, dit ce mot : *Regina,*
Des lampes de l'autel il jaillit une flamme,
D'un feu divin la Vierge et l'autel rayonna.
Cette flamme montait des cryptes jusqu'au faîte,
Inondait les vitraux d'un long fleuve de jour,
Pavoisait tout de pourpre et d'or — couleurs de fête,
Comme si Dieu sur terre allait tenir sa cour.

Partout la vie éclate en un jet de lumière :
Vitraux peuplés de saints, portails peuplés de rois,
Tout s'anime : du plomb, du verre ou de la pierre,
Du long triforium et des meneaux étroits,
Du multiple arc-en-ciel des rosaces fleuries,
Des ogives priant comme des bras tendus,
Des dentelles courant autour des galeries,
Des piliers élancés, des chapiteaux tordus,
De tout angle où l'artiste a logé quelque rêve,
Dans les frissons de pourpre et l'or étincelant
Une aile bat, des voix parlent, un chant s'élève....

Tout à coup, grand fracas ; c'est le cor de Roland.
Là-haut, dans la verrière, à gauche de l'abside (1),
Charlemagne et ses pairs pourfendent les maudits,
Frappant le Maure impur ou le Juif déicide,
Par de bons coups d'estoc gagnant le Paradis....
Du haut vitrail, Roland sonne du cor d'ivoire :
C'est le signal. Voici qu'un peuple obéissant
Se met en marche et vient prier la *Vierge Noire* :
On dirait qu'à ses pieds le ciel entier descend.

(1) La verrière de « saint Charlemagne et saint Roland » avec ses 22 médaillons, se trouve entre la chapelle du Pilier et la chapelle de l'abside, « V. Clerval, *Chartres, sa Cathédrale*, etc., pages 113-114 ».

Roland sonne du cor : à ce son d'épopée,
Alentour de l'autel tout s'ébranle et se meut :
Là, flotte l'oriflamme ; ici, brille l'épée ;
Au chant du *Te Deum* tout répond : « Dieu le veut ! »
Les évêques sont là, chevaliers de l'Eglise,
Prêts à bénir et prêts à foncer sur l'enfer ;
Là, sur le front des rois la croix se fleurdelise ;
Là, s'avancent les preux sous leur harnais de fer.
Les moines sont debout en phalanges guerrières,
Mais courbés par l'étude et les veilles du soir ;
Les clercs, comme là-haut les anges des verrières,
D'un geste grave et doux balancent l'encensoir.

Roland sonne du cor. Au bruit qui les convie,
Voici les travailleurs du sol, vrais conquérants,
Tous ceux qui font le pain le vin, le sang, la vie,
Dans l'atelier béni des sillons odorants :
Paysans, laboureurs, vignerons, sainte plèbe
Qui suffit, sans se plaindre, aux tâches des géants :
Et près de ces héros qui labourent la glèbe,
Les héros, laboureurs des sombres océans :
Tout ce qui plonge au sol, aux flots, charrue et rame,
Ce qui crée avec Dieu, sous l'azur ou le vent,
Ce qui croit, ce qui lutte, homme fort, humble femme,
Aux traits hâlés, aux bras nerveux, au cœur vivant.

Roland sonne du cor. Joyeux et fiers de vivre,
Voilà les artisans, puissants rêveurs du beau,
Ceux qui taillent le marbre ou martèlent le cuivre,
Qui forgent une armure ou sculpent un tombeau ;
Pour qui le temps n'est rien près d'une œuvre immortelle;
Logeurs de Dieu, verriers, imagiers, ciseleurs,
Qui pendent dans les airs un palais de dentelle,
Qui font pour trois sous d'or, des saints, des rois, des fleurs,
Qui courbent comme un arc cintre, ogive et voussure,
Déploient une rosace en sublime éventail,
Et qui vont, sans trembler, clouer d'une main sûre
Un jugement dernier aux tympans d'un portail.
Leur âme en l'au-delà s'échappe d'un coup d'aile,
Leur rêve s'illumine aux feux du Paradis ;
Mais quand jusque chez Dieu leur foi cherche un modèle,
Elle appuie au *Credo* ses échelons hardis.
Ils sont tous là, debout, près de la Vierge noire,
Devant le Christ aux bras ouverts qui les attend.

Roland sonne du cor : à la peine, à la gloire,
Au travail, au combat, tous s'en vont en chantant.
Ils vont chantant la foi qui leur réjouit l'âme ;
Mais au prochain appel ces vaillants reviendront :
Tous seront là, gardant la croix et l'oriflamme,
L'épée en main, la joie au cœur, l'honneur au front.
Vers minuit, éperdu de cette sainte veille,
Se levant tout à coup du royal escabeau
Le bon roi demanda : « Quelle est cette merveille,
Ce grand peuple qui marche en un ordre si beau ?
Est-ce chose réelle ou splendide apparence ?
Quel spectacle du ciel se déroule en ce lieu ?... »
Une voix répondit : « C'est l'histoire de France. »
Le roi tira l'épée et cria : « Gloire à Dieu ! »

P. V. Delaporte, S. J.

---

## PETITE SEMAINE LITURGIQUE

*Du 29 avril au 6 mai.*

29. 11^e^ Dimanche après Pâques. *S. Pierre*, martyr. — Ce dimanche est appelé le dimanche du Bon Pasteur, parce que l'évangile de la messe, tiré du deuxième chapitre selon S. Jean, rappelle un entretien du Sauveur avec les Pharisiens, dans lequel il leur déclara être le bon Pasteur. Cette même dénomination donnée à ce dimanche est justifiée par l'épître de la messe qui est prise du chapitre 2^e^ de la 1^re^ épître de S. Pierre. Le prince des apôtres rappelle aux premiers fidèles qu'ils ont été autrefois des brebis égarées ; mais qu'ils sont maintenant retournés à celui qui est leur pasteur, l'évêque de leurs âmes. Comme le but de l'Église au temps pascal est de conserver les fidèles dans la grâce et de les attacher inséparablement à J. C., pouvait-elle mieux y réussir qu'en leur représentant la tendresse de Jésus à leur égard dans tout ce qu'il a fait et souffert par eux ?

*S. Pierre*, né à Vérone, en Italie, entra de bonne heure dans l'ordre de S. Dominique où il se livra à la prédication. Dans le cours de sa vie, ayant eu la pensée d'abandonner ce ministère il pria la T. S. Vierge de lui faire connaître la volonté de Dieu, et, comme il était à genoux devant une de ses images, il entendit une voix qui lui dit de persévérer dans son premier travail.

30. Lundi. — *Sainte Catherine* de Sienne, vierge. — Sainte Catherine née à Sienne est une des plus célèbres extatiques de la sainte Eglise. Dans une vision, N. S. lui proposa deux couronnes, une de pierres précieuses et l'autre d'épines. Elle choisit la couronne d'épines et la pressa si fortement sur sa tête qu'elle sentit

des douleurs très aiguës. De plus, elle eut aux mains, aux pieds et au cœur, comme une impression très vive des plaies sacrées du Sauveur.

MAI.

Ce mois est consacré à la T. S. Vierge. Comme pratique, on fera bien de ne passer aucun jour sans lui adresser quelque prière pour lui demander une grâce spéciale : on fera encore mieux si on peut assister aux exercices publics du mois de Marie.

1. Mardi. — *S. Philippe* et *S. Jacques*, apôtres. Double de 2e classe. — *S. Philippe*, né à Bethsaïde, ayant été rappelé à l'apostolat s'empressa d'amener Nathanaël à Jésus, qu'il lui présenta comme le Messie promis et attendu. Il ne faut pas le confondre avec le diacre S. Philippe, qui convertit l'eunuque de Candace, reine d'Ethiopie.

*S. Jacques*, fils de Cléophas et de Marie, sœur ou cousine de la T. S. Vierge, était par conséquent cousin de N. S.

Il gouverna l'Eglise de Jérusalem pendant vingt neuf ans et il avait une grande influence sur les juifs convertis. Il leur écrivit une lettre dans laquelle il enseigne que la foi seule ne peut nous sauver sans les œuvres.

2. Mercredi. — *S. Athanase*, évêque et docteur. — S. Athanase, né à Alexandrie, ordonné par l'évêque Alexandre, l'accompagna au concile de Nicée, où il combattit les erreurs d'Arius qui niait la divinité de N. S. J. C. Toute sa vie en butte aux calomnies et à la haine des ariens, il fut plusieurs fois chassé de son siège d'Alexandrie, dont il avait été fait évêque : sous l'empereur Valens, il fut obligé de s'enterrer pour ainsi dire tout vivant dans le sépulcre de son père pendant quatre mois consécutifs. Rentré enfin dans son église il la gouverna en paix jusqu'à sa mort.

3. Jeudi. — *Invention* de la Sainte Croix de N. S. J. C., double de 2e classe. Mémoire de *S. Alexandre* et ses compagnons martyrs. — La Sainte Croix trouvée par sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, opéra divers miracles. Il y a une multitude de parcelles de la vraie croix, répandues dans l'univers entier. On permet de les exposer à certains jours à la vénération des fidèles.

*S. Alexandre,* pape, convertit Hermès, le préfet de Rome, avec toute sa famille. Il convertit également le tribun Quirin, dont il avait guéri la fille affligée d'un goître au cou. Il fut martyrisé sous l'empereur Adrien avec deux prêtres *Evence* et *Théodule*.

4. Vendredi. — *Sainte Monique*, veuve. — Sainte Monique, née à Tagaste, fut la mère de S. Augustin, dont elle obtint la conversion par ses larmes et ses prières. Lorsque S. Augustin fut baptisé il partit avec sa mère pour retourner en Afrique ; mais sainte

Monique tomba malade à Ostie, et y mourut entre les bras de son fils.

5. Samedi. — *S. Pie V*, pape. — S. Pie V succéda au pape Pie IV. Il déploya un grand zèle pour les intérêts de la chrétienté; surtout en arrêtant les envahissements des Turcs qui s'étaient emparés de l'île de Chypre, et dont il défit complètement l'armée avec le secours des princes chrétiens à la bataille de Lepante, le 7 octobre 1571.

6. IIe dimanche après Pâques. Patronage de la T. S. Vierge. Double de 2e classe.

---

## CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

**Ex-voto.** — Du linge d'autel.

**Lampes.** — 77 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en avril, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 48; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint-Joseph, 9; devant sainte Anne et saint Joachim, 2; devant l'enfant Jésus, 1; devant saint Antoine, 1; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant saint Roch, 1.

**Consécration d'enfants.** — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en avril, 30 enfants dont 18 de diocèses étrangers.

**Pèlerinage.** — Ont dit la sainte messe à la Crypte, depuis quelque temps, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Paris, Le Mans, Blois, Orléans, Laval, Tours, Amiens, Meaux, Bayeux, Versailles. — Montréal (Canada); un missionnaire de la Malaisie; Mgr de Cormont, évêque de la Martinique, et un vicaire général du même diocèse : un missionnaire des îles Fidji.

— Le mois de Marie à la cathédrale sera prêché par le R. P. Gabriel Arlin, des Frères Prêcheurs.

— Le pèlerinage diocésain à N.-D. de Chartres aura lieu le jeudi 17 mai. Sont convoquées les paroisses des archidiaconés de Chartres et de Nogent-le-Rotrou.

— La prochaine fête d'Adoration mensuelle est fixée au jeudi 10 mai dans l'église Saint-Martin-au-Val, faubourg Saint-Brice, à Chartres.

**Communiqué de l'Evêché.** — *Congrès international des Œuvres catholiques.* — Monseigneur prie les Directeurs d'œuvres, qui n'auraient pas encore envoyé leur réponse au questionnaire, de vouloir bien la lui faire parvenir avant le 7 mai, dernier délai.

**Fête du Bienheureux Chanel.** — Au matin du jour où le présent numéro de la *Voix* doit être distribué à Chartres, l'église Sainte-

Foy verra commencer sa fête annuelle du Bienheureux Chanel. Les Pères Maristes auront de nouveau la joie d'offrir des hommages solennels à leur confrère bien-aimé qui eut, il y a 59 ans, la gloire de verser son sang en véritable martyr. Son histoire admirable est bien connue ; la voici résumée en quelques lignes :

Le Bienheureux P. L. M. Chanel naquit à Cuet (Ain), le 12 juillet 1803. Docile aux sages leçons de sa mère, l'enfant se distingua bientôt par sa douceur, sa modestie, son obéissance et sa piété. Il fut ordonné prêtre en 1827. « Aimer la Sainte Vierge et la faire aimer, » telle était sa devise. Aussi fut-il des premiers à s'engager dans la *Société de Marie*, qui venait de se fonder. Après avoir été professeur, directeur et supérieur du Collège de Belley, il fut appelé à évangéliser les peuplades infidèles de l'Océanie centrale, à l'île de Futuna, où il fut massacré en haine de la foi, le 28 avril 1841.

Dieu daigna montrer par des miracles la sainteté de son serviteur. Peu de temps après sa mort, l'île entière se convertissait.

Il a été solennellement béatifié par S. S. Léon XIII, le 17 novembre 1889.

*Oraison de l'Eglise.* — O Dieu ! par qui le Bienheureux Pierre-Louis-Marie, votre martyr, fut orné pour la prédication de l'Evangile d'une admirable douceur, d'une brûlante charité et d'une invincible constance ; faites, nous vous en supplions, que marchant sur ses traces, nous conservions jusqu'à la mort la foi dont nous faisons profession. Par J.-C. N.-S. Ainsi soit-il.

Pour cette fête à l'église Sainte-Foy, ont été annoncés la messe de Monseigneur, à 7 h. du matin, et le salut de 4 h. 1/2 précédé d'une instruction par M. l'abbé Le Bel, professeur de philosophie l'Institution N.-D.

**Au Carmel.** — Le 24 avril, Mgr l'Evêque de Chartres a présidé au Carmel une cérémonie de vêture. Mlle L... entrée, il y a quelque temps au noviciat des Filles de Sainte-Thérèse, recevait l'habit religieux. Le prédicateur était un prêtre de sa parenté, M. l'abbé Vanneur, vicaire de N.-D. de Nogent-le-Rotrou.

**Les Mères chrétiennes.** — On sait qu'il y a une association très florissante, très répandue des Mères chrétiennes. A Chartres, nous voyons souvent les personnes qui en font partie assister ensemble à une messe et y recevoir le pain eucharistique et le pain de la divine parole. La chapelle Sainte-Anne, à la crypte de la cathédrale, est leur rendez-vous le plus ordinaire pour leurs dévotions communes. A l'occasion de la fête de Ste Monique, l'une de leurs patronnes (4 mai), nous donnons, d'après la *Semaine religieuse de Paris*, la notice historique qui suit :

Au mois de Marie de l'année 1850, quelques mères de famille s'assemblaient chaque jour, à Lille, pour adresser une prière à la sainte Vierge et recommander leurs enfants à sa protection. Ce furent les commencements de l'importante association des Mères chrétiennes. La première pensée de la fondation est due à Mme Josson de Bilhem, qui fut la première présidente de l'Association, à Lille d'abord, puis à Paris. Le R. P. Théodore Ratisbonne, espérant de cette œuvre d'heureux résultats, se dévoua à sa diffusion. A sa demande, Pie IX, par un bref du 11 mars 1856, érigea l'Association en Archiconfrérie, avec le droit de s'agréger, en dehors de Paris, toutes les confréries de même nom et de même but, canoniquement érigées.

L'Archiconfrérie prit un tel développement, qu'au bout de quarante ans, elle comptait plus de un million d'associées et plus de 1400 confréries affiliées dans les diverses contrées du monde, jusque dans d'humbles hameaux.

Le but de l'Archiconfrérie est de stimuler les Mères chrétiennes dans l'accomplissement de leurs devoirs et d'attirer sur leurs enfants et sur leurs familles les bénédictions d'en-haut.

**Brezolles.** — *Noces de diamant.* — Le mardi de Pâques, 17 avril, M. et Mme Jules Renard, de Brezolles, célébraient le soixantième anniversaire de leur mariage. Ils ont tenu à se présenter à l'église et à assister à la messe, pour remercier Dieu de toutes les grâces reçues pendant ces soixante années. M. l'abbé Havard, doyen de Brezolles, dans une chaleureuse allocution, a félicité les vénérables jubilaires et leur a fait espérer de nouveaux bienfaits de la Providence, parce qu'ils avaient eu la bonne pensée de fêter à l'église leurs noces de diamant.

M. Jules Renard est le beau-père de M. Chenot, maire de Nogent-le-Roi. Nous offrons nos compliments à toute la famille.

**Senonches.**—Pendant que le gouvernement refusait à Jésus-Christ mourant sur la croix l'honneur traditionnel des marins français et leur interdisait de mettre leurs vaisseaux en deuil, la petite ville de Senonches honorait d'une façon toute spéciale la Passion du Sauveur. Après le sermon donné par M. l'abbé G. Bouillet, professeur à l'Institution Notre-Dame, des amateurs — qui sont des artistes, dont Senonches peut être fier à bon droit — exécutèrent, en orchestre, le *Stabat* si grandiose de Rossini. Très bien mené, le morceau était saisissant. Puis, après la cérémonie, la foule s'est écoulée pendant que le même orchestre lui envoyait son adieu dans une sortie de Weber. (*Croix d'Eure-et-Loir*).

**Saint-Maurice-Saint-Germain.** — Le lundi de Pâques a eu lieu, dans cette paroisse, la bénédiction d'une nouvelle cloche par M. le

vicaire-général Legué. La cloche était un don de Mme la marquise d'Aligre. La donatrice était marraine; M. le marquis de Préaulx était parrain. On remarquait près d'eux à la cérémonie M. et Mme la comtesse Le Veneur et leurs enfants, M. le comte de Bonvouloir. La quête a été faite par Mlles Charlotte et Simonne de Préaulx, conduites par MM. Tanneguy et Etienne Le Veneur.

**Départ de Sœurs pour les Missions.** — Le 9 mai, onze sœurs de Saint Paul s'embarqueront pour Cayenne, Guadeloupe et La Martinique.

**Loterie des Jeunes Economes.** — Les lots seront exposés à l'Evêché, les 28, 29 et 30 avril.

**Suppléments.** — Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix* en avril.

*Sommaire du* 7 : Le dimanche des Rameaux. — Les sept paroles de J.-C. en croix. — La congrégation de la Sainte Vierge. — Le pèlerinage à Paray-le-Monial. — La question des fabriques. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : conférences pour les hommes; retraites; conférences à Dreux; la messe du 1er avril pour la Société des Travailleurs de la ville de Chartres; cérémonie à Mignières ; services funèbres à Thiville pour le vice-amiral Duperré, à Montigny pour la comtesse de Levis-Mirepoix, à Montboissier pour la comtesse de Misiessy ; adoration mensuelle. — Faits divers.

*Sommaire du* 14 : La fête de Pâques. — Le cierge pascal. — Une messe du jeudi saint en 1794. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : la messe pour le colonel de Villebois-Mareuil ; les Saintes-Huiles ; quête pour les Séminaires. — Nécrologie : M. l'abbé Gillet, sous-diacre ; station de carême ; la fête de la Compassion, à Saint-Laurent de Nogent-le-Rotrou ; Mgr François de Montmorency-Laval, à Québec ; le patronage des jeunes filles à Nogent-le-Roi. — Faits divers.

*Sommaire du* 21 : S. Benoit Labre et Voltaire. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Fête de Pâques ; sermons à Dreux ; le salut de Henri IV, à Châteaudun ; Mgr de Cormont à Chartres. — Nécrologie : M. l'abbé Augereau, curé de Lucé. — L'œuvre des pauvres malades. — Les fils de l'enseignement libre. — Faits divers.

---

## *EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE*

1. J'avais promis une messe en l'honneur de N. D. de Chartres, si elle éloignait de nos enfants et de nous un danger menaçant. Nous avons été préservés ; nos enfants voués à la Sainte Vierge

ont été l'objet de sa spéciale protection. — Remerciements et louanges à cette bonne Mère. (H. P., à S., diocèse de Chartres).

2. Le jeune malade consacré à Notre-Dame par votre entremise, revient à un bon état de santé. Soyez l'interprète de notre reconnaissance. (A. T., à C., diocèse d'Arras).

3. Nous remercions la Sainte Vierge d'avoir exaucé nos prières en faveur de la malade recommandée. (L., à L. R., diocèse de Chartres).

4. N.-D. de Chartres a aidé la réalisation des deux projets que nous lui avions demandé de bénir; qu'elle continue de protéger les deux jeunes gens chacun dans leur vocation! (S. A, diocèse de Nancy).

5. Une messe en l'honneur de N.-D. de Sous Terre, s. v. p., pour mes fils qu'elle a déjà visiblement protégés. Faites brûler deux cierges à son autel. (B., à E., diocèse d'Evreux).

6. Notre-Dame de Chartres a exaucé les prières de vos jeunes clercs et les nôtres au delà même de mes espérances. Toutes les difficultés sont aplanies. Je demande une lampe en son sanctuaire. (J., à C., diocèse de Chartres).

7. Veuillez remercier avec nous N.-D. de Chartres qui nous a obtenu des grâces bien importantes. (D., à P., diocèse d'Orléans)

8. Je vous prie de faire acquitter au plus tôt une messe à mes intentions. Je désire par là témoigner ma reconnaissance à N.-D. de Sous Terre. En même temps je me recommande de nouveau avec les miens à sa protection. (D., à C., diocèse de Blois).

9. N.-D. de Chartres a béni la malade recommandée; elle continuera, nous l'espérons bien, de veiller sur cette santé précieuse qui était en danger lors de ma dernière lettre. (C., à Paris).

10. J'ai l'honneur de vous demander une neuvaine de prières et une messe pour remercier Notre-Dame de grandes grâces dues à son intercession. (F., à S., diocèse de Chartres).

11. Pour remercier N.-D. de Chartres d'avoir rendu la santé à une mère de famille, je demande une lampe pendant neuf jours et des messes pour les âmes du Purgatoire. (M. L., à Paris).

12. Guéri promptement et parfaitement à la suite des prières faites pour moi à N.-D. de Chartres, je viens lui en témoigner ma reconnaissance. (F. T., au diocèse d'Orléans).

13. Veuillez remercier avec nous la Sainte Vierge. Par son intercession nous avons obtenu la guérison de notre chère petite fille. En reconnaissance, nous demandons une messe à N.-D. de Sous-Terre, et une neuvaine d'actions de grâces par les clercs. (M. G., à B., diocèse de Rouen.)

---

## NÉCROLOGIE

Nous recommandons anx prières les défunts suivants :

Quatre religieuses de la communauté de Saint-Paul, savoir : Sœur Marie-Clarisse, née Héloïse Leplâtre, décédée le 1er avril, âgée de 57 ans, dont 41 de Religion. — Sœur Saint-Bruno, née Reine Ferrand, supérieure de l'asile d'Aligre, près Chartres, décédée à Josaphat, le 3 avril, âgée de 79 ans, dont 58 de Religion. — Sœur Marie-Augustin, née Palmyre Barrault, décédée le 3 avril, âgée de 65 ans, dont 44 de Religion. — Sœur Marie-Séraphine, née Marie Gence, décédée le 13 avril, à Pihen (Pas-de-Calais), âgée de 64 ans, dont 44 de Religion.

Sœur Marie-Dominique, religieuse tourière chez les Trappistines de la Cour-Pétral, décédée le 19 avril.

Sœur Thérésine Foucault, de la Communauté des Sœurs de N.-D., décédée en mars à Allaines, âgée de 39 ans.

Sœur Saint-Vincent, née Pauline-Jeanne Bazin, de la Communauté de Bon-Secours, décédée le 7 avril, âgée de 44 ans.

Sœur Marie-Constantine Couvret, de la Communauté de la Providence, décédée le 12 avril, âgée de 84 ans.

M. le chanoine Eug. Léger, à Paris. — M. l'abbé Caron, curé de Molliens-au-Bois (Somme). — Le R. P. Didon, religieux dominicain, — M. l'abbé Lacour, 2e vicaire de S. Joseph, à Paris.

Mme J. Chevreau-Laurent, 33 ans, à Cherbourg. Mme Veuve Blondel-Collet, 76 ans, rue des Grenets, Chartres. — M. François Fessard, chevalier des postes, médaillé colonial, retraité des postes, à Paris. — M. Eugène-Louis Duhamel, ancien percepteur, à Chartres. — M. Joseph Millon, 24 ans, rue Nicolle, à Chartres. — M. Charles-Désiré Desforges, à Guillonville. — M. François-Joseph Foreau et Désirée-Elise Foreau, à Lucé. — M. l'abbé Augereau, curé de Lucé. (Nous avons donné sa nécrologie.) — Mme veuve Guilloux, à Mauron (Morbihan). — M. Adelphe Goyet, typographe a l'Imprimerie Garnier. — Mme Grignon, à Angers. — Mme Chevreuil, veuve Chambellan, à Sayvres. — Mlle Odile G'sell, fervente zélatrice de de N.-D. de Chartres, à Kaisersberg (Alsace).

*François Cazeau*, d'Arcizans-dessus (Hautes-Pyrénées), élève de la maîtrise de Chartres, décédé le 25 avril, à l'âge de 12 ans. *Inhumé le 26 ; touchante cérémonie funèbre au chœur du Chapitre.*

---

## ITINÉRAIRE DES CONFIRMATIONS

### dans le Diocèse de Chartres en 1900.

(Nous le publions une seconde fois, à cause des changements apportés au plan primitif.)

Dimanche 29 avril, à 10 heures. — Louville-la-Chénard. — A 3 heures : Ouarville et Réclainville ; coucher à Voves.

Lundi 30, à 9 heures. — Voves et Theuville. — A 3 heures : Ymonville et Moutiers ; coucher à Voves.

Mardi 1er mai, à 9 heures. — Montainville et Rouvray-Saint-Florentin. — A 3 heures : Fains-la-Folie, Villeau et Baignolet ; coucher à Viabon.

Mercredi 2, à 9 heures. — Viabon et Germignonville. — A 3 heures, Fontenay-sur-Conie ; coucher à Loigny.

Jeudi 3, à 9 heures. — Loigny, Orgères et Tillay-le-Péneux. — A 3 heures : Lumeau, Bazoches-les-Hautes, Poupry et Dambron ; coucher à Terminiers.

Vendredi 4, à 9 heures. — Terminiers et Guillonville. — A 3 heures : Péronville ; coucher à Péronville.

Samedi 5, à 9 heures. — Cormainville et Bazoches-en-Dunois. — A 3 heures : Civry, Conie, Lutz-en-Dunois, Nottonville et Varize ; coucher à Ozoir-le-Breuil.

Dimanche 6, à 3 heures. — Ozoir-le-Breuil, Le Mée, Saint-Cloud et Villampuy ; coucher à La Chapelle-du-Noyer.

Lundi 7, à 9 heures. — La Chapelle-du-Noyer, Autheuil, Thiville et Douy ; coucher à Romilly.

Mardi 8, à 9 heures. — Romilly, La Ferté-Villeneuil et Charray ; coucher à Cloyes.

Mercredi 9, à 9 heures. — Cloyes. — A 3 heures : Montigny-le-Gannelon, Saint-Hilaire-sur-Yerre ; coucher à Courtalain.

Jeudi 10, à 9 heures. — Courtalain, Boisgasson, Langey et Saint-Pellerin. — A 3 heures : Arrou et Châtillon ; coucher à Lanneray.

Vendredi 11, à 9 heures. — Lanneray et Saint-Denis-les-Ponts ; coucher à Saint-Christophe.

Samedi 12, à 9 heures. — Saint-Christophe, Marboué, Moléans et Donnemain-Saint-Mamès. — A 3 heures : Gohory et Logron, coucher à Dangeau.

Dimanche 13, à 3 heures. — Dangeau et Bullou ; coucher à Brou.

Lundi 14, à 9 heures. — Brou, Mottereau et Yèvres ; coucher à Unverre.

Mardi 15, à 9 heures. — Unverre, Dampierre et Moulhard. — A 3 heures : Frazé, la Croix-du-Perche et Montigny-le-Chartif ; coucher à Thiron.

Mercredi 16, à 9 heures. — Thiron, Combres, Happonvilliers et Saint-Denis-d'Authon. — A 2 heures 1/2 : Marolles, Coudreceau et Frétigny ; retour à Chartres.

Dimanche 20, à 3 heures. — Bénédiction des travaux de l'église de Luigny.

Lundi 21, à 9 heures. — Illiers, Blandainville, Charonville, Saint-Avit, Vieuvicq, Magny, Marchéville et Nonvilliers. — A 4 heures : Saint-Loup et Luplanté ; coucher à Chenonville.

Mardi 22, à 10 heures. — Bailleau-le-Pin, Meslay-le-Grenet, Nogent-sur-Eure et Sandarville.

Dimanche 27, à 3 heures. — Boisville-la-Saint-Père, Allonnes, Beauvilliers et Prasville.

Dimanche 10 juin, à 3 heures. — Thivars et Mignières.

Lundi 11, à 10 heures 1/2. — Prunay-le-Gillon.

Dimanche 24, à 5 h. — Couvent de la Providence.

---

## FAITS DIVERS

**Paris.** — Le 18 avril, grande affluence dans la métropole, pour le service funèbre du colonel de Villebois-Mareuil tué au Transvaal. Le corps des officiers supérieurs de l'armée, le Sénat et la Chambre des députés, les Comités de la Patrie et de l'Action française étaient largement représentés.

Le 29 avril, c'étaient les Prières publiques ordonnées et présidées par S. E. le cardinal Richard pour la France, à l'occasion de l'Exposition de 1900. Ces prières seront continuées pendant plusieurs mois dans trois églises : N.-D. de Paris, N.-D. des Victoires, et le Sacré-Cœur.

Le 22 avril, le cardinal a présidé, en l'église N.-D. des Vertus, à Aubervilliers, les cérémonies de réparation et d'amende honorable pour l'attentat sacrilège commis récemment en ce lieu. — Et depuis lors quelle profanation que celle commise à Saintry, près Corbeil !

Le 4 mai, à 9 heures et demie du matin, rue Jean-Goujon, inauguration de la chapelle commémorative de l'incendie qui fit tant de victimes au bazar de la Charité.

Le 13 mai, fête de Jeanne d'Arc, à la Métropole, discours prononcé par Mgr Touchet, évêque d'Orléans. (Nous avons déjà annoncé les fêtes qui auront lieu en l'honneur de Jeanne d'Arc le 7 et le 8 mai, à Orléans; panégyrique par M. l'abbé Barbier, aumônier du pensionnat des Frères de cette ville).

**Paray-le-Monial.** — Nous avons déjà plusieurs fois annoncé le pélerinage à Paray-le-Monial. Il y en a d'organisés pour les 6, 12, 14, 22, 26 et 29 juin, les 19 et 26 juillet, le 21 septembre et le 17 octobre. Il y en aura d'autres en août et en septembre dont la date n'a pas encore été fixée. L'organisation matérielle a été confiée par le Comité central à l'Agence des voyages économiques qui a son siège 17, faubourg Montmartre, Paris.

Ecrire à cette agence au plus tôt pour avoir des renseignements complets.

**A l'Exposition.** — Les Missions catholiques ont à l'Exposition un pavillon spécial qui a pour but de faire ressortir l'action de nos missionnaires dans les divers pays de missions.

Le groupe 17 (colonies) a encouragé sa construction en faveur de laquelle il a été accordé une subvention de 10.000 francs. Le palais des missions comprend un rez-de-chaussée et un étage ; il est situé rue de Magdebourg.

Une salle sera réservée à la mise en action de la vie des missionnaires, au moyen de huit scènes occupées par des personnages en cire. Un planisphère représentera l'ensemble des Missions. Toutes les branches où se développe l'activité des missionnaires seront indiquées par des tableaux et des statistiques.

Un autre pavillon des œuvres catholiques sera érigé à Vincennes.

— Le Congrès international de la jeunesse ouvrière aura lieu les 10, 11, 12, 13, juin 1900 au palais des Congrès de l'Exposition Universelle.

Il sera présidé par M. Mézières, de l'Académie française, député, MM. de Mun, Lerolle, Brunetière, Bérenger.

La cotisation est fixée à 10 francs, elle est abaissée à 2 francs pour les membres des Œuvres, les personnes qui les dirigent, les instituteurs et les institutrices.

Un comité de Dames prépare activement les travaux intéressant plus particulièrement les Œuvres de jeunes filles.

Les prospectus du Congrès seront envoyés à toute personne qui en fera la demande.

Envoyer toutes les adhésions et correspondances à M. le Secrétaire Général du Congrès, Commission des Pèlerinages, 7 rue Coëtlegon, Paris.

**Pèlerinages et Pèlerins** venus à Rome depuis l'ouverture de la Porte-Sainte, pour bénéficier du Jubilé :

Le 22 décembre 1899, à l'occasion de l'ouverture de la Porte-Sainte, 3,507 pèlerins. Le 15 janvier, le pèlerinage ligure, 1,600 ; le 29 janvier, le pèlerinage de Vercelli, 3,500 ; le 12 février, premier pèlerinage lombard et le second piémontais, 4,000 ; le 19 février, troisième pèlerinage piémontais, celui des Abruzzes et de l'Apulie, 8,000 ; le 1er mars, le pèlerinage de Trente et de Trieste, 1,800 ; le 5 mars, le pèlerinage de Montefiascone, 1,800 ; le 13 mars, le pèlerinage vénitien, 2,500 ; ensuite, à noter : les pèlerinages du Mans, d'Autun, Salbourg, grec-ruthène, slave, allemand et de la Croatie, soit 3,400, ce qui donne une totalité de 30,600.

Trente mille six cents pèlerins, donc, sont venus à Rome, en moins de trois mois, malgré les rigueurs d'une saison exeptionnelle et malgré l'épidémie d'influenza qui a sévi ces temps derniers ; sans compter les nombreux pèlerinages annoncés pour les mois

prochains et tous ceux qui s'organisent et s'organiseront d'ici la fin de « l'année sainte ! »

Et, d'après ces chiffres, est-ce trop présumer que de compter sur deux cent mille pèlerins pour la fin de l'année ?

**Apparitions et Guérisons de Lourdes.**— *Lectures pour le mois de Marie,* par un prêtre du clergé de Paris. Un volume in-12 de VII-387 pages, avec *imprimatur* de l'ordinaire. Prix : 2 francs, *franco* 2 fr. 45. (Librairie Ch. Douniol, 29, rue de Tournon, Paris, Chartres, G. Saint-Pierre, libraire.)

**La circulaire ministérielle du 2 avril aux évêques.** — Jamais le Pape n'a sanctionné de son acceptation les articles organiques ; et le fameux décret de 1809, auquel fait allusion M. Waldeck-Rousseau, dans sa circulaire du 2 avril, n'est pas inséré au *Bulletin des Lois* ; c'est une simple circulaire de M. Bigot de Préameneu aux évêques.

Ce prétendu décret de 1809 n'ayant jamais été promulgué, n'a aucune valeur légale.

— Le 9 avril, en présence du Pape, la Congrégation des Rites à fait lire le décret de béatification de 77 vénérables martyrs de la Chine, du Tonkin et de la Cochinchine parmi lesquels la Société des Missions étrangères compte plusieurs de ses membres.

**Alsace-Lorraine.** — L'administration allemande, dûment autorisée par le Conseil général de la Basse-Alsace, vient de vendre aux Pères de la Congrégation du Saint-Esprit une propriété fiscale, située à Saverne.

Les Pères, naguère chassés par une loi de l'Empire, vont donc rentrer en Alsace et s'installer à Saverne, précisément là où fut le berceau de leur fondateur, le vénérable Père Liberman.

La persécution n'a qu'un temps ; l'Eglise est immortelle. M. de Bismarck est mort bien diminué ; les religieux qu'il a chassés reviennent grandis.

---

## OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 29 avril, 2e dimanche après Pâques, Saint Pierre de Vérone, double. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h. none, vêpres, complies et salut avec *Te Deum.*

— Mercredi 2 mai, aux vêpres, exposition de la Sainte relique de la Croix.

— Jeudi 3, *Invention de la Sainte-Croix,* exposition de la Sainte Relique à l'office capitulaire. A 8 h., messe pour l'Association du T. S. Sacrement. — A 4 h., adoration réparatrice.

— Vendredi 4, sainte Monique, patronne des Mères Chrétiennes, messe spéciale pour leur Association. A 8 h., messe de l'Apostolat de la Prière.

— Tous les soirs (depuis le 30 avril), à 8 h., exercice du Mois de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — II[e] Dimanche après Pâques. Clôture des Pâques. A 10 h., la grand'messe ; à 2 h. 1/2, les vêpres, salut solennel et chant du *Te Deum*.

Mardi 1[er] mai, Pèlerinage en l'honneur de Saint-Marcou. — Messes à 6 h., 7 h. 8 h. et 9 h. Le clergé se tiendra à la disposition des pèlerins pour les évangiles. On trouvera des cierges à l'église.

Ouverture du mois de Marie lundi soir 30 avril, à 8 heures.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 29 avril, à 10 h., grand'messe ; à 3 h., vêpres, salut avec *Te Deum*. — Exercice du mois de Marie, à 8 h. du soir, de lundi à dimanche. — Vendredi soir, salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 4 mai, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h., 1[re] messe. A 6 h. 3/4, messe conventuelle avec exposition du T. S. Sacrement. A 3 h., sermon, salut. — Distribution des Billets de la Garde d'Honneur.

## BIBLIOGRAPHIE

**Le Mois de Marie de N.-D. de Chartres.** — Prix : 1 fr., à la Maîtrise, Chartres.

**Études publiées par les Pères de la compagnie de Jésus,** *rue Bonaparte, 82, Paris.* — Sommaire du Numéro du 20 Avril 1900. — I. Les Projets de loi sur les associations. — II. L'école autoritaire, par le P. H. Prélot. — II. — Du jansénisme au XVII[e] siècle. — Lettre à un étudiant en Sorbonne, par le P. P. Dudon. — III. L'Idée-mère de la théologie de saint-Paul, par le P. F. Prat. — IV. Deux ans à Madagascar. — Le capitaine Flayelle, par le P. H. Gardes. — V. Bulletin des sciences biologiques, par le P. H. Martin.— VI. L'Enseignement depuis sa « réforme ». — VIII. Livres. — VIII. Évènements de la quinzaine.

**La Doctrine socialiste,** par M. E. Maisonabe, avocat, in-18 jésus. 2 f. 50. (Librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris).— Cet ouvrage répond à un réel besoin : son auteur a compris que si le socialisme fait chaque jour de nouveaux adeptes, il faut en rechercher la principale cause dans l'ignorance du peuple, dont on exploite les passions au profit d'idées aussi chimériques que dangereuses. Ce livre est destiné à l'éclairer sur les erreurs qui sont la base du système collectivisme, sur les mensonges que renferment ses promesses et sur les déceptions qui attendent ceux qui auront eu la naïveté d'y croire. Il expose d'une façon claire et saisissante la théorie collectiviste et dénonce l'injustice de l'expropriation forcée qui sera nécessaire pour réaliser la socialisation des moyens de production. Il montre toutes les difficultés auxquelles se heurtent la société collectiviste pour l'organisation du travail et la répartition des richesses ; et il termine en disant que le socialisme entraînerait inévitablement une diminution considérable dans la production et aboutirait au despotisme et à l'anarchie.

Nous espérons que *La Doctrine Socialiste* aura tout le succès que mérite une œuvre dans laquelle l'auteur a su aborder les plus hauts problèmes économiques sans dérouter le lecteur par un exposé trop abstrait et concilier une grande richesse bibliographique avec une forme des plus séduisantes.

Ch. GALY, avocat à la Cour.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

# CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

### *à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois* DE MAI 1900.

1er Mai, Mardi. — St Philippe et St Jacques, apôtres, *double de 2e classe*; messe *Clamaverunt.*

2, Mercredi. — St Athanase, évêque et docteur, *double,* messe *In medio.*

3, Jeudi. — Invention de la Ste Croix, *double de 2e classe*, messe *Nos autem.*

4, Vendredi. — Ste Monique, veuve, *double,* messe *Cognovi.*

5, Samedi. — St Pie V, *double,* messe *Statuit.*

6, **DIMANCHE III° après Pâques,** fête du *Patronage de la T. Ste Vierge, double de 2e classe* ; messe *Salve.* — Vêpres de la fête ; mém. de St Stanislas, du dim., de Ste Mesme.

7, Lundi. — St Stanislas, évêque et martyr, *double* ; messe *Protexisti.*

8, Mardi. — Apparition de St Michel, archange, *double majeur* ; messe *Benedicite.* (A Orléans, fête de la Vénérable *Jeanne d'Arc.*)

9, Mercredi. — St Grégoire de Naziance, évêque et docteur, *double ;* mémoire de St Béat ; messe *In medio.*

10, Jeudi. — St Antonin, évêque, *double ;* messe *Statuit.*

11, Vendredi. — Fête du *B. Jean-Baptiste de la Salle,* fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes, *double ;* messe *Sinite* (du 4 mai) ; mémoire de St Mamert, évêque.

12, Samedi. — SS. Nérée et ses comp., mart., *semid. ;* messe *Ecce.*

13, **DIMANCHE, IV° après Pâques,** *semid.* ; messe *Cantate.* — Vêpres du Patronage de St Joseph.

14, Lundi. — Fête du Patronage de St Joseph, *double de 2e classe ;* messe *Adjutor,* (du 3e dim.).

15, Mardi. — St Isidore, laboureur, confesseur, *double ;* messe *Justus.*

16, Mercredi. — St Eman, martyr chartrain, *double ;* messe *Protexisti.*

17, Jeudi. — St Pascal Baylon, confesseur, *double ;* messe *Os justi.*

18, Vendredi. — St Venant, martyr, *double ;* messe *Protexisti.*

19, Samedi. — St Pierre Célestin, pape, *double ;* messe *Statuit.*

20, **DIMANCHE, V° après Pâques. — St Yves,** évêque de Chartres, *double majeur ;* messe *Directus.* — Vêpres de cette fête, mém. de St Jean, du dim. et station au Crucifix.

21, Lundi.— (Rogations, procession). St Jean Népomucène, mart., *double ;* messe *Dedit.*

22, Mardi. — (Rogations, procession). St Ubald, évêque, *semid.,* (du 16 mai), messe *Statuit.*

23, Mercredi. — (Rogations, procession). Vigile de l'Ascension. — St Bernardin de Sienne, confesseur, *semid.,* (du 20 mai), messe *Os justi.*

24, Jeudi. — **Ascension de N.-S.,** fête d'obligation, *double de 1re classe, avec octave* ; messe *Viri Galilœi* ; Vêpres de la fête, mém. de St Grégoire.

25, Vendredi. — St Grégoire VII, pape, *double* ; messe *Statuit.*

26, Samedi. — St Philippe de Néri, confesseur, *double*; messe *Caritas.*

27, **DIMANCHE dans l'octave de l'Ascension,** *semid. ;* messe *Exaudi.* — Vêpres de St Cheron ; mém. du dim., de Ste Madeleine, de l'octave et de St Germain.

28, Lundi. — St Cheron, martyr, *double majeur* ; messe *Mittam* ; mém. de St Germain, évêque.

29, Mardi. — Les Stes Maries, veuves, *semid.* ; messe *Gaudeamus.*

30, Mercredi. — St Augustin de Cantorbéry, *double,* (du 28), messe *Sacerdotes.*

31, Jeudi. — Octave de l'Ascension, *double ;* messe *Viri Galilœi,* mém. de Ste Angèle. — Clôture du Mois de Marie.

# AVIS DIVERS

**Lampes.** — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

**Cierges.** — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

**Neuvaines.** — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

**Ex-voto.** — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait trés utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

**Scapulaire.** — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

**Croix, Chapelets et Médailles.** — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

**Consécration des petits enfants** à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

**Recommandations.** — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

# LA VOIX

DE

# NOTRE-DAME
## DE CHARTRES

**PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE**

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

*Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :*
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

*(S. Paul aux Gal., c. IV, 19).*

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

*(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)*


**3 fr. par an** pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

**3 fr. par an** en plus pour les suppléments hebdomadaires


**Notre-Dame de Sous-Terre**

**Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.**


XLIVe Année. — **Juin 1900.**

*Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).*

*Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.*

# LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

*(Quarante-quatrième année d'existence)*

---

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

## ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

*Indulgence plénière* aux conditions ordinaires: 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

*Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines*, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

*Indulgence de 60 jours* pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

*(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de **3** francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, **6** francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

*Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est* impossible *de faire droit aux réclamations.*

---

6e Numéro — LA VOIX — Juin 1900
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

## SOMMAIRE



## NOTRE-DAME DE CHARTRES

DEVANT

## les Mères, la Jeunesse, la France.

*Discours prononcé dans la Cathédrale de Chartres, le Jeudi 17 Mai 1900, au Pèlerinage diocésain des arrondissements de Chartres et Nogent-le-Rotrou, par M. l'Abbé S. VERRET, supérieur du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.*

> *Ego Mater pulchræ dilectionis... et agnitionis, et sanctæ spei.* — (Ecclésiastique, XXIV, 24.)
> C'est moi qui suis la Mère, la mère de l'idéal que vous aspirez à connaître et à aimer, la mère de la sainte espérance...

Monseigneur, mes Frères,

On a fait un inventaire très détaillé du Trésor de Notre-Dame de Chartres avant la Révolution. Or dans la longue liste des choses précieuses qu'avait accumulées la piété de nos pères et qui formaient la richesse de notre église, il en est une que l'on retrouve à chaque instant. C'est l'image même de notre Madone, tantôt en albâtre ou en or, tantôt en vermeil ou en argent.

Mais ce qu'il y a de particulier, c'est qu'à ses pieds on voit presque toujours deux anges, tenant des instruments de musique, balançant des encensoirs ou étendant le manteau royal (1), et ces Anges ont un air à la fois si franc et si modeste, une physionomie tout ensemble si tendre et si vail-

(1) Lucien Merlet. — *Catalogue des Reliques et Joyaux de N.-D. de Chartres*, Chartres, Garnier, 1885, p. 22, 28, etc.

lante, des traits si forts et pourtant si jeunes, qu'ils semblent avoir été intentionnellement placés là comme des emblèmes, comme des allégories vivantes. On dirait vraiment qu'ils sont la personnification de l'âme chrétienne et française aux pieds de Notre-Dame de Chartres.

En effet, M. F., entre le culte de la Très Sainte Vierge, tel qu'il se présente à Chartres, et notre caractère, notre pays et notre époque, il est facile de constater les relations les plus étroites et les plus providentielles harmonies. Voyez plutôt.

Dans cette foule immense qui représente, Monseigneur, la moitié de votre diocèse, il y a bien des mères. Or le culte de Notre-Dame de Chartres est tout ce qu'il y a de plus *maternel*..... Il y a bien des enfants, des adolescents, des jeunes gens et des jeunes filles. Or le culte de Notre-Dame de Chartres est tout ce qu'il y a de plus *juvénile*... Il n'y a que de bons Français et de bonnes Françaises. Or le culte de Notre-Dame de Chartres est tout ce qu'il y a de plus *national*...

## I.

On peut se représenter la Très Sainte Vierge sous des aspects infiniment variés. Les étoiles du firmament ont chacune leur éclat propre, l'idéal a mille formes, et il y eut bien des phases distinctes et des mystères différents dans la vie et dans le cœur de Marie. — Ainsi la Vierge de la Crèche ne sera pas la Vierge du Magnificat, la Vierge du Cénacle ne sera pas la Vierge du Pied de la Croix. Voilà pourquoi Raphaël a pu peindre, sans se répéter jamais, la série de ses Madones. C'est toujours la Mère de Dieu, mais avec un reflet spécial que lui a communiqué l'inspiration de l'artiste.

Cette variété qui est un hommage à la Reine du Ciel, puisqu'elle accuse l'impuissance de l'esprit humain à saisir d'un seul coup (tant elle est grande !) sa beauté tout entière, cette variété se retrouve dans l'histoire du culte de la Sainte Vierge en France. En maints endroits, on la vénère sous des noms différents qui rappellent une tradition locale, un bienfait, un événement, un trait particulier. C'est Notre-Dame de Liesse, Notre-Dame de Fourvières, Notre-Dame de la Garde, Notre-Dame de Grâce, Notre-Dame d'Espérance, Notre-Dame des Arts, Notre-Dame des Dunes, Notre-Dame des Flots. A Paris, c'est Notre-Dame des Victoires, Refuge des pécheurs, c'est

maintenant Notre-Dame de Consolation étendant ses bras sur les nobles victimes du Bazar de la Charité ; à la Salette, c'est la Mère des Douleurs, nous rappelant la nécessité de la pénitence ; à Lourdes, c'est l'Immaculée Conception blanche et bleue, comme les neiges et comme l'azur des Pyrénées ; sur la montagne du Puy, c'est Notre-Dame de France, dont la statue colossale porte vers les nues le bronze des canons de Sébastopol.

Parmi toutes ces nuances, qui chacune ont leur suavité, le caractère essentiel de Notre-Dame de Chartres, c'est d'être la *Vierge-Mère, « Virgini Parituræ ».*

Que vous la considériez dans la pénombre de la Crypte, sur le trône de son Pilier, dans le rayonnement de la « Belle Verrière » ou au sommet de nos portails, sa physionomie est partout pareille. C'est la Madone Druidique, Celle que le prophète Isaïe avait annoncée comme devant donner au monde l'Emmanuel, Celle que nos pères les Carnutes connurent d'avance par révélation, Celle dont les échos des bords de l'Eure redisaient les louanges, quand les vieux Gaulois la saluaient, sous les voiles de l'avenir, gracieuse et pure comme le lever de l'aurore dans leurs clairières, et féconde aussi comme le feuillage luxuriant de leurs grands chênes.

Voyez-la ; voyez son image. Ne concentre-t-elle pas, n'harmonise-t-elle pas en elle toutes les qualités de la Vierge et de la Mère ?

Comme une mère dévouée elle s'efface devant son Fils. Elle est assise, elle le tient sur ses genoux, au premier plan. On dirait que son rôle unique est de le montrer, et on l'appellerait volontiers « la Vierge-Ostensoir ». Tandis que l'Enfant Jésus porte dans sa main gauche le globe du monde, comme un souverain, tandis que de la droite il bénit comme un Dieu, elle, la Mère, elle n'a pas d'autre attribut ni d'autre fonction : elle tient son Fils. Elle a les yeux fermés, parce que, disent nos vieux interprètes, elle était honorée ici avant qu'elle eût vu le jour, mais son Fils a les yeux grand ouverts parce qu'il existe de toute éternité et que les siècles sont toujours présents à sa pensée (1). Son vêtement est plein de simplicité et de modestie. Enfin elle porte une couronne, dont l'inscription

(1) L. Merlet, *Catalogue des Reliques*, p. 172.

qui est à ses pieds indique le sens : *Virgini Pariturae.* C'est la Couronne de l'Innocence sur le front de la Vierge ; c'est la Couronne de l'Amour sur le front de la Mère. *Ego Mater...*

Toujours la tradition chartraine l'a vénérée ici sous ces deux aspects. C'est pour honorer sa Virginité que le vieux roi Priscus lui envoyait jadis une ambassade chargée de lui offrir l'hommage de son royaume. C'est par respect de sa pureté virginale que, dans ces temps où les églises étaient souvent pleines de sépultures, on n'a jamais inhumé personne dans sa basilique. Le tombeau de saint Calétric que vous verrez dans une des chapelles de la Crypte, n'est point une exception à cette règle, car il n'a été placé là que vers 1855, comme un souvenir archéologique, et encore il est vide (1).

Tant était grand le respect de nos pères pour ce qu'ils appelaient « le Thalame, l'especial chambre, le mestre etage et le manoir de la divine Vierge » (2) ! C'est par hommage pour sa virginité que Charles le Chauve donna, rendit plutôt, à Notre-Dame de Chartres le Voile précieux qui avait jadis caché son visage aux regards des hommes selon la coutume orientale.

D'autre part, c'est parce qu'on la considérait comme une mère que nos rois et nos reines venaient lui confier les destinées de la France, quand elle attendait un Dauphin (3), que notre vénérable Chapitre par des présents symboliques transmettait à distance la vertu maternelle, que nos rois lui adressaient des ex-voto significatifs (4). C'est pour cela que les mères chrétiennes, aujourd'hui encore, consacrent leurs fils à Notre-Dame, et que tant d'enfants portent dès leur naissance sa livrée bleue et blanche. *Ego Mater...*

Elle est Vierge et Mère, Notre Dame. Et voilà l'une des harmonies de son culte avec nos aspirations et nos besoins.

Si vous sentez en vous ou autour de vous la candeur, l'innocence des enfants, vous pouvez les lui offrir. Tout cela est sien, puisqu'elle est Vierge. Si vous sentez en vous ou autour de vous la confiance, les élans, les efforts, la générosité, les

(1) Voyez le *Propre Chartrain,* 8 octobre, Office de s. Calétric.

(2) Hénault, *Recherches historiques sur la fondation de l'Eglise de Chartres,* Chartres, Petrot-Garnier, 1884. p. 511.

(3) Bulteau, *Mois de Marie de Notre-Dame de Chartres,* p. 243, 261...

(4) L. Merlet, *Catalogue des reliques,* p. 24.

regrets peut-être de la jeunesse, vous pouvez les lui offrir encore, car elle est Mère. Si surtout vous-mêmes, vous êtes mères, ô femmes chrétiennes, comme vous pouvez lui parler! Si vous avez des fils ou des filles au berceau, sur les chemins de la vie, aux hasards des dangers pour le corps ou pour l'âme, sur la croix peut-être et dans la tombe, vous pouvez lui parler avec ces accents, avec ces regards, avec ce cœur que seules ont les mères. Comme elle vous comprendra, puisqu'elle est mère! Comme elle sympathisera avec vous puisqu'elle est *notre* mère! Comme elle vous exaucera, puisqu'elle est la mère de Jésus! *Ego Mater...*

II

D'ailleurs, vos enfants, vos fils et vos filles, trouvent eux-mêmes dans le culte de Notre-Dame de Chartres leur première et essentielle satisfaction. N'est-elle pas la mère de tout ce qui est beau, de tout ce qu'ils doivent aimer et connaître : la mère de la science, la mère de l'idéal ?..,

*Ego Mater pulchræ dilectionis, et agnitionis...*

Ne retrouve-t-on pas ici, groupés autour de son culte, comme un résumé de toutes les connaissances qui sollicitent l'attention et l'étude de la jeunesse, comme une exposition universelle (et permanente celle-là) des arts qui émerveillent l'imagination, la sensibilité, le goût des âmes qui s'éveillent à l'amour du beau ?

Notre Cathédrale est une encyclopédie sublime. C'est une *Somme* gigantesque qui vous livre à discrétion la poésie, l'histoire, la théologie, la philosophie, l'esthétique ou les sciences exactes, tout notre passé enfin, national ou religieux. Ici, naturellement et sans effort, les vieux âges se reconstituent sous nos yeux. Chateaubriand comparait jadis les cathédrales gothiques aux forêts. Pour lui les colonnes de pierre ce sont les arbres primitifs, avec leurs enlacements, leurs groupements, leurs chapiteaux ; les nervures et les arceaux, ce sont les branches ; la voûte, c'est le dôme de verdure ; les verrières multicolores rappellent le jeu de la lumière dans le feuillage et dans les fleurs ; la voix de l'orgue, c'est le murmure des brises ou le chant des oiseaux.

Ainsi, rien qu'à suivre cette fiction, vous vous trouvez reportés de notre cathédrale en pleine forêt druidique, dans la compagnie des bardes, des ovates, des guerriers et des prêtres,

près du gui sacré qui tombe sous la serpe d'or devant la statue de la Vierge future....

Levez les yeux : vous lirez partout, dans les quatre mille statues, dans les innombrables médaillons de nos vitraux, les souvenirs de la foi et de la patrie. Là, sous les portiques, c'est tout l'Ancien Testament avec ses prophéties et ses figures allégoriques ; ici, autour du chœur, les évangiles apocryphes ; plus loin, au chevet de l'abside, les légendes populaires de S^t^ Nicolas, des « Quatre Fils Aymon », de Charlemagne, de Roland qui fend le rocher de sa Durandal ; dans le transept du nord, c'est S^t^ Louis et Blanche de Castille qui ont parsemé les rosaces de leurs lys et de leurs tours héraldiques ; dans le transept du midi, c'est Pierre Mauclerc, comte de Dreux, qui l'a signé de son blason jaune et vert. Partout dans la hauteur des nefs ou des bas-côtés, c'est la reproduction des scènes évangéliques, c'est l'histoire de nos évêques, c'est le souvenir des familles chartraines du XIII^e^ siècle, le souvenir de nos différentes corporations industrielles qui ont donné leur nom à tant de rues de la cité ; partout, c'est la mémoire de ces savants, de ces artistes de génie, qui, comme mathématiciens, ingénieurs, architectes, peintres et sculpteurs, ont conçu ce plan sublime, de tous ceux qui avec des instruments rudimentaires, et des matériaux aussi peu malléables que les pierres de Berchères, ont élevé ce monument gigantesque qui dépasse les efforts de notre siècle de fer et de vapeur.

N'est-il pas vrai, M. F., qu'on voit se développer ici, autour de Notre-Dame de Chartres, autour de la Vierge Mère, comme une exposition, comme une restauration de tous les arts et de toutes les sciences ?

N'est-il pas vrai qu'on voit se dresser ici, dans une évocation grandiose, tout le passé de notre peuple qui déroule devant nous ses mœurs, ses coutumes, ses légendes et son histoire ?

Et pour une jeunesse intelligente, habituée aux études, familière des grandes choses, n'y a-t-il pas là vraiment un attrait et un enseignement splendide ?

Si cela même ne suffisait pas, voici que surgissent devant nous des exemples vivants. Le culte de Notre-Dame de Chartres n'a pas seulement suscité de notre sol le témoignage, immortel mais inanimé, de la civilisation contemporaine, il

y a créé des foyers de lumière et des centres d'activité intellectuelle. Ici, à l'ombre de la basilique, s'élevèrent ces Écoles chartraines du moyen âge, qu'un docteur digne d'elles a fait revivre sous nos yeux avec tant de science, de piété et d'amour (1).

Nous pouvons même, sous sa direction, pénétrer dans l'intérieur de ces Écoles pour y suivre, pour y saisir dans le détail de ses journées studieuses, la gent écolière de ce temps là, image fidèle à huit ou neuf cents ans de distance, de notre jeunesse actuelle.

Vers l'an mil, je vois ici autour de St Fulbert, des étudiants de Belgique, d'Angleterre, d'Aquitaine, de toutes les parties de la France. J'y vois, par exemple, le jeune Hildier (2), savant en grammaire, en musique, en botanique, en médecine, en philosophie et en littérature. Il connaît ses classiques comme pas un ; il les cite dans sa correspondance avec ses amis qu'il appelle « *animæ dimidium meæ.* » Ce qui vaut mieux, il est dévot à la Ste Vierge. Pour lui, c'est la « Bonne Mère de Dieu » *Alma Dei genitrix.* Il se dit « son petit nourrisson » et il est si cher à saint Fulbert que le vénérable prélat l'aime, dit-il, « comme sa prunelle » *Hildegarius pupilla.*

Je vois là Adelman (3), de Liège, que St Fulbert compare tantôt à une brebis prudente, tantôt à un soldat valeureux ; Adelman, poète, philosophe et théologien, qui nous raconte comment se renouvelaient à Chartres les habitudes de Platon, comment tous les soirs St Fulbert se promenant sous les ombrages discutait les plus hautes questions avec ses disciples et reconstituait ce qu'il appelle « l'Académie chartraine. »

Un siècle plus tard, autour de St Yves, je vois Bernard de Chartres qu'on appelle « la source féconde des lettres », le plus parfait platonicien de son temps, partisan déjà des anciens contre les modernes, ami de Virgile et de Plotin. Je vois, autour de lui, quand il est devenu maître d'éloquence, Richard l'Évêque, Guillaume de Conches, Gilbert de la Porrée, Thierry le Breton, Geoffroy de Lèves, l'abeille de Chartres, Jean de

(1) L'abbé A. CLERVAL, *Les Écoles de Chartres au moyen-âge*, Paris. Alph. Picard, 1895.

(2) Ibid. p. 51, et *Voix de N.-D. de Chartres*, 1882, p. 30, 55.

(3) *Les Écoles de Chartres*. p. 31, 35, 40. — *Voix de N.-D.*, 1883. p. 201, 228.

Salisbury, disciple de saint Anselme, cent autres de Châteaudun, d'Orléans, de partout (1).

Je vois tous ces jeunes gens, les aînés de notre jeunesse écolière des deux sexes, non seulement étudier avec passion, mais prier Notre-Dame, comme la Mère qu'ils aiment, comme la mère de tout ce qu'ils aiment, et concourir par leurs offrandes à l'embellissement de son église. Gilbert de la Porrée donne deux burettes d'or, Vulgrin, une châsse d'argent; d'autres, des mosaïques, des tentures; tous se cotisent pour contribuer à la construction de nos vieux clochers dont la base alors sortait de terre.

Après cela, qu'y a-t-il d'étonnant s'ils obtenaient des miracles? Témoin cet étudiant anglais qui avait offert un collier d'or au sanctuaire chartrain. La nuit suivante il reçut les remerciements de la reine céleste qui lui apparut parée de son présent (2). Témoin encore ce Claude de Sainctes dont Mgr Pie, étudiant, évoquait le souvenir devant ses condisciples du Petit Séminaire de Saint-Cheron, et dont l'exemple peut consoler et encourager ceux et celles qui se préparent aux examens. Il était novice à l'abbaye de Saint-Cheron, et il avait l'esprit si engourdi qu'il ne pouvait même pas chanter convenablement une leçon à l'église. Il s'en fut prier Notre-Dame de Chartres; il lui demanda le don de science, tant et si bien qu'il devint docteur en théologie, professeur au collège de Navarre à Paris, député au Concile de Trente et enfin évêque d'Evreux (3).

Enfin, pour compléter cet hommage de toutes les connaissances humaines, sollicitées ou satisfaites auprès de Notre-Dame de Chartres, je trouve dans le Trésor de la Cathédrale avant la Révolution, une grande médaille d'or, avec la date de 1673 et cette mention : « *Prix d'éloquence remporté à l'Académie française par l'abbé de Melun* (4) » et j'entends, j'entends encore de mes oreilles de dix-sept ans le cardinal Pie nous redire avec son accent inimitable, en nous montrant Notre-

(1) Ibid. p. 144-208. — *Voix de N.-D.*, 1882, p. 251, 270; 1883. 72, 78. Tous ces articles si érudits et si intéressants de la *Voix de N.-D.* sont également de M. l'abbé Clerval.

(2) Jehan le Marchant. — *Poème des miracles de N.-D.*, 23e miracle. — Cf. Bulteau, *Mois de Marie de N.-D. de Chartres*, 18e jour.

(3) Mgr Baunard, *Le Collège chrétien*, Paris, Poussielgue, I, p. 243.

(4) L. Merlet, *Catalogue*, p. 95.

Dame de Chartres : *Omnia bona venerunt mihi pariter cum illa...*, C'est par Elle que me sont venus tous les biens.

D'ailleurs ces relations de la jeunesse chrétienne avec Notre-Dame de Chartres, cette harmonie du culte de Notre-Dame de Chartres avec les aspirations et les besoins de notre jeunesse, ces relations et ces harmonies ont un témoignage vivant, ici-même, là-haut, sous ces voûtes. Dans le grand vitrail de l'abside, un peu à gauche, voyez-vous cet enfant de chœur, vêtu comme les clercs de notre Maîtrise actuelle, de la robe rouge et de l'aube blanche. Il a signé son nom « Gaufridus » ; c'est Geoffroy. Il est debout devant Notre-Dame, il lui offre ses vœux. Il la remercie ; il la reconnaît pour sa Mère, la Mère de la beauté, de la vérité, de la bonté, la Mère de la science et de l'idéal qu'il aspire à connaître et à aimer, et que, par elle, il a connu et aimé... *Ego Mater pulchræ dilectionis.... et agnitionis.*

## III

Ce culte de Notre-Dame de Chartres, si maternel, si juvénile, ne pressentez-vous pas déjà, M. F., qu'il doit être éminemment national ?

Comment, en effet, notre histoire n'aurait-elle pas été intimement unie, dans ses malheurs et dans ses gloires, à ce vieux sanctuaire auquel remontent nos origines ? — Sur le chemin des âges, notre patrie courut de grands dangers. Or, chaque fois l'on vit la Vierge chartraine intervenir pour sauver la France...

Sous Clovis, il s'agit de savoir si la France sera chrétienne ou païenne : Saint Solenne, évêque de Chartres, catéchise et convertit le rude Mérovingien. En 911, Rollon, chef des Normands, maître déjà des provinces de l'Ouest, est à nos portes. Il s'agit de savoir si la France chrétienne sera ou ne sera plus. Le Voile de Marie paraît sur nos murs comme un étendard, comme le Palladium sacré de la cité : Rollon s'enfuit, en attendant qu'il devienne chrétien et bienfaiteur de notre église. En 1360, il s'agit de savoir si la terre de France sera aux Français ou aux Anglais. Notre-Dame arrête brusquement Edouard III, en vue de nos clochers, et il signe tout près d'ici le traité de Brétigny. En 1568, les Huguenots sont ici même sur la brèche entr'ouverte... Oui, mais Notre-Dame reçoit les boulets dans son blanc tablier et refoule à l'horizon les hordes

hérétiques. En 1693, il s'agit de savoir si le protestantisme ne va pas prendre sa revanche avec Henri IV. Oh ! ne craignez pas, Henri IV entre en effet dans la basilique de Notre-Dame, mais c'est pour s'y faire sacrer roi catholique de la France catholique.

Entre temps, je vois ici se lever, sous l'égide de Notre-Dame, les premières bandes de Croisés avec Gautier-sans-Avoir, et Foulques, chapelain de Beaudouin de Flandre; je vois saint Bernard proclamé ici généralissime de l'armée chrétienne, et saint Louis assistant à la dédicace de la cathédrale; je trouve dans le *Trésor*, à la date de 1304, l'armure que portait Philippe-le-Bel, à la bataille de Mons-en-Puel; en 1328, l'armure que portait Philippe de Valois, à la bataille de Cassel; je vois des gentilshommes chartrains parmi les compagnons de Jeanne d'Arc; je vois tous nos saints, M. Olier, saint Vincent-de-Paul, saint Jean-Baptiste de la Salle, saint François de Sales, venant à Chartres et priant dans ces lieux; je vois nos reines et nos rois, jusqu'à Louis XIII et Louis XIV, venant tour à tour faire leurs dévotions à Notre-Dame; j'entends Napoléon I^er^, étonné de la majesté mystérieuse de notre cathédrale, s'écrier : « Qu'un athée doit être mal ici »! Je vois dans notre siècle Napoléon III et l'Impératrice descendant dans nos cryptes. Je revois ces inoubliables pèlerinages de 1873 et de 1876 qui enthousiasmèrent notre jeunesse, où cent cinquante députés français venaient officiellement, avec Mgr Dupanloup à leur tête, invoquer la Vierge Protectrice de la France, et où des foules, par cinquantaines de mille, renouvelant dans nos jours étonnés la tradition des vieux âges, apportaient ici les hommages de la France guerrière, de la France savante, de la France populaire.....

Et maintenant nous voici nous-mêmes, M. F., pour rattacher à la chaîne ininterrompue du passé l'anneau du XX^e^ siècle, pour joindre nos rangs à cette théorie grandiose où marchent ensemble, vers Notre-Dame de Chartres, les Druides gaulois, les évêques mérovingiens, la jeunesse des écoles, les soldats et les généraux, les vierges et les mères chrétiennes, les rois et les saints de France, acclamant, invoquant, bénissant la *Vierge-Mère*, la mère de tout ce que nous aimons, la mère des grandes idées, des hautes vertus, la mère de l'idéal qui fit de tout temps tressaillir l'âme française...

Et dans cette dévotion séculaire d'une part, et d'autre part dans cette compénétration de notre histoire nationale par la Vierge chartraine, ne croyez-vous pas, M. F., qu'il y a pour notre patrie le gage de toutes les espérances?

*Ego Mater pulchræ dilectionis, et agnitionis, et sanctæ spei.*

Mais, M. F., l'Océan est fait de gouttelettes, le mugissement des foules est fait souvent de voix très faibles séparément.

Quelle sera donc, à chacun d'entre nous, notre note individuelle dans cet immense concert de tous les siècles et de toutes les âmes autour de Notre-Dame de Chartres?

Notre crypte conserve, dans la chapelle de saint Savinien, deux choses très curieuses. Elles portent la date de 1674 et 1699. Ce sont les ex-voto des Hurons et des Abnaquis, nouvellement convertis par les Jésuites. Il y a là une ceinture de six pieds de long et de six pouces de large, formée de grains de porcelaine violette et blanche, au nombre de onze mille, chiffre qui correspondait à la population totale de la tribu des Abnaquis. Or, dans le symbolisme de ces peuples, le collier, la ceinture, étaient le sceau du serment; c'était l'équivalent et le gage de la parole donnée.

Chacune de ces onze mille perles représente donc, dans son langage muet, la fidélité, la prière d'un de ces chrétiens de la Nouvelle France devant Notre-Dame de Chartres.

Eh bien! M. F., nous avons, nous aussi, des perles, des perles dans nos âmes, et des perles dans nos mains. Les perles de nos âmes, ce sont la bonté, la pureté, la piété, le dévouement, la charité, l'esprit de sacrifice qui y brillent comme des diamants.

Les perles de nos mains, ce sont les grains de nos chapelets. Voulez-vous que nous les réunissions ensemble par unités, par dizaines, par centaines, dans cette immense offrande qui comprend les hommages de toutes les époques, de tous les pays, de toutes les classes, aux pieds de la Vierge-Mère? Alors, nous aurons continué dignement la tradition de nos pères, alors nous aurons satisfait le besoin de nos cœurs, alors nous aurons répondu pratiquement à ce qu'un culte aussi maternel, aussi juvénile, aussi national, demande en cette fin de siècle, à l'âme catholique et française.

Ainsi soit-il!

---

## PETITE SEMAINE LITURGIQUE

*Du 27 mai au 3 juin.*

27. Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. — Mémoire de *sainte Madeleine de Pazzi*, et de *S. Jean*, pape et martyr. — Ce qui doit nous occuper pendant cette octave, c'est la pensée de Jésus, qui quitte la terre pour retourner au ciel. Ranimons notre foi en la divinité de J.-C., mettons de plus en plus notre confiance en lui, et n'oublions jamais les divines leçons qu'il fit à ses disciples avant de monter visiblement au ciel. Il leur recommanda expressément d'observer toujours ce qu'il leur avait enseigné. Puissions-nous imiter ces bienheureux disciples, et nous rendre dignes de recevoir de J.-C. la même bénédiction qu'il leur donna en les quittant !

28. Lundi. — *S. Cheron*, martyr, double majeur. Mémoire de *S. Germain*, évêque. — S. Cheron, diacre et martyr, protège la sainte colline qui porte son nom auprès de Chartres. Longtemps elle eut de saints religieux qui chantaient les louanges du Seigneur : aujourd'hui, elle ne porte que de pieux lévites qui, sous le patronage de S. Cheron, se préparent de loin à remplir la fonction des ministres de Dieu, en particulier des diacres et des prêtres, et même des évêques. Le nom de S. Cheron doit être béni dans tout le diocèse. Invoquons donc S. Cheron avec tous nos saints protecteurs et N.-D. qui est leur Reine.

29. Mardi. — *Sainte Marie*, mère de *Jacques* et *Salomé*, veuve. Mémoire de *S. Maximin*, évêque. — Sainte Marie, mère de S. Jacques le mineur et Salomé, mère des deux saints apôtres, S. Jacques le majeur et S. Jean l'évangéliste, suivirent N.-S. pendant sa vie, et ne l'abandonnèrent pas à sa mort et à sa sépulture. Elles vinrent plus tard en Provence avec S. Lazare et ses deux sœurs et y édifièrent toute la contrée par leurs vertus et leur sainte morts. Sur leur tombeau on a construit l'église de Sainte-Marie-de-la-Mer.

30. Mercredi. — *S. Augustin de Cantorbéry*. Mémoire de *S. Félix*, pape et martyr. — S. Augustin, moine de Rome, fut envoyé par le pape S. Grégoire-le-Grand pour convertir les Anglais. Il fut sacré évêque de Cantorbéry dans la ville d'Arles. L'épitaphe de son tombeau était ainsi conçue : Ci-gît Augustin, premier archevêque de Cantorbéry, qui envoyé par le pape S. Grégoire dans ce pays, et favorisé de la grâce des miracles, a converti à la foi de J.-C. le roi Ethelbert et tous ses sujets. Après s'être parfaitement bien acquitté des devoirs de sa charge, il a fini ses jours en paix, le 7 des calendes de mai, lorsque le même roi Ethelbert était encore sur le trône.

31. Jeudi. — Octave de l'Ascension. Mémoire de *sainte Angèle* et

de *sainte Petronille*, vierges. — Entre les avantages que l'Ascension de N.-S. a procurés aux hommes, il y en a trois ou quatre plus remarquables. Le premier c'est qu'il a ouvert le ciel jusque-là fermé aux hommes. Le second, c'est qu'il y est allé préparer une place à chacun d'eux. Le troisième c'est qu'il y est monté pour y faire l'office d'avocat ou d'intercesseur auprès de son Père en leur faveur. Le quatrième enfin, c'est qu'il y est allé pour envoyer au plus tôt l'Esprit Saint à ses apôtres et à tous les vrais fidèles. Il y a aujourd'hui 45 ans que N.-D. du Pilier a été couronnée à Chartres en mémoire de la promulgation du dogme de l'Immaculée-Conception. Beaucoup se souviennent encore du magnifique pèlerinage diocésain qui eut lieu à cette occasion.

### JUIN

Le mois de juin est dédié au Sacré-Cœur. Consacrons-nous à ce divin Cœur avec toute l'Église et l'humanité tout entière, selon les intentions du Souverain Pontife.

1. Vendredi. — *N.-D. Auxiliatrice*, double majeur (du 24 mai). — Aimons à répéter souvent l'invocation des litanies : Secours des chrétiens, priez pour nous, et espérons que Dieu entendra enfin nos vœux, présentés par les mains de la T. S. Vierge. — Souvenons-nous aussi de réciter les litanies du S. Cœur, le premier vendredi de chaque mois, comme le Souverain Pontife nous y exhorte dans une de ses dernières lettres sur la dévotion au S. Cœur.

2. Samedi. — *Vigile* de la Pentecôte. (Sans jeûne). Mémoire de *S. Pothin* et ses compagnons martyrs. — Aujourd'hui, l'on bénit les fonts baptismaux, comme le samedi saint. — Il faut faire sa provision d'eau bénite pour chasser le démon, les tempêtes et les autres malheurs qui pourraient nous arriver.

3. Dimanche de la Pentecôte. Double de 1re classe avec octave.

---

## CANTIQUE A SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

Ce cantique que nous avons composé (paroles et musique) pour la béatification, en 1888, a été beaucoup chanté non seulement à Chartres, mais à Paris et en d'autres villes. On nous a prié de le rééditer, à l'occasion de la fête de canonisation du 24 mai, avec les modifications réclamées par le nouveau titre de *saint*.

Le voici. Puisse-t-il contribuer, selon notre désir, au culte du Saint Patron de nos chers Frères !

I

Rome a parlé. — Les décrets solennels
D'un humble prêtre exaltent la mémoire;
Le monde entier lui dresse des autels.
C'est ton enfant, ô France, aime sa gloire !

REFRAIN

Parents chrétiens, maîtres fervents,
En vous, saint De la Salle, ont mis leur espérance.
Priez pour eux et leurs enfants !
Priez pour l'Église et la France !

II

Reims avait vu le chanoine docteur
Au vain éclat préférer le mystère.
Rouen l'honora comme un triomphateur,
Quand, plein de joie, il eut quitté la terre.

III

Pour vous, Seigneur, cet amant de la Croix,
Ange à l'école et près des tabernacles,
S'est fait petit en enseignant vos lois.
Tout l'a fait grand: œuvres, vertus, miracles.

IV

Aux indigents il a donné son or,
Aux ignorants le pain de la science.
Des écoliers, comme un riche trésor,
Son zèle ardent protégeait l'innocence.

V

Imitateurs de ses exemples saints,
Vous contemplez, *Frères*, son auréole;
Et c'est ainsi que, juste en ses desseins,
De mille affronts le Bon Dieu vous console.

VI

Nous entendrons ses disciples pieux.
Et les enfants, sa plus belle couronne,
L'associer, dans leurs chants et leurs vœux,
A Saint Joseph, à la Sainte Madone.

VII

La Vierge-Mère, en son temple Chartrain,
O de La Salle, eut jadis votre hommage;
Elle bénit en vous le pélerin,
Et plus encor le soutien du jeune âge.

GOUSSARD,
*Chanoine*.

---

## CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

**Ex-voto.** — Ornements et un pavillon de ciboire.

**Lampes.** — 91 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en mai, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 70 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 2 ; devant l'Enfant-Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5.

**Consécration d'enfants.** — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en mai, 42 enfants dont 23 de diocèses étrangers.

**Pèlerinages.** — Ont dit la sainte messe à la Crypte, en mai, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Paris, Le Mans, Orléans, Angers, Vannes, Montpellier, Evreux, La Rochelle, Quimper, Langres ; un missionnaire d'Amérique et un autre d'Océanie.

— Ont été particulièrement remarqués devant N.-D. de Chartres, un groupe de parisiens, dont plusieurs étudient les beaux-arts au Louvre ; les congréganistes du Petit-Séminaire de Sainte-Croix d'Orléans (le 16) ; des paroissiens de Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris (le 21) ; un groupe de pieux chrétiens de Dreux ; des premiers communiants de plusieurs paroisses du diocèse de Chartres ; le grand séminaire (le 16) ; des représentants de plusieurs communautés religieuses.

— Le Pèlerinage annuel de la paroisse Saint-Sulpice, de Paris, est attendu à Chartres pour le lundi de la Pentecôte.

— Le 17 mai, c'était le pèlerinage diocésain : les deux archidiaconés convoqués cette année étaient ceux de Chartres et de Nogent-le-Rotrou. Ils ont été représentés par une foule considérable venue des paroisses de Beauce et du Perche. Nous avons remarqué au milieu des grandes personnes, hommes et femmes, quelques groupes de jeunes garçons comme ceux de Baignolet et du Mesnil-Simon avec leurs curés, d'autres groupes de jeunes filles avec leurs religieuses. Nogent-le-Rotrou nous montrait une section de cinquante élèves du Petit-Séminaire amenés par leurs maîtres ; des Sœurs de l'Immaculée-Conception et beaucoup de leurs élèves ; des enfants des paroisses près de leurs curés. Les chefs-lieux de canton et la plupart des bourgs ou hameaux avaient fourni leur contingent à cette multitude chrétienne. Les chartrains, bien entendu, paraissaient au premier rang.

Mgr l'évêque de Chartres a célébré la grand'messe et présidé l'office du soir. La musique des orgues et le chant des cantiques par la foule ont marqué avec éclat le caractère pieux de la fête.

Les prières des assistants pendant les offices, entre messe et vêpres et à la procession, nous ont fort édifiés.

Un des grands charmes de la journée a été le beau discours prononcé avant le *Credo* de la messe par M. le chanoine Verret. Il a été vraiment bien inspiré par Notre-Dame de Chartres qui l'a béni enfant et adolescent comme clerc de la Maîtrise, jeune prêtre comme professeur à l'Institution Notre-Dame, et maintenant guide d'un noviciat lévitique comme supérieur du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

**Le Mois de Marie à la cathédrale.** — Nous avons déjà parlé des prédications du R. P. Gabriel Arlin, dominicain, à la cathédrale de Chartres. Chaque soir, il réunit autour de sa chaire un bon nombre d'auditeurs. Placé en face de la Madone du Pilier, il semble bien la prier en prêchant; aussi ces paroles nous arrivent imprégnées d'un grand esprit de foi et de piété. Les principaux faits de la vie de la Sainte Vierge sont mis en scène, et l'orateur y trouve matière à une méditation très édifiante et très instructive. — Le mois de Marie sera couronné, le soir du 31 mai, par la belle cérémonie annuelle qui rappelle le couronnement de la Madone.

**Départ de Sœurs pour les missions.** — Le 3 juin, huit religieuses de Saint-Paul de Chartres s'embarqueront pour le Tonkin et pour l'Annam.

**Saint-Lubin-des-Joncherets et Ymonville.** — De bonnes nouvelles nous sont parvenues sur le succès des missions que vient de donner le P. Lallemand S. J., dans ces deux paroisses.

**A la chapelle de Bon-Secours.** — Le 22 mai, a eu lieu chez les religieuses de Bon-Secours, à Chartres, une touchante cérémonie de vêture et de profession, prêchée par le P. Péroux, mariste.

**Suppléments.** — Voici les sujets traités dans les suppléments de la Voix en mai.

*Sommaire du* 5 : Jeanne d'Arc et Marie. — La mission des Nouvelles-Hébrides. — Pèlerinage national des hommes de France à Rome. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine. — Le B. de la Salle ; le Patronage Saint-Joseph ; autels à Saint-Hilaire de Nogent ; l'adoration à Saint-Brice. — Faits divers.

*Sommaire du* 12. — Lettre à un ami, curé au diocèse de V. ; l'œuvre des clercs de Notre-Dame de Chartres. L'alleluia. — L'ave Maria. — Un tableau de mœurs bretonnes. — Semaine liturgique. — Chronique : programme du Pèlerinage diocésain ; Patronage, le P. Deniau à Nogent ; fête à Montainville ; la Sainte-Enfance a la Cathédrale ; l'adoration chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception à Nogent. — Nécrologie ; M. l'abbé Th. Petit. — Faits divers.

*Sommaire du* 19. — La fête de Jeanne d'Arc à Blois. — La fête de Jeanne d'Arc à Paris. — Le crucifix sanglant de Pontmain. — La liberté d'enseignement. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine. — Pèlerinages ; le chanoine Archambeault ; les curés archéologues ; congrès archéologique ; annonce de la fête des Trois Maries à Mignères ; la Société coupable ; vieille sépulture à Saint-Brice.

---

## *EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE*

1. Mon frère, C.-G. d'A., est complètement guéri. L'opération a eu lieu le premier jour de la neuvaine ; sa vie était tout à fait menacée. Merci à N.-D. de Chartres qui l'a guéri ! Une messe et un cierge, s. v. p. ! (P. G., à P., diocèse de Chartres).

2. Grâces soient rendues à N.-D. de Chartres. Les faveurs demandées ont été obtenues ; nous voilà assurées du travail désiré et nécessaire. La main du Bon Dieu était visible en cette affaire. — Je me propose un pèlerinage à Chartres. (V. R., diocèse de Versailles).

3. Veuillez publier dans vos annales la faveur dont nous sommes redevables à N. D., le grave danger auquel nous avons échappé a été écarté par sa protection. (S., à Paris).

4. Soyez mon interprète auprès de N.-D. de Chartres, pour l'amélioration de santé qu'elle a accordée à vos prières et aux miennes. (B., diocèse de Meaux).

5. N.-D. de Chartres a béni notre neuvaine de prières. Remerciez-la avec nous. (N., à R., diocèse de Chartres).

6. Ci-joint une offrande pour une lampe de neuf jours, et une autre comme honoraire de ma neuvaine. N.-D. de Chartres est bien bonne pour nous. (L à C., diocèse de Chartres).

7. Je vous envoie une demande de messes en l'honneur de N.-D. de Chartres, en reconnaissance de grâces obtenues par son intercession. (G., diocèse de Versailles).

8. Veuillez célébrer deux neuvaines de messes : je veux par là rendre grâces à N.-D. de Sous-Terre. (J. à M., diocèse de Meaux).

9. Une messe à la Crypte, s. v. p., en reconnaissance d'une grâce obtenue. (E. C., au diocèse de Blois).

10. Je remercie N.-D. de Chartres, et lui envoie par vous un témoignage de ma reconnaissance. (J. à B., diocèse de Chartres).

11. Veuillez mettre un cierge et faire acquitter une messe. N.-D. de Chartres nous a protégés, mon petit enfant et moi. (F. P., à D., diocèse d'Évreux.

12. Voici les honoraires d'une messe et d'une lampe. Que N.-D. de Sous-Terre et Saint-Joseph nous continuent leur protection ! (M. B., enfant de N.-D. de Chartres).

13. Remerciements à N.-D. de Chartres qui nous a protégés en des circonstances difficiles. Deux messes en action de grâces (H. P.)

14. Une famille éprouvée s'est recommandée à N.-D. de Chartres et à été exaucée. Mille actions de grâces à cette bonne Mère ! (J).

---

## NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Bonita, née Eugénie Duchainay, religieuse des Sacrés-Cœurs à Châteaudun, décédée le 24 avril, âgée de 58 ans.

Sœur Marie-Stanislas, religieuse converse au monastère des Trappistines de la Cour Pétral, décédée le 15 mai, âgée de 52 ans, dont 33 de Religion.

Sœur Eulalie, née Ernestine-Héloïse Potniski, de la Communauté du Saint-Cœur de Marie, à Chartres, décédée le 7 mai, âgée de 56 ans.

Sœur M.-Célestine, née Mélanie Girard, de la Communauté de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, décédée le 11 mai, âgée de 74 ans, dont 50 de Religion.

Sœur Prudence, née Jeanne Thomas, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 11 mai, âgée de 86 ans, dont 67 de Religion.

Sœur Marie-Apolline, née Rosine Gillot, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 16 mai, âgée de 63 ans, dont 43 de Religion.

M. l'abbé Théophile Petit, vicaire de Saint-Marcel, Paris, pieusement décédé le 24 avril à l'âge de 72 ans.

M. l'abbé Paya, sulpicien, directeur du Grand-Séminaire de Lyon, ancien vicaire de Saint-Sulpice, à Paris ; bien des fois nous le vîmes pèlerin à Chartres ; il y a prêché pour le pèlerinage de Saint-Sulpice.

M. l'abbé Huchet, curé de Saint-Didier (Ille-et-Vilaine).

M. Louis-Arsène Sédillot, 76 ans, rue Saint-Brice, Chartres. — M. Emmanuel-Marie Chesnel, ancien notaire à Versailles, décédé à Chartres, 58 ans, cloître N.-D. — M. Louis-Al. Colas, 25 ans, typographe à l'Imprimerie Garnier. — Mme Dagnet-Hoyau, 76 ans, rue Noël-Parfait, Chartres. — M. Toussaint Edouard, 55 ans, agent des Ponts-et-Chaussées, à Chartres, victime de la catastrophe de Chaville. — M. Ch. Blin, 56 ans, rue Chauveau-Lagarde, Chartres. — M. Almicar Lannelongue, 70 ans, rue de Varize, Chartres. — M. Denis-A.-H. Mornas, 70 ans, rue Chanzy, à Chartres. — Mme Ve Ricourt-Boucher, 69 ans, Grand-Faubourg, Chartres. — Mme Baron, à Nogent-le-Roi. — Mme Blanchard, à Chapelle-Royale. — Mlle Dézelus, à Pierrefite. — Mlle Adèle Genty et Mlle Douballay, à Francé. — Mlle Marie Brucq, à Montargis.

---

## PERMANENCE DE RENSEIGNEMENTS POUR LES CATHOLIQUES PENDANT LA DURÉE DE L'EXPOSITION DE 1900

Le Comité pour la participation des Œuvres catholiques à l'Exposition universelle de 1900 a organisé, avec la haute approbation de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris, pour la durée de l'Exposition, une *Permanence de renseignements*. Elle est située, 7, rue Coëtlogon (quartier Saint-Sulpice), entre les rues de Rennes et d'Assas.

Les catholiques français ou étrangers trouveront à cette Permamanence, *d'une façon générale*, toutes les indications qui pourront leur être utiles pour leur permettre de se rendre compte du mouvement religieux, soit dans l'Exposition elle-même, soit dans Paris.

*D'une façon plus spéciale*, ils seront notamment renseignés :

1° Sur la date et le lieu des principales cérémonies religieuses qui seront célébrées dans les paroisses, pèlerinages et sanctuaires;

2° Sur les heures des offices dans les principales églises (spécialement celles qui avoisinent l'Exposition) ;

3° Sur l'indication des confesseurs parlant les diverses langues étrangères ;

4° Il leur sera fourni des renseignements et documents détaillés pour visiter avec fruit les principales classes de l'Exposition auxquelles ont participé les Œuvres catholiques ;

5° Les renseignements sur la date, l'horaire et le programme des divers Congrès intéressant les catholiques et qui doivent se tenir dans l'intérieur même de l'Exposition ainsi qu'en dehors d'elle ;

6° Les renseignements et documents nécessaires pour visiter et étudier en détail les œuvres et institutions diverses catholiques de Paris et de ses environs ;

7° Enfin les indications de fournisseurs, pensions et hôtels recommandés, ainsi que les organisations d'un caractère plus spécial, telles que le *Home* catholique international de la jeune fille.

A cette Permanence de renseignements sera annexé un salon de lecture et de correspondance où l'on trouvera les principaux journaux quotidiens ; on y pourra consulter un grand nombre de revues catholiques françaises ou étrangères et des documents multiples sur la plupart des œuvres d'éducation, de charité, de solidarité, de mutualité et d'assistance.

Cette permanence est ouverte à partir du 1er mai : le matin de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 ; l'après-midi de 1 h. et demie à 6 heures. Elle est située au fond de la cour de la maison 7, rue Coëtlogon, au premier à gauche.

Elle est fermée les dimanches et jours fériés.

---

## FAITS DIVERS

**Orléans**. — Le 8 mai, à la fête de la V. Jeanne d'Arc, le panégyrique a été prononcé par M. l'abbé Paul Barbier, premier aumônier du pensionnat Saint-Euverte, qui, en 1890, avait déjà prononcé un éloge dans la cathédrale de Nantes.

L'orateur a parlé très éloquemmeut des deux grandes amours de Jeanne d'Arc : amour de Dieu et amour de la France. « Les deux grandes amours s'éveillent dans la piété et le renoncement ; ensuite elles s'épanouissent dans l'héroïsme ; elles se consomment enfin dans le martyre. Jeanne est l'*Elue*, l'*Héroïne* et la *Victime* de l'amour. » De son histoire « nous retirerons, ajoute M. Barbier, quelques grandes et utiles leçons. Jeanne nous dira comment l'on aime Dieu et sa Patrie ; Jeanne montrera à ceux de notre génération, dont l'individualisme a refroidi et dépeuplé le cœur, ce qu'il y a de divin à se sacrifier à des causes éternelles. »

**Le Congrès en l'honneur de la T. Ste Vierge**. — Du 5 au 8 septembre 1900, se réunira à Lyon le premier congrès catholique français en l'honneur de la Très Sainte Vierge et à l'occasion du couronnement solennel de Notre-Dame de Fourvière. D'autres du même genre ont déjà été tenus dans plusieurs villes d'Italie, notamment à Turin en 1898.

Ce congrès que nous avons déjà annoncé, est la réalisation d'un vœu émis dans les derniers congrès de Lille et de Paris, et plus spécialement au mois d'août dernier, dans le congrès eucharistique de Lourdes où la ville de Lyon fut désignée comme siège du premier congrès français en l'honneur de la Sainte Vierge. Son Em. le cardinal archevêque de Lyon accueillit avec joie cette pensée, et demanda au Souverain Pontife sa bénédiction. Léon XIII, à la date du 12 septembre 1899, répondit au primat des Gaules, en le félicitant de son dessein et en l'exortant à le poursuivre. « Aucune ville, ajoutait Léon XIII, ne saurait être mieux choisie que Lyon, pour la réunion d'un congrès en l'honneur de Marie. Il n'en est pas où l'on puisse espérer qu'une assemblée de ce genre puisse tenir des assises plus magnifiques et plus solennelles.

Aux heures si sombres et si tristes que nous traversons, l'annonce d'un congrès Marial français doit réjouir le cœur de tous les catholiques. Ces fêtes seront un acte de reconnaissance envers la Reine du ciel et de la terre, qui a été tout spécialement, dans ce siècle, la Reine de la France. Elles seront aussi une supplication et un gage d'espérance pour le nouveau siècle.

Plan d'études pour le congrès :

Marie et le dogme, — Marie et le culte, — Marie dans l'histoire au XXIe siècle, en France, — Marie dans l'histoire au XIXe siècle, en pays catholiques, hors de France, — Marie dans l'histoire au XXIe siècle, en pays de missions.

**Rome.** — Du 14 au 23 courant sont arrivés à Rome les nombreux pèlerinages des diocèses de Livourne, Florence, Gênes et Avignon, ainsi que les divers pèlerinages français et autres comprenant des milliers et des milliers de pèlerins. Le premier pèlerinage sarde doit être à Rome depuis le 19, avec environ seize cents pèlerins. Huit mille pèlerins des Abruzzes sont arrivés le 14 mai et le 15, huit trains de pèlerins venant de la Haute et Basse Italie. Tous ont été reçus le 16 mai. Les archevêques américains NN. SS. Corrigan, Kain et Mac-Donnel, avec une cinquantaine de pèlerins, sont en ce moment à Rome.

De grands travaux ont été faits à Saint-Pierre pour la cérémonie de canonisation.

L'église à dû être éclairée par cinq mille bougies. Des grandes voûtes des chapelles pendent des bannières dont cinq représentent plusieurs miracles opérés par l'intercession des nouveaux saints *Jean-Baptiste de la Salle* et Rita da Cascia.

Les travaux de décoration ont été exécutés par les peintres romains Massaroni, Aleggiani et Cretoni.

**Paray-le-Monial.** — Les pèlerinages ont commencé le jeudi 3 mai. Quatre cents pèlerins de Suisse reconnaissables aux costumes des Cantons que portaient plusieurs d'entre eux, sont venus ce jour-là conduits par M. Bæchtiger, curé de Tübach, canton de Saint-Gall. Ils se rendirent aussitôt à la chapelle de la Visitation où ils firent la sainte communion. Après avoir édifié par leur recueillement dans la visite de la Basilique, du tombeau du V. P. de la Colombière, du sanctuaire de Notre-Dame de Romay, du Musée eucharistique, ils sont repartis dans la journée pour se rendre à Lourdes.

— Le 9 mai, c'était le pèlerinage du collège Saint-Ignace de Dijon. A peine débarqués, élèves, professeurs et parents, au nombre de plus de 300, se sont formés en procession, fanfare en tête. Pendant la messe de communion, à la Visitation, le P. Jubin supérieur de la maison La Colombière, adresse à ses jeunes auditeurs une éloquente allocution où il montre que ce qu'ils viennent chercher auprès du Cœur de Jésus, c'est du cœur, c'est-à-dire de l'honneur pour se respecter eux-mêmes, de la bonté pour aimer le prochain, ei du courage pour servir Dieu jusqu'à l'héroïsme.

**Chine.** — Le journal *Hoei-Pao*, de Sanghaï, publie une lettre que l'empereur de Chine a adressée à Léon III à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de sa naissance.

Voici la traduction de cette lettre :

« Empereur de la grande religion du grand royaume de Rome ! Dans le courant de la douzième lune de cette année, arrive le quatre-vingt-dixième anniversaire de votre naissance. Cette longévité, printemps prolongé des royaumes d'Europe, est un fait extraordinaire.

» Nous pensons que, durant les vingt années de votre règne, vous avez exhorté les hommes à faire le bien, ce dont l'univers entier jouit et vous est reconnaissant.

» C'est pourquoi à l'occasion de cet heureux évènement, nous voulons, d'une manière spéciale, vous présenter nos meilleurs souhaits.

» Nous vous souhaitons, d'abord, de célébrer en bonne et robuste santé l'heureux anniversaire, et, après, d'arriver à la centième année de votre âge.

» Ensuite, nous désirons que chrétiens et non chrétiens, tant de la Chine que de partout ailleurs, vivent en mutuelle harmonie et que tous jouissent du bonheur d'une paix prospère.

» En vérité, nous en avons le ferme espoir. »

**Le Pèlerinage des vacances à la Salette,** avec stations à Ars, à Notre-Dame de Fourvière, et aux grands sanctuaires de Lyon, à la Grotte de Lourdes de Saint-Joseph de Rivière, au Désert et au Couvent de la Grande Chartreuse, enfin au Sanctuaire des apparitions du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial, aura lieu cette année du mercredi 22 au vendredi 31 août. Les pèlerins passeront deux jours et trois nuits sur la Sainte Montagne ; le reste du temps sera employé aux diverses stations et au voyage bien combiné à travers des sites merveilleux. — Ce pèlerinage, organisé pour la 7e fois par l'Œuvre de Sainte Philomène, dispense de tout souci en ce qui concerne les voitures, les logements, les repas... La Direction y pourvoit elle-même. Ceux là seuls qui ont accompli le pèlerinage de LA SALETTE peuvent redire les beautés naturelles de son site, et le pieux intérêt qu'il offre à l'âme chrétienne. Chacune des stations de ce Pèlerinage des Vacances produit également dans les âmes des impressions inoubliables.

Le R. P. COUBÉ, S. J., l'apôtre de la *Croisade du Sacré-Cœur* pour la fin du siècle, accompagnera le *Pèlerinage des Vacances*; Il prononcera un discours à Ars, deux à La Salette, et un à Paray-le-Monial.

Prix, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas. — 1re classe : 188 fr. — 2e classe : 163 fr. — 3e classe : 145 fr. On garantit le confortable des logements et des repas.

*Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Louis PETIT.*

*directeur de l'Œuvre de Sainte Philomène, Maison St-Vincent-de Paul*, 3, *rue de Dantzig, Paris-Vaugirard.*

---

**PROMESSES DE N.-S. JÉSUS-CHRIST A LA B. MARGUERITE-MARIE EN FAVEUR DES PERSONNES DÉVOUÉES A SON DIVIN CŒUR.**

1. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état.
2. Je mettrai la paix dans leurs familles.
3. Je les consolerai dans toutes leurs peines.
4. Je serai leur refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort.
5. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.
6. Les pécheurs trouveront dans mon Cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.
7. Les âmes tièdes deviendront ferventes.
8. Les âmes ferventes s'élèveront à une grande perfection.
9. Je bénirai moi-même les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée.
10. Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.
11. Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom inscrit dans mon Cœur, et il n'en sera jamais effacé.

---

# OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 27 mai, dimanche dans l'octave de l'Ascension. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire.— A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — Chapelet.

Mois de Marie, à 8 h. du soir, dimanche, lundi, mardi et mercredi.

— Jeudi 31 mai, à 7 h. 1/2 du soir, cérémonie pour la clôture du mois de Marie et l'anniversaire du Couronnement de N.-D. de Chartres au nom du Souverain Pontife. Après le sermon, procession dans la cathédrale (On porte dans les rangs la statue vénérée de N.-D. du Pilier), et salut solennel.

— Vendredi 1er juin, N.-D. Auxiliatrice (transf. du 24 mai). A 8 h., messe de l'Apostolat de la Prière. A 4 h., chemin de croix et salut au Sacré-Cœur.

— Samedi 2, vigile de la Pentecôte (sans jeûne). A 9 h., office capitulaire : Les 4 Petites Heures, les Prophéties, la bénédiction des Fonts, la messe. — A 3 h., vêpres. A 6 h., matines et laudes.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 27 mai. A 10 h., grand'messe. Après midi les cathéchismes. A 8 heures du soir, comme en semaine, mois de Marie.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 27 mai, à 10 h., grand'messe ; à 3 h., vêpres et ensuite mois de Marie, prêché par M. l'abbé Fessler. Salut.

— Vendredi soir, salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 1er juin, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h., 1re messe. A 6 h. 3/4, messe conventuelle avec exposition du T. S. Sacrement. A 4 h., sermon, salut. — Distribution des Billets de la Garde d'Honneur.

---

# BIBLIOGRAPHIE

**Études publiées par les Pères de la compagnie de Jésus,** *rue Bonaparte, 82, Paris.* — Sommaire du Numéro du 20 Mai 1900. — I. Lamennais, par le P. G. Longhaye. — II. La Sainte Vierge dans la pensée et le culte catholiques aux XIXe siècle (2e article), par le P. R.-M. de la Broise. — III. La Conspiration du Chevalier de Rohan (1674), d'après de nouveaux de mémoires, par le P. H. Chérot. — IV. Le Drame en Chine, par le P. V. Delaporte. — V. Lettre de M. l'abbé Naudet au P. Gérant des *Études.* — Quelques observations du P. H. Martin. — VI. Conférences Post-scolaires, par le P. J. Adam.— VII. Saint Jean-Baptiste de la Salle. Quelques notes d'un contemporain, par le P. J. Brucker. — VIII. Livres. — IX. Événements de la quinzaine.

**La Clef de l'Apocalypse** ou *de la Prophétie de Saint Jean* avec les faits historiques et les nouvelles et anciennes Prophéties sacrées en note au-dessous des versets. — Traduction conforme au texte grec original et au sens de l'interprétation. — Ouvrage précédé de deux Lettres, l'une de M. l'abbé Vigouroux, professeur au Séminaire de Saint-Sulpice, et l'autre de M. le chanoine Brettes, et revêtu de l'imprimatur de l'Archevêché de Paris. – (Librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame, et rue de Rennes, 59. Paris. — 1900.).

« L'appropriation souvent très heureuse, dit M. le chanoine Brettes, que vous faites du texto sacré aux temps présents, qui sont vraiment apocalyptiques, font de ce livre si mystérieux et si méconnu une œuvre de palpitante actualité.»

Sommaire du n° du 15 mai 1900 de la **Revue du Clergé Français.** — I. L'Encyclique du 8 septembre et la théologie, par M. A. Vacant, professeur au grand Séminaire de Nancy. — II. Saint Jean Baptiste de la Salle : 1° Portrait de Jean-Baptiste de la Salle ; 2° Le Frère des Écoles chrétiennes, par M. J. Guibert, Supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris. — III. Le Père Gratry, philosophe, par le R. P. A. Chauvin, prêtre de l'Oratoire. — IV. Tribune libre : Encore le prétendu jansénisme de Bossuet (1re partie), par M. Th. Delmont, professeur aux Facultés catholiques de Lyon. — V. Prédication : Définition et fruits de la prière, par M. J. Bricout. — VI. Conférences ecclésiastiques : Le Monopole des Pompes Funèbres, par M. H. Leduc. — VII. Revue mensuelle du Monde catholique, par M. E. Terrassé. — VIII. A travers les périodiques. — IX. Bibliographie. — Table des matières du tome XXIII.

**La Religion**, en *cantiques populaires*, par M. le chanoine Popot, ancien curé-doyen d'Auneau. Prix : 1 fr. S'adresser à la maison des clercs de Notre-Dame, Chartres.

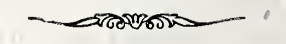

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

# CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

## *à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois* DE JUIN 1900.

Vendredi, 1er Juin. — *N.-D. Auxiliatrice, double majeur* (du 24 mai), messe *Salve.*

2, Samedi. — Vigile de la Pentecôte (sans jeûne dans le diocèse). — Avant la messe bénédiction des fonts.

3, **Le Saint Jour de la PENTECOTE,** *double de 1re classe avec octave,* messe *Spiritus* ; Vêpres du jour.

4, Lundi de la Pentecôte, *double de 1re classe,* messe *Cibavit.*

5, Mardi de la Pentecôte, *double de 1re classe,* messe *Accipite.*

6, Mercredi. — De l'octave, *semid.,* messe *Deus* ; mém. de St Norbert. (Quatre-Temps, jeûne et abstinence).

7, Jeudi. — De l'octave, *semid.* ; messe *Spiritus* ; mém. de St Boniface.

8, Vendredi. — De l'octave, *semid.,* messe *Repleatur.* (Quatre-Temps, jeûne et abstinence).

9, Samedi. — De l'octave, *semid.* ; messe *Caritas.* (Quatre-Temps, jeûne et abstinence).

10, **DIMANCHE, Ier après la Pentecôte,** *fête de la Très Sainte Trinité, double de 2e classe,* messe *Benedicta* ; Vêpres de la fête, mém. de St Barnabé, du dim. et de Ste Marguerite.

11, Lundi. — St Barnabé, apôtre, *double majeur* ; messe *Mihi autem.*

12, Mardi. — St Jean de St Facond, confesseur, *double* ; messe *Os justi.*

13, Mercredi. — St Antoine de Padoue, *double* ; messe *Os justi.*

14, Jeudi. — **Fête du Très Saint Sacrement,** *double de 1re classe avec octave,* messe *Cibavit* ; Vêpres de cette fête. — Pendant toute l'octave, Exposition du T. S. Sacrement.

15, Vendredi. — De l'octave, *semid.* ; messe *Cibavit.*

16, Samedi. — St Jean François Regis, confesseur, *double,* messe *Os justi* ; mém. de St Cyr et Ste Julitte, mart.

17, **DIMANCHE, IIe après la Pentecôte,** *semid.,* messe *Factus es.* — **Solennité de la Fête-Dieu** ; Grand'messe et Vêpres de la fête (Procession).

18, Lundi. — De l'octave, *semid.,* messe *Cibavit.*

19, Mardi. — Ste Julienne, vierge, messe *Dilexisti.*

20, Mercredi. — De l'octave, *semid.,* messe *Cibavit.*

21, Jeudi. — Octave de la Fête-Dieu, *double,* messe *Cibavit.*

22, Vendredi. — **Fête du Sacré-Cœur de Jésus,** *double de 1re classe,* messe *Egredimini.*

23, Samedi. — (Vigile de St Jean-Baptiste) N.-D. de Grâce, *double majeur,* messe *Vultum.*

24, **DIMANCHE, IIIe après la Pentecôte, Fête de St Jean-Baptiste,** *double de 1re classe avec octave,* messe *De ventre* ; Vêpres de la fête ; mém. de St Guillaume et du dim.

25, Lundi. — St Guillaume, abbé, *double,* messe *Os justi.*

26, Mardi. — SS. Jean et Paul, mart., *double,* messe *Multæ.*

27, Mercredi. — Notre-Dame, Mère de Miséricorde, *double majeur,* (du 5e dim.) messe *Gaudeamus.*

28, Jeudi. — Vigile des SS. Apôtres, — St Léon II, pape, *semid.,* messe *Sacerdotes.*

29, Vendredi. — **Fête des SS. Apôtres Pierre et Paul,** *double de 1re classe avec octave* ; messe *Nunc scio.* — La solennité est remise au dimanche.

30, Samedi. — Commémoration de St Paul, apôtre, *double majeur,* messe *Scio.*

## AVIS DIVERS

**Lampes.** — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

**Cierges.** — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

**Neuvaines.** — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

**Ex-voto.** — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait trés utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

**Scapulaire.** — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

**Croix, Chapelets et Médailles.** — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

**Consécration des petits enfants** à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

**Recommandations.** — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

---

LA VOIX
DE
# NOTRE-DAME
DE CHARTRES
PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE
HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

*Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :*
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

*(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).*

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

*(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)*

**3 fr. par an** pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

**3 fr. par an** en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

**Invocation.** — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIVe ANNÉE. — Juillet 1900.

*Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).*

*Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.*

# LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

*(Quarante-quatrième année d'existence)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

## ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

*Indulgence plénière* aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

*Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines*, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

*Indulgence de 60 jours* pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

*(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

*Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est* impossible *de faire droit aux réclamations.*

7e Numéro LA VOIX Juillet 1900

# DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

## SOMMAIRE



### MARIE ET LE PRÊTRE (1)

Il y a entre Marie et le prêtre, entre la maternité divine et les sublimes fonctions du sacerdoce catholique, des affinités merveilleuses.

L'Eglise les remarqua dès l'origine. Aussi vit-elle constamment dans la dévotion à l'auguste mère de Dieu un des signes caractéristiques de la vocation sacerdotale, et dès qu'elle fonda les séminaires, elle choisit pour fête principale des aspirants aux fonctions de l'autel non une fête de Notre-Seigneur, mais une fête de la Vierge.

Remarquons d'abord que la fin principale pour laquelle Dieu a conçu ce double chef-d'œuvre Marie et le prêtre, est semblable : produire Jésus-Christ et le donner au monde.

Or la similitude de la fin entraîne, suivant l'ordre de Dieu, la similitude des moyens, des fonctions de la vie...

Commune, disons-nous, est la fin principale de Marie et du prêtre ; aussi voyez naître les rapprochements :

Marie se présente au Temple ; le jeune aspirant au sacerdoce se présente au Séminaire. Marie se consacre à Dieu, lui fait don de son corps, de son âme, de toutes ses facultés ; le jeune clerc se donne tout à Dieu en franchissant la porte de la maison sainte, il sait qu'il doit rester dehors s'il ne se sent pas en son cœur le noble courage de dire : *Tu es pars hœreditatis meæ.*

Dieu ! voilà l'unique pensée de Marie ! Le contempler dans le lointain des âges, méditer les Ecritures qui sont l'écho de sa voix et qui parlent sans cesse de lui, telle sera désormais la nourriture de son intelligence ; murmurer l'éternel cantique

(1) D'après la *Semaine religieuse* du Puy.

de son amour, soupirer après la venue du bien-aimé, s'élancer vers lui dans une extase sans fin, tel sera l'aliment de son cœur.

A l'imitation de Marie, le jeune clerc fait des vérités divines de la Sainte-Ecriture, du dogme, de la morale, de l'histoire ecclésiastique la nourriture quotidienne de son intelligence ; son cœur a pour aliment la conversation avec Dieu dans la prière ; sa volonté acquiert les saintes énergies de la vertu dans la guerre incessante qu'il livre à ses passions.

Semblable à une fleur qui, par un instinct gracieux, ouvre sa délicate corolle aux rayons du soleil, Marie ouvrait son cœur et tout son être aux rayons de la grâce, et Dieu témoin de son exquise docilité accomplit en elle un éblouissant chef-d'œuvre. De même qu'avant de créer le premier homme, il avait préparé pour le recevoir un paradis, il édifia silencieusement en Marie un nouveau paradis plus gracieux que le premier : ce devait être la demeure ornée de son fils, le paradis de l'Incarnation.

Le jeune clerc a sous l'action de la grâce un nouveau paradis à former, le paradis de l'Eucharistie, car par ses fonctions futures il doit se regarder comme l'homme de l'Eucharistie, dont il sera le préparateur et le consommateur, le gardien vigilant et le distributeur zélé.

Marie reçut des grâces insignes, d'autant plus privilégiées que Dieu avait établi de ne communiquer à aucune autre femme l'honneur de l'enfanter, d'autant plus insondables qu'elle y correspondit toujours parfaitement et que la correspondance aux grâces suit les lois d'une progression croissante : loi du nombre qui, en mathématiques, donne le vertige de la pensée et qui, dans l'ordre surnaturel, côtoie les profondeurs du mystère.

Mais le jeune homme que Dieu prédestine à l'onction sainte, que le regard de Jésus couve tendrement du haut du ciel pour en faire le ministre de son autel, ne reçoit-il pas des grâces de choix ? Qui osera le nier ? Oh ! certes ! Dieu proportionne les moyens à la fin, et les grâces qu'il destine aux fils de son amour n'attendent que la correspondance pour devenir éblouissantes et merveilleuses aux yeux ravis des anges eux-mêmes.

Marie était vierge. Le prêtre doit être vierge et garder cette fleur jusqu'au tombeau. Ce trait de la virginité distinguait

Marie des autres femmes ; ce trait distingue le prêtre des autres hommes. C'est le signe auguste qui brille sur son front et commande le respect. C'est l'auréole sainte qui place dans une sphère à part ce mandataire de Dieu établi par vocation au milieu du monde, et qui cependant vit solitaire sans autre amour que celui de son Dieu.

Marie enfanta Jésus une fois et le donna au monde. Le prêtre l'enfante tous les jours et sa vie se passe à chanter un Noël qui ne finit pas.

Pour consommer le grand mystère de l'Incarnation, Marie, sur l'invitation de l'ange, prononça une parole, parole humble et soumise mais attendue de Dieu. Soudain, plus puissante que le *fiat* créateur des mondes, cette parole acquit une vertu souveraine, renversa les lois de la nature et fit descendre le Très-Haut dans son chaste sein.

Quand le prêtre accomplit l'ineffable mystère eucharistique qui n'est que l'Incarnation continuée à travers les âges, c'est encore une parole qui engendre le Tout-Puissant. Le prêtre la prononce non sur l'invitation d'un ange, mais sur l'ordre de Jésus-Christ lui-même. D'humble qu'elle est sur ses lèvres sacerdotales, elle devient le plus sublime des commandements. A l'imitation de celle de Marie, elle renverse les lois du monde physique, pénètre silencieusement les arcanes des cieux, prend le fils de Marie, le dépose mystérieusement entre les mains des prêtres et permet à la famille chrétienne d'adorer sur l'autel la divinité et l'humanité de celui qui par amour s'est fait Emmanuel.

Marie garda Jésus, le déroba aux fureurs d'Hérode et souffrit en son cœur de toutes les injures que reçut ce fils bien-aimé.

C'est la mission du prêtre : garder Dieu, le défendre et pleurer entre le vestibule et l'autel pour les outrages qui lui sont faits.

Marie ne vécut que pour son fils ; le prêtre ne doit vivre que pour Jésus-Christ.

Marie soumise aux décrets divins l'immola sur le Calvaire. Le douloureux acquiescement de la courageuse mère à la mort de son bien-aimé fut un glaive plus puissant que les fouets, les clous et la lance. *Stabat mater, juxta crucem*, elle était debout devant la croix quand elle l'offrit à Dieu pour le salut des pécheurs.

Le prêtre immole chaque jour l'auguste victime par le glaive de la parole qui sépare mystiquement les espèces eucharistiques. Il se tient debout devant la croix du sacrifice que ses yeux doivent contempler.

Il serait facile de poursuivre les rapprochements et de considérer Marie et le prêtre docteurs, médiateurs entre le ciel et la terre, pardonnant et consolant les âmes. Arrêtons-nous, ces quelques mots suffisent pour faire admirer la grandeur du sacerdoce catholique.

---

## LES NOUVEAUX BIENHEUREUX DE L'ORDRE DES CARMES

Un religieux de l'ordre des Carmes veut bien nous communiquer quelques renseignements biographiques sur les deux nouveaux bienheureux de son ordre, les BB. Denys de la Nativité, prêtre ; et Redempt de la Croix, Frère convers, béatifiés à Rome le dimanche 10 juin dernier, martyrisés à Atchin (Sumatra) le 28 novembre 1638.

« Le bienheureux Denys était Français. Sa vie est curieuse à plus d'un titre.

» Né à Honfleur en décembre 1600, il s'appela dans le monde Pierre Berthelot. Avec son père, qui fut d'abord chirurgien de marine, puis armateur et capitaine de navire, il prit part, dès son adolescence, à de nombreuses navigations. A dix-neuf ans, il s'embarqua comme volontaire à bord de l'*Espérance*, qui partait avec deux autres vaisseaux pour trafiquer aux îles de la Sonde. Il y parvint non sans peine après mille aventures ; mais il s'y trouva sans ressources, son navire ayant été brûlé avec tout ce qu'il contenait de marchandises. Heureusement ses connaissances nautiques lui permirent de s'engager comme pilote, d'abord sur divers bateaux de cabotage en Malaisie, ensuite sur les flottes portugaises. C'est ainsi qu'il vint à Goa avec le titre de pilote-major.

» La grâce l'attendait là. Son enfance avait été très pieuse et il était demeuré solidement chrétien au milieu de sa vie errante et de ses compagnons de bord. Depuis quelque temps déjà, il entendait de secrets appels ; désabusé des espoirs terrestres par ses malheurs et aussi par le triste spectacle des perfidies et des désordres de ceux qu'il avait rencontrés, il aspirait à la vie religieuse. Les Carmes déchaussés avaient

établi, quelques années auparavant, à Goa, centre des possessions portugaises, un séminaire pour leurs jeunes et florissantes missions ; un Français, le P. Philippe de la Sainte-Trinité, le gouvernait alors. Pierre fit sa connaissance et, en 1634, lui demanda le saint habit. C'est alors qu'il prit le nom de Denys de la Nativité.

» Après un noviciat des plus fervents, il faisait ses études préparatoires à la prêtrise lorsque le vice-roi des Indes, qui n'avait consenti qu'à grand'peine à son entrée en religion, le réclama impérieusement pour conduire la flottille d'un ambassadeur que l'on envoyait au sultan d'Atchin. Denys ordonné prêtre pour qu'il pût en ce voyage faire œuvre d'apôtre, s'embarqua donc en compagnie du Frère convers dont nous parlerons plus bas. Il savait bien qu'il allait au martyre et il en était tout joyeux.

» En effet, à peine abordés, l'ambassadeur et ses compagnons furent saisis par ordre du sultan et traités avec la cruauté proverbiale de ce peuple. Surtout on essaya de faire, à force de tourments, apostasier les chrétiens. Le P. Denys montra en cette circonstance tout le zèle qui l'animait : durant un long mois de captivité, subissant lui-même toutes les tortures imaginables, il ne cessa d'exhorter, de fortifier, de relever au besoin ses compagnons. Le jour du supplice, il resta le dernier des soixante chrétiens qui furent mis à mort et c'est grâce à lui que personne ne faiblit parmi eux. Plusieurs miracles s'opérèrent autour de son cadavre et dès ce moment sa mémoire fut en réputation de sainteté. Un premier procès, commencé à Rome au dix-septième siècle, était resté en suspens ; on l'a repris il y a cinq ans et il vient d'aboutir.

» Le B. Redempt de la Croix est le Frère convers qui fut donné comme compagnon au B. Denys lorsque celui-ci partit pour Atchin. C'était un Portugais, Thomas Rodriguez de Cunha, natif du village de Paredes. Tout jeune, il était venu aux Indes en qualité de soldat et y avait conquis quelques grades. Mais surtout on remarquait en lui beaucoup de piété et un tendre amour pour la Sainte Vierge. Aussi, quand les Carmes déchaussés parurent dans ces contrées, fut-il un des premiers à leur demander son admission. On l'employa, en diverses maisons, comme sacristain ou comme portier. Il exerçait à Goa cet humble office. C'était un Frère obéissant,

aimable pour tous, brûlant du zèle des âmes et désirant ardemment le martyre. Il fut exaucé, mais en même temps il garda son humilité jusqu'au bout. Sa gloire n'apparaît que comme un rayon de celle du B. Denys dont il fut le doux et silencieux auxiliaire.

» Ces deux martyrs sont les premiers que l'ordre du Carmel réformé par sainte Thérèse voit placés par l'Eglise sur les autels. « UN CARME DÉCHAUSSÉ. »

---

## LE BIENHEUREUX JEAN-FRANÇOIS CLET, LAZARISTE

Jean-François Clet, béatifié le 10 juin 1900, appartient à la Congrégation des Lazaristes. Il naquit à Grenoble en 1748. Il fut désigné par ses supérieurs, les dignes disciples de S. Vincent de Paul, pour les missions de la Chine ; c'était selon son désir. En 1791, il put, à l'aide d'un déguisement, pénétrer dans l'intérieur de cet immense empire et se diriger vers Kiang-Si, où il fit un bien considérable. Ce fut dans le Hou-Pé qu'il apprit les profanations et les massacres de 1793, et sept années il resta sans nouvelles de la France et des siens. Il desservait 10,000 chrétiens sur un espace de 200 lieues, quand éclata une persécution. Arrêté, interrogé, enchaîné, traité avec une cruelle barbarie, il fut enfin étranglé deux fois avant de l'être une troisième et dernière, le 17 février 1820.

---

## MISSIONNAIRES CHARTRAINS ET SŒURS CHARTRAINES EN ORIENT

La Société des Missions étrangères, a publié dernièrement son gros volume de comptes-rendus pour l'année 1899. Nous l'avons parcouru avec un vif intérêt, et nous y avons trouvé sur nos compatriotes, enfants de N.-D. de Chartres, quelques détails dont nos lecteurs nous sauront gré.

Les religieux Cisterciens, écrit Mgr Berlioz, du district d'Hakodaté (Japon), ont occupé la presse plusieurs mois durant. Ce fut d'abord un grand journal de Tokio qui les présenta au public sous le titre d'*Etranges étrangers*. Etrange leur réunion : elle se compose de Français, de Hollandais, d'Anglais et d'Italiens. Etranges, leur genre de vie. leur costume, leurs pratiques. D'où tirent-ils leur substance ? Mystère ! Ils se disent religieux : ne seraient-ils point des espions au service de la Russie, ou encore l'équipage de quelque baleinier jeté à la côte ?

L'opinion s'émut; l'Empereur chargea un de ses chambellans de prendre des informations et de distribuer des secours à ces malheureux, si vraiment ils étaient dans le besoin.

Mais les doutes se dissipèrent à la lecture de la notice que M. Ligneul (1) a publiée sur les Trappistes. Un journal de Sapporo la donna en feuilleton, à la suite du rapport on ne peut plus favorable, rédigé d'après l'enquête officielle. Ainsi finit, à l'honneur de nos chers religieux, tout le bruit qui se fit à leur sujet.....

Au mois dernier, deux postulantes, anciennes élèves de l'école des Sœurs de Saint-Paul, ont été admises dans la pieuse communauté de N.-D. des Anges. Leurs dispositions sont excellentes, et elles avouent, après une expérience de plusieurs mois, qu'elles ne pensaient pas, en entrant dans le cloître, y trouver tant de charme et de contentement.

— « A Niigata (Japon), écrit M. Christmann, les Sœurs de Saint-Paul ont ouvert, à côté de l'orphelinat, une école supérieure pour les filles. Grâce au bon vouloir des autorités et au secours que nous prêtent quelques professeurs de l'Ecole normale, trente élèves s'étaient déjà présentées, deux mois après l'ouverture des cours. Nous espérons que ce nombre sera doublé au mois d'avril prochain.

Leur pharmacie est devenue très prospère depuis qu'elle a été mise sous le nom d'un des premiers docteurs de Nügata. Ce brave homme qui compte déjà, parmi les infirmières de son hôpital, deux anciennes élèves des Sœurs, et qui désire en avoir davantage, a compris le but humanitaire et charitable de nos bonnes religieuses. Aussi il a bien voulu mettre leur établissement sous son nom et a désigné deux de ses médecins adjoints, qui s'y rendront à tour de rôle afin d'en assurer le fonctionnement légal. »

Au district de Sendai. — « La question religieuse, dit M. Jacquet, est ici de plus en plus à l'ordre du jour. Les bonzes ont fait bien du bruit pour ne rien obtenir ou à peu près. Les protestants ont lancé des légions de catéchistes, mais tout n'est pas rose pour eux d'après ce qu'ils avouent eux-mêmes ; ils reculent au lieu d'avancer. Cependant le protestantisme est encore notre grand adversaire. Le vent nous semble plus favorable, si j'en juge par les conversations que j'ai eues avec les employés du gouvernement, les professeurs des collèges, et surtout leurs élèves. Tous avouent qu'il faut une religion. Le boudhisme ne tient pas devant le raisonnement, le protestantisme n'est pas une doctrine sérieuse. Il n'y a que le catholicisme, mais c'est là une religion bien difficile !

(1) M. l'abbé Ligneul, ancien professeur au Petit Séminaire de Saint-Cheron-les-Chartres.

Quoi qu'il en soit, plusieurs m'ont demandé des livres de religion pour les étudier pendant les vacances. Les publications de M. Ligneul ont beaucoup contribué à ce mouvement vers nous. Ce qui nous manque le plus, ce sont les fonds et un plus grand nombre de catéchistes instruits et à la hauteur de leur ministère. Car depuis quelques années, il s'est fait un grand revirement dans l'esprit des Japonais. Autrefois ils aimaient à s'instruire auprès des étrangers, et le missionnaire pouvait faire beaucoup par lui-même. Aujourd'hui, ils se croiraient déshonorés en étudiant auprès de nous. — Eh quoi ! disent-ils être enseignés par des étrangers ! Mais n'en savons-nous pas plus qu'eux !

Je suis heureux de pouvoir dire que l'esprit des chrétiens s'améliore. Ils sont déjà plus fidèles à leurs devoirs religieux, et sous le rapport du zèle il y a progrès sensible surtout à la campagne et en particulier à Ogawara.

Je ne veux pas achever sans dire au moins un mot de nos bonnes sœurs, toujours si zélées pour la gloire de Dieu. Elles sont admirables de dévouement envers les malades et s'ingénient pour procurer aux moribonds le bienfait du baptême.

Cent soixante-sept ont ainsi été régénérés, et l'on compte par milliers les infirmes qu'elles ont soignés. »

**Corée.** — Extrait d'un rapport de Mgr de Milo.

L'orphelinat de Chemulpo abrite actuellement 95 enfants. Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres, qui en ont la charge, tiennent en même temps un dispensaire où 5.373 malades ont été soignés, sans compter 435 visites à domicile.

Outre le soin de la nombreuse paroisse de Séoul *extra muros*, M. Doucet demeure chargé de 75 stations de province, les unes dans les environs de la capitale, les autres éloignées de plus de 200 ly. Il administre ainsi les chrétientés de Paik-tchyen dans le Hoang-hoi-to et celle de Lyon-To.

Cette année encore le manque de ressources a forcé les Sœurs de Saint-Paul à restreindre le nombre des admissions à l'orphelinat. Le personnel des enfants assistés est de 261, ce qui ne laisse pas d'être une très lourde charge. Le dimanche, tout ce petit monde vient aux offices à la cathédrale, et nos Coréens ne se lassent pas d'admirer ces longues files d'enfants, toujours très proprement habillés et se tenant d'une manière irréprochable à l'église. Nous avons trouvé là une ressource sur laquelle nous n'aurions pas osé compter. A force de patience et de soins, les Sœurs sont parvenues à enseigner à ces enfants le chant ecclésiastique ; ils l'exécutent fort bien, et le dimanche, en les entendant chanter à pleins poumons le *Gloria* et le *Credo*, on se croirait volontiers dans une maîtrise de France.

**Cambodge.** — Extrait du rapport de Mgr Grosgeorge.

M. Thieux (1) éprouve de grandes difficultés à rendre aussi florissante qu'autrefois la chrétienté de Co-Co, dont une série de mauvaises récoltes a fait partir les deux tiers des habitants et ruiné l'autre tiers. Il a eu plus de succès à Giong-Chat, et surtout à Bai-Gia dont la population s'est considérablement accrue. Il a réussi à ramener dans cette dernière chrétienté treize familles engagées pour dettes. Ce poste offre de l'avenir : non seulement on peut y faire des rizières, mais aussi cultiver les légumes, et la proximité de la mer y rend la pêche facile et fructueuse.

---

## LE GRAND JOUR (PREMIÈRE COMMUNION)

Enfants devant l'autel, courbez vos têtes blondes;
Voici venir le Dieu qui fit jaillir les mondes
De l'immensité du néant ;
Qui créa l'homme roi de la nature entière,
Qui fit briller d'un mot, dans l'ombre, la lumière,
Et creusa le vaste Océan.

C'est lui, le Dieu des forts, le soutien des armées ;
Lui qui donne l'audace aux tribus alarmées,
Lorsqu'elles marchent aux combats.
C'est lui, lui Jehovah, rayonnant, immuable,
Parfait, mystérieux, éternel, insondable,
Dont la gloire ne pâlit pas.

C'est lui qui vient à vous avec un doux sourire,
Avec des mots d'amour comme savent en dire
Les mères auprès des berceaux !
Priez, enfants, joignez vos deux mains frémissantes :
A genoux ! que les vœux de vos voix innocentes
Glissent, fervents, sous les arceaux !

Priez, remerciez ce Dieu bon qui s'abaisse
Aujourd'hui jusqu'à vous, ce roi des rois qui laisse
Son auréole de splendeur,
Pour venir doucement en un baiser de flamme,
Faire vibrer d'ardeur les fibres de votre âme
Et brûler d'amour votre cœur !

Priez ! il est des jours où l'horizon est sombre,
Où l'on cherche le vrai, sans le trouver dans l'ombre,
Où les pleurs s'échappent des yeux.

(1) M. l'abbé Thieux, de Nogent-le-Rotrou, un des anciens élèves de la Maîtrise de Chartres.

Priez bien, afin que vous demeuriez fidèles
A la foi de l'Eglise, à ses lois immortelles,
A ses dogmes victorieux !

Priez pour notre France, enfants, pour la Patrie !
Priez ! Le sang rougit sa poitrine meurtrie,
La douleur a brisé sa voix !
Priez ! nous la verrons ressaisir sa bannière,
Jeter dans les combats son fameux cri de guerre
Et resplendir comme autrefois !

*Un engagé volontaire au 4e cuirassiers.*

---

## PETITE SEMAINE LITURGIQUE

*Du 1er au 8 juillet.*

JUILLET

Ce mois est consacré par l'Eglise à honorer le précieux sang.

1. *IVe Dimanche* après la Pentecôte. *Fête du précieux sang de N. S. J. C.* Double de 2e classe. — *Solennité de Saint Pierre et de Saint Paul.*

Le très précieux sang de N. S. J. C. est la source unique de vie spirituelle pour les membres de la sainte Eglise. L'humanité n'a été rachetée que le jour où le sang divin a coulé sur la croix et s'est répandu comme un fleuve généreux, arrosant tout sur son passage.

Du haut de la croix le sang de Jésus nous sera appliqué par les canaux des sacrements. Ces canaux fertilisants feront éclore dans le jardin de l'Église des fleurs immatérielles qui sont les vertus. Après les fleurs naîtront les fruits de sainteté et de mérite : témoin la Sainte Vierge Marie, les anges, les saints, les martyrs, les élus du purgatoire et les fidèles de la terre.

Ne voulez-vous pas entrer dans ce nouveau paradis terrestre ? Un ange en garde, il est vrai, l'entrée ; il tient en main le glaive du sacrifice ; l'arbre de vie qui s'y élève n'est autre qu'une croix : mais si vous savez résolument franchir l'obstacle, vous y trouverez la vie, et votre âme étonnée y savourera même l'avant-goût du paradis céleste.

2. Lundi. — *Visitation* de la T. S. Vierge. — Double de 2e classe. Mémoire de *S. Processe* et ses compagnons martyrs.

C'est en ce jour que la T. S. Vierge prononça son magnifique cantique en présence de Sainte Elisabeth, sa cousine : Mon âme glorifie le Seigneur ; cantique qui est rempli des plus grands mystères. Mais nous devons remarquer que la T. S. Vierge s'y oppose

directement aux louanges que sainte Elisabeth lui avait données avec tant de justice; par exemple Elisabeth l'avait glorifiée, et son âme ne glorifie que le Seigneur. Elisabeth s'était réjouie de sa visite et de son salut, et son esprit ne trouve de joie qu'en Dieu son sauveur. C'est ainsi que nous devons détourner adroitement les louanges qu'on nous donne, et les rapporter au Seigneur.

3. Mardi. — *Sainte Monégonde,* veuve. — Cette sainte veuve, originaire de Chartres, est quelquefois appelée du nom de vierge, parce qu'on a donné ce titre à de saintes veuves retirées dans les monastères, ou consacrées à Dieu chez elles. Elle mourut à Tours, et fut enterrée dans l'église du monastère qu'elle avait fait bâtir pour ses filles spirituelles; il a été appelé pour ce sujet Saint-Pierre-le-Puellier; et il devint ensuite l'église collégiale de chanoines séculiers sous la dépendance et la juridiction du chapitre de S. Martin. Les reliques de la sainte y ont été brûlées par les calvinistes. Toutefois une partie, à demi brûlée, a pu être conservée jusqu'à nos jours; on l'expose à la vénération des fidèles.

4. Mercredi. — *Ordination* et *Translation* de S. Martin, évêque de Tours. — S. Martin, disciple de S. Hilaire, moine de Ligugé, près de Poitiers, fut élevé malgré lui sur le siège épiscopal de Tours après la mort de S. Lidoire. Il mourut à Cande après 26 ans d'épiscopat; il fut porté de là à Tours et enterré sur le territoire de son monastère de Marmoutiers. La première translation de son corps se fit en 472, le 4 juillet, jour où avait eu lieu son ordination, sous le pontificat de S. Perpet, son cinquième successeur. — En 853, lors de l'invasion des Normands, on transporta de nouveau le corps de S. Martin au monastère de Corméry; de là à Orléans, à Saint-Benoit-sur-Loire, à Chablis et enfin à Auxerre. Mais la France étant devenue un peu plus tranquille, les Tourangeaux reprirent possession de leur trésor, après un intervalle de 31 ans. — Les calvinistes du XVI^e^ siècle brûlèrent les saintes reliques et ce qui en reste se réduit à quelques parcelles qui avaient été distribuées avant cette terrible catastrophe.

5. Jeudi. — *S. Antoine-Marie Zaccaria,* confesseur. — Ce saint né à Crémone en Italie, institua l'ordre des clercs réguliers auquel il donna le nom de S. Paul, à cause de son grand amour pour l'apôtre des nations. Il fonda aussi une congrégation de religieuses du même nom. Le pape Léon XIII l'a inscrit au catalogue des saints le jour de l'Ascension de l'année 1897.

6. Vendredi. — *Octave des Saints Apôtres.* — S. Jean Chrysostome ne pouvait retenir les transports de sa piété et de son admiration, lorsqu'il parlait de S. Pierre et de S. Paul. Il appelle S. Pierre le coryphée du chœur apostolique, la bouche de tous les apôtres, la tête et le chef de cette famille, le pasteur de tout le

monde, le fondement de l'Église. Il se montre pénétré d'une vénération extraordinaire pour S. Paul dans les homélies qu'il a composées sur ses Epitres et dans ses sept panégyriques.

Rappelons-nous surtout ces paroles de N. S. à S. Pierre : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et encore : Quand tu seras converti, affermis tes frères, car j'ai prié pour toi afin que ta foi n'éprouve point de défaillance. Attachons-nous toujours à suivre les enseignements de S. Pierre dans la personne du Souverain Pontife, son successeur infaillible.

7. Samedi. — *S. Cyrille* et *S. Méthode*, évêques. — S. Cyrille et S. Méthode, apôtres de la nation slave, tous deux évêques, furent appelés à Rome pour rendre compte de leur foi, qui fut trouvée intacte par le souverain pontife. S. Méthode s'en retourna en Moravie, et S. Cyrille resta à Rome, où il mourut. S. S. Léon XIII a étendu leur culte à l'Église universelle avec office et messe propres.

8. V^e^ Dimanche après la Pentecôte. — *Commémoration* de tous les *Souverains Pontifes* romains. — Mémoire de *Sainte Elisabeth*, reine *du Portugal. — Solennité de la fête du Sacré-Cœur.*

---

## CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

**Ex-voto.** — Un voile pour le salut ; une garniture d'autel. (Actuellement, à la Crypte, les nappes manquent plus que les garnitures).

**Lampes.** — 76 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en juin, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 55 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 2 ; devant l'Enfant-Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5.

**Consécration d'enfants.** — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en juin, 38 enfants dont 20 de diocèses étrangers.

**Pèlerinages.** — Ont dit la sainte messe à la Crypte, en juin, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Blois, Versailles, Paris, Bayeux, Nantes, Grenoble, Amiens, Boston (Amérique), Orléans, Angers, Nantes, Montpellier.

Sont venus en pèlerinage : des paroissiens de Saint-Aignan d'Orléans ; un groupe de personnes de Bonnétable (Sarthe), conduites par leur curé ; les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, de Chartres ; le pensionnat des Dames Blanches, de Chartres ; le noviciat de la communauté de Saint-Paul ; 200 paroissiens de Mainvilliers avec leur curé ; les enfants de la première communion de Saint-Aignan, de Chartres, avec leurs parents, conduits proces-

sionnellement par le clergé paroissial ; le pensionnat de la Providence de Chartres (première communion et autres élèves) — d'autres personnes arrivant chaque jour isolément ou par groupes de directions inconnues.

Mgr Vidal, évêque mariste d'Abydos, vicaire apostolique en Océanie, était, il y a quelques jours, en prière à la cathédrale devant N.-D. de Chartres. — Mgr l'Evêque de Rodez y était le 26 juin.

**Premières messes de jeunes prêtres.** — Au jour où paraît le présent numéro de la *Voix*, samedi 30 juin 1900, quinze nouveaux prêtres ordonnés le vendredi 29 dans la cathédrale de Chartres, célèbrent leur première messe ; nous avons déjà indiqué leurs noms dans notre dernier Supplément. Ils ont été tous recommandés, avant leur ordination, aux prières des fidèles qui fréquentent la crypte le samedi. Ces jeunes abbés préparés plus directement au sacerdoce dans les années du grand séminaire, près de la basilique chartraine, ne doivent-ils pas compter, en des circonstances si solennelles, sur les bénédictions de N.-D. de Chartres qu'ils ont longtemps invoquée en commun, et dont ils ont désiré la gloire en concourant ensemble à la beauté des cérémonies pontificales ou capitulaires des dimanches et fêtes dans la basilique de la Madone ?

Les bienfaiteurs de l'Œuvre des Clercs de N.-D. de Chartres doivent être informés et apprendront avec une joie particulière que, sur les quinze nouveaux prêtres dont nous venons de parler, *dix* appartiennent à ladite Œuvre, laquelle a subvenu aux besoins de l'éducation ecclésiastique de ces clercs depuis leur entrée à la Maîtrise jusqu'à la fin de leurs cours théologiques du grand séminaire. Ce sont : MM. Beaudouin Paul, Beck, Chardon, Chauvel, Guillien, Laillier, Marchand, Planeix, Pottier et Repessé.

De plus, un onzième prêtre également clerc de Notre-Dame, vient d'être ordonné à Paris, comme aspirant missionnaire entré, il y a trois ans, au séminaire des Missions étrangères : c'est M. Bailleau, originaire de Beaumont-les-Autels.

Par suite de cette ordination, le nombre de nos anciens élèves de la Maîtrise arrivés au sacerdoce depuis 1863 a dépassé deux cents. Il y en a eu 206, dont 24 sont décédés — 16 sont religieux ou missionnaires — 142 sont attachés au diocèse de Chartres, bien que beaucoup n'en soient pas originaires ; 24 sont en d'autres diocèses prêtres séculiers.

Ne sont pas compris dans ces chiffres onze prêtres, dont cinq encore vivants et six défunts, qui furent directeurs ou professeurs de la Maîtrise sans y avoir été d'abord élèves.

**Petit Séminaire de Saint-Cheron.** — Le service annuel fondé au Petit Séminaire de Saint-Cheron pour le repos de l'âme de Mgr Lagrange aura lieu le mardi 3 Juillet, à 9 heures. Des places seront

réservées pour les fondateurs et les personnes qui voudront bien y assister.

**Grand Séminaire.** — La retraite des ordinands a été prêchée par le R. P. Benoît Clavère, dominicain.

**Fête d'Adoration.** — Aujourd'hui, 28 juin (jour où le présent numéro de la *Voix* est sous presse), la fête d'adoration mensuelle se célèbre à la Chapelle des Sœurs de S. Paul. — Prédicateur: M. l'abbé Poulain, curé-doyen de Saint-Symphorien à Versailles.

**Fête de Saint Jean-Baptiste de la Salle.** — Elle sera célébrée à l'office capitulaire de la cathédrale de Chartres, le dimanche 15 juillet. Grand'messe à 10 h. avec discours de M. l'abbé Verret, supérieur du Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou ; chants exécutés par les élèves des Frères de Dreux.

**Fêtes du Sacré-Cœur.** — C'est une douce joie pour les âmes chrétiennes de voir le Cœur Sacré du Sauveur honoré par des manifestations publiques comme celles qui se sont multipliées dans le mois de juin.

Au premier rang sans doute il faut mettre les solennités incomparables de Montmartre et de Paray-le-Monial ; ici et là les foules venues de divers points de la France et de l'étranger ont donné une vie extraordinaire aux pèlerinages annoncés.

Sans prétendre rivaliser avec ces grands centres de dévotion pour l'éclat des fêtes, beaucoup d'églises et de chapelles en d'autres villes ont eu, elles aussi, leurs belles journées dédiées au Sacré-Cœur. Ainsi, dans notre cité chartraine, elles étaient ravissantes les cérémonies du 22 juin, avec processions eucharistiques, au couvent des Dames-Blanches et à la Maison du Saint-Cœur de Marie. Dans le premier de ces établissements, vaste domaine où les reposoirs, riches de parures, empruntaient encore des charmes au cadre d'un parc verdoyant, la procession a été présidée par Monseigneur après un beau sermon prêché par M. l'abbé Bellon, aumônier du Lycée Henri IV, à Paris.

Le 22 juin, à la Visitation, le P. Gusman, oblat de Marie Immaculée, commençait sa série de prédications annoncées pour toute une neuvaine de fêtes, et sa parole, pieuse et forte de doctrine, était accueillie avec bonheur comme elle le sera jusqu'au 2 juillet. En cette solennité, Mgr l'Évêque de Chartres célébrait, dans la chapelle des Visitandines, sœurs et imitatrices de la B. Marguerite-Marie, une messe pontificale, avec cérémonies et chants exécutés par les séminaristes de Saint-Cheron. Pour la suite de la neuvaine, plusieurs institutions et associations pieuses de la ville, se succédant selon l'ordre des invitations, ont composé en grande partie l'assistance aux exercices quotidiens.

**Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou.** — Le Petit Séminaire a eu dernièrement la série de ses belles fêtes annuelles. Le 3 Juin c'était la Première Communion, si pieuse et si touchante dans la chapelle toute parée des couleurs de la Sainte Vierge.

M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame, avait bien voulu venir parler à ces chers enfants comme il parle aux siens, avec le cœur d'un père, d'un lettré et d'un apôtre.

Le 17 juin, le Petit Séminaire prêtait son concours, et en particulier celui de sa fanfare, à la procession traditionnelle du Saint-Sacrement dans les rues de Nogent. Dimanche dernier, c'était au séminaire même la fête de l'Adoration du T. S. Sacrement. Toute la journée les pensions, les Communautés, les âmes pieuses, les chrétiens de la ville, se succédaient dans la chapelle, où Notre-Seigneur était exposé dans un mélange harmonieux de velours et d'or.

Le soir M. l'abbé Cibois, curé-doyen d'Authon, présidait la procession dans les cours et jardins du Séminaire. M. le chanoine Goussard, dans un langage plein d'onction et d'une foi vibrante, expliquait à la foule des auditeurs recueillis quelles sont les miséricordes et les énergies communicatives du Sacré-Cœur de Jésus.

Au milieu des préoccupations laborieuses d'une fin d'année scolaire, ces fêtes pieuses sont pour les âmes jeunes, ce qu'est à une caravane une étape dans une oasis. On en sort reposé, plus ardent et plus fort.

La réunion de l'Association amicale des Anciens Élèves aura lieu, comme nous l'avons dit déjà, lundi prochain, 2 juillet, à 11 heures, au Petit Séminaire.

La distribution solennelle des prix est fixée au 25 juillet. — X.

**Nogent-le-Rotrou.** — *Immaculée-Conception.* — Pendant 10 jours, les prières, les communions, les cérémonies religieuses se sont succédé à l'Immaculée-Conception.

C'était, le 14, la première communion. La *Voix* de N.-D. en a donné le programme, en a redit les charmes. Le 17, la communauté assistait à la procession générale de la ville et son gracieux reposoir de la Grotte de Lourdes n'était pas le moins remarqué. Le 21, elle fournissait une quarantaine d'enfants à la communion interparoissiale de Brunelles. Le 22, non contente de pavoiser, elle solennisait avec plus d'éclat que de coutume la fête du Sacré-Cœur.

Le 24, elle avait sa procession traditionnelle de la Fête-Dieu.

Toujours attrayantes dans nos maisons religieuses, ces théories eucharistiques offrent ici un attrait tout particulier. Chaque reposoir avait, comme les années précédentes, son cachet distinctif, exprimait une idée.

Dans la cour commune, sa place naturelle, le reposoir des Lys, au-dessus desquels émerge la blanche statue du Sacré-Cœur; dans le jardin, celui des Novices, représentant les trois états de la vie de N.-S. En face, se dresse S. Louis de Gonzague, souriant aux Sourds-Parlants, comme un père à ses fils adoptifs. Plus loin j'aperçois une banderole rouge avec ces mots : « Voici le cœur qui a tant aimé les hommes ». D'un cœur transpercé tombent dans un calice d'or des gouttelettes de sang. C'est le premier plan. Au second, sur une roche nue, une colombe prend son vol vers la coupe mystérieuse..... Quoi de plus pieusement significatif!

Les allées constellées de figures symboliques comme celles-ci : Une croix, un cœur, une ancre..... de charmantes petites filles vêtues de blanc envoyant au Dieu eucharistique des fleurs et des baisers pendant que 250 personnes admirent, chantent ou prient. C'était une procession idéale.

Ailleurs on pouvait contempler N.-S. dans tout l'éclat de sa royale majesté; ici, on croyait presque le suivre.

**La Communion interparoissiale.** — Jeudi, 21 juin, octave du Très Saint-Sacrement, a eu lieu en l'église de Brunelles superbement décorée une belle manifestation de foi envers la Sainte Eucharistie.

C'était tout à la fois une fête d'adoration solennelle, un pèlerinage eucharistique accompli dans les conditions qui assurent le succès des prières, une communion générale des enfants et des personnes pieuses de la contrée. A 9 heures du matin, les pieux pèlerins amenés par groupes de différentes paroisses, quelques unes très éloignées, avaient rempli le chœur et la nef. Notons en passant, comme ayant fourni un magnifique contingent : Souancé, Beaumont, Marolles, Vichères, St-Jean-Pierre-Fixte et surtout N.-D. de Nogent. Le petit séminaire ayant à sa tête M. le chanoine Verret, les Sœurs de l'Immaculée Conception, les chers Frères des Ecoles chrétiennes, l'orphelinat des Filles de la Charité avaient également envoyé à notre fête une imposante délégation.

Dans ces fêtes annuelles consacrées auDieu d'amour, nous avons une simple messe basse.

M. l'abbé Claireaux, doyen de Nogent, qui sait favoriser toutes les œuvres de piété, a eu l'amabilité, cette année encore, de célébrer le saint sacrifice. Pendant cette messe, à peine deux ou trois cantiques populaires, connus de nos enfants de la campagne. Cette année, nous avons chanté un cantique à Saint Louis de Gonzague, patron de la jeunesse catholique, dont c'était la fête.

Un prêtre est continuellement en chaire, et le même manuel de prières dans toutes les mains. Le prêtre se borne à suggérer aux auditeurs les sentiments qui conviennent aux dif-

férents instants de la sainte messe, et à indiquer la page des prières et des actes que tous récitent à mi-voix. Pendant la communion nous nous efforçons de prier comme on prie à Lourdes. Ce sont des supplications ardentes de foi, d'humilité, d'amour sorties d'un cœur sacerdotal et répétées par toute l'assistance. Comme aux grottes Massabielles, bien des larmes d'émotion pieuse ont coulé des paupières à ces cris tirés de l'évangile et jetés vers le cœur du Maître. Rien de plus touchant que cette manière de prier. Nous avons eu le bonheur de compter environ 300 communions. M. le curé de Beaumont, apôtre zélé de la communion mensuelle, a bien voulu adresser la parole aux enfants après l'évangile avec un cœur tout embrasé d'amour pour Notre-Seigneur.

Après la messe, des agapes fraternelles réunissent tous nos communiants autour d'une longue théorie de tables suffisamment pourvues. Cette année, la vaste grange du presbytère contenait 140 garçons ou jeunes gens, et les classes des Sœurs abritaient les petites et grandes jeunes filles avec leurs dévouées religieuses.

Après une excursion dans les environs et quelques tours sur des (soi-disant) chevaux de bois nos bandes joyeuses revinrent à 2 heures à l'église aux mêmes places. Aux vêpres c'est la même méthode qu'à la messe. Un prêtre est toujours en chaire indiquant avant chaque psaume, avant chaque strophe, le sens de la prière que l'on va chanter.

M. le curé de Vichères, entre les vêpres et le salut, dans une substantielle allocution, nous a montré comment Notre-Seigneur, dans la Sainte Hostie, est notre gloire, toute notre joie, notre unique trésor. Un cantique à S. Alexandre, un des sept fils de Sainte Félicité, dont l'église de Brunelles possède la tête et de nombreux ossements, a été ensuite brillamment enlevé par notre ardente jeunesse. C'était bien le moment, en présence des dangers qui attendent les jeunes âmes, d'implorer avec confiance l'aide et l'assistance de cet héroïque enfant de 15 ans qui aima mieux avoir la tête tranchée que de renier sa foi.

Pendant le salut, encore une cérémonie bien émouvante : c'est la rénovation solennelle des vœux du baptême, comme au jour d'une première communion. Tous debout, la main droite levée vers l'hostie sainte, jurent haine à Satan, amour et fidélité à N. S. J. C. Ces serments renouvelés impressionnent grandement, chaque année, nos chers enfants.

Nous devons aux prêtres, lecteurs de la *Voix*, toute la vérité. Depuis huit ans qu'elles existent, ces fêtes, hélas ! n'ont certainement pas atteint l'objet principal de nos désirs : la persévérance de nos enfants dans la communion fréquente. En tout cas, elles procurent à N. S. une belle journée ; elles empêchent la prescription

de l'indifférence à l'égard du Prisonnier divin. Ce nous est une joie à nous, prêtres du Perche, au sein des amertumes causées par les défaillances des âmes, de répondre à l'appel de N. S. qui a dit : Laissez venir à moi les petits enfants, de procurer à Jésus 300 communions en un seul jour dans la même église. Peu importe la dépense, voire même l'insuccès... Nous continuerons pour N. S. et les âmes, et nous voudrions des imitateurs.

E. H.

**Suppléments.** — Voici les sujets traités dans les suppléments de la *Voix* en juin.

*Sommaire du 2 :* Sainte Rita de Cascia. — St. Jean-Baptiste de la Salle (notice tirée de l'office du nouveau saint). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Le 31 mai, à la cathédrale ; N.-D. des Vauroux ; bénédiction de verrières à la chapelle de la Maison bleue ; Souvenir du T.-C. frère Calixte ; fête de Saint Cheron ; pèlerinage du 22 mai aux Trois-Maries, à Mignières ; fêtes de Sainte-Enfance à Sours et à Sancheville ; fête de l'Ascension à Saint-Aignan ; mission à Saint-Lubin-des-Joncherets. — Cérémonies de la canonisation du 24 mai, à Rome. — Faits divers.

*Sommaire du 9 :* Un prône de saint Augustin sur la Sainte Trinité. — Le catholicisme n'est pas en décadence. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Pèlerinages ; loterie de la conférence Saint-Vincent-de-Paul ; cérémonies à Bon-Secours et chez les Sœurs de N.-D. ; bénédiction d'une statue de N.-D. à Saint-Germain-le-Gaillard ; fête de Sainte-Enfance à La Bazoche-Gouët ; le prochain congrès catholique à Chartres. — Nécrologie : L'abbé Jouveaux. — Les œuvres de province à l'Exposition de 1900. — Faits divers.

*Sommaire du 16* : La Dévotion au Cœur de Jésus. — Les traitements ecclésiastiques. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Livres sur saint Jean-Baptiste de la Salle ; programme de la neuvaine du S.-C. à la Visitation ; congrès des Œuvres à Paris. — Nécrologie : M. l'abbé Julliot P., curé de Mottereau ; M. l'abbé Leroy, curé-doyen de Dreux. — Faits divers.

*Sommaire du 23* : L'ordination sacerdotale. — Le Sacré-Cœur, (récit du P. Coubé). — Les religieuses au Japon. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Divers avis ; procession générale de la Fête-Dieu à Chartres ; noms des futurs ordinands pour la prêtrise ; la première communion chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception, à Nogent-le-Rotrou ; bénédiction d'un calvaire à La Gaudaine ; Viabon, pèlerinage à N.-D. de Fontenay-sur-Conie. — Faits divers.

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je vous ai annoncé que mon cher enfant avait été sauvé d'une méningite par N.-D. de Chartres, je viens vous dire aujourd'hui qu'il est complètement remis. Ci-inclus mon offrande donnée en actions de grâces. (Th., à M.).

2. La guérison demandée à N.-D. de Chartres nous a été accordée. Que cette bonne Mère agrée notre reconnaissance. Ci-joint mon offrande pour une messe d'actions de grâces. (A. L., à B.).

3. La neuvaine que nous avions demandée a été exaucée. Notre chère malade semblait depuis dix jours être près de la mort. Aussitôt les prières adressées à Chartres, le mieux s'est déclaré dans son état. Mille actions de grâces à Notre-Dame! (S. A., à C., diocèse de Chartres).

4. Je vous envoie une offrande avec demande d'une messe d'actions de grâces pour la guérison de notre petit malade, il a repris ses études ; nous sommes très reconnaissants à N.-D. de Chartres (C. P., Le Mans).

5. La Bonne Mère a évidemment mis la main à notre affaire que nous lui recommandions ; tout s'est bien arrangé. Actions de grâces ! (N. A., à M., diocèse de Laval).

6. Le danger redouté a disparu. Remerciez avec nous N.-D. de Sous-Terre ; faites brûler un cierge ou une lampe. (F. C., à B., diocèse d'Évreux).

7. Reconnaissance à N.-D. de Chartres pour conservation d'un enfant dans le bon chemin. (A. K., à Paris).

8. Actions de grâces pour amélioration sensible obtenue après une neuvaine. (A. D., à C.).

9. N.-D. de Chartres nous a prouvé une fois de plus sa bonté. Les messes ont été dites en son honneur ; et notre malade, dont l'état s'est amélioré, la remercie maintenant avec nous de sa protection. (A. D., diocèse de Saint-Dié).

10. Nos prières ont été exaucées ; tout s'est passé on ne peut mieux malgré nos craintes. Ci-joint mon offrande pour l'œuvre des clercs ; veuillez continuer à recommander notre famille. (L. B., diocèse de Chartres).

11. Remerciements à N.-D. de Chartres pour deux grâces obtenues par son intercession ! Ci-joint mon offrande. (C. C., à A., diocèse d'Amiens).

12. Je viens remercier N.-D. de Chartres qui a guéri mon enfant, et demander à Dieu par l'intercession de cette bonne Mère continuation des secours dont nous avons besoin. Veuillez acquitter deux messes à ces intentions. (B. à H., diocèse d'Evreux).

13. Je remercie N.-D. de Chartres de la guérison de mon fils. (C. de M., diocèse de Chartres).

## NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Cécile, religieuse de Saint-Vincent-de-Paul, jadis à l'Hôtel-Dieu de Chartres, décédée à Paris.

Sœur Françoise, religieuse de la Visitation, à Paris, et Sœur Marie de St-Dosithée, 3e assistante générale de la Congrégation des religieuses Marianites, au Mans, décédée à l'âge de 83 ans dont 55 de religion.

Trois religieuses de la Communauté de Saint-Paul, savoir :

1° Sœur St-Valéry, née Jeanne Bourletias, décédée à Anet, le 31 mai, âgée de 70 ans, 47 de religion ; — 2° Sœur Jules, née Constance Lavalley, décédée à Pontoise, le 2 juin, âgée de 63 ans, 41 de religion ; — 3° Sœur Dorothée, née Marie Lebrun, décédée dans la Communauté le 21 juin, âgée de 52 ans, 23 de religion.

M. l'abbé Leroy, curé-doyen de Dreux. — M. l'abbé Julliot, curé de Mottereau. — M. l'abbé Jouveaux, curé de Coubron. Nous avons donné dans les Suppléments des notices sur ces trois prêtres défunts. — M. l'abbé Huchet, curé de Saint-Didier (Ille-et-Vilaine).

Le prince de Joinville, inhumé le 20 juin, à Dreux.

M. Henriot, père, à Beurey (Meuse). — Mme Ve Eugène Ansart, à Lille, l'une de nos plus anciennes abonnées à la *Voix*, dans le diocèse de Cambrai. — Mlle Madeleine-E.-M. Deshayes, 13 ans, rue d'Amilly, Chartres. — M. Thibault, sacristain de Saint-Aignan, à Chartres. — Mlle H. Blin, 71 ans, rue du Cheval-Blanc, à Chartres. — M. Louis-Al. Maillard, à Cernay. — Mme Leménestrel, à Dreux. — M. Léopold Bonnin, à Sancerre (Cher). — Mme Samson, née Bimont, 83 ans, impasse de la Moutonnerie, Chartres. — Mme Ve Hersent, née Pluchet, 87 ans, rue du Cheval-Blanc, à Chartres. — Mme Dhuit, née Clouet, 64 ans, rue Muret, Chartres. — M. Et. Vialette, 27, rue Bonaparte, Paris. — M. Pierre-A. Thorin, à Tours. — Mme Ve Gervais-Renouf, 80 ans, rue du Grand-Cerf, Chartres. — Mlle C. F. M. Legras, 27 ans, rue Saint-Maurice, 27, à Chartres. — M. Georges Hubert, peintre-verrier, à Paris. — M. Eugène Thion et Mlle Julie Leluc, à Paris. — M. Désiré-Louis Pouget, à Maintenon. — Mlle Rigault, zélatrice de la Confrérie de N.-D. de Chartres, à Nogent-le-Phaye. — M. Henri Desforges, à Viabon. — M. Carle Lefèvre-Pontalis, lieutenant, professeur à Saint-Cyr.

### Madame Chambellan.

C'était une bienfaitrice de notre Œuvre chartraine de vocations ecclésiastiques, une zélatrice du culte de Notre-Dame de Chartres. Elle est décédée pieusement à Sèvres, près Saint-Julien-l'Ars, aux portes de Poitiers. Mme Chambellan, sœur d'un missionnaire jésuite

et d'un trappiste, avait eu trois fils, qui tous trois s'étaient consacrés à Dieu. Les deux aînés sont morts dans la Compagnie de Jésus. L'un le R. P. Henri Chambellan, ancien recteur du Collège Saint-Joseph de Poitiers, avait été provincial ; l'autre, le R. P. Ernest Chambellan, a été supérieur de la résidence de Jésus, dans cette même ville. Leur plus jeune frère, M. l'abbé Alfred Chambellan, était prêtre séculier et demeurait au château de Sèvres avec sa vénérable mère. Il fit pendant plusieurs années l'édification de sa région par sa piété profonde, par sa charité et toutes ses vertus sacerdotales.

D'une touchante notice biographique due au R. P. Galinand, directeur de l'Ecole apostolique de Poitiers que fonda le R. P. Ernest Chambellan, nous citons un passage que pourront méditer avec fruit les mères dociles aux pensées de la foi :

« Mme Chambellan était chrétienne, non selon le monde, mais selon l'Evangile et les enseignements de l'Eglise.

» Dieu lui donna trois enfants qui moururent prêtres. Avec quel dévouement intelligent elle s'appliqua à remplir sa mission de mère chrétienne, les offrant et les consacrant au Sacré-Cœur avant leur naissance, les formant de bonne heure à la prière, à la crainte et à l'amour de Dieu, les aidant à se corriger de leurs défauts, puis les encourageant dans leurs études et dans leurs difficultés, craignant par dessus tout ce qui aurait pu compromettre ou diminuer le précieux trésor de la foi, plus tard écartant les plaisirs mondains où la vertu des jeunes gens a tant d'occasions de faire naufrage, mais aussi mettant tous ses soins à leur procurer ces récréations joyeuses et ces délassements qui leur font aimer le foyer de la famille.

» Quand ses enfants se furent consacrés au service de Dieu, Mme Chambellan trouva un adoucissement à son sacrifice dans la pensée qu'elle avait donné à Dieu ce qu'elle avait de plus cher au monde. Il y avait aussi dans son cœur un sentiment continuel de reconnaissance. « Je pense souvent à toi et à tes frères, en présence de Dieu, écrivait-elle à l'abbé Alfred en 1853 ; mais je t'avoue que c'est plus pour le remercier que pour toute autre chose. Maintenant que vous êtes à lui, je vous abandonne entre ses mains, et je m'en rapporte à son amour pour vous donner ce qui vous est nécessaire. Je vous laisse le soin de lui exposer vos besoins que vous sentez mieux que je ne puis les connaître, et je tâche de payer quelque acompte sur l'immense dette de reconnaissance que je lui dois. »

» Un peu plus tard, elle écrit ces lignes si chrétiennes : « Je ne prie guère sans désirer autant pour vous, si ce n'est plus, ce que je désire pour moi-même. De plus, je t'avoue que le *Pater noster*

m'a fait prendre l'habitude de ne plus guère dire *je*, *moi*, mais toujours *nous*. Ainsi je dirai : *Ame de mon Jésus, sanctifiez-nous!* Il me semble beaucoup plus conforme à la communion des saints que mon désir s'étende, après ton père, à vous, à d'autres prêtres et à tous ceux qui ont ce même désir et qui diraient volontiers *Amen*. De cette manière je me sens plus unie à l'intérieur de Notre-Seigneur qui pense à tous, et ma prière a une étendue presque immense. »

» A l'un de ses enfants qui allait commencer sa retraite annuelle, elle écrivait en 1858 :

« Je te souhaite une bonne retraite ; je voudrais, moi aussi, avoir ce bonheur ; mais puisque ce ne peut être le partage de tous, je suis bien aise que ce soit toi plutôt que moi qui en jouisse. Il est juste que ta sanctification me soit plus à cœur encore que la mienne, puisqu'elle est bien plus importante à la gloire de Dieu et au salut des âmes. »

C'est ainsi que cette mère vraiment chrétienne aimait ses enfants en Dieu et pour Dieu seul, prenant intérêt à leurs ministère, priant et faisant prier pour eux, renonçant volontiers à tout ce qui aurait été pour elle-même joie ou satisfaction purement naturelle. Ses enfants connaissaient ces dispositions. Le Père Henri, dans une excursion, étant venu assez près de la maison de ses parents, ne put leur faire visite. Il s'excusa en leur écrivant : « J'espère bien que tu ne verras pas dans ma conduite un manque d'affection, mais plutôt quelque chose de ce culte du devoir que tu nous as inspiré quand nous étions jeunes et qui te donnait souvent quelque scrupule de demander pour tes enfants une faveur exceptionnelle. »

Dévouée à ses enfants, elle l'était aussi à son mari qu'elle avait ramené, par son zèle prudent et par ses prières, à la pratique des sacrements. Après sa mort en 1879, elle lui assura trois Messes chaque jour. Quand le Père Henri lui écrivit qu'elle avait fait assez, plus de 6.000 Messes avaient été dites pour le cher défunt.

En effet, l'une de ses pratiques les plus chères était de venir en aide aux âmes du purgatoire par le saint sacrifice de la Messe. On ne pouvait lui parler d'un accident ayant causé mort d'homme sans qu'aussitôt elle demandât une ou plusieurs Messes. Elle agissait de même quand elle apprenait la fin d'un des malheureux qu'elle secourait. « Je crains bien, disait-elle, que personne ne songe à prier pour lui. » Cette femme, si attentive aux besoins des autres, ne voulait pas se préoccuper des Messes à faire dire après sa mort, mettant toute sa confiance en la miséricorde de Dieu et dans les suffrages de tant de saintes âmes qu'elle avait aidées..... »

---

# OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES CATHÉDRALE. — Le 1er juillet, 4e dimanche après la Pentecôte, solennité de saint Pierre et de saint Paul. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office capitulaire avec procession avant la messe. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — Réunion mensuelle de la confrérie avec procession et recommandations.

Le soir, ouverture de la Retraite préparatoire à la Première communion. Prédicateur : M. l'abbé Delerue, de la Société des Missionnaires diocésains de Paris.

— Lundi 2, fête de la Visitation, les offices aux heures ordinaires.

— Mercredi 4, *Fête de la Première communion.* A 7 h. 1/2, messe avec allocutions et chants de cantiques. A 3 h., vêpres, sermons, procession, salut.

— Jeudi, 5, à 8 heures, messe et cérémonie de la *Confirmation.* A 4 h., pour les premiers communiants, salut et ensuite départ de la procession pour le sanctuaire de N.-D. de la Brèche.

— Vendredi, 6, à 8 h., messe d'action de grâces.

— Même jour, le matin, messe de l'apostolat de la prière et le soir, à 8 h., salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, 1er juillet, solennité des saints apôtres Pierre et Paul. Fête patronale. — A la messe de 7 h., communion générale. A 10 h., grand'messe chantée par les élèves du petit séminaire.

A 3 h., vêpres suivies du sermon, par le R. P. Péroux, mariste.

— Mercredi, 4, à 2 h., ouverture de la retraite préparatoire à la première communion. — Vendredi, à 8 h. du soir, salut.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, solennité de Saint Pierre et Saint Paul. Grand'messe à 10 h., vêpres à 3 heures, et ensuite procession de la Confrérie, allocution et salut.

— Vendredi 6, à 8 h. du soir, allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Lundi 2 juillet, fête de la Visitation. Messes à 5 h. 1/2, 6 h. — A 7 h. 1/2, messe avec chants. Exposition du T. S. Sacrement. — A 4 h., sermon par le P. Gusman, oblat de Marie Immaculée et salut.

— Vendredi, 6, exercices du premier vendredi du mois. — A 6 h. première messe. — A 6 h. 3/4, messe conventuelle, exposition du T. S. Sacrement. — A 4 h., sermon, salut. — Distribution de Billets de la Garde d'Honneur.

# BIBLIOGRAPHIE

**Une Apôtre des Premières Communiantes,** nouvelle édition de la vie de Mlle Houdré, fondatrice de l'Œuvre de la Première Communion d'Orléans. (Volume in-8° de 350 pages, 2 fr. 50).

Dès son apparition, il y a cinq mois, cet ouvrage a été accueilli du public avec grande faveur et sa vente atteint le troisième mille. Aussi, en raison des nombreuses demandes faites en vue des distributions de prix des catéchismes et des écoles, l'auteur a modifié le tarif, dans les conditions suivantes, pour les membres du clergé et des congrégations religieuses :

La demi-douzaine : brochée, 9 fr., avec jolie reliure rouge, 11 fr. — La douzaine : brochée, 12 fr., avec jolie reliure rouge, 15 fr.

S'adresser : soit chez Mme Rénier, libraire, rue du Cheval-Blanc, à Chartres, soit à l'auteur : M. l'abbé Rivet, rue Sainte Euverte, 19; Orléans.

**Les Bienheureux de la Société des Missions-Étrangères et leurs Compagnons,** 1 vol. in-12 de 360 pages. Prix : 3 fr. 50 (Librairie Ch. Douniol, 29, rue de Tournon. Paris.) Chartres. Librairie Saint-Pierre.

Le 27 mai dernier, le Souverain Pontife procédait à la béatification de quelques-uns de ces héroïques missionnaires et d'un grand nombre de leurs fidèles, qui de 1798 à 1856 sont tombés sous le glaive des tyrans de Cochinchine, du Tonkin, de la Chine en prêchant le nom de Jésus-Christ et en pratiquant sa doctrine.

Un prêtre de la Société des Missions Étrangères, connu par ses doctes travaux et deux fois lauréat de l'Institut de France a écrit leur vie. Personne n'était plus qualifié que le P. Adrien Launay pour entreprendre ce travail,

Au lieu de nous donner une succession de biographies, l'auteur a eu la pensée dont nous le félicitons, de prendre dans les paroles, les actes et les écrits des Martyrs ce qu'il y avait de plus beau et de plus instructif, de le grouper, de le faire valoir par des rapprochements heureux ; d'enchâsser ces joyaux dans des descriptions frappantes de vérité et dans des réflexions sobres et bien frappées

La première partie de l'ouvrage s'ouvre par le récit de *l'enfance* et de la *jeunesse* des Bienheureux Martyrs français, et sur la vocation, sur la vie apostolique; ensuite sont détaillés les supplices des Martyrs.

La deuxième et la troisième partie : Martyrs annamites et Martyrs chinois sont encore plus intéressants, s'il est possible, par la variété et le nombre des faits édifiants et intéressants, par des dialogues vifs et animés ou le caractère oriental se dessine avec toute sa souplesse et la foi du chrétien dans toute son énergie. Enfin, dans une quatrième partie, le P. Launay a rapporté les principaux miracles dus à l'intercession des Bienheureux.

**Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus,** (Vict. Retaux, Paris, 82, rue Bonaparte. Abonn. 20 fr.) — Sommaire du numéro du 20 juin 1900. — I. Notre-Dame de Lourdes, par le P. L.-J.-M. Cros. — II. L'Université populaire du faubourg Saint-Antoine, par le P. P. Dudon. — III. Lamennais : V. Condamnation de l'*Avenir* ; VI. Lamennais après sa chute, par le P. G. Longhaye. — IV. L'Inde Tamoule ; V. Les Castes, par le P. P. Suau. — V. Les derniers travaux sur Bourdaloue, par le P. H. Chérot. — VI. Le Prêtre et la Famille, par le P. J. Noury. — VII. Le Siège de Lille en 1708, par le P. A. Butin. — VIII. Livres. — IX. Évènements de la quinzaine. — X. Tables du tome 83.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

# CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

*a l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois*

DE JUILLET 1900.

1er juillet. — **DIMANCHE, IVe après la Pentecôte,** *fête du Précieux Sang de N.-S. J.-C.. double de 2e classe* ; messe *Redemisti* ; mém. de l'oct. de St Jean et du dim. 1res Vêpres de la Visitation. — **Solennité de St Pierre et de St Paul, apôtres.** Grand'messe et Vêpres de cette solennité.

2, Lundi. — Fête de la Visitation de la B. V. Marie, *double de 2e classe*, messe *Salve.*

3, Mardi. — Ste Monégonde, veuve, *semid.* ; messe *Cognovi.*

4, Mercredi. — Ordination et Translation de St Martin, évêque, *semid.* ; messe *Statuit.*

5, Jeudi. — St Antoine M. Zaccaria, confesseur, *double*, messe *Sermo.*

6, Vendredi. — Octave des SS. Apôtres, *double*, messe *Sapientiam..*

7, Samedi. — SS. Cyrille et Méthode, évêques, *double*, messe *Sacerdotes.*

8, **DIMANCHE, Ve après la Pentecôte.** Commémoraison de tous les Saints Papes, *double*. messe *Congregate.* Vêpres de N.-D. des Prodiges ; mém. du dim. et de Ste Elisabeth. — **Solennité du Sacré-Cœur de Jésus,** Grand'messe et Vêpres de cette solennité.

9, Lundi. — N.-D. de la Paix, *double majeur*, messe *Salve.*

10, Mardi. — Les SS. Sept Frères, martyrs, *semid.*, messe *Laudate.*

11, Mercredi. — St Irénée, évêque et mart., *double*, messe *Lex..*

12, Jeudi. — St Jean Gualbert, abbé, *double*, messe *Os justi..*

13, Vendredi. — St Anaclet, pape et martyr, *semid.*, messe *Sacerdotes.*

14, Samedi. — St Bonaventure, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*

15, **DIMANCHE, VIe après la Pentecôte,** *semid.*, messe *Dominus*, mém. de St Henri . Vêpres de N.-D. du Mont-Carmel, mém. du dim. et de St Henri.

— *Chartres, Cathédrale*, — fête de **St Jean-Baptiste de la Salle,** canonisé le 24 mai dernier.

16, Lundi. — N.-D. du Mont-Carmel, *double majeur*, messe *Gaudeamus.*

17, Mardi. — St Alexis, confesseur, *semid.*, messe *Os justi.*

18, Mercredi. — St Camille de Lellis, confesseur, *double*, messe *Majorem* ; mém. de Ste Symphorose et ses enfants et de St Arnoult, martyr.

19, Jeudi. — St Vincent de Paul, confesseur, *double majeur*, messe *Pauperes.*

20, Vendredi. — St Jérôme Emilien, *double*, messe *Effusum* ; mém. de Ste Marguerite.

21. Samedi. — St Jean devant la Porte-Latine, *double majeur*, (du 6 mai) messe *In medio.*

22, **DIMANCHE, VIIe après la Pentecôte,** Ste Marie Madeleine, pénitente, *double majeur*, messe *Me expectaverunt* ; à Vêpres, mém. de St Apollinaire, du dim. et de St Liboire, évêque.

23, Lundi. — St Apollinaire, évêque et martyr, *double*, messe *Sacerdotes.*

24, Mardi. — Vigile de St Jacques ; St Léon, pape et docteur, *double*, (du 11 avril) messe *In medio*, mém. de Ste Christine, martyre.

25, Mercredi. — St Jacques, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi autem*, mém. de St Christophe.

26, Jeudi. — **Ste Anne**, mère de la T. Ste Vierge, *double de 2e classe*, messe *Gaudeamus.*

27, Vendredi. — St Anselme, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*

28, Samedi. — St Nazaire et ses comp., martyrs ; messe *Intret.*

29, **DIMANCHE, VIIIe après la Pentecôte,** Ste Marthe, vierge, *double majeur*, messe *Dilexisti* ; à Vêpres, mém. de St Basile, du dim. et des SS. Abdon et Sennen, mart.

30, Lundi. — St Basile, évêque et docteur, *double*, (du 14 juin) messe *In medio.*

31, Mardi. — St Ignace de Loyola, confesseur, *double*, messe *In nomine*, mém. de St Germain l'Auxerrois.

# AVIS DIVERS

**Lampes.** — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

**Cierges.** — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

**Neuvaines.** — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

**Ex-voto.** — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait trés utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

**Scapulaire.** — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

**Croix, Chapelets et Médailles.** — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

**Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres.** — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

**Recommandations.** — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

---

LA VOIX
DE
# NOTRE-DAME
DE CHARTRES
PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE
HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

*Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :* Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

*(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).*

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

*(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)*

**3 fr. par an** pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

**3 fr. par an** en plus pour les suppléments hebdomadaires

**Notre-Dame de Sous-Terre**

**Invocation.** — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIVe Année. — Août 1900.

*Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).*

*Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.*

# LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES
*(Quarante-quatrième année d'existence)*

---

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

## ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

*Indulgence plénière* aux conditions ordinaires: 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

*Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines*, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

*Indulgence de 60 jours* pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

*Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est* impossible *de faire droit aux réclamations.*

---

8e Numéro — Juin 1900

# LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

## SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

### HÉROS DE L'ÉDUCATION SELON L'ÉVANGILE

*Panégyrique prononcé dans la Cathédrale de Chartres, le Dimanche 15 Juillet 1900, par M. l'abbé Verret, supérieur du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.*

Sinite parvulos venire ad me.
*Laissez venir à moi les petits enfants.*

MONSEIGNEUR, MES FRÈRES,

Le 24 mai dernier, au jour de l'Ascension, cinquante mille hommes, délégués par la chrétienté tout entière, remplissaient la basilique de Saint-Pierre de Rome ; des faisceaux de lumières brillaient aux colonnes et jusque sur le grand dôme ; les trompettes d'argent jetaient leurs sonneries éclatantes ; et de cette foule partaient des cris immenses qui soudain s'apaisèrent. Le Souverain Pontife qu'on avait vu tout à l'heure porté sur le *Sedia gestatoria*, dans l'éclat de sa majesté royale, parlait maintenant. Et la voix de cet incomparable vieillard se prolongeait, forte et douce à la fois, au-dessus des cinquante mille têtes, comme si elle allait atteindre les extrémités mêmes de la terre, et « elle décrétait et définissait saint, elle inscrivait au Catalogue des saints le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, elle statuait que sa mémoire devait être célébrée tous les ans avec une pieuse dévotion dans l'Église universelle ».

Et les acclamations reprenaient alors, doublement enthousiastes, et pour le Saint et pour le Pape.

Et vous voici à votre tour, M. F., pour faire écho à ces fêtes de la Ville éternelle, avec cette foi vibrante, avec cet élan magnifique qui caractérise la cité de Marie.

Mais dans les acclamations unanimes qui saluent à cette heure dans le monde entier le nom de St-Jean-Baptiste de la Salle, il me semble distinguer M. F., comme un murmure imperceptible qui forme le thème, la mélodie de ce concert universel. C'est comme un écho lointain d'Orient, c'est comme une brise suave et fraîche, qui toujours me rapporte les mêmes paroles, que je reconnais pour être tombées jadis

de la bouche du Maître, sur les chemins de la Judée : « Laissez venir à moi les petits enfants. Le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent. Malheur à qui les scandalise. Leurs anges voient sans cesse la face de mon Père. Je prends pour moi le bien qu'on leur fait ».

Oui, voilà, M. F., voilà aujourd'hui la raison des acclamations du monde. En somme ce que l'humanité salue en saint Jean-Baptiste de la Salle, c'est le disciple de l'Évangile, c'est l'imitateur de Notre Seigneur dans son amour pour l'enfance. Aussi bien l'Évangile trouve son commentaire permanent et détaillé dans la Vie des Saints. Jésus parlait et ses paroles étaient esprit et vie. C'étaient tantôt des paroles révélatrices, tantôt des paroles impératives, tantôt des paroles persuasives. Ses paroles révélatrices ont suscité les docteurs, les théologiens, les Pères de l'Eglise, les grands contemplatifs qui ont sondé nos dogmes et nos mystères. Ses paroles impératives ont créé les apôtres et les martyrs qui ont prêché ou pratiqué la loi nouvelle jusqu'à l'effusion du sang. Ses paroles persuasives ont fait naître les saintes femmes, les vierges, les confesseurs qui ont réalisé dans leur conduite, chacun avec un caractère spécial, non plus seulement les préceptes mais les conseils du Bon Maître.

Chaque verset de l'Évangile a ainsi son héros. Les conseils relatifs à la charité ont fait saint Vincent de Paul ; les conseils relatifs à la douceur ont fait saint François de Sales ; les conseils relatifs à l'abnégation ont fait saint Benoît Labre ; les conseils relatifs à l'éducation chrétienne ont fait saint Jean-Baptiste de la Salle.

Et ce sera le louer assez, le louer justement, comme il le veut et comme il le mérite, que de reconnaître et de ressaisir l'esprit de l'Évangile qui a pénétré *son Œuvre* et *sa Vie.*

## I

Pour bien apprécier l'œuvre de saint Jean-Baptiste de la Salle, il faut en considérer la raison, les circonstances, les développements et les résultats. Vous n'y trouverez rien que de conforme à l'Évangile. Son père était conseiller au siège présidial de Reims. C'est là que naquit le fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, le 30 mai 1651, la même année que Fénelon, 24 ans après Bossuet, 9 ans avant la mort de saint Vincent de Paul.

On entrait dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, c'est-à-dire dans la période culminante de l'histoire et de la littérature françaises. La famille de la Salle jouissait d'une grande réputation. Cependant tout chez lui va si bien revêtir la simplicité de l'Évangile qu'on pouvait écrire sa vie entière sans prononcer le nom de Louis XIV ni d'aucun des grands hommes de ce temps. La sphère où il se meut est uniquement celle du surnaturel. Il grandit comme les enfants de son âge et de son sang. Il va au collège; à dix-huit ans, il est maître ès-arts, c'est-à-dire bachelier. Quoique aîné de sa famille, il veut être prêtre. Il manifeste vite une piété douce et austère. A sept ans, il est enfant de chœur; à 11 ans, il reçoit la tonsure; à 16 ans, il est pourvu du canonicat dans la cathédrale de Reims. Il va étudier à Paris au Séminaire de Saint-Sulpice, tout plein des vertus de M. Olier. (Il y connaît deux chartrains, Bourdoise et Paul Godet des Marais). Il est sous-diacre, il est prêtre.

Le samedi saint, 9 avril 1678, il reçoit l'onction sacerdotale dans l'église métropolitaine de Reims. Il entre dans cette milice incomparable, dans cette légion d'élite que formait alors le clergé de France.

C'était le moment où Malebranche écrivait ses traités philosophiques, où Fléchier prononçait ses meilleures oraisons funèbres, où Bourdaloue était au plein de ses trente stations de carême consécutives, où Fénelon s'essayait à sa gloire, où Bossuet faisait l'éducation du Dauphin. Depuis 18 ans, saint Vincent de Paul était mort, mais son esprit, l'esprit de l'Évangile, vivait et animait à la suite de M. Olier, de Bourdoise, beaucoup de vrais prêtres.

Cet esprit s'épanouit de suite chez l'abbé de la Salle. Il allait être, selon l'Évangile, le chevalier de l'éducation chrétienne comme saint Vincent de Paul avait été, selon l'Évangile, le héros de la charité.

D'ailleurs les esprits alors étaient préoccupés des choses de l'éducation, Fénelon composait pour la duchesse de Beauvilliers son *Traité de l'éducation des filles* (1), et Bossuet allait écrire tout à l'heure au pape Innocent XI la fameuse lettre sur la méthode et le plan de l'éducation qu'il donnait à l'héritier du trône.

(1) Publié seulement en 1687.

M. de la Salle à ce moment-là n'écrivait pas. Il ne devait écrire que peu et fort tard. Mais il se dévoua de suite et entièrement.

Et, (chose remarquable aussi !) ce n'est pas l'aigle de Meaux, ce n'est pas le cygne de Cambrai, si grands d'ailleurs que soient leurs mérites, que l'Eglise reconnaissante a placé sur ses autels. C'est le fondateur des petites écoles de charité.

Tant il est vrai que les belles actions dépassent à ses yeux les plus beaux ouvrages ! Tant elle met le dévouement au-dessus du génie !

Fléchier écrivait pour les filles de la noblesse ; Bossuet pour le fils du roi ; M. de la Salle se donnait au peuple, aux enfants du peuple. Et c'est lui qui est canonisé aujourd'hui.

O sainte Église de mon Jésus, comme voilà bien votre conduite ordinaire ! Assoiffée de fraternité, amie du peuple d'où d'abord elle est sortie, ses préférences, comme celles de son maître, vont aux humbles, aux simples, aux déshérités, aux tout petits « *parvulos* ». Pour elle leur faire du bien c'est en faire à Dieu même, c'est être grand dans la royaume des cieux.

Ce n'est pas que notre saint ait rien inventé. Il trouvait l'enseignement primaire fonctionnant en France et même largement répandu. Les archives comme les procès témoignent que de plus de la moitié des jeunes gens non seulement savait lire, mais savait écrire : ce qui est une proportion très satisfaisante. Dans les fondations des petites écoles, les pauvres n'avaient point été oubliés. Les maîtres avaient l'ordre de les recevoir sans rétribution. Souvent au XVII[e] siècle ces maîtres étaient des ecclésiastiques, qui voyaient, comme nous, dans l'éducation un devoir sacerdotal et qui suppléaient au défaut de laïques instruits et capables. Mais beaucoup d'enfants pauvres échappaient malgré tout à leur zèle. Notre saint n'a donc pas créé les écoles primaires ; il n'a pas créé non plus les écoles charitables ; mais aux unes et aux autres il a donné des maîtres, des méthodes, surtout un esprit nouveau d'abnégation évangélique. Il ne s'offrit pas de lui même à cette entreprise. Dieu l'y avait prédestiné ; l'heure venue, il le prit dans le calme dans son canonicat pour le jeter sans qu'il le soupçonnât lui-même, dans les labeurs de cette institution glorieuse et dans les traverses qui en furent la conséquence.

La Providence, a-t-on dit, a mis des femmes près de tous les berceaux. Elle en mit une au berceau de l'Institut des Frères. Il faut redire son nom, pour la gloire de toutes ces généreuses dames qui depuis, à son exemple, se sont intéressées comme elle à l'éducation chrétienne des petits enfants.

Au temps de l'Evangile, n'étaient-ce pas déjà les saintes femmes qui pourvoyaient aux besoins du collège apostolique, c'est-à-dire de la première école dont le Maître était Jésus lui-même ? L'instrument de la Providence fut ici Mme Maillefer. C'est elle qui a jeté en terre l'humble grain de sénevé d'où est sorti ce grand arbre dont les rameaux couvrent aujourd'hui toute la terre.

Mariée au maître des comptes de Rouen, mais originaire de Reims, elle voulut doter sa ville natale des écoles charitables qu'elle avait contribué déjà à fonder dans la capitale de la Normandie.

Elle y envoya un maître, Adrien Nyel. Or voici que la première personne rencontrée à Reims par Adrien Nyel fut M. de la Salle. Il lui exposa sa mission, son plan, ses projets. Et pendant qu'il parlait, le jeune chanoine sentait entrer et se préciser en lui une idée depuis longtemps caressée. Il s'intéresse à l'envoyé de Mme Maillefer. Il le protège; il fait si bien que, le 15 avril 1679, s'ouvre à Reims l'école Saint-Maurice, qui est à bon droit regardée comme les prémices de l'Institut.

Bientôt l'école Saint-Jacques est fondée à son tour, puis l'école Saint-Symphorien. M. de la Salle établit les maîtres près de son hôtel. Cela ne suffit pas ; il les prend sous son toit; dans sa maison de patricien il installe ces pauvres hommes au grand scandale de tous les siens qui lui reprochent de se commettre et de déroger.

Le disciple de l'Evangile se rappelle qu'on accusait aussi son maître de fréquenter des pêcheurs, des employés de bureau, et des publicains. Il a son but : le salut de l'enfance délaissée. A ce but il sacrifiera tout, considération, honneur mondain, susceptibilités, repos. Tant a été persuasive pour lui la parole si douce du Saint Livre : « Laissez venir à moi les petits, les tout petits. Je prends pour moi le bien qu'on leur fait. »

Bientôt, sous l'influence de M. de la Salle, on demande des nouveaux maîtres hors de Reims. Ils essaiment à Rethel, à

Guise, à Château-Porcien, à Laon. Les sujets accourent près de lui en proportion des besoins. C'est une contagion d'apostolat. Pour être semblable à eux, pour être le dernier d'entre eux, pour devenir, selon la lettre de l'Evangile, tout petit, comme un petit enfant, M. de la Salle se démet de son riche canonicat. Il donne aux pauvres tous ses biens. Le 6 mai 1684, veille de l'Ascension, il tient la première assemblée, le premier chapitre général de la Société. Le 27 mai de cette même année 1684, au jour de la Trinité, tous ensemble ils prononcent leurs vœux de religion. L'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes est définitivement fondé. M. de la Salle a seulement 6 ans de sacerdoce et 33 ans d'âge.

C'est l'âge où le premier maître et ami des enfants expirait sur la croix et sauvait le monde.

M. de la Salle, mort à lui-même, mort aux espérances de son avenir, allait aussi achever son œuvre de salut par la croix et sur la croix. La diffusion se fait rapide, étonnante, au milieu des plus déconcertantes épreuves.

Il vient à Paris. Paris c'est le cœur de la France. C'est le creuset où s'épurent les grandes œuvres. C'est le centre où elles s'élaborent et d'où elles repartent plus vives. On a dit que Paris c'est Babylone. Je crois plutôt que Paris c'est notre sainte Sion — et à cause de son temple national d'abord, et à cause des grands cœurs qui s'y forment ou qui s'y emploient. Vos diocésains, Monseigneur, me comprendront et ne me démentiront pas. En 1688, M. de la Salle établit à Paris les écoles de Saint-Sulpice ; en 1691, il y fonde le noviciat de Vaugirard.

Et voilà que cet humble prêtre a l'intuition de tous les besoins de son époque. Il prélude à tout ce qui, depuis, s'est fait chez nous dans l'ordre de l'enseignement. Ne pouvant envoyer ses frères partout, dans les villages par exemple, il voulut au moins former pour eux de bons instituteurs laïques, instruits, capables, vertueux, et il fonda à cette intention « le Séminaire des maîtres de campagne » qui fut en réalité la première école normale.

Fourneaux scolaires, écoles dominicales, écoles d'adultes, écoles professionnelles, pensionnats, pénitenciers de jeunes détenus, M. de la Salle pourvoit à tout ce qui appelle un éducateur selon l'Evangile. Il est devenu dans la société d'alors comme un moteur caché mais nécessaire.

De Paris, les Frères sont demandés en province. A Chartres ils étaient réclamés avec insistance depuis 1694 par Mgr Godet des Marais, l'ami de notre saint. Les curés de la ville adressèrent au fondateur une requête unanime. Et nous eûmes l'inoubliable privilège d'être les premiers servis ; le 8 juillet 1699, sept frères arrivaient chez nous et ouvraient leurs classes rue Muret et rue au Lin. Ils commençaient alors, pour nos ancêtres, pour nos pères, cette vie d'abnégation qu'ils continueront, j'en suis sûr, pour vous, M. F., pour vos enfants, pour votre descendance, et qui compte déjà aujourd'hui 201 ans de bienfaits.

Puis c'est tout au nord, à Calais. Soudain, en 1700, les voilà à Rome, près du pape, père de tous, père de leur Société naissante. Les voilà à Rouen d'où ils sont partis avec Adrien Nyel, à Rouen, berceau de l'Institut et futur tombeau du Père ; les voilà à Dijon, à Marseille, à Grenoble, à Mende, à Uzès, à Boulogne-sur-Mer.

C'est un incendie ; c'est une inondation. C'est une invasion de dévouement évangélique. Du Nord, du Centre, de l'Est, du Midi, de tous côtés, les enfants pauvres, les *parvuli* viennent au Bon Dieu sous le manteau de notre saint.

Vincent de Paul les sauvait de la mort physique en ouvrant ses asiles des Enfants trouvés ; M. de la Salle les élève, et les instruit pour Dieu dans ses écoles. A deux, l'œuvre était ainsi complète.

Enfin il meurt, le 7 avril 1719, à 68 ans. C'était un Vendredi-Saint, au jour anniversaire du crucifiement d'un Dieu, mais aussi du salut de l'humanité. Lui non plus ne meurt pas tout entier. Il meurt, comme le juste, pour ressusciter et se survivre. Il meurt, comme le grain de blé qui se décompose en terre mais pour s'épanouir en moissons.

En mourant il laissait en France 22 communautés de Frères enseignants et une à Rome.

Cinq ans après, en septembre 1724, l'Institut est reconnu légalement par lettres patentes du roi. Le 26 janvier 1725, le pape Benoît XIII le plaçait officiellement au nombre des congrégations religieuses qui sont l'honneur de l'Eglise.

Moins de deux siècles après, en cette année 1900, la vie posthume de notre saint inspire près de 20,000 frères ou novices, qui comprennent en Europe, en Afrique, en Asie, en

Amérique, 1,530 communautés, plus de 2,000 écoles ou pensionnats et près de 400,000 élèves, sans compter toutes les familles où pénètre, directement ou indirectement, l'influence morale de l'Institut, sans compter toutes les congrégations religieuses d'hommes ou de femmes qui lui doivent plus ou moins leur naissance ou leur esprit.

Voilà, Mes Frères, voilà l'œuvre de M. de la Salle, ce passionné des petits, cet invincible héros du dévouement aux humbles, ce chevalier sans peur et sans reproche de l'éducation selon l'Evangile. Sublime dans son but, cette œuvre est surhumaine dans ses progrès ; et ce n'est pas trop certes de demander pour elle le salut reconnaissant de tous ceux qui ont au cœur l'amour de notre temps, l'amour du peuple, l'amour de la France.

Vous aimez le peuple, et je vous en félicite, car après tout nous sommes tous du peuple, et notre Maître nous a dit de nous aimer les uns les autres. Mais que deviennent vos démocrates devant ce gentilhomme qui a sacrifié les avantages de sa naissance, de sa fortune, de sa situation sociale, pour se faire humble instituteur dans des conditions et dans un temps où les maîtres n'avaient point les faveurs d'aujourd'hui ?

Vous aimez la France, et je ne m'en étonne point, car la France nous l'aimons tous, nous l'aimons passionnément dans ses malheurs et dans ses gloires, nous l'aimons malgré ses erreurs, nous l'aimons parce que c'est la patrie, parce qu'elle est pétrie du sang et des vertus de nos pères.

Mais qui donc a plus fait pour la France que notre saint ? Quand on considère son génie d'organisation et la calme énergie de son caractère, on pense que cet aîné de grande famille aurait pu, selon les traditions de sa maison, être un Le Tellier, un d'Aguesseau. Il eût pu être un soldat illustre, digne de Jehan Salla, le fondateur de sa race, qui mourut en 818 sur le champ de bataille, où il commandait les armées du roi d'Oviédo.

Quant à entrer dans les ordres, dont la carrière alors s'ouvrait plutôt aux cadets qu'aux aînés de la noblesse, il eût pu prétendre aux honneurs de l'Eglise, en se rappelant que dès le X^e siècle la famille de la Salle avait donné trois évêques à la ville d'Urgel.

Il se fit maître d'école ; il alla aux petits enfants des pau-

vres, aux petits enfants des pays de France, parce qu'il lui a paru que la France ne serait plus la France si elle laissait perdre pour le bien, pour l'honneur, pour la probité, pour la foi, c'est-à-dire pour toutes nos vertus nationales, cette réserve immense que forment chez nous les fils des ouvriers, les fils de travailleurs, les fils de tous ceux qui rêvent de peu et qui gagnent leur pain à la sueur de leur front.

Il y a quelque jours, un illustre archevêque, parlant au nom du Président des Etats-Unis, au pied de la statue de La Fayette, disait : « Il y a un peuple au-dessus de tous les autres, le pays de l'absolu dévouement à l'Idéal et du sacrifice. Les pages de son histoire étincellent des noms de héros et de martyrs, de vaillants soldats et d'héroïques missionnaires : c'est de la France que je parle. »

Nous pouvons, Mes Frères, accepter pour notre pays cet hommage du peuple américain, car il est juste. Mais si, depuis deux siècles, la France a produit tant de héros et tant de martyrs, tant de vaillants soldats et d'héroïques missionnaires, dont les meilleurs sont là-bas en Chine esclaves des barbares, pour quelle part le mérite n'en revient-il pas à l'éducation chrétienne qui a été donnée à la jeunesse de France par S[t] Jean-Baptiste de la Salle, par les fils de S[t] Jean-Baptiste de la Salle, ou grâce à l'œuvre de S[t] Jean-Baptiste de la Salle ? Aussi je voudrais, quand on lui dressera sur nos places publiques des statues qui feront pendant à celle de la place Saint-Sever, à Rouen, je voudrais qu'on lui mette à lui-même l'Evangile dans les mains ; et aux deux enfants qui l'écoutent, je voudrais qu'on donne, comme le double symbole de son enseignement et de son esprit, à l'un une croix et à l'autre le drapeau de la France.....

II.

Voilà, Mes Frères, l'œuvre de notre saint. Car cet homme, c'est un saint. Ce n'est pas seulement un philanthrope heureux, un démocrate qui pour une fois aurait réalisé son idéal. C'est un saint, c'est-à-dire un homme qui a travaillé pour la gloire de son Dieu et pour le bien surnaturel de son prochain, jusqu'à l'héroïsme du renoncement et de la charité.

Il s'est donné aux petits, aux tout petits « *parvulos* », — mais pour les rapprocher de son Maître, du Bon Maître, du seul vrai Maître, — « *Sinite venire ad me.* »

L'œuvre de St Jean-Baptiste de la Salle est une œuvre éminemment féconde, éminemment populaire, éminemment nationale. Elle ne serait rien de tout cela si elle n'était d'abord éminemment évangélique.

Ce qui le prouve d'un coup, c'est l'extrême disproportion qui se révèle entre la fin obtenue et les moyens employés.

Quand les hommes tiennent à un résultat apprécié, ils pro portionnent leur effort à l'excellence ou aux difficultés de la conquête. Ils réunissent des capitaux énormes, ils fondent des sociétés puissantes, ils coupent des continents et ils ouvrent un canal comme le canal de Suez. Quand ils veulent abattre leurs rivaux, ils cherchent à l'écraser par le nombre, et, au besoin, ils se mettront à 200 ou 300 mille pour essayer de briser l'énergie indomptable d'un petit peuple de laboureurs qui estiment moins leur vie que leur indépendance.

Dieu, pour ses causes, en agit tout autrement. Il prend un faible outil, un instrument infime, comme l'est toujours une âme humaine, quelle qu'elle soit. Mais il y dépose d'abord un peu de son esprit.

Quand il veut convertir le monde, il prend douze pêcheurs, mais il leur communique la flamme de l'apostolat; quand il veut sauver la France de l'invasion anglaise, il prend une bergère de 17 ans, mais il arme son bras et son cœur, et il en fait Jeanne d'Arc; quand la France crie silencieusement vers lui ses multiples détresses, il envoie son souffle, et d'un pâtre des Landes il fait Vincent de Paul; quand, à l'aurore des temps modernes, il voit qu'on va lui disputer les âmes des enfants sur le terrain de l'éducation, il prend un jeune chanoine de 28 ans, et, par des voies douces et imperceptibles, il en fait un vrai chef de peuple, qui dirige aujourd'hui 20,000 lieutenants, 400,000 enfants et des millions de parents.

Mais préalablement il a allumé dans cette âme de prêtre la flamme du renoncement et du dévouement évangéliques.

Depuis le jour où de la Salle résigna sa riche prébende, jusqu'au jour où ses pauvres restes furent déposés sous les dalles de la chapelle Sainte-Suzanne, dans l'église Saint-Sever, à Rouen, il vit se lever contre lui les oppositions que l'Évangile a promises dès longtemps à ceux qui agiraient selon son esprit.

Comme saint Paul, il eût pu faire l'énumération de ses

souffrances. Aucune ne lui a manqué. Tant il est vrai que les grandes œuvres de l'Église ne se fondent, comme l'Église elle-même, que par le crucifiement d'une victime!

Ses parents sont les premiers à se révolter contre lui. Ne déshonore-t-il pas leur nom en se commettant avec des hommes de rien? Ne compromet-il pas l'avenir de sa famille en se privant des revenus de sa haute fonction?

Quant à lui, honni par les siens, dépossédé outrageusement de la tutelle de ses deux frères, privé volontairement de son hôtel héréditaire, il loue une humble maison appropriée aux besoins d'une école. Il y vit dans la sanctification, la méditation, la prière. Ce n'est point assez d'avoir abandonné son bénéfice canonial. Le rude hiver de 1684 lui est une occasion de distribuer tous ses biens aux malheureux. Il va jusqu'à donner 1000 livres par jour en aumônes. Tout son patrimoine fond entre ses mains. Il ne se réserve qu'une modique rente de 200 livres, et encore pour obéir à son directeur.

Deux personnes l'aperçoivent un jour à l'église, immobile et comme en extase : « Priez, dit l'une d'elles, pour M. de la Salle qui perd l'esprit. — Vous dites bien, répliqua l'autre; il perd véritablement l'esprit, mais c'est l'esprit du monde qu'il perd pour se remplir de l'esprit de Dieu ». Comme les écoles sont absolument gratuites et faites pour les enfants de la rue qui ne peuvent donner aucune rétribution, il subsiste avec ses 200 francs par an. Il quête pour ses frères; il se nourrit comme le dernier. Pendant le long et rude hiver de 1693, à Paris, souvent il manque de pain, et il y a une anecdote proche du merveilleux sur les *quatre derniers sous de la Communauté*. Il quitte l'habit ecclésiastique proprement dit et il revêt le costume des Frères; ce costume qu'aujourd'hui entourent la reconnaissance et la vénération universelles, mais qui dans ce temps à lui, prêtre et dignitaire de l'Eglise, attira la pitié hautaine des gens bien posés et les quolibets de la rue.

Le travail accablant de douze heures par jour ne lui suffit pas. Aux privations imposées par la pauvreté il ajoute les pénitences volontaires. Les Frères vivront dans le célibat; leurs enfants ce seront toujours les enfants des autres. Ils vivront en communauté. Ils feront les vœux de religion. Ils prendront la discipline jusqu'au sang, tout en sachant bien « qu'une once de mortification d'esprit vaut mieux qu'une livre de mor-

tification corporelle. » Il fait tant qu'on appelle la maison des Frères « *la Petite-Trappe* », par analogie avec la grande Trappe de Mortagne, où l'abbé de Rancé avait introduit les pénitences extraordinaires des vieux anachorètes. Un jour il change de vêtements avec un pauvre prisonnier.

Et par dessus tout cela il est en butte à la malice ou à l'erreur des hommes. Il est persécuté dans sa propre maison, par des Frères infidèles ou lassés. Il est méconnu par certains ecclésiastiques, dont les Frères sont pourtant les plus précieux auxiliaires. Les procès pleuvent sur lui. L'Institut naissant est condamné maintes fois comme portant atteinte aux monopoles des instituteurs officiels; on menace de poursuites les parents assez osés pour confier leurs enfants aux écoles charitables; un arrêt du Châtelet dissout la Société le 29 août 1706, et des commissaires, avec un attirail de marteaux, d'échelles et de charrettes, viennent bientôt arracher les enseignes qui portent à l'entrée de leurs maisons le nom des *Frères des Ecoles chrétiennes*. Il est l'objet lui-même d'une condamnation infamante. Un parjure le fait poursuivre comme escroc. Il y perd le peu d'argent qu'il réservait à une fondation et tout son honneur humain. D'une manière plus intime, il est tourmenté, comme tous les grands mystiques, par des inquiétudes de conscience que ses longues stations à la Sainte-Baume et à la Grande-Chartreuse ne suffisent pas à dissiper. Enfin, pour mettre le comble à ce qui semblerait autant d'invraisemblances, il est interdit sur son lit de mort par son archevêque, par l'archevêque de Rouen, qu'on a abusé sur son compte.

O vous, les enfants de cette assemblée, vous les élèves des Frères, vous leurs anciens élèves, vous ne saurez jamais assez combien vos âmes ont coûté cher à ce vrai disciple de l'Evangile. Quant à lui, au milieu de ces traverses inconcevables, il conserve le calme, la froide énergie, la joie intérieure que le Saint Livre conseillait aux apôtres et aux futurs martyrs.

Sans cesse il a les yeux fixés sur Rome avec une indéfectible foi comme sur le centre de l'Unité. En vain le jansénisme obséquieux veut surprendre son adhésion et celle de ses Frères. « Fuyez la nouveauté, disait-il, suivez la tradition de l'Eglise; ne recevez que ce qu'elle reçoit, condamnez ce qu'elle condamne. » Dans son testament il rappellera qu'il a envoyé deux Frères à Rome pour demander à Dieu la grâce que leur société y fût toujours entièrement soumise.

Au repos, dans sa cellule, il est presque toujours à genoux. Il consulte Dieu dans de longues oraisons. Il fait plusieurs pèlerinages, ici en particulier, à N.-D. de Chartres, où il prie dans le silence de nos cryptes, dans la majesté de cette enceinte. « Si vous cherchez Dieu, et non pas la consolation, dit-il, vous mettrez aisément votre esprit en paix ». Lui-même il a cette paix. Au plus fort des attaques contre ses entreprises, il s'écrie : « Dieu soit béni ! Si c'est son œuvre, il en aura soin ».

Sa charité est si communicative qu'il la donne aux autres. — A ces âpres et rudes natures qu'étaient celles des premiers Frères, il inspire des pratiques sublimes de délicatesse. Il obtient d'eux une abnégation sans limites. On sait, par exemple, qu'il leur fit défense, lui prêtre, d'apprendre le latin, pour éviter qu'ils fussent jamais tentés d'aspirer aux saints ordres et d'abandonner l'humble mais sublime vocation d'instituteurs populaires.

Et vraiment, M. F., je ne sais ce qu'il faut ici admirer davantage ou de l'estime du Fondateur qui était capable de demander aux siens un tel sacrifice, ou de la vertu des religieux qui étaient dignes qu'on le leur demandât...

Notre saint avait dit un jour : « L'air natal des Frères c'est le Paradis. » Il avait choisi pour patron de la première chapelle de son premier noviciat saint Cassien, maître d'école martyrisé par ses propres élèves, pour bien spécifier que la vie d'un vrai éducateur est une longue passion dont les écoliers sont tous les jours les inconscients bourreaux.

Dans ces premières Communautés traversées tour à tour par un souffle de grâce idyllique et de vertu surhumaine on trouve les histoires les plus merveilleuses. Cette phase de l'Institut sous son fondateur est toute pénétrée de surnaturel. On en citerait cent exemples. C'est le frère Adrien Nyel ; c'est le frère Lheureux ; c'est le frère Timothée ; c'est le frère Irénée de Montisambert ; c'est le chevalier d'Armestat. Sous des noms variés c'est enfin ce chef-d'œuvre de l'Eglise de nos temps modernes, le Frère des Ecoles Chrétiennes, sans autre nom, sans autres épithète, le fils spirituel, le continuateur de saint Jean-Baptiste de la Salle, le type du dévouement obscur, silencieux et savant, ami des lumières comme le proclame l'étoile « signe de la foi » qu'ils ont choisie pour emblême ; avide

de progrès, comme l'indiquent leurs multiples et continuels succès aux examens officiels, comme en témoigne la présence permanente du Supérieur général de l'Institut au Conseil Supérieur de l'Instruction publique; le Frère, fils de l'Eglise, qui forme pour elle tant de chrétiens; le frère serviteur de la France, qui forme pour elle tant de bons citoyens, et qui, aux jours de nos désastres, allait ramasser nos soldats blessés sous la mitraille, comme à Champigny; le Frère, avec sa robe noire qui n'est que la blouse du travailleur un peu allongée, le Frère avec son rabat blanc, avec son long manteau aux manches tombantes, avec sa franche allure, son large sourire et sa main tendue; le Frère enfin que tout le monde salue quand il passe, comme la foule reconnaissante saluait jadis Jésus le premier Maître, parce qu'avec lui aussi passe l'esprit de l'Evangile, c'est-à-dire le travail, l'abnégation, le dévouement et la bonté.

Et maintenant le voilà, notre saint. Le voilà non seulement dans la gloire céleste où il est entré dès longtemps : le voilà comme un astre au firmament de l'Eglise, récompensé de sa prodigieuse et perpétuelle abnégation par une merveilleuse postérité et par la plus splendide apothéose dont un homme puisse être l'objet. Le voilà parmi nos saints, parmi nos saints modernes, parmi nos saints de France, entre saint Vincent de Paul et saint Benoît Labre, (en attendant et pour bientôt, Dieu le veuille!) Jeanne d'Arc la vierge guerrière et Jean-Baptiste Viannoy, le curé de campagne.

Le voilà entouré des hommages de tous : du Pape qui impose son culte au monde catholique et le met en possession de nos solennités liturgiques; des évêques qui sont unanimes aujourd'hui à partager, pour ses œuvres et pour ses fils, les sentiments de Mgr Godet des Marais, évêque de Chartres, son condisciple et son ami; des chanoines qui, s'ils n'ont plus à son exemple à résigner d'opulents bénéfices, ont le même désintéressement, le même zèle; des curés de paroisses qui signeraient tous encore des deux mains la requête historique des curés de Chartres en 1694; de nos ordres religieux qui l'associent fraternellement à la vie de leurs propres fondateurs et pères; des prêtres, des prêtres éducateurs surtout, qui le prient à deux genoux d'allumer en eux la flamme de son dévouement évangélique; des magistrats qui le revendiquent comme issu, par sa naissance, de la grande famille judiciaire; des soldats

parmi lesquels ses élèves forment les recrues les plus vaillantes et les plus disciplinées ; des hommes et des femmes du monde qui si souvent, comme nos Comités des Ecoles libres d'aujourd'hui, lui prêtèrent un appui efficace ; des pères et mères de famille dont il partagea, en les allégeant pour eux, les sollicitudes; de l'enfance et de la jeunesse chrétienne dont il fut l'apôtre, le père et le martyr ; de la France enfin dont il fut l'humble mais héroïque serviteur.

Le voilà recevant nos louanges en attendant nos prières, je dirai plus, M. F., demandant votre concours. Car s'il est beau et bon d'honorer et d'invoquer ses saints, il est mieux, il est meilleur encore de prolonger leur action et de soutenir leurs œuvres.

Et c'est ce que vous vous rappellerez tout à l'heure, M. F., en versant une généreuse offrande dans la bourse des dames quêteuses ; elles aussi, en vous tendant la main, ont la conscience et le mérite de travailler vraiment après saint Jean-Baptiste de la Salle, à l'œuvre de l'Evangile, avec l'esprit de l'Evangile.

Ainsi-soit-il !

---

## LA FÊTE DE LA PORTIONCULE.

Nous lisons dans la *Vie de saint François d'Assise* que, priant une nuit pour la conversion des pécheurs, soudain une vive lumière l'environne, un ange lui apparaît et l'invite à le suivre dans le pieux sanctuaire dédié à Notre-Dame des Anges.

A peine François a-t-il mis le pied sur le seuil de l'église, que le plus ravissant spectacle s'offre à ses regards. Du haut du ciel, les Anges ont entendu les soupirs du saint patriarche ; ses prières sont montées jusqu'au trône de Dieu : les esprits célestes sont descendus dans le sanctuaire, et le Très-Haut s'est abaissé au milieu d'eux, comme pour se rendre plus accessible aux ferventes supplications de François.

A la vue de la Majesté divine, François tombe à genoux, et l'adore le front dans la poussière...

« François, lui dit le Seigneur, puisque vous avez tant de zèle pour le salut des âmes, demandez et vous recevrez. Que désirez-vous pour la gloire de mon nom » ?

Le saint patriarche s'écrie dans les transports de sa charité et de sa ferveur : « Père très saint, ce que je désire, c'est le pardon des pauvres pécheurs ; ce que je vous demande, c'est que toutes les fois que l'un d'eux visitera cette église, contrit et repentant, vous lui accordiez l'indulgence plénière de toutes ses fautes ».

Effrayé en quelque sorte de la hardiesse de sa prière, François demeurait comme interdit devant Dieu, lorsque, apercevant l'auguste Mère de Jésus qui lui souriait avec amour, il tendit les bras vers elle, et la conjura d'interposer entre son adorable Fils et lui son intercession toute-puissante.

Oh ! que la prière est efficace lorqu'elle est inspirée par une confiance sans bornes, et appuyée du crédit de la très sainte Vierge !

« François, répond alors le Seigneur, ce que vous me demandez est une faveur bien extraordinaire; je vous l'accorde cependant ; je vous en accorderai même de plus grandes encore. Allez trouvez mon Vicaire, à qui j'ai donné le pouvoir de lier et de délier. Je veux que vous lui demandiez la même indulgence ».

Le lendemain, de grand matin, saint François d'Assise arrivait à Pérouse, où se trouvait alors le pape Honorius, et il sollicitait humblement la confirmation de l'indulgence de la Portioncule.

« — Pour combien d'années demandez-vous cette faveur ? lui dit le Souverain Pontife.

« — Très Saint-Père, répondit François, je ne demande à Votre Sainteté ni des années, ni des mois, ni des jours : je la conjure seulement de me donner des âmes.

« — Et en quelle manière voulez-vous des âmes ? répliqua le Vicaire de Jésus-Christ.

« — Je souhaite, reprit François, que, sous le bon plaisir de Votre Sainteté, tous les pécheurs qui entreront dans l'église de Sainte Marie-des-Anges, contrits, confessés et absous par un prêtre, reçoivent une entière rémission des peines dues à leurs fautes pour ce monde et pour l'autre, depuis leur baptême jusqu'au moment où ils y entreront.

« — François, lui dit le Pape. vous demandez une bien grande faveur ; le Saint-Siège n'accorde pas ordinairement de pareilles indulgences.

« — Très Saint-Père, reprit François, je ne vous le demande pas moi-même, c'est Jésus-Christ qui m'a envoyé ; je viens de sa part ».

Sur quoi le pape Honorius s'écria : — « Eh bien ! je vous accorde tout ce que vous m'avez demandé ».

Tel est en peu de mots le récit de la merveilleuse origine de l'indulgence de la Portioncule. Cette indulgence est célèbre dans toute l'Église ; elle a été, depuis le XIII[e] siècle, confirmée par un grand nombre de souverains pontifes, entre autres, par Alexandre IV, Martin IV, Clément V, Paul III, Urbain VIII, etc.

Ce grand privilège, nommé l'*Indulgence du Saint Pardon*, ou de la *Portioncule*, fut publié solennellement à Sainte-Marie-des-Anges, le 1[er] août de l'année 1223, et fut ensuite étendu à toutes

les églises des trois ordres de Saint-François. Le 20 juin 1817, le pape Pie VII confirma la concession de cette indulgence en faveur des anciennes églises qui avaient appartenu aux religieux Franciscains avant la suppression des ordres monastiques en 1789; mais il n'accorda cette faveur qu'à la France. Seulement pour la grande utilité spirituelle des fidèles, il voulut que, dans ces anciennes églises, l'indulgence de la Portioncule fût transférée au dimanche qui suit le 2 août, lorsque ce jour n'est pas lui-même un dimanche.

Ainsi, en France, les églises qui, avant la Révolution, appartenaient aux religieux ou aux religieuses de Saint-François d'Assise, sont enrichies de toutes les indulgences de la Portioncule, et ces indulgences se gagnent le dimanche qui suit le 2 août.

Dans les églises qui appartiennent actuellement aux Capucins, Récollets, Clarisses et autres religieux ou religieuses de Saint-François, l'indulgence se gagne le 2 août; comme aussi dans les autres églises, chapelles ou oratoires qui ont obtenu du Vicaire de Jésus-Christ cette faveur, une des plus précieuses qui soient sorties des trésors de la miséricorde divine.

Les œuvres prescrites pour gagner l'indulgence sont la confession, la communion, la visite de l'église et les prières ordinaires selon les intentions du Souverain Pontife. Il n'est pas nécessaire que la communion soit faite dans l'église que l'on visitera. Toutes les chapelles des Frères jouissent du privilège de la Portioncule.

---

## PETITE SEMAINE LITURGIQUE

*Du 29 juillet au 5 août.*

29. *VIII^e^ Dimanche* après la Pentecôte, *sainte Marthe*, vierge, double-majeur. Mémoire de *S. Félix* et ses compagnons martyrs. — Sainte Marthe, sœur de S. Lazare et de sainte Marie-Madeleine, servit N.-S. et le suivit pendant sa vie mortelle. Après la descente du S. Esprit elle fut arrêtée par les Juifs avec son frère et sa sœur, et placée dans un navire désemparé, qui, gouverné par la Providence, aborda à Marseille. Elle contribua beaucoup à répandre la lumière de l'Evangile en Provence jusqu'à Avignon.

30. Lundi. — *S. Basile*, évêque et docteur; mémoire des *SS. Abdon* et *Sennen*, martyrs. — L'empereur arien Valens, qui avait cherché en vain à ébranler S. Basile, soit par des promesses, soit par des menaces, étant entré, un jour de l'Epiphanie, dans la cathédrale de Césarée, pendant la messe solennelle, fut tellement frappé de la majesté des cérémonies qu'il faillit s'évanouir. Quelle majesté en effet dans le culte catholique! Il est digne de Dieu, qu'il honore.

31. Mardi. — *S. Ignace* de Loyola, confesseur, ; mémoire de *S.*

*Germain.* — Nos doutes ne viennent que de l'obscurité de nos esprits. S. Ignace avait reçu de telles lumières sur nos mystères qu'il disait : Lors même qu'ils ne seraient pas contenus dans l'Evangile, je ne craindrais pas de les prêcher, ni même de verser tout mon sang pour les défendre.

AOUT.

1. Mercredi. — *S. Pierre-ès-liens*, double majeur. Mémoire des *saints Macchabées*, martyrs. — S. Pierre ayant été mis en prison pour le nom de J.-C., en fut délivré par un ange. Demandons à Dieu d'être délivrés des chaînes de nos péchés, par l'entremise de S. Pierre qui a reçu de J.-C. le pouvoir de lier et de délier.

2. Jeudi. — *S. Béthaire*, évêque de Chartres. Mémoire de *S. Etienne*, pape et martyr. — S. Béthaire, romain d'origine, vint en France et fut ordonné prêtre par S. Pappole, évêque de Chartres, auquel il succéda plus tard dans l'épiscopat. La collecte de sa fête l'appelle le père des pauvres et des orphelins ; demandons à Dieu qu'il soit pour nous un puissant protecteur.

3. Vendredi. — *Invention du corps de S. Etienne*, premier martyr, — S. Etienne, premier martyr, fut enterré, après sa mort, par des hommes craignant Dieu, qui eurent grand soin de ses reliques ; son corps, avec ceux de Gamaliel, Nicodème et Abilon, fut retrouvé près de Jérusalem sous le règne d'Honorius, par un prêtre nommé Lucien, à qui Dieu l'avait fait découvrir. Il fut plus tard transporté à Rome sous l'épiscopat du pape Pélage.

4. Samedi. — *S. Dominique,* confesseur. — S. Dominique, sur le point de mourir, en disant adieu à ses frères en religion, leur confia son secret : La divine miséricorde m'a gardé jusqu'à ce jour la chasteté que j'ai eue à mon berceau. C'est là un grand bénéfice ; mais il faut savoir faire les dépenses nécessaires pour se le procurer, Il faut des veillées, des prières, la fuite des compagnies dangereuses. Que personne n'expose sa vertu au péril, car la charité parfaite est comme la vie qui peut facilement se perdre et qu'on ne peut recouvrer.

5. *IXe Dimanche* après la Pentecôte. — *N.-D. des Neiges,* double majeur.

---

## CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

**Lampes.** — 74 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en juillet, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 58 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 2 ; devant l'Enfant-Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5.

**Consécration d'enfants.** — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en juillet, 36 enfants dont 19 de diocèses étrangers

**Pèlerinages.** — Ont dit la sainte messe à la Crypte, en juillet, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Blois, Versailles, Paris, Bayeux, Orléans, Angers, Beauvais, Quimper, Lyon, Coutances, Dijon, Soissons, Vannes, Saint-Brieuc, Saint-Claude, Montréal (Canada).

**Départ des Sœurs pour l'Orient.** — Trois religieuses de Saint-Paul de Chartres s'embarqueront le 9 août pour la Martinique.

**Retraites.** — La retraite pastorale au grand séminaire de Chartres, commencera le lundi matin 6 août et finira le samedi matin 11 août. Elle sera prêchée par M. l'abbé de Ligonnès, supérieur du grand séminaire de Mende.

Les prêtres qui sont légitimement dispensés de la retraite sont priés d'en informer au plus tôt M. l'Econome du Séminaire.

— A la communauté des Sœurs de Saint-Paul de Chartres, la première retraite annuelle commencera le 18 août. Prédicateur : le R. P. Roche, rédemptoriste. — La seconde retraite commencera le 15 septembre. Prédicateur : le R. P. Durand, rédemptoriste.

**Indulgence de la Portioncule.** — Les églises favorisées de l'indulgence de la Portioncule jouissent-elles de cette faveur pendant l'année jubiliaire ?

Comme l'Indulgence de la Portioncule est, par l'autorité de l'Eglise applicable aux âmes du Purgatoire, et que le document pontifical qui suspend les indulgences formule une exception en faveur des défunts, on pourra pendant l'année du Jubilé, en visitant les églises ou chapelles auxquelles l'Indulgence de la Portioncule est concédée, gagner cette indulgence à condition de l'appliquer aux âmes du Purgatoire.

Les visites à la cathédrale de Chartres pour gagner cette Indulgence *toties quoties* auront lieu dans l'après midi du 1er août et le lendemain, 2 août, jusqu'au coucher du soleil.

**Succès aux examens publics.** — Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé Redaud, curé de Montainville, pourvu depuis longtemps de plusieurs baccalauréats, vient de subir avec succès les épreuves de la licence en droit civil devant la Faculté de Paris.

**Fête de Saint Jean-Baptiste de la Salle à Dreux.** — Les Frères du pensionnat Saint-Pierre de Dreux étaient venus à Chartres, le 15 juillet, avec leurs élèves, nous l'avons dit, et leur concours à la fête chartraine de leur saint Fondateur avait été bien précieux pour nous. Ce qu'ils firent à la cathédrale ce jour-là, ils l'ont fait plus grandement encore le dimanche 22 juillet, à Dreux.

Après un pieux triduum dans la jolie chapelle de leur Pensionnat, les bons Frères ont eu leur solennité publique dans l'église paroissiale que le clergé du lieu était heureux de mettre à leur disposition, comme l'aurait fait le bien aimé pasteur dont la paroisse porte le deuil.

Aussi bien qu'à Chartres, l'église a eu les belles décorations qui convenaient à la fête : le tableau de l'apothéose au dessus du maître-autel, draperies, bannières, écussons et drapeaux aux parois du chœur et de la principale nef. La statue du saint et la châsse portant sa relique avaient leur place d'honneur aux angles de l'entrée du chœur.

L'assistance a été très nombreuse à la messe et aux vêpres. Dans le clergé on distinguait plusieurs des anciens élèves du Pensionnat devenus prêtres, et particulièrement deux Prélats, protonotaires apostoliques : Mgr Goursat, de Dreux et Mgr Albano, du Brésil. Parmi les laïques placés dans les nefs, beaucoup n'étaient pas de la ville ; ils s'y étaient rendus de plus ou moins loin sur l'invitation des Frères, qui avaient eu l'excellente idée de choisir cette circonstance comme fête de réunion générale de leurs anciens élèves, comme fête de famille ; plus de 150 avaient répondu à l'appel. Ce n'est pas sans une certaine émotion que les voyant de plus près et ensemble, au festin de midi, près du cher Frère Adolphe, le vénéré Visiteur qui fut leur maître, près du cher Frère Abrosimien, le zélé directeur et de ses collègues, près de M. l'abbé Berthelot, aumônier de la maison depuis vingt-cinq ans, près des autres ecclésiastiques invités, nous avons constaté la joie de tous ces hommes de 20 à 60 ans, fraternisant par l'entretien, les toasts et la gracieuse chanson, comme dans une maison paternelle.

Mais revenons aux offices — L'officiant était un chanoine titulaire de la cathédrale de Chartres, invité comme frère de l'un des religieux de saint Jean-Baptiste de la Salle et aussi sans doute comme ancien professeur vieilli dans la carrière de l'enseignement. Le prédicateur était M. l'abbé P. Barbier, aumônier du pensionnat des Frères à Orléans. Panégyriste de Jeanne d'Arc, le 8 mai dernier, à Orléans, il avait bien été, selon l'attente commune, à la hauteur de sa tâche difficile et glorieuse ; la presse avait loué chaleureusement son discours ; le discours du 22 juillet à Dreux ne mérite pas moins d'éloges ; M. l'abbé Barbier a prêché en maître de la parole et en véritable orateur sacré pour mettre en relief la vie et l'œuvre de Saint Jean-Baptiste de la Salle et inspirer à son auditoire un amour plus reconnaissant et plus généreux du Seigneur.

La musique de la messe et des vêpres a été d'un goût parfait et d'une parfaite exécution. C'est un compliment sincère que nous

faisons ici à l'adresse du cher Frère Abrosimien, de ses élèves chanteurs et de l'orchestre qui ont fait ressortir admirablement ses bonnes mélodies ; à l'adresse de M. Huvé, l'habile organiste de l'église Saint-Pierre de Dreux ; à l'adresse enfin de l'Harmonie Saint-Ferdinand, venue de Chartres, sous la conduite du cher Frère directeur Airy et de l'excellent chef de musique M. Connen.

Hymnes des voix, hymnes des instruments, hymnes des cœurs, tout, ce jour-là, montait vers Dieu présenté par saint Jean-Baptiste de la Salle. Le puissant intercesseur n'aura-t-il pas obtenu en abondance les bénédictions divines attendues par le florissant pensionnat Saint-Pierre, par les représentants des autres écoles en prières aussi dans cette solennité, par tous les chrétiens qui l'invoquaient!

**Pèlerinage des vacances à Notre-Dame de la Salette**, avec stations à Ars, à Notre-Dame de Fourvière, à la Grande Chartreuse et à Paray-le-Monial. — On nous prie de donner ici les derniers avis pour ce Pèlerinage.

Départ de Paris, le 22 août à 3 h. 55 du soir, Retour le 31 août, à 4 h. 56 du soir. — Les prix comprennent tous les frais : chemin de fer, voitures, logement, repas : En 1re classe, 188 fr. ; en 2e classe, 163 fr. ; en 3e classe, 145 fr.

Envoyer le montant des souscriptions sans plus tarder ; les premiers souscripteurs seront naturellement favorisés pour la répartition dans les compartiments et les hôtels. Afin de jouir des réductions consenties par les Compagnies, en faveur des pèlerins qui emprunteront leurs lignes pour rejoindre à Paris le Train spécial il faut avoir souscrit le 11 août, au plus tard. — Adresser les souscriptions et les demandes de renseignements à M. Louis Petit, prêtre de Saint-Vincent de Paul, directeur du Pèlerinage, rue de Dantzig, Paris (15e arrondissement).

**Mignières.** — Le dimanche 22 juillet, on célébrait à Mignières la fête de Sainte Marie-Madeleine, l'une des trois bonnes Maries. Plusieurs prêtres de Chartres et un chanoine rehaussaient de leur présence l'éclat de la cérémonie du matin. Après l'évangile de la grand'messe chantée par M. l'abbé Vincent, nouvellement ordonné, M. l'abbé Bouvet, directeur au Grand Séminaire a prononcé une substantielle allocution. Résumant les quelques documents évangéliques qui concernent sainte Marie-Madeleine, il la fit voir avant et pendant et après sa conversion, tour à tour pécheresse, repentante, apôtre. C'était merveille d'entendre les petits orphelins chanter à plein gosier et à plein cœur :

Saintes amies
Des malheureux,
O trois bonnes Maries
Jetez sur nous les yeux

En somme, fête édifiante qui fait honneur à M. le curé de Mignières et qui a laissé le meilleur souvenir aux habitants de la paroisse et aux pèlerins accourus en grand nombre de Chartres.

**Nogent-le-Rotrou.** — Sur la fête de S. Jean-Baptiste de la Salle, célébrée à Nogent-le-Rotrou le même jour qu'à Dreux, un ami qui signe : E. C. nous envoie les détails suivants :

« A Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou, pourtant habituée à des solennités toujours renaissantes et toujours plus belles, on n'avait pas encore vu de cérémonies pareilles à celles de dimanche dernier, 22 juillet.

Toute l'église est tendue de draperies, aux couleurs de pourpre et d'or, du plus bel effet. Au fond du sanctuaire, on a appliqué comme une superbe exposition, surmontée d'une couronne de reine; elle fait vivement ressortir la statue de N.-D. de Lourdes, qui domine l'autel; à gauche, un trône épiscopal très riche correspond à l'ensemble des décorations.

Les deux côtés de l'autel sont garnis de deux magnifiques gerbes d'épis dorés auxquelles sont mêlées des fleurs des champs. Les gradins, avec le tabernacle, sont ornés de guirlandes en feuilles de vigne également dorées, qui semblent courir et se jouer sur un lit de gaze bleuâtre. Le devant de l'autel, en velours d'azur, frangé d'argent, tranche sur l'ornementation générale et repose agréablement la vue; sur l'autel lui-même sont disposés des verres de couleur dont les lumières scintillantes forment comme une illumination douce et céleste. Au milieu du chœur, se dresse sur un piédestal, l'élégante petite statue de S. Jean-Baptiste de la Salle, au-dessus de laquelle descendent de la voûte de larges banderoles et oriflammes parsemées d'étoiles étincelantes. Elle est entourée de massifs de verdure et d'immenses corbeilles de fleurs naturelles qui se relient avec des plantes gigantesques placées au pied de chaque pilier de l'église. Des trophées de drapeaux et des oriflammes en grand nombre complètent cette décoration d'une incroyable magnificence, qui a impressionné tous les spectateurs et qu'il nous fallait décrire; nous croyons que rarement, même dans les plus grandes villes on a vu une somptuosité semblable relevée encore par l'art et le bon goût du décorateur.

La grand'messe a été chantée par M. l'abbé Chevallier, curé de Soizé, ancien élève des Frères et paroissien de Notre-Dame. Des places étaient réservées pour les Frères et pour leurs élèves.

Affluence de monde considérable à l'office du matin. — Le soir à 3 h. foule plus énorme encore. Mgr Mollien, évêque de Chartres, a présidé; on a été le chercher et on l'a reconduit processionnellement au presbytère. Plusieurs chanoines l'accompagnaient : M. le Curé de N.-D., M. le Supérieur du Petit Séminaire, M. le chanoine

Provost, ancien élève des Frères, et M. le Curé de Saint-Hilaire : les prêtres de la ville, du Séminaire et d'ailleurs, précédés d'une longue théorie d'enfants de chœur aux costumes riches et multicolores qui s'harmonisaient très bien avec tout le reste des décorations (1).

Les choristes du Petit Seminaire ont chanté les petites vêpres de la Sainte Vierge, et une très belle cantate en l'honneur de Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Le panégyrique du saint a suivi la cantate. L'orateur était M. l'abbé Verret ; vous avez annoncé l'insertion de ce discours magistral dans la *Voix* ; il a été écouté, il sera lu avec bonheur et avec fruit.

Après le discours, chant d'un joli mot et composé par M. Palanque, le nouvel organiste de N.-D., jeune artiste dont le talent est plein de promesses pour l'avenir.

Au salut du Saint-Sacrement, bonne musique religieuse bien exécutée par le Petit Séminaire ; puis brillant morceau de musique instrumentale pour sortie.

Félicitations à tous ceux qui ont contribué au succès de si imposantes cérémonies !

Le soir, dans l'école des Frères, un banquet de quarante couverts réunissait, sous la présidence de Monseigneur, d'anciens élèves, des ecclésiastiques, des membres du Comité des écoles libres, d'autres notabilités de la ville, et plusieurs Frères directeurs étrangers.

Des toasts chaleureux ont été portés par M. Desplas, président du Comité, auquel a répondu Monseigneur avec amabilité et beaucoup d'à-propos ; par M. Tramblin, trésorier ; par M. l'abbé E. Chevallier, curé de Soizé, ancien élève, et enfin par M. le curé de N.-D., qui a comblé d'éloges le vice-président du Comité, M, Gohon, le zélé et généreux soutien de l'école des Frères.

Tous ces petits discours ont été très goûtés et vivement applaudis.

**Institution Notre-Dame de Chartres.** — Cet établissement gagne de plus en plus les sympathies du pays chartrain et d'autres régions même éloignées de nous. On a pu le constater encore à la fête de distribution des prix, mercredi dernier, 25 juillet. L'assistance était très nombreuse et des mieux choisie. Sur l'estrade, beaucoup de prêtres, beaucoup d'officiers de la garnison de Chartres, beaucoup de personnes notables de la ville.

M. Ambroise Rendu, conseiller municipal de Paris, qui présidait avec Monseigneur, a prononcé un discours charmant et très chrétien sur le *Devoir social.*

(1) Le *Journal de Chartres* nous apprend que les décorations de l'église de N.-D. de Nogent, le 22 juillet, étaient dues à M. l'abbé Guillaumin, professeur au Petit Séminaire de Nogent (Note de la rédaction).

## NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Trois religieuses de la Communauté de Saint-Paul, savoir :

Sœur Ange, née Marguerite Gauthier, décédée le 9 juillet, âgée de 71 ans, dont 53 de religion. — Sœur Saint-Timothée, née Joséphine Poissemeux, décédée le 14 juin, âgée de 50 ans, dont 30 de religion. — Sœur Marie-Moïse, née Léa-Marie, décédée le 24 juin, âgée de 35 ans, dont 12 de religion.

Sœur Marie-Joseph, née Joséphine Duval, de la communauté de l'Immaculée Conception, décédée le 21 juillet, à Nogent-le-Rotrou, âgée de 73 ans, dont 52 de religion.

Les Prélats, les prêtres missionnaires, les Frères, les religieuses et les chrétiens massacrés en Mandchourie et en Chine. — M. l'abbé Billarand, curé de Margon, 67 ans ; nous avons donné sur lui une notice nécrologique le 21 juillet. — M. André-M.-J. Lagoutte, 37 ans, rue Serpente, Chartres. — M. Léon-F.-C. Esnault, 42 ans, à La Bouchetière, Nogent-le-Rotrou. — Mlle Thaïs Leroy, 52 ans, à Versailles. — M. Albert Lemoult, à Châteauneuf-en-Thimerais. — Mme Perdereau, à Porcheronville, Ozoir-le-Breuil. — Mme Ve Fortunée Lefebvre, née Labiche, 76 ans, à Illiers. — Mme Martin, place Billard, Chartres. — Mme Louis Passy, à Angers. — M. Nicolas Perthuis, à Montargis. — Mlle Chartier, à Saint-Aubin-des-Coudray. — M. Henri Lasserre, auteur de l'Histoire de N.-D. de Lourdes. — Mme Ve Lormeau-Boussard, à Fontaine-Simon.

---

## OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 29 juillet, 8e dimanche après la Pentecôte, sainte Marthe, vierge. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

Jeudi 2 août, fête de N.-D.-des-Anges, messe pour le Tiers-Ordre de S. François, à la Crypte, à 6 h. — A 4 h., adoration réparatrice.

Vendredi 3, dans la cathédrale, messe d'anniversaire pour feu Mgr Regnault, décédé à pareil jour en 1889. C'est lui qui a fondé cette messe.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 29 juillet, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 29 juillet, A 10 h., grand'messe. A 3 h., vêpres, suivies du salut. — Vendredi, 3 août, à 8 h. du soir, allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

# CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

*à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois*

D'AOUT 1900.

1er août, Mercredi. — St Pierre-aux-Liens, *double majeur*, messe *Nunc scio.*
2, Jeudi. — St Béthaire, évêque de Chartres, *double*, messe *Statuit.*
3, Vendredi. — Invention du Corps de St Etienne, 1er martyr; *semid.*, messe *Sederunt.*
4, Samedi. — St Dominique, confesseur, *double majeur*, messe *Os justi.*
5, **DIMANCHE, IXe après la Pentecôte,** N.-D. des Neiges, *double majeur*, messe *Salve* ; Vêpres de la Transfiguration ; mém. de la Ste Vierge, du dim. et des SS. Martyrs.
6, Lundi. — Transfiguration de N.-S. J.-C., *double majeur*, messe *Illuxerunt.*
7, Mardi. — St Cajetan, confesseur, *double*, messe *Os justi.*
8, Mercredi. — St Cyriaque et ses Comp. mart., *semid.*, messe *Timete.*
9, Jeudi. — (Vigile de St Laurent) St Alphonse de Liguori, évêque et docteur, *double*, messe *Spiritus.*
10, Vendredi. — St Laurent, diacre et martyr, *double de 2e classe avec octave*, messe *Confessio* ; mém. de la Ste Couronne d'Epines.
11, Samedi. — St Taurin, évêque, *double*, messe *Sacerdotes.*
12, **DIMANCHE, Xe après la Pentecôte,** Ste Claire, vierge, *double*, messe *Dilexisti* ; à Vêpres, mém. de Ste Radegonde, du dim., de l'octave et des SS. Hippolyte et Cassien.
13, Lundi. — Ste Radegonde, reine, veuve, *semid.*, messe *Cognovi.*
14, Mardi. — (Vigile de l'Assomption, jeûne et abstinence) de l'octave, *semid.*, messe de la Vigile, mém. de St Eusèbe et de l'octave.
15, Mercredi. — **Assomption de la T. Ste Vierge,** *double de 1re classe avec octave*, messe *Gaudeamus* ; Vêpres de la fête ; mém. de St Roch ; *Procession extérieure du Vœu de Louis XIII.*
16, Jeudi. — St Roch, *double*, messe *Justus.*
17, Vendredi. — Octave de St Laurent, martyr, *double*, messe *Probasti.*
18, Samedi. — St Hyacinthe, confesseur, *double*, messe *Os justi.*
19, **DIMANCHE, XIe après la Pentecôte,** St Joachim, père de la B. V. M., *double de 2e classe*, messe *Dispersit* ; Vêpres de cette fête, mémoire de Ste Philomène, de St Bernard et du dim.
20, Lundi. — St Bernard, abbé et docteur, *double*, messe *In medio.*
21, Mardi. — Ste Jeanne Françoise de Chantal, veuve, *double*, messe *Cognovi.*
22, Mercredi. — Octave de l'Assomption, *double*, messe *Gaudeamus.*
23, Jeudi. — (Vigile de St Barthélemy) St Philippe Beniti, *double*, messe *Justus.*
24, Vendredi. — St Barthélemy, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi.*
25, Samedi. — St Louis, roi de France, *double de 2e classe*, messe *In virtute.*
26, **DIMANCHE, XIIe après la Pentecôte,** *fête du St Cœur de Marie, double majeur*, messe *Omnis Gloria* ; Vêpres de cette fête, mém. de St Joseph, du dim., de St Césaire, évêque ; Procession en l'honneur de N.-D., pour la cessation du choléra en 1832, et la restauration de la cathédrale en 1836.
27, Lundi. — St Joseph Calasanz, confesseur, *double*, messe *Os justi.*
28, Mardi. — St Augustin, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*
29, Mercredi. — Décollation de St Jean-Baptiste, *double majeur*, messe, *Loquebar.*
30, Jeudi. — Ste Rose de Lima, vierge, *double*, messe *Dilexisti.*
31, Vendredi. — St Raymond Nonnat, confesseur, *double*, messe *Os justi.*

# AVIS DIVERS

**Lampes.** — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

**Cierges.** — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

**Neuvaines.** — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

**Ex-voto.** — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait trés utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

**Scapulaire.** — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

**Croix, Chapelets et Médailles.** — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

**Consécration des petits enfants** à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

**Recommandations.** — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

---

## LIVRES DU PÈLERINAGE

# LA VOIX
DE
# NOTRE-DAME
DE CHARTRES

**PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE**

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

*Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :* Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

*(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).*

**3 fr. par an** pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

*(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)*

**3 fr. par an** en plus pour les suppléments hebdomadaires

**Notre-Dame de Sous-Terre**

**Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.**

XLIVe Année. — **SEPTEMBRE 1900.**

*Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).*

*Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pélerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.*

# LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

*(Quarante-quatrième année d'existence)*

---

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

## ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

*Indulgence plénière* aux conditions ordinaires: 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

*Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines,* moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

*Indulgence de 60 jours* pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* Notre-Dame-de-Lorette.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux rsonnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

*Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est* impossible *de faire droit aux réclamations.*

---

9e Numéro LA VOIX Septembre 1900

# DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

## SOMMAIRE



### LES EX-VOTO DU SANCTUAIRE.

Pourquoi tous ces cœurs suspendus à la voûte de ce vénérable sanctuaire ? Sont-ce des cœurs d'or et d'argent que demande la Très Sainte Vierge ? A quoi peuvent lui servir par eux-mêmes ces symboles matériels et insensibles ? Gardons-nous de condamner la simplicité d'une dévotion naïve. Eh ! qui ne serait touché de voir des enfants bien nés venir offrir à leur mère, sous une image extérieure, l'expression de leur tendresse et de leur amour ? mais sachons bien comprendre le but intérieur et spirituel de ces petites et saintes pratiques, qui ne sauraient plaire à Marie qu'autant qu'elles sont animées par l'esprit de foi.

Loin de nous la pensée d'offrir à la Mère de Dieu une matière morte et sans vie, et de lui refuser un cœur vivant et sensible. La blancheur de l'argent n'est-elle pas l'image de l'innocence ? L'éclat brillant de cet or n'indique-t-il pas le feu de la charité ? la forme donnée à ces matières précieuses ne fait-elle pas connaître qu'elle est la partie de nous-mêmes dont Marie est plus jalouse ? Oui, c'est mon cœur que vous demandez, ô ma bonne mère ; mais un cœur pur comme l'argent, un cœur brillant comme l'or par la charité, un cœur incorruptible comme ces métaux si purs, un cœur élevé au-dessus de la terre comme ces offrandes suspendues à la voûte mystérieuse, un cœur toujours immobile dans la prière comme ces pieux symboles toujours présents devant vos autels.

Au milieu de ces cœurs, brillent des lampes toujours allumées. O mon âme, que ne peux-tu ainsi te consumer d'amour sous les yeux de la plus auguste des reines et la plus tendre des mères ! O quelle heureuse vie que celle d'un chrétien fidèle, toujours occupé à louer Marie, à étudier Marie, à imiter Marie ! Ah ! qu'elle aime à nous voir lui offrir dans cette

extase de charité, tantôt de saintes oraisons, tantôt de ferventes prières, tantôt des communions ardentes ! Quelle joie pour elle de contempler nos cœurs, et comme les lampes embrasées, qui vont toujours se remplir au pied des autels de l'huile bienfaisante de la grâce, et comme des sanctuaires éblouissants de splendeur qui se montrent toujours prêts à recevoir l'agneau sans tâche ! Si des temples magnifiquement ornés sont agréables à ses yeux, des cœurs purs encore sont bien plus précieux devant elle. X.

---

## CHARTRES.

(POÉSIE RÉCENTE D'UN CHARTRAIN) (1).

*L'Inégalable !*
HUYSMANS.

Ma vieille cathédrale, elle est à moi, je l'aime.
Aux temples les plus beaux j'entends bien l'égaler.
C'est ma première gloire et le premier poème
Qu'à mes lèvres d'enfant l'on ait fait épeler.

J'aime ses piliers ronds, élancés et robustes,
Ses clochers inégaux, ses rudes arcs-boutants,
Les vieux Saints, dans leur gaîne archaïque encor frustes,
Mutilés par la haine ou rongés par le temps.

Mais j'aime son passé plus que tout : les ancêtres
Ont, en y travaillant, tout imprégné d'amour ;
En ce temps-là, maçons, sculpteurs et contremaîtres
Se louaient au bon Dieu pour quatre sous le jour.

Nobles et roturiers accouraient : plus de castes.
Tous s'attelaient aux chars qui grinçaient des essieux ;
Et l'on allait, tirant, geignant, enthousiastes,
La sueur au visage et la foi dans les yeux.

Et, par tous les sentiers, l'immense et riche plaine
Verrait incessamment des flots de pèlerins.
L'un jetait à l'autel son escarcelle pleine ;
Sous son faix de mortier l'autre ployait les reins.

Bruit strident, sur les blocs, du fer qui frappe et râcle...
Et le clocher s'effile et le chœur s'arrondit...
Murmure de prière... et tout à coup... « Miracle ! »
Un aveugle qui voit, un perclus qui bondit !

(1) On la trouve dans le charmant livre des poésies du P. Al. Brou, jésuite, originaire de Chartres. Nous avons déjà parlé de ce livre intitulé : *Art et Foi*, publié chez V. Rétaux.

Pour travailler « au lit de la Vierge des vierges ».
Il fallait être chaste et l'on se confessait ;
Tous les soirs, s'allumaient les étoiles de cierges,
Et le chœur alterné des psaumes commençait.

Dans l'ombre, sur les dos, claquaient les disciplines ;
Et les prêtres passaient, bénissant, absolvant ;
Puis les feux s'éteignaient partout sur les collines,
Et l'on dormait, le long des routes, au grand vent.

Oui je l'aime d'amour, ma vieille cathédrale,
La crypte où, six cents ans, tant d'humbles ont gémi.
Le sol immaculé, sans pierre sépulcrale,
Où, prélats ni seigneurs, pas un mort n'a dormi.

D'autres ont plus d'élans et de coquetteries,
Leurs clochetons ouvrés, montent s'amincissant ;
Les colonnes, du sol jaillissent plus fleuries :
La mienne a le profil plus sobre et plus puissant.

La mienne se suffit dans sa splendeur austère.
Peu d'ornements d'emprunt, un calme triomphant...
Première vision de la beauté sur terre
Qui se soit dévoilée à mon regard d'enfant.

Aussi, quand j'y reviens, chaque pas me révèle
Quelque secret de l'art jusque-là mal compris ;
Je lui trouve toujours quelque grâce nouvelle,
Et je m'en vais plus fou qu'avant et plus épris.

Et je suis un jaloux sévère à ses rivales,
Injuste, prévenu quelquefois, j'en conviens.
Elles jettent plus haut les voûtes colossales ;
La pierre s'y découpe en jeux aériens ;

Leurs Vierges de granit ont des grâces si fines !
Leurs chapiteaux, qu'ils sont fouillés, creusés ! c'est vrai.
Mais, défis orgueilleux ; mais, grâces féminines :
Sur documents un jour je vous le prouverai.

Vous dites que la mienne est lourde... elle est puissante.
Vous dites, archaïsme ; et je dis, gravité ;
Ajoutant que votre œuvre à vous n'est pas exempte
D'un grain de mièvrerie et de frivolité.

C'est trop beau ; l'art se voit, s'étale, il se gaspille ;
Et le palais distrait du maître de maison.
Chef-d'œuvre trop humain ou l'âme s'éparpille,
Il ne fait point prier ; c'est ma grande raison.

Mais, dès qu'on entre ici, tout l'être se recueille.
Et l'on baisse la tête, et l'on marche à pas lents ;
Et, d'en haut, le bouquet des rosaces effeuille
Ses pétales de feu, splendides, rutilants ;

Et les saints, deux à deux, dans les vitraux en fête,
Surhumains, transparents, vous regardent, debout.
Et la Vierge préside, au dehors, sur le faîte
Des pignons, au dedans, en haut, en bas, partout !

Reine, assise au milieu des gigantesques roses ;
Mère, prête au baiser du filial amour ;
Dans sa crypte, attendant le désolé qui n'ose
Étaler en pleurant sa blessure au plein jour.

Non, tu n'es pas pour moi, ma belle basilique,
Le musée où l'on passe un quart d'heure en flânant,
Sans âme, du vieux temps reste mélancolique,
Pauvre et vaste ruine ouverte à tout venant.

Toi, tu n'as rien perdu, ta vieille âme te reste,
Faite de souvenirs, de prière et de foi.
Vestibule entr'ouvert sur le parvis céleste,
Lorsque l'on t'a franchi, comme on se sent chez soi !

A. BROU.

---

## LES CATHOLIQUES A L'EXPOSITION.

A travers l'Exposition même, l'œil et le cœur se reposent de tant de futilités, de statues et de spectacles qui froissent, en admirant de belles œuvres religieuses. Dans le petit palais des arts rétrospectifs on remarque de superbes collections de vases sacrés et reliquaires anciens.

Une 1/2 heure de chant grégorien bien interprété dans la chapelle des Ménétriers nous permet encore de retrouver l'idée religieuse au « Vieux Paris ».

Mais le *pavillon des Missions catholiques* attire surtout de nombreux visiteurs.

Il se trouve près de la porte située sur l'avenue d'Iéna à droite du Trocadéro, lorsqu'on vient du Champ de Mars.

Après la visite des immenses halls du Champ de Mars, où les machines géantes semblent lutter à qui l'emportera pour la conquête de la fortune et du bien-être, la visite à ce pavillon des Missions inspire de sérieuses réflexions.

Dans notre siècle de concurrence, pour la jouissance ou

l'accroissement du bien-être matériel, il se trouve encore des hommes et des femmes qui ne se contentent pas de renoncer aux satisfactions légitimes de la vie ; ils s'arrachent à ce petit coin de terre de la patrie, où le cœur a poussé des racines si profondes, et ils s'en vont au loin, se mettre au service d'étrangers et même des sauvages. Ils vont allègrement s'exposer aux fatigues, aux mépris, au martyre même de l'Extrême-Orient, ou dans les îles de l'Océanie. Quand le martyre n'interrompt pas brusquement leur carrière, ils ne reviennent point en Europe chercher des décorations ou des titres ; ils meurent ignorés au milieu du petit groupe d'âmes qu'ils ont gagnées à Jésus-Christ. Car c'est pour apporter aux âmes des païens la connaissance de Jésus-Christ et de son Eglise que les missionnaires ont tout laissé.

Pénétrez dans la salle inférieure du pavillon. Le premier objet qui frappe les yeux, c'est la statue du Bienheureux Perboyre, lazariste, mis en croix par les Chinois en haine du Christ.

Tout autour, des scènes de missions. Ici, missionnaires Oblats dans les régions arctiques ; là, des scènes de martyre.

On reconnaîtra le P. Le Vacher, placé devant un canon par les musulmans algériens, afin que les débris de son corps volassent avec le boulet vers les navires français qui se trouvaient en rade d'Alger, sous la conduite de Duquesne.

Dans l'étage supérieur, nous rencontrerons des souvenirs non moins émouvants. Voici une fourchette de bois et un plat de même matière qui ont servi aux horribles festins des mangeurs de chair humaine aux îles Fidji.

A côté de ces instruments macabres, les statues de ces divinités païennes détrônées par l'Evangile, puis les fétiches de toute sorte, ceintures, colliers, pendeloques. Ce collier en dent de baleine, en raison de la rareté de la matière, ne vaut pas moins de cent porcs. Qu'on ne s'étonne pas trop de ce mode d'évaluation, elle est faite en monnaie du pays. Très précieux aussi, ce fétiche que les indigènes des îles Marquises ont confectionné avec des barbes de vieillards.

Mais, sous l'influence des missionnaires, il n'y a pas que les âmes qui soient renouvelées. Le prêtre ou la religieuse apportent avec eux les véritables progrès de notre civilisation européenne. Aussi, les talents et l'habileté manuelle, mieux

dirigés, produisent des chefs-d'œuvre de toutes sortes : broderies, marqueteries, métaux ciselés, bois sculpté, dentelles, tapis. Tous ces jeunes talents garnissent de nombreuses vitrines où l'on n'a qu'à admirer. Ils nous présentent les costumes du pays, depuis l'habitant des îles de l'Océan Pacifique jusqu'à l'Orientale, tout ornés de broderies et de sequins brillants, en passant par les Chinois aux vêtements de soie multicolore.

Dans un genre plus relevé, on remarque de superbes ornements où de petites mains d'orphelines ont semé les fleurs et les arabesques pour la gloire de Dieu et avec reconnaissance pour le Sauveur qui a daigné faire briller à leurs yeux la lumière de la foi.

La chapelle, calice, ciboire, croix et flambeaux en émaux cloisonnés, rapportés de Chine par l'amiral Lafont, sont des objets d'art du plus haut intérêt.

Le Comité de participation à l'Exposition des œuvres catholiques a élevé un pavillon à l'annexe de Vincennes.

Parmi les types d'œuvre exposées, nous pouvons citer :

L'Œuvre de charité dominicaine de la Présentation de la Sainte Vierge, les Œuvres de la Société de Marie-Auxiliatrice, possédant une maison de famille pour les jeunes filles, un restaurant, une école professionnelle ; l'Œuvre de Notre-Dame de Bon-Secours, les Œuvres si célèbres de la Congrégation du Bon-Pasteur d'Angers, — le Bon-Pasteur a secouru 47,441 jeunes filles, — les patronages de l'Œuvre de Sainte-Clotilde ; les Œuvres si consolantes des Sœurs de la Charité de Nevers, les maisons de famille de Saint-Joseph de Nazareth, les Patronages de Courbevoie, les Patro ages de Saint-Vincent-de-Paul, la Maison de Saint-François Régis, à Saint-Etienne ; les Œuvres de Plaisance, le Patronage d'Elbeuf, les Œuvres de Malmaison, les Œuvres des saines vacances, le Cercle catholique d'ouvriers de Vaugirard, les Œuvres de Jeunesse de Lyon, de Bordeaux, du Val-des-Bois, le Patronage de Clichy, les Œuvres de dom Bosco, les Patronages des Ternes, d'Auteuil, Point-du-Jour, les écoles professionnelles de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, etc.

Dans presque tous les pavillons de l'Exposition, on trouve une section consacrée à l'instruction, composée de livres, de cartes, de cahiers venus des écoles de tous les coins du monde. La plus curieuse de toutes ces sections est, sans

contredit, celle du Pavillon des Missions. Arrivés dans un pays où il n'y avait pas de langue écrite, les missionnaires ont recueilli ces sons étranges, les ont fixés et ont pu composer des livres pour l'instruction religieuse des peuplades sauvages. Qu'on regarde aussi ces cahiers où des mains de garçonnets et de fillettes syriens, arméniens, égyptiens, chinois ont écrit dans cette belle langue française qui porte avec elle l'amour du pays où elle fleurit. En enseignant quelques règles de grammaire ou une leçon d'histoire, l'humble Frère des Ecoles chrétiennes et la douce Fille de la Charité ont plus fait pour l'influence française dans le monde que les politiciens de passage dans les palais ministériels.

---

## PETITE SEMAINE LITURGIQUE

*Du 2 au 9 septembre.*

2. *XIIIe Dimanche* après la Pentecôte. *Mémoire de S. Etienne,* confesseur. — S. Etienne, duc et apôtre de la Hongrie, avait succédé à son père, Geiza. Né dans le paganisme, il se nommait d'abord Waïc. Gisèle, sa mère, lui avait inspiré de bonne heure des sentiments de vénération et d'amour pour la religion chrétienne. S. Adalbert de Prague eut la joie de baptiser le descendant d'Attila. Waïc changea son nom au baptême et prit le nom de S. Etienne premier martyr, et dès lors, il propagea parmi ses sujets encore païens la foi de J.-C.

3. Lundi. *S. Lazare*, évêque et martyr. — S. Lazare était de la ville de Béthanie, près de Jérusalem. Il était frère de Marie et de Marthe. N. S. allait souvent chez lui et le traitait en ami. Etant venu à mourir, il fut ressuscité par N. S. au bout de quatre jours, lorsqu'il était déjà en pleine décomposition. C'est le plus grand miracle que Jésus opéra, en dehors de sa propre résurrection. Les juifs voulurent faire mourir Lazare parce que, à cause de lui, tout le monde s'attachait à Jésus. Après l'Ascension, S. Lazare fut chassé par les Juifs et se réfugia en Provence, où il devint évêque de Marseille.

4. Mardi. *Sainte Rose de Viterbe*, vierge. — Un jour le père de sainte Rose, effrayé de ses aumônes, voulut la forcer de lui montrer ce qu'elle portait aux pauvres. Dieu changea alors en des roses magnifiques le pain de sa charité, comme il avait déjà fait pour plusieurs de ses servantes.

5. Mercredi. *S. Laurent Justinien*, évêque et confesseur. — S. Laurent Justinien se dit à lui-même : Es-tu assez courageux

pour mépriser les délices et pour marcher dans les voies de la mortification ? Puis il jeta les yeux sur un crucifix et dit : Vous êtes mon espérance, ô mon Dieu ! en vous se trouvent la consolation et la force. On le vit dès ce moment se livrer aux austérités de la pénitence. Le souvenir de la passion du Sauveur est capable de nous soutenir dans les plus grands sacrifices.

6. Jeudi. *Office votif du S. Sacrement.* — Imitons le général de Sonis dans sa dévotion à la sainte Eucharistie. Il communiait au moins tous les huit jours. Il écrivait : « Dans nos reconnaissances, en traversant des bourgades et des villages, tout à coup nous apercevons un clocher. Le Maître est là ; à terre ! Nous descendons de cheval, nous entrons dans l'église, nous prions un prêtre de nous donner la sainte communion. C'est fait. Nous repartons aussitôt ; le temps n'est pas à nous. Nous faisons notre action de grâces à cheval, et en courant. » Cela ne l'empêcha pas de mériter la croix d'honneur, ni plus tard de devenir général.

7. Vendredi. *S. Cloud*, confesseur. — S. Cloud était fils de Clodomir, roi de Bourgogne. Son père étant venu à mourir, ses deux oncles Childebert et Clotaire, fils de Clovis, massacrèrent ses deux frères Thibault et Gonthaire ; seul il échappa au massacre ; et plus tard, renonçant au monde et à ses grandeurs, il se consacra au Seigneur ; sa sainteté et ses bonnes œuvres le firent élever au sacerdoce, et ce fut ainsi qu'il passa sa vie et émigra de ce monde.

8. Samedi. *Nativité de la T. S. Vierge.* Double de 2e classe. Mémoire de *S. Adrien*, martyr.

Sur ces paroles du Cantique des cantiques : « Quelle est celle-là qui s'élève, dont la lumière croît comme l'aurore » ; l'abbé Rupert dit en parlant de Marie : Quand vous naquîtes, ô très heureuse Vierge, alors le jour parut ; et la véritable aurore s'avança pour signifier la venue du jour éternel ; car, ainsi que l'aurore est la fin de la nuit passée et le commencement du jour suivant, de même votre naissance fut la fin de nos douleurs, et le commencement de notre joie et de notre consolation.

9. *XIVe Dimanche* après la Pentecôte. *Fête du S. Nom de Marie.* Double majeur. Mémoire de *S. Gorgon*, martyr.

---

## CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

**Ex-voto.** — A la Crypte : deux nappes d'autel ; deux plaques de marbre avec inscription pour action de grâces. — Au sanctuaire de N.-D. du Pilier : deux grands candélabres à double couronne, d'un très beau style.

**Lampes.** — 74 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en août, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 53; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant saint Joseph, 2; devant sainte Anne et saint Joachim, 2; devant l'Enfant-Jésus, 1; devant saint Antoine, 1; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5.

**Consécration d'enfants.** — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en août, 35 enfants dont 18 de diocèses étrangers.

**Pèlerinages.** — Ont dit la sainte messe à la Crypte, en août, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Blois, Versailles, Paris, Orléans, Angers, Lyon, Coutances, Dijon, Laval, Grenoble, Bourges, Limoges, Troyes, Nancy, Rennes, Évreux, Agen, Nantes, Mende, Rouen, Séez, Luçon, Strasbourg. — Malines (Belgique), Montréal (Canada), Nouvelle-Orléans (États-Unis), Westminster (Angleterre), Cayenne (Amérique du Nord).

Parmi les pèlerins du mois, nous citons en première ligne : Mgr Gendreau, évêque missionnaire au Tonkin, et Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié. Ensuite : plusieurs groupes venus de divers diocèses, notamment un groupe d'Orléanais. Des religieux de divers Instituts ; beaucoup de religieuses se rendant à la Maison-mère à l'occasion de la Retraite. — Outre les pèlerins, nous pourrions signaler quantité d'autres personnes amenées à la cathédrale par le désir de la contempler, de l'étudier. Ainsi, vers le milieu du mois, une trentaine d'allemands, étudiants à l'École des Beaux-Arts de Berlin, venus avec leurs maîtres.

**Fête et octave de la Nativité de N.-D.** — Tous les dévots serviteurs de N.-D. de Chartres savent que l'une des grandes époques de son pèlerinage c'est la fête du 8 septembre avec toute son octave. La journée du 8 se distingue toujours par le nombre considérable des petits enfants apportés de toutes parts, même de paroisses très éloignées, à la basilique de Marie. Le 15 au soir, on vient en foule à la cathédrale pour la procession aux flambeaux dans la crypte.

— La Sainte Châsse est exposée au grand chœur chaque jour de l'octave, excepté le jeudi.

— Le jeudi 6, dans la cathédrale, ce sera la solennité de l'Adoration mensuelle. Le prédicateur annoncé pour les sermons de chaque jour du 8 au 15, est le R. P. de Chabannes, jésuite, de famille chartraine, que l'on a entendu bien des fois déjà, et toujours avec une vive satisfaction, dans les églises de notre ville.

**Assemblée générale de la jeunesse catholique d'Eure-et-Loir.** — Nous revenons à l'annonce déjà publiée de cette assemblée impor-

tante et à laquelle nous souhaitons d'heureux succès. Deux nouveaux détails à faire connaître :

La crypte s'ouvrira à 10 heures par la chap. des Fonts, les jeunes gens devront y entrer les premiers. Les autres fidèles seront introduits ensuite et prendront place dans la nef derrière les jeunes gens. Toutefois la chapelle Saint-Savinien sera réservée aux hommes. Une quête sera faite pour les besoins du comité.

A la réunion générale de 4 heures, dans la salle Saint-Ferdinand, seront admises seulement les personnes munies d'une carte spéciale, laquelle sera délivrée chez M. l'abbé de Boislaville, rue Saint-Michel, Chartres.

**Le portail sud de la cathédrale.** — Enfin il reparaît à nos yeux, ce magnifique portail sud livré depuis trois ans aux travaux de restauration. Encore quelques semaines pour achever les marches renouvelées du vaste escalier de pierres, et nous jouirons de l'entrée dans la cathédrale par la façade méridionale comme autrefois.

La durée de l'œuvre de restauration n'a pas dépassé le temps prévu, et cette œuvre a été accomplie avec un soin minutieux des moindres comme des plus importants détails, avec un art digne du monument, gloire de nos pères. Les trois arcades avec linteaux, voûtes et nervures, frontons sculptés, colonnes et clochetons, statues et bas-reliefs, tout cet ensemble à la fois majestueux et gracieux, considéré comme une merveille du moyen-âge, la science des architectes, secondée par le labeur d'artistes et d'ouvriers habiles, nous l'a rendu dans sa beauté première, à la grande satisfaction des Chartrains et des autres visiteurs de la cathédrale.

**Retour de Lourdes.** — Le samedi 25 août, nos pèlerins arrivant de Lourdes par le train de 8 heures, n'avaient rien de plus pressé que de se rendre à la cathédrale pour remercier N. D. de Chartres de sa protection pendant la sainte semaine qui allait finir. Le directeur de leur pèlerinage, M. l'abbé François, a célébré la sainte messe et a fortifié par ses pieuses paroles leurs sentiments de reconnaissance et de confiance.

Plusieurs personnes du diocèse de Chartres qui ont participé cette année au Pèlerinage national ont reçu de Lourdes des grâces dont s'est déjà préoccupé le public, mais qu'il ne nous est pas encore permis de préciser davantage dans notre Revue. Nous aimons mieux pour aujourd'hui rappeler certaines faveurs manifestes obtenues de Notre-Dame les années précédentes.

« Parmi les malades guéris l'an dernier, disait l'autre jour la *Croix* de Paris, signalons M^lle^ Marie Vanier, d'Ozoir-le-Breuil (Eure-et-Loir), 19 ans, qui vient avec son père en actions de grâces. Ils apportent deux certificats du D^r^ Chéreau : l'un, datant

de l'an dernier, déclare qu'elle ne peut se servir des membres inférieurs ; l'autre atteste que le docteur a examiné cette jeune fille l'an dernier à son retour de Lourdes, et qu'il a constaté que tous les signes de paralysie avaient disparu. »

Dans le livre récent du Dr Boissarie, intitulé : Les grandes guérisons de Lourdes, nous avons été heureux de retrouver un autre document relatif à la guérison subite de Constance Piquet, de Soulaires, fait bien connu dans notre pays depuis quelques années.

*Retraites.* — Dans la semaine du 19 au 26 août, trois Communautés religieuses de Chartres ont eu leur retraite annuelle. Elle a été prêchée aux Sœurs de la Providence, par le R. P. Dunoyer, rédemptoriste. — Aux Sœurs du Sacré-Cœur de Marie, par le R. P. Pled, rédemptoriste. — Aux Sœurs de Saint-Paul, par le R. P. Vigneron, rédemptoriste.

*A la Communauté du Sacré-Cœur de Marie*, la retraite s'est terminée par une belle solennité de vêture religieuse et de profession que présidait Mgr l'évêque de Chartres.

*A la Communauté de Saint-Paul*, c'est aussi Monseigneur qui a présidé, le 26 août, la grande cérémonie annuelle de profession ; quatre-vingt-une novices prononçaient leurs vœux, devant des centaines d'autres Sœurs déjà professes. C'est une consolation pour la Sainte Eglise de voir se multiplier ainsi, à une époque de persécution pour elle, les âmes spécialement consacrées à Dieu.

Si le nombre de religieuses de Saint-Paul augmente à la Maison-Mère qui doit fournir des Sœurs à tant de Maisons succursales en France et à l'étranger, il en est de même dans ses établissements de l'Extrême-Orient que vient de visiter une des Assistantes de la Supérieure générale. La Révérende Mère Célina, nous sommes heureux de le faire savoir à nos lecteurs, a pu accomplir en d'excellentes conditions ce long voyage qui a duré dix-sept mois et dont son Institut attend le plus grand bien. Elle est rentrée à Chartres, le 25 août ; nous n'avons pas besoin de dire que la Communnauté lui a fait le plus touchant accueil.

*La fête de Saint-Fiacre.* — Saint Fiacre va être fêté à la cathédrale de Chartres par les horticulteurs de la ville, le 3 septembre. Si le nom de leur patron est populaire, sa légende l'est moins sans doute. Rappelons-la en quelques mots :

Saint Fèfre, que par corruption on a appelé saint Fiacre, était né en Irlande vers 600. De bonne heure, il quitta sa patrie, et vint se fixer en France, aux environs de Meaux. Il y fut cordialement accueilli par l'évêque saint Faron, qui lui permit de prendre, en un jour, autant de terrain qu'il en pourrait entourer d'un fossé. Saint Fiacre prit son bâton, le posa à terre et marcha. Aussitôt, le

morceau de bois, mû par une intervention surnaturelle, se mit a suivre le saint, en creusant un large fossé.

Ce prodige accompli, au dire de la légende, en présence de nombreux témoins, commença la réputation de saint Fiacre.

Autre détail. Anne d'Autriche avait une grande vénération pour saint Fiacre, auquel elle attribuait la naissance de Louis XIV...

Saint Fiacre a également donné son nom aux véhicules qui sillonnent la capitale, et voici comment :

Vers 1650, il existait à Paris, rue Saint-Martin, une maison dont la façade était décorée d'une image de saint Fiacre et qui servait de remise aux voitures de louage. De là le nom de « fiacres » qui fut appliqué à ces voitures à dater de cette époque.

**Facture de grandes orgues.** — Nous apprenons avec plaisir que M. J. Abbey, de Versailles, l'honorable facteur chargé de l'entretien des orgues de la cathédrale de Chartres, vient d'obtenir, à l'Exposition universelle de 1900, pour les beaux instruments sortis de ses ateliers, le premier grand prix par ordre de mérite. Son contremaître, M. Rieffer, a obtenu une médaille d'or. Quatre autres de ses chefs de travaux ont chacun une médaille d'argent. Nos félicitations à tous.

**Suppléments.** — Voici les sujets traités en *juillet* dans les suppléments de la *Voix*.

*Sommaire du* 7 : Une croisade nouvelle (Montmartre). — Le règne du Cœur de Jésus. — Le bilan noir (Calomnies contre le clergé). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine. — En route pour Oberammergau. — Faits divers.

*Sommaire du* 14 : Les nouveaux Bienheureux. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Les Trois Marie, à Mignières; Consécration d'autel aux Autels; fête de première messe à Sancheville; fête d'adoration à Saint-Lubin-des-Joncherets. — Avis sur les diplômes de la Confrérie du Rosaire. — Faits divers.

*Sommaire du* 21 : Vocations sacerdotales dans les familles riches. — Sainte Anne dans les figures. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Nominations, etc. — Fête de S. Jean-Baptiste de la Salle à la cathédrale de Chartres. — Nécrologie : M. l'abbé Billarand, curé de Margon. — Faits divers.

— Voici les sujets traités en *août* dans les suppléments de la *Voix* :

*Sommaire du 4* : La vraie éducation. — Tables tournantes. — Chronique diocésaine : Nominations; cérémonies à Villiers-le-Morhier et à Illiers; fête de S. de la Salle, à Châteaudun; les prix au séminaire de Nogent; Une correspondance des écolâtres au XI[e] siècle; la Portioncule. — Nécrologie : M. l'abbé Quillier, curé d'Yèvres. — Livre du P. Monsabré sur la Prédication. — Faits divers.

*Sommaire du* 11 : L'Assomption. — Mgr Bouvier (de Tarentaise). Lettre du Cardinal Richard sur l'Exposition. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Nomination ; retraite pastorale ; Pèlerinage de Lourdes ; fête de la Sainte-Enfance à Cloyes. — Faits divers.

*Sommaire du* 18 : S. Antoine et l'Assomption. — Droits de N. S. J.-C. — Les missions en Chine. — *Candens lilium* (poésie). — Semaine liturgique. — Chronique : Nominations ; Mgr Gendreau à Chartres ; Les Frères pèlerins. — La Vocation d'un chanoine d'honneur de Chartres ; la procession du 15 août ; les séminaristes au baccalauréat. — Mgr de Forges. — Faits divers.

*Sommaire du* 25 : Le Cœur très pur de Marie. — L'Institut des Frères des Éc. ch. à l'Exposition. — Les grandes guérisons de Lourdes. — La fenêtre d'Ostie (poésie). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Annonce de l'Assemblée générale de la jeunesse catholique d'Eure-et-Loir ; l'aumônier militaire, M. Saignes ; l'école libre d'Umpeau. — Faits divers.

---

## *EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE*

1. Remerciements à N.-D. de Chartres pour une grâce demandée par son intercession et obtenue ! (M. L., à Paris).

2. Remerciements à N.-D. de Chartres, pour sa protection accordée à une jeune mère dans une circonstance difficile (G. à N., diocèse d'Orléans).

3. Les enfants, pour lesquels je vous avais demandé messe et neuvaine, et qui s'en sont si bien trouvés, je les consacre aujourd'hui à la Bonne Mère (M. A., à M. diocèse de Versailles).

4. Notre-Dame de Chartres a pris en pitié notre douleur, et exaucé nos prières pour le petit malade (P. à Paris).

5. Reconnaissance à N.-D. de Chartres ! C'est le cri de notre cœur, ce sera aussi celui de l'inscription sur l'ex-voto (X., à Paris).

6. Une messe à N.-D. Sous-Terre, s. v. p. ! Je veux par là remercier notre Bonne Mère qui a récompensé la malade de sa confiance en la prière ! (M. à U., diocèse du Mans).

7. Dès le commencement de la neuvaine de prières, l'amélioration dans l'état de la malade s'est produite ; une messe, s. v. p. ! (S. à T., diocèse d'Orléans).

8. Demande à N.-D. de Chartres de continuer sa tutelle à nos enfants qui lui sont consacrés, et d'étendre sur leurs parents cette paternelle protection qu'elle nous a fait sentir ! (L. R., diocèse de Toulouse).

9. J'avais promis des messes à N.-D. de Chartres en action de

grâces. Veuillez me les faire acquitter (L. à T., diocèse de Versailles).

10. Une lampe à la Crypte, s. v. p.; je veux par là témoigner ma reconnaissance après une guérison obtenue (L. à N. d'Orleans).

11. Veuillez faire prier les jeunes clercs de N.-D. à nos intentions et remercier pour nous cette bonne Mère qui nous a protégés (J. à C. diocèse d'Autun).

12. Nous devons beaucoup de reconnaissance à N.-D. de Chartres. Remerciez-la pour nous et avec nous (R. A., à S., diocèse de Blois).

13. N.-D. a daigné exaucer nos prières pour le succès d'une affaire très grave. Reconnaissance!... (S. à B., diocèse de Cambrai).

14. Je vous avais demandé une neuvaine de messes pour le baccalauréat d'un jeune homme. Il a heureusement réussi. Je vous envoie mon offrande avec mes remerciements à N.-D. de Chartres. (C. C., à A., diocèse d'Amiens).

15. Nos prières ont été exaucées; nous remercions notre bonne Mère et la prions de continuer à nous protéger. (M. G., à U.)

---

## NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

— Sœur Marie de la Conception, née Maria Barbé, religieuse de l'Immaculée Conception de Nogent-le-Rotrou, décédée le 4 août, âgée de 22 ans dont 4 de religion.

— Sœur Saint-Raphaël, née Françoise Roquet, de la communauté des Petites Sœurs des Pauvres de Chartres, décédée le 11 août, âgée de 60 ans dont 39 de profession.

— Sœur Marie-Justine, née Marie Dumur, religieuse de l'Immaculée Conception de Nogent-le-Rotrou, décédée le 26 août, âgée de 58 ans, dont 40 de religion.

— Sœur Marie-Bernard Labitte (Visitation Chartres, 69 ans).

— Mgr de Forges, évêque de Ténarie, ancien auxiliaire de l'archevêque de Rennes. — M. l'abbé Quillier, curé d'Yèvres. (Voir la notice aux suppléments du 4 et du 18 août).

— Mme Leloup, née Alexandrine Hoyau, 75 ans, impasse de la Moutonnerie, Chartres. — M. P.-M. Leloup, 77 ans, rue Châteaudun, Chartres. — M. André Maurey, ancien grainetier, près de l'église Saint-Pierre, 72 ans, Chartres. — Mlle Edith d'Abnour, au Mans.

— Mme Ve Lormeau, à la Bécane. — Mme Delahaye, au Mans. — Mlle Anna Hamelin, à Dreux. — Mlle Anastasie Goumand, fervente zélatrice de la dévotion à N.-D. de Chartres, à Dourdan.

— M. Denis-Cyprien Manceau, à Cormainville. — Mme Baron, à Nogent-le-Roi. — Mme Seigneurgent et Mme Doudet, à Versailles. — M. et Mme Métais. Mme Sigot-Lefèvre et Mlle Flore Pinson, à

Auneau. — Mlle Marie-Louise Chauvin, 44 ans, rue de Beauvais, Chartres. — M. Achille Bouchard, 56 ans, à Luisant. — Marie Fouré (87 ans), à la Maison Bleue, Chartres.

— M. l'abbé Damoiseau, curé de Saint-Germain, de Corbeil, originaire de Favières, au diocèse de Chartres.

---

## FAITS DIVERS

**Congrès international du tiers-ordre franciscain à Rome** (22-26 septembre 1900). — Nous l'avions déjà annoncé. Nous le rappelons en priant les personnes qui désirent y participer de s'adresser pour renseignements à M. Alexandre Maupetit, secrétaire général, délégué de M. Léon Harmel, directeur, au Val-des-Bois, Warmeriville (Marne).

**Pèlerinage de l'Enseignement chrétien à Paray-le-Monial.** — Un grand pèlerinage de l'enseignement chrétien s'organise pour le 21 septembre, à Paray-le-Monial. Le R. P. du Lac en sera le prédicateur. Départ de Paris le jeudi matin 20 septembre et retour dans la nuit du vendredi au samedi. Prix du voyage de Paris à Paray, aller et retour, y compris le logement et les repas à Paray : 30 francs en 3e ; 43 francs en 2e ; 59 francs en 1re. On peut souscrire jusqu'au 8 septembre à l'Agence des voyages économiques, 17, Faubourg Montmartre, Paris. Bien que ce pèlerinage soit spécialement organisé en vue de l'enseignement chrétien, tout le monde peut y prendre part.

**Tarbes.** — Dernièrement, à Lourdes, se présenta au bureau des constatations médicales un pèlerin venu d'Anzin à pied. Les jambes tournées, les pieds bots, ce brave garçon, qui est âgé de trente ans environ, a mis un an pour franchir les 1.200 kilomètres, en chiffres ronds, qu'il avait à parcourir ! Parti le 6 août 1899, il arrivait à Lourdes le 25 juillet dernier, à raison de quatre à cinq kil. par jour, ne marchant pas le dimanche et recueilli ici et là.

**Congrès en l'honneur de la Sainte Vierge.** — Les adhésions au Congrès Lyonnais qui se tiendra du 5 au 8 septembre, arrivent, soit à Son Eminence, soit à Mgr Vindry, vicaire général, de plus en plus nombreuses. Elles viennent de tous les points de la France, même de l'étranger. Beaucoup d'évêques, plusieurs abbés mitrés ont promis leur présence. Grâce à la grande diffusion qui a été faite des programmes du congrès, grâce aux annonces des journaux qui partout ont accordé la plus large et la plus gracieuse hospitalité, le premier congrès marial de Lyon servira de modèle aux congrès futurs du même genre, par son caractère *universel* et vraiment *catholique*. Ce sera, dans la force du terme, un congrès

*international*, ce qui le distinguera des congrès italiens, qui furent simplement *régionaux* ou *nationaux*.

En dehors des travaux sur la sainte Vierge annoncés dans le programme du congrès, le comité des études a demandé aux abbés des différents monastères français une étude sur les particularités de la dévotion à la sainte Vierge, dans chacune de leurs abbayes. Nous aurons ainsi une série de rapports, dans lesquels sera exposé tout ce qui relie, d'une façon caractéristique, le culte de la sainte Vierge à chaque abbaye et à chaque ordre. Le congrès marial sera clôturé le 8 septembre par le couronnement solennel de N. D. de Fourvières.

**Chine.** — Les prières continuent pour le succès de nos armées en Chine et en faveur des chrétiens qui ont été massacrés par les barbares de l'empire chinois.

**La leçon du négrillon.** — C'est au pays où les missionnaires apprennent aux nègres à connaître Dieu et la Vierge Marie.

Un négrillon d'une dizaine d'années venait de sortir de la hutte qu'il habitait. Noir, il l'était et vraie couleur de poêle, mais ses yeux brillaient comme deux lumières étincelantes, sa figure montrait un enfant intelligent.

Il n'avait fait que peu de pas lorsque, voyant passer un blanc, il va à lui ; c'était un soldat, un officier de la fière Albion, un Anglais. Ils se saluèrent et une conversation s'engagea.

Le petit négrillon avait passé à son cou un scapulaire que le Père, à son dernier passage, lui avait donné ; il le portait fièrement et ostensiblement.

« Qu'est-ce que tu portes là ? lui demanda l'officier. A quoi peuvent être utiles ces deux petits morceaux d'étoffe, dont l'un retombe sur ta poitrine ? Le Père, en te donnant cela, s'est moqué de toi. »

Qu'un protestant tienne ce langage devant un enfant, et sérieusement, il n'y a rien qui puisse étonner. Mais le petit négrillon ne prit point ces paroles en riant. Sa figure s'illumina par ses yeux qui semblaient lancer des rayons de feu. Il regarda d'abord fixement l'officier, comme pour lui reprocher ses paroles injurieuses.

« Et vous, dit le petit nègre, pourquoi portez-vous ce ruban à la boutonnière de votre habit ? A quoi cela peut-il vous être utile ? Le blanc qui vous l'a donné s'est-il moqué de vous ?

— Non. Ce ruban, c'est la marque que je suis un bon serviteur de notre Reine.

— Eh bien ! *ça*, dit le nègre en levant son scapulaire, *ça*, c'est la marque que je suis serviteur de la Reine de toutes les reines, de Marie, Mère de Jésus.

L'Anglais passa sans plus dire mot. Il venait de recevoir une rude leçon d'un petit négrillon.

---

# DISTRIBUTION DES PRIX

## À L'ŒUVRE DES CLERCS DE N.-D. DE CHARTRES

### *Maîtrise de la Cathédrale (1899-1900).*

EXAMENS ACADÉMIQUES.

Quatre élèves de rhétorique se sont présentés au baccalauréat classique (1re partie). Trois ont été reçus : Marceau Bellaunay, Paul Bailly et Charles Boularand. Louis Boureau a été déclaré admissible.

*Concours littéraires mensuels entre les établissements qui font partie de l'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne.* — Classe de seconde ; Vers latins (33 maisons prenant part au concours). 1er : Élie Isambert. — Classe de quatrième ; Version grecque (29 maisons prenant part au concours). 1er : René Bay.

*Concours général fondé par l'Institut catholique de Paris pour les classes de philosophie, de rhétorique et de seconde.* — Classe de seconde ; Version latine ; 5me mention : Élie Isambert.

---

RHÉTORIQUE

*Instruction religieuse.* — 1er Prix : Norbert Thenaisy, de Bouffry (diocèse de Blois). — 2e Prix : Eugène Rousseau, de Corvées-les-Yys. — Accessit : Georges Cheneau, de Sours.

*Excellence.* — 1er Prix : Marceau Bellaunay, de Rouvres. — 2e Prix Charles Boularand, de Brioude (diocèse du Puy). — Accessit : Louis Boureau, de Châteaudun.

*Composition française.* — 1er Prix : Marceau Bellaunay, 2 f. n. — 2e Prix Charles Boularand, 2 f. n. — Accessit : Norbert Thenaisy, 2 f. n.

*Version latine.* — 1er Prix : Marceau Bellaunay, 3 f. n. — 2e Prix : Louis Boureau, 2 f. n. — Accessit : Pierre Jouret, de Puivers (diocèse de Carcassonne.

*Version grecque.* — 1er Prix : Marceau Bellaunay, 4 f. n. — 2e Prix : Louis Boureau, 3 f. n. — Accessit : Charles Bourgeois, d'Ymonville.

*Composition latine.* — 1er Prix : Marceau Bellaunay, 5 f. n. — 2e Prix : Louis Boureau, 4 f. n. — Accessit : Pierre Jouret, 2 f. n.

*Vers latins.* — 1er Prix : Norbert Thenaisy, 3 f. n. — 2e Prix : Louis Boureau, 5 f. n. — Accessit : Pierre Jouret, 3 f. n.

*Littératures.* — 1er Prix : Marceau Bellaunay, 6 f. n. — 2e Prix : Norbert Thenaisy, 4 f. n. — Accessit : Charles Boularand, 3 f. n.

*Histoire.* — 1er Prix : Marceau Bellaunay, 7 f. n. — 2e Prix : Norbert Thenaisy, 5 f. n. — Accessit : Charles Boularand, 4 f. n.

*Géographie.* — 1er Prix : Norbert Thenaisy, 6 f. n. — 2e Prix : Marceau Bellaunay, 8 f. n. — Accessit : Georges Cheneau, 2 f. n.

*Sciences mathématiques.* — 1er Prix : Charles Boularand, 5 f. n. — 2e Prix : Marceau Bellaunay, 9 f. n. — Accessit : Paul Bailly, de Pontgouin.

*Sciences physiques et naturelles.* — 1er Prix : Bernard Hubert, d'Ouzouer-le-Marché (diocèse de Blois). — 2e Prix : Norbert Thenaisy, 7 f. n. — Accessit : Georges Cheneau, 3 f. n.

*Examen.* — 1er Prix : Charles Boularand, 6 f. n. — 2e Prix : Marceau Bellaunay, 10 f. n. — Accessit : Norbert Thenaisy, 8 f. n.

*Allemand.* — 1er Prix : Charles Boularand, 7 f. n. — 2e Prix : Louis Boureau, 6 f. n. — Accessit : Marceau Bellaunay, 11 f. n.

SECONDE.

*Instruction religieuse.* — 1er Prix : Raphaël Bordeau, de Condé-sur-Huisne (diocèse de Séez). — 2e Prix : Léon Doucet, de la Bruffière (diocèse de Luçon), — Accessit : Elie Isambert, de Meslay-le-Grenet.

*Excellence.* — 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, de Port-Villez (diocèse de Versailles). — 2e Prix : Elie Isambert, 2 f. n. — Accessit : Noé Lelard de Saumeray.

*Composition française.* — 1er Prix : Léon Doucet, 2 f. n. — 2e Prix : Elie Isambert, 3 f. n. — Accessit : Jean-Marie Lemouël, 2 f. n.

*Version latine.* — 1er Prix : Elie Isambert, 4 f. n. — 2e Prix : Jean-Marie Lemouël, 3 f. n. — Accessit : Noé Lelard, 2 f. n.

*Version grecque.* — 1er Prix : Noé Lelard, 3 f. n. — 2e Prix : Jean-Marie Lemouël, 4 f. n. — Accessit : Elie Isambert 5 f. n.

*Composition latine.* — 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, 5 f. n. — 2e Prix : Elie Isambert, 6 f. n. — Accessit : Noé Lelard, 4 f. n.

*Vers latins.* — 1er Prix : Elie Isambert, 7 f. n. — 2e Prix : Jean-Marie Lemouël, 6 f. n. — Accessit : Noé Lelard, 5 f. n.

*Littératures.* — 1er Prix : Léon Doucet, 3 f. n. — 2e Prix : James Sagot, de Champrond-en-Gâtine. — Accessit : Elie Isambert, 8 f. n.

*Histoire.* — 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, 7 f. n. — 2e Prix : Raphaël Bordeau, 2 f. n. — Accessit : Louis Vallée, de Charbonnières.

*Géographie.* — 1er Prix : Louis Vallée, 2 f. n. — 2e Prix : Léon Doucet, 4 f. n. — Accessit : Jean-Marie Lemouël, 8 f. n.

*Sciences mathématiques.* — 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, 9 f. n. — 2e Prix : Noë Lelard, 6 f. n. — Accessit : James Sagot, 2 f. n.

*Sciences physiques et naturelles.* — 1er prix : Jean-Marie Lemouël. 10 f. n. — 2e Prix : Léon Doucet, 5 f. n. — Accessit : James Sagot, 3 f. n.

*Examen.* — 1er Prix : Elie Isambert, 9 f. n. — 2e Prix : James Sagot, 4 f. n. — Accessit : Noé Lelard, 7 f. n.

*Allemand.* — 1er Prix : Elie Isambert, 11 f. n. — 2e Prix : Noé Lelard, 8 f. n. — Accessit : Jean-Marie Lemouël, 11 f. n.

TROISIÈME

*Instruction religieuse.* — 1er Prix : Arthur Navet, de Neuilly-sur-Eure (diocèse de Séez). — 2e Prix : Apollinaire Leroy, de Beaumont-les-Autels. — 1er Accessit : Gaston Servoin, d'Ozoir-le-Breuil. — 2e Accessit : Charles Meunier, de Prunay-le-Gillon.

*Excellence.* — 1er Prix : Apollinaire Leroy, 2 f. n. — 2e Prix : Almire Lemoine, de Courcebœuf (diocèse du Mans). — 1er Accessit : Arthur Navet. 2 f. n. — 2e Accessit : Charles Meunier, 2 f. n.

*Narration française.* — 1er Prix : Léon Nicol de Saint-Pal-de-Murs (diocèse du Puy). — 2e Prix : Apollinaire Leroy, 3 f. n. — 1er Accessit : Almire Lemoine, 2 f. n. — 2e Accessit : Gaston Servoin, 2 f. n.

*Version latine.* — 1er Prix : Apollinaire Leroy, 4 f. n. — 2e Prix : Almire Lemoine, 4 f. n. — 1er Accessit : Arthur Navet, 3 f. n. — 2e Accessit : Charles Meunier.

*Version grecque.* — 1er Prix : Apollinaire Leroy, 5 f. n. — 2e Prix : Arthur Navet, 4 f. n. — 1er Accessit : Almire Lemoine, 4 f. n. — 2e Accessit : Charles Meunier, 4 f. n.

*Thème latin.* — 1er Prix : Charles Meunier, 5 f. n. — 2e Prix : Apollinaire Leroy, 6 f. n. — 1er Accessit : Almire Lemoine, 5 f. n. — 2e accessit : Léon Nicol, 2 f. n.

*Vers latins.* — 1er Prix : Almire Lemoine, 6 f. n. — 2e Prix : Apollinaire Leroy, 7 f. n. — 1er Accessit : Charles Meunier, 6 f. n. — 2e Accessit : Léon Nicol, 3 f. n.

*Littératures.* — 1er Prix : Charles Meunier, 7 f. n. — 2e Prix : Léon Nicol, 4 f. n. — 1er Accessit : Arthur Navet, 5 f. n. — 2e Accessit : Achille Gaubert, d'Aysenne (diocèse de Rodez).

*Histoire.* — 1er Prix : Léon Nicol, 5 f. n. — 2e Prix : Arthur Navet, 6 f. n. — 1er Accessit : Charles Godard, de Gallardon. — 2e Accessit : Charles Meunier, 8 f. n.

*Géographie.* — 1er Prix : Charles Godard, 2 f. n. — 2e Prix : Albert Donadille, d'Estals (diocèse de Cahors). — 1er Accessit : Ernest Cléarque, de Crucey. — 2e Accessit : Arthur Navet, 7 f. n.

*Sciences mathématiques.* — 1er Prix : Gaston Servoin, 3 f. n. — 2e Prix : Charles Meunier, 9 f. n. — 1er Accessit : Charles Godard, 3 f. n. — 2e Accessit : Arthur Navet, 8 f. n.

*Sciences naturelles.* — 1er Prix : Léon Nicol, 6 f. n. — 2e Prix : Charles Meunier, 10 f. n. — 1er Accessit : Arthur Navet, 9 f. n. — 2e Accessit : Achille Gaubert, 2 f. n.

*Examen.* — 1er Prix : Arthur Navot, 10 f. n. — 2e Prix : Charles Meunier, 11 f. n. — 1er Accessit : Albert Donadille, 2 f. n. — 2e Accessit : Achille Gaubert, 3 f. n.

*Allemand.* — 1er Prix : Charles Meunier, 12 f. n. — 2e Prix : Apollinaire Leroy, 8 f. n. — 1er Accessit : Albert Donadille, 3 f. n. — 2e Accessit : Charles Godard, 4 f. n.

## QUATRIÈME

*Instruction religieuse.* — 1er Prix : Joseph Pauvert, de Moriers. — 2e Prix : Alphonse Perrier, de Lamothe (diocèse du Puy). — Accessit : Adolphe Panthé, de Courtalain.

*Excellence.* — 1er Prix : Joseph Pauvert, 2 f. n. — 2e Prix : René Bay, de Chartres. — Accessit : Alphonse Perrier, 2 f. n.

*Thème latin.* — 1er Prix : Joseph Pauvert, 3 f. n. — 2e Prix : Théophile Monlezun, de Sarriac (diocèse de Tarbes). — Accessit : René Bay, 2 f. n.

*Version latine.* — 1er Prix : Joseph Pauvert, 4 f. n. — 2e Prix : René Bay, 3 f. n. — Accessit : Désiré Leclerc, de la Chapelle-du-Noyer.

*Narration française.* — 1er P ix : René Bay, 4 f. n. — 2e Prix : Ernest Guédant, de Vauvillers (diocèse de Besançon). — Accessit : Alphonse Perrier, 3 f. n.

*Version grecque.* — 1er Prix : Alphonse Perrier, 4 f. n. — 2e Prix : Théophile Monlezun, 2 f. n. — Accessit : Désiré Leclerc, 2 f. n.

*Thème grec.* — 1er Prix : Joseph Pauvert, 5 f. n. — 2e Prix : René Bay, 5 f. n. — Accessit : Théophile Monlezun, 3 f. n.

*Vers latins.* — 1er Prix : Joseph Pauvert, 6 f. n. — 2e Prix : René Bay, 6 f. n. — Accessit : Théophile Monlezun, 4 f. n.

*Langue française.* — 1er Prix : René Bay, 6 f. n. — 2e Prix : Léon Meunier de Tours. — Accessit : Alphonse Perrier, 5 f. n.

*Histoire.* — 1er Prix : Alphonse Perrier, 6 f. n. — 2e Prix : Ernest Guédant, 2 f. n. — Accessit : Joseph Pauvert, 7 f. n.

*Géographie.* — 1er Prix : Joseph Pauvert, 8 f. n. — 2e Prix : Alphonse Perrier, 7 f. n. — Accessit : Ernest Guédant, 3 f. n.

*Sciences mathématiques.* — 1er Prix : René Bay, 8 f. n, — 2e Prix : Désiré Leclerc, 3 f. n. — Accessit : Alphonse Perrier, 8 f. n.

*Examen.* — 1er Prix : Alphonse Perrier, 9 f. n. — 2e Prix : Joseph Dangles, de Colombiés (diocèse de Rodez). — Accessit : Ernest Guédant, 4 f. n.

## CINQUIÈME

*Instruction Religieuse.* — 1er Prix : Samuel Doucet, de la Bruffière (diocèse de Luçon). — 2e Prix : Edouard Bosquet, de Chartres. — 1er Accessit : Georges Pouget, de Maintenon. — 2e Accessit : Edgard Boisset, de Chartres.

*Excellence.* — 1er Prix : Samuel Doucet, 2 f. n. — 2e Prix : Léon Baldy, de Cahors. — 1er Accessit : Edouard Bosquet, 2 f. n. — 2e Accessit : Georges Pouget, 2 f. n.

*Thème latin.* — 1er Prix : Léon Baldy, 2 f. n. — 2e Prix : Joseph Mauvais, de la Chaux-de-Fonds (Suisse). — 1er Accessit : Henri Besnard, de Chartres. — 2e Accessit : Samuel Doucet, 3 f. n.

*Version latine.* — 1er Prix : Léon Baldy, 3 f. n. — 2e Prix : Henri Besnard, 2 f. n. — 1er Accessit : Joseph Mauvais, 2 f. n. — 2e Accessit : Edouard Bosquet, 3 f. n.

*Thème grec.* — 1er Prix : Léon Baldy, 4 f. n. — 2e Prix : Georges Pouget, 3 f. n. — 1er Accessit : Albert Gougis, de Fontenay-sur-Conie. — 2e Accessit : Joseph Mauvais, 3 f. n.

*Version grecque.* — 1er Prix : Léon Baldy, 5 f. n. — 2e Prix : Joseph Mauvais, 4 f. n. — 1er Accessit : Edouard Bosquet. 4 f. n. — 2e Accessit : Samuel Doucet, 4 f. n.

*Orthographe et grammaire.* — 1er Prix : Samuel Doucet, 5 f. n. — 2e Prix : Léon Baldy, 6 f. n. — 1er Accessit : Joseph Mauvais, 5 f. n. — 2e Accessit : Edouard Bosquet, 5 f. n.

*Grammaire latine.* — 1er Prix : Samuel Doucet, 6 f. n. — 2e Prix : Léon Baldy, 7 f. n. — 1er Accessit : Emile Picard, de Pré-Saint-Evroult. — 2e Accessit : Georges Pouget, 4 f. n.

*Grammaire grecque.* — 1er Prix : Samuel Doucet, 7 f. n. — 2e Prix : Léon Baldy, 8 f. n. — 1er Accessit : Georges Pouget, 5 f. n. — 2e Accessit : Paul Fézard, de Yèvres.

*Histoire.* — 1er Prix : Samuel Doucet, 8 f. n. — 2e Prix : Edouard Bosquet, 6 f. n. — 1er Accessit : Georges Pouget, 6 f. n. — 2e Accessit : Joseph Mauvais, 6 f. n.

*Géographie.* — 1er Prix : Samuel Doucet, 9 f. n. — 2e Prix : Albert Gougis, 2 f. n. — 1er Accessit : Edgard Boisset, 2 f. n. — 2e Accessit : Georges Pouget, 7 f. n.

*Arithmétique.* — 1er Prix : Samuel Doucet, 10 f. n. — 2e Prix : Joseph Mauvais, 7 f. n. — 1er Accessit : Clotaire Linget, d'Ozoir-les-Breuil. — 2e Accessit : Georges Pouget, 8 f. n.

*Examen.* — 1er Prix : Samuel Doucet, 11 f. n. — 2e Prix : Léon Baldy, 9 f. n. — 1er Accessit : Joseph Mauvais, 8 f. n. — 2e Accessit : Edouard Bosquet, 7 f. n.

## SIXIÈME

*Instruction religieuse.* — Ernest Guyot, de Maintenon. — 2e Prix : Maurice Picard, de la Bazoche-Gouet. — 1er Accessit : Joseph Pécheteau, de Moriers. — 2e Accessit : Enogat Lelard, de Saumeray.

*Excellence.* — 1er Prix : Ernest Guyot, 2 f. n. — 2e Prix : Maurice Picard, 2 f. n. — 1er Accessit : Enogat Lelard, 2 f. n. — 2e Accessit : Joseph Pécheteau, 3 f. n.

*Thème latin.* — 1er Prix : Ernest Guyot, 3 f. n. — 2e Prix : Maurice Picard, 3 f. n. — 1er Accessit : Enogat Lelard, 3 f. n. — 2e Accessit : Joseph Pécheteau, 3 f. n.

*Version latine.* — 1er Prix : Enogat Lelard, 4 f. n. — 2e Prix : Maurice Picard, 4 f. n. — 1er Accessit : Ernest Guyot, 4 f. n. — 2e Accessit : Eugène Faucher, de Paimbœuf (diocèse de Nantes).

*Thème grec.* — 1er Prix : Maurice Picard, 5 f. n. — 2e Prix : Ernest Guyot, 5 f. n. — 1er Accessit : Enogat Lelard, 5 f. n. — 2e Accessit : Fernand Longuet, de Vierzon (diocèse de Bourges).

*Version grecque.* — 1er Prix : Ernest Guyot, 6 f. n. — 2e Prix : Maurice Picard, 6 f. n. — 1er Accessit : Enogat Lelard, 6 f. n. — 2e Accessit : Léon Vaquez, de Nogent-le-Rotrou.

*Grammaire française.* — 1er Prix : Ernest Guyot, 7 f. n. — 2e Prix : Georges Aubry, de Chartres. — 1er Accessit : Joseph Pécheteau, 4 f. n. — 2e Accessit : Maurice Picard, 7 f. n.

*Grammaire grecque.* — 1er Prix : Maurice Picard, 8 f. n. — 2e Prix : Joseph Pécheteau, 5 f. n. — 1er Accessit : Ernest Guyot, 8 f. n. — 2e Accessit : Henri Bourgine, de Baudreville.

*Grammaire latine.* — 1er Prix : Joseph Pécheteau. 6 f. n. — 2e Prix : Ernest Guyot, 9 f. n. — 1er Accessit : Maurice Picard, 9 f. n. — 2e Accessit : Georges Aubry, 2 f. n.

*Histoire.* — 1er Prix : Ernest Guyot, 10 f. n. — 2e Prix : Maurice Picard, 10 f. n. — 1er Accessit : Fernand Longuet, 2 f. n. — 2e Accessit : Jean-Régis Portal, de Saint-Eble (diocèse du Puy).

*Géographie.* — 1er Prix : André David, de Châtillon-sur-Indre (diocèse de Bourges). — 2e Prix : Ernest Guyot. 11 f. n. — 1er Accessit : Maurice Picard, 11 f. n. — 2e Accessit : Joseph Pécheteau, 7 f. n.

*Sciences mathématiques.* — 1er Prix : Enogat Lelard, 7 f. n. — 2e Prix : Georges Aubry, 3 f. n. — 1er Accessit : Joseph Pécheteau, 8 f. n. — 2e Accessit : Jean-Régis Portal, 2 f. n.

*Examen.* — 1er Prix : Ernest Guyot, 12 f. n. — 2e Prix : Maurice Picard, 12 f. n. — 1er Accessit : Joseph Pécheteau, 9 f. n. — 2e Accessit : Jean-Régis Portal, 3 f. n.

## SEPTIÈME

*Instruction Religieuse.* — Prix : René Ruelle, de Bonneval. — Accessit : Louis Courant, de Mentenois (diocèse de Besançon).

*Excellence.* — Prix : René Ruelle, 2 f. n. — Accessit : Adolphe Girardin, d'Onans (diocèse de Besançon).

*Thème latin.* — Prix : René Ruelle, 3 f. n. — Accessit : Adolphe Girardin, 2 f. n.

*Version latine.* — Prix : René Ruelle, 4 f. n. — Accessit : Adolphe Girardin, 3 f. n.

*Orthographe et grammaire française.* — Prix : René Ruelle, 5 f. n. — Accessit : Louis Caillière, de Rennes.

*Grammaire latine.* — Prix : René Ruelle, 6 f. n. — Accessit : Louis Caillière, 2 f. n.

*Histoire.* — Prix : René Ruelle, 7 f. n. — Accessit : Louis Caillière, 3 f. n.

*Géographie.* — Prix : René Ruelle, 8 f. n. — Accessit : Etienne Crassus, de Sère (diocèse de Tarbes).

*Arithmétique.* — Prix : René Ruelle, 9 f. n. — Accessit : Louis Caillière, 4 f. n.

*Examen.* — Prix : René Ruelle, 10 f. n. — Accessit : Adolphe Girardin, 4 f. n.

## MUSIQUE

Chœur de chant. — *Soprano.* 1er Prix : Ernest Guédant, 5 f. n. — 2e Prix : Henri Besnard, 3 f. n. — 1er Accessit : Raoul Dolléans, de Ver-lès-Chartres. — 2e Accessit : Gaston Benoist, de Châteaudun.

*Alto.* — Prix : Prudent Rollet, de Nouan-le-Fuzelier (diocèse de Blois). — Accessit : Léon Vaquez, 2 f. n.

Classe de solfège et de plain chant. — 1re *Division.* 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, 12 f. n. — 2e Prix : Raphaël Bordeau, 3 f. n. — 1er Accessit : Charles Bourgeois, 2 f. n. — 2e Accessit : Elie Isambert, 11 f. n.

*2e Division.* — 1er Prix : Charles Godard, 5 f. n. — 2e Prix : Albert Donaville, 3 f. n. — 1er Accessit : René Bay, 9 f. n. — 2e Accessit : Achille Gaubert, 4 f. n.

*3e Division.* — 1er Prix : Joseph Mauvais, 9 f. n. — 2e Prix : Louis Marchand, de Cousancelles, au diocèse de Verdun. — 1er Accessit : Samuël Doucet, 12 f. n. — 2e Accessit : Fernand Longuet, 3 f. n.

Piano. — *1re Division.* Prix : Gaston Servoin, 4 f. n. — *2e Division.* 1er Prix : Ernest Guyot, 13 f. n. — 2e Prix : Joseph Pècheteau, 10 f. n. — Accessit : Maurice Picard, 13 f. n.

## PRIX D'ACCESSITS

*Rhétorique.* — Georges Cheneau, pour 3 accessits. — Pierre Jouret, 3 accessits.

*Seconde.* — Elie Isambert, pour 4 accessits. — Noé Lelard, 5 accessits. — Jean-Marie Lemouël, 3 accessits.

*Troisième.* — Achille Gaubert, pour 4 accessits. — Charles Godard, 3 accessits. — Charles Meunier, 6 accessits. — Almire Lemoine, 3 accessits. Arthur Navet, 6 accessits.

*Quatrième.* — Alphonse Perrier, pour 4 accessits.

*Cinquième.* — Edouard Bosquet, pour 5 accessits. — Samuël Doucet, 3 accessits. — Joseph Mauvais, 5 accessits. — Georges Pouget, 7 accessits.

*Sixième.* — Enogat Lelard, pour 5 accessits. — Fernand Longuet, 3 accessits. — Joseph Pécheteau, 7 accessits. — Maurice Picard, 3 accessits. — Jean-Régis Portal, 3 accessits.

*Septième.* — Louis Caillière, pour 4 acccessits. — Adolphe Girardin, 4 accessits.

---

## OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 2 septembre, 13e dimanche après la Pentecôte. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — Ensuite, réunion mensuelle de la Confrérie, avec procession et recommandations.

— Jeudi 6, à 4 h., adoration réparatrice.

— Vendredi 7, à 8 h., messe de l'Apostolat de la prière. A 3 h., 1res vêpres de la Nativité. A 6 h., matines et laudes. A 8 h. du soir, chemin de croix et salut.

— Samedi 8, Fête de la *NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE*. Une seule grand' messe à 10 h., *Monseigneur officiant*. A 3 h., none, vêpres, sermon par le R. P. de Chabannes, S. J., complies, procession et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 2 septembre, les offices aux heures ordinaires. A la suite des vêpres, procession de l'Archiconfrérie, allocution et salut. — Samedi, 8, fête de la Nativité, grand'messe à 9 Heures.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 2 septembre. A 10 h., grand'messe. A 3 h., vêpres, complies, procession de la Confrérie, allocution et salut. — Le vendredi 7 septembre, le soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

Le 8 septembre, fête de la Nativité. Messe de communion générale avec chants, à 7 h.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 7 septembre, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h., 1re messe. A 6 h. 3/4, messe conventuelle avec exposition du T. S. Sacrement. A 4 h., sermon, salut. — Distribution des Billets de la Garde d'Honneur.

---

*SOUS PRESSE* (In-8° de 500 pages), *pour paraître le 1er Septembre 1900.* Prix : 4 fr. — **Saint-Vincent-de-Paul et le Sacerdoce,** par un prêtre de la Congrégation de la Mission. — Ouvrage dédié au Clergé et publié à l'occasion du troisième Centenaire de l'Ordination sacerdotale de S. Vincent, 23 septembre (1600-1900).

« Aris, hoc duce, dignitas, Clero decus scientiæ Morumque redit sanctitas. »
(*Off. pr. S. V. seq.*)

L'auteur de cet ouvrage, qui, suivant les humbles traditions de la famille religieuse à laquelle il appartient, ne veut pas livrer son nom à la publicité, est un ancien professeur et supérieur de grand Séminaire. Il a étudié avec soin la vie de *saint Vincent de Paul* considéré comme *modèle, père et régénérateur du clergé* dans les temps modernes ; et il pense être utile en même temps qu'agréable à ses confrères dans le sacerdoce en leur faisant part du fruit de ses travaux.

« C'est, dit l'auteur dans sa préface, dans une bien large mesure, à saint Vincent de Paul, à ses exemples, à ses prières, à ses souffrances, à ses institutions ecclésiastiques, que nous, prêtres des temps modernes, nous sommes redevables de notre esprit sacerdotal. Il n'est donc pas seulement notre *modèle*, il est encore notre *père* dans le sacerdoce ; et nous lui devons, à ce titre, une dévotion pleine de reconnaissance, quels que soient du reste le diocèse ou la famille religieuse auxquels nous appartenions. Ce livre contribuera à élever à Saint Vincent de Paul un monument spirituel digne de lui ; monument dont les pierres vivantes seraient les âmes sacerdotales, amenées à la perfection de leur saint état.

*On souscrit dès maintenant à la SOCIÉTÉ DE SAINT-AUGUSTIN, à Lille, Paris Lyon. Toulouse et dans toutes les librairies catholiques.*

---

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

# CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

*à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois*

DE SEPTEMBRE 1900.

1er Septembre, Samedi. — St Loup, évêque, *semid.*, messe *Statuit,* mémoire de St Gilles, abbé.

2, **DIMANCHE, XIIIe après la Pentecôte,** *semid.*, messe *Respice.* — Vêpres du dim. ; mémoire de St Lazare et de St Etienne. Suffrages. A complies, prières.

3, Lundi. — St Lazare, évêque et martyr, *semid.,* messe *Dominus.*

4, Mardi. — Ste Rose de Viterbe, vierge, *double* messe *Dilexisti.*

5, Mercredi. — St Laurent Justinien, évêque, *semid.,* messe *Statuit.*

6, Jeudi. — Office votif du St Sacrement, *semid.,* messe *Cibavit.*

7, Vendredi. — St Cloud, confesseur, *semid.,* messe *Justus.*

8, Samedi. — Fête de la **Nativité de la T. Ste Vierge,** *double de 2e classe avec octave,* messe *Salve.* — Vêpres de la fête, mém. du dimanche et de St Gorgon, martyr.

9, **DIMANCHE, XIVe après la Pentecôte,** fête du *Saint Nom de Marie, double majeur,* messe *Vultum,* mémoire de St Gorgon.

10, Lundi. — St Nicolas de Tolentino, confesseur, *double,* messe *Os justi.*

11, Mardi. — De l'octave, *semid.,* messe *Salve.*

12, Mercredi. — De l'octave, *semid.,* messe *Salve.*

13, Jeudi. — De l'octave, *semid.*, messe *Salve.*

14, Vendredi. — Exaltation de la Ste Croix, *double majeur,* messe *Nos autem.*

15, Samedi. — Octave de la Nativité, *double,* messe *Salve.* — *Le soir, procession aux flambeaux à la crypte.*

16, **DIMANCHE, XVe après la Pentecôte,** *St Lubin,* évêque de Chartres, *double majeur,* messe *Elegit.*— Vêpres de cette fête, mém. de St François et du dim.

17, Dundi. — Les stigmates de St François, *double,* messe *Mihi autem.*

18, Mardi. — St Joseph de Cupertino, *double,* messe *Dilectio.*

19, Mercredi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) St Janvier et ses compagnons, martyrs, messe *Salus.*

20, Jeudi. — Vigile de St Mathieu; St Eustache et ses compagnons, martyrs, *double,* messe *Sapientiam.*

21, Vendredi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) St Mathieu, apôtre et évangéliste, *doubte de 2e classe,* messe *Os justi.*

22, Samedi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) St Maurice et ses compagnons, martyrs, *double,* messe *Intret.*

23, **DIMANCHE, XVIe après la Pentecôte,** *N.-D. des Sept-Douleurs, double majeur,* messe *Stabànt.* — Vêpres de la Ste Vierge, mém. du dim. et de St Lin.

24, Lundi. — N.-D. de la Merci, *double majeur,* messe *Salve.*

25, Mardi. — St Solenne, évêque de Chartres, *double,* messe *Ecce.*

26, Mercredi. — St Thomas de Villeneuve, évêque, *double,* messe *Statuit.*

27, Jeudi. — SS. Côme et Damien, mart., *semid.*, messe *In virtute* ; mémoire de St Florentin, martyr.

28, Vendredi. — St Wenceslas, martyr, *semid.,* messe *In virtute.*

29, Samedi. — **St Michel,** archange, *double de 2e classe,* messe *Benedicite.*

30, **DIMANCHE, XVIIe après la Pentecôte,** St Jérôme, docteur, *double,* messe *In medio.* — Vêpres de St Rémi, mém. de St Jérôme et du dim.

## AVIS DIVERS

**Lampes.** — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

**Cierges.** — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

**Neuvaines.** — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

**Ex-voto.** — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait trés utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

**Scapulaire.** — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

**Croix, Chapelets et Médailles.** — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

**Consécration des petits enfants** à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

**Recommandations.** — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

# LA VOIX
DE
# NOTRE-DAME
## DE CHARTRES

**PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE**

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

*Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :*
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

*(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).*

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

*(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)*

**3 fr. par an** pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

**3 fr. par an** en plus pour les suppléments hebdomadaires

**Notre-Dame de Sous-Terre**

**Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.**


XLIVe Année. — **OCTOBRE 1900.**

*Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).*

*Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.*

# LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES
*(Quarante-quatrième année d'existence)*

---

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

*L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

## ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

*Indulgence plénière* aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

*Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines*, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

*Indulgence de 60 jours* pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

*(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux rsonnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

*Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est* impossible *de faire droit aux réclamations.*

---

10e Numéro — LA VOIX — Octobre 1900
# DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

## SOMMAIRE



## LE MOIS DU ROSAIRE.

Le mois du Rosaire est essentiellement le mois de la prière. La pieuse insistance apportée par S. S. Léon XIII à nous recommander cette belle dévotion, les faveurs sans nombre attachées par l'Eglise à la méditation des mystères et à la récitation de la sainte Couronne, le grand Pardon qui peut être gagné le jour de la fête (7 octobre cette année): voilà autant de motifs qui nous engagent à sanctifier ce mois du Rosaire.

La vie spirituelle, dit Faber, diffère essentiellement de la vie du monde : c'est la prière qui constitue cette différence.

Lorsque la grâce, par son aimable impulsion, amène un homme à se donner à la prière, il pénètre dans le sanctuaire, et la prière le transforme en un homme nouveau. Peu à peu, il devient intimement convaincu que la prière est sa vie, qu'il finit par prier toujours. Sa vie est une prière non interrompue. Je dis non interrompue, parce qu'elle consiste moins dans la méthode ou dans la forme, selon qu'elle est mentale ou vocale, que dans une disposition habituelle du cœur en vertu de laquelle toute action, toute souffrance, devient une prière vivante.

Prier toujours, c'est toujours sentir le besoin si doux de prier, c'est avoir soif de la prière. La prière rend la grâce palpable ; elle la fait sentir, elle la fait toucher : c'est ainsi qu'elle affermit notre foi, et qu'elle enflamme notre amour.

Il résulte de l'habitude de prier une certaine gravitation de l'âme vers Dieu qui provient de l'amour et de la pratique de la présence divine et qui passe tour à tour de l'intercession à l'action de grâces, de l'action de grâces à la louange, de la louange à la demande, selon les différentes dispositions de

notre esprit, sans qu'il nous en coûte aucune peine, sans presque que nous ayons conscience de ce qui se passe en nous. Prier toujours, c'est encore renouveler nos actes de pure intention pour la gloire de Dieu et communiquer ainsi la vie de la prière à nos actions, à nos conversations, à nos études et à nos souffrances.

Mettons en pratique au sujet du Rosaire ces avis du docte maître de la vie spirituelle. Que l'*Ave Maria* se retrouve à chaque instant sur nos lèvres, tandis que l'amour de Marie enflammera nos cœurs. Entrons, suivant la recommandation du Saint-Père, dans les confréries du Rosaire. « Nous sommes pleinement persuadé, dit Sa Sainteté dans sa dernière Encyclique, que la dévotion du Rosaire, si elle est pratiquée de telle sorte qu'elle procure aux fidèles toute la force et toute la vertu qui sont en elle, sera une source de biens nombreux, non seulement pour les particuliers, mais encore pour les Etats. »

---

## UN MODÈLE DE VIE SACERDOTALE (M. l'abbé de La Coste).

M. l'abbé de La Coste était un prêtre de grande vertu et de haute distinction, bien connu pour son dévouement apostolique, surtout dans les diocèses de Paris et de Poitiers. Nous l'avons vu plus d'une fois aux pieds de Notre-Dame de Chartres qu'il venait plein de confiance intéresser à ses œuvres, à l'exemple de deux Prélats chartrains qui l'honorèrent de leur amitié : Mgr Pie et Mgr d'Hulst. Ce vénérable ecclésiastique vient de terminer pieusement sa carrière. Sa biographie, telle que nous la donne la *Semaine religieuse* de Poitiers, édifiera certainement nos lecteurs. Nous allons reproduire presque intégralement ce court récit où ressort le zèle sacerdotal d'un pieux serviteur de Marie.

« Hélas ! nous le pleurons, celui que par ici on nommait simplement *Monsieur l'abbé*, lui, le comte Louis-Olivier Frotier de la Coste, de l'antique race des Frotier qui a donné deux évêques de Poitiers aux IXe et Xe siècles, et de l'illustre famille Jard-Panvillier par sa mère.

Sa mère ! il la retrouve là-haut sans l'avoir connue ici-bas : avant l'âge de vingt mois il était orphelin. Néanmoins, sollicitude et tendresse maternelles ne lui firent pas défaut, et sa mort enlève le second fils d'adoption à sa tante, Mme la baronne de Marbot, chez qui la distinction et la bonté reçoivent

le couronnement que le malheur ajoute à la vertu. Elle survit à tous les deuils et les plus cruels : elle survit à la perte de sa fille unique et de ses deux petites filles brûlées au Bazar de la Charité. Ce même coup a déchiré le cœur de *Monsieur l'abbé*, et peut-être déterminé le mal qui l'a emporté, car par affection Mme de Valence lui était plus une sœur qu'une cousine.

Quand, après de brillants succès classiques, il se mit à l'étude du droit, les plus belles carrières s'ouvraient devant lui. Au lieu de prendre contact avec le grand monde, il consacra ses loisirs aux apprentis et aux jeunes ouvriers; cet apostolat laïque le décida à se donner tout à Dieu et aux âmes : en 1868, dans sa vingt-cinquième année, il entrait à Saint-Sulpice.

Encore séminariste, il amena à une fin chrétienne le maréchal Vaillant, son oncle par alliance, qui, en recevant les derniers sacrements, disait à M. Langénieux, aujourd'hui cardinal archevêque de Reims : « Monsieur le curé, j'ai un neveu qui est un homme divin ! »

Ordonné en 1872, il fut d'abord vicaire à Saint-Ambroise de Paris, et eut pour collègues M. d'Hulst et M. Courtade. Envoyé ensuite à Puteaux, il n'eut rien de plus pressé que de fonder une œuvre ouvrière; mais impuissant à la tenir seul, il la confia aux Frères de Saint-Vincent de Paul, congrégation instituée dans ce but exprès. Toute sa vie il s'y est intéressé, et il a dû avoir une grosse part dans l'établissement du patronage de Poitiers dirigé par le père Piché.

Comprenant aussi, après le saint curé d'Ars, les inconvénients de l'isolement moral pour le clergé, il s'unit aux autres vicaires de Puteaux, les abbés Combes, Bonnet et Gérard, pour mener la vie commune : la bénédiction de Dieu leur en fit recueillir d'heureux fruits.

*
* *

Cependant, s'il appartenait à la capitale comme lieu de naissance, la maison paternelle et les dépendances étaient en Poitou. Mgr Pie, qui avait dit plusieurs fois au château des Ouches : « Cet enfant sera pour moi », ne le perdait pas de vue. En 1877, il le nomma chanoine honoraire et lui demanda de venir auprès de lui. *Monsieur l'abbé* ne se prêtait pas à ces propositions honorables. Enfin, en 1880, le cardinal l'emmena

à Rome dans son dernier voyage et gagna son procès en faisant intervenir Léon XIII en personne.

Aussitôt il lui conférait le canonicat laissé vacant par Mgr Emmanuel de Briey, sacré coadjuteur de Meaux. A son retour, dans les premiers jours de mai, il s'empressa de le faire installer. Le 18 du même mois, le grand pontife expirait à Angoulême, et sa disparition changeait tout pour *Monsieur l'abbé*, qui donna sa démission vers le mois d'août 1881, et retourna à Puteaux.

Comme il ne comptait guère avec ses forces, il les eut vite épuisées et dut chercher le repos parmi nous, si l'on peut appeler repos ce qui suffirait à l'activité de plusieurs bien portants.

Rien ne lui était étranger dès qu'il s'agissait de bien à accomplir. Construire presbytères ou écoles de Frères ou de Sœurs à Melle, Saint-Génard, Pouffonds, Mazières-Saint-Romans, Brioux ; suivre de près tout ce qui s'y passait ainsi que dans les autres écoles fondées d'avance ; se tenir au courant du moindre évènement ; faire instituer et diriger des congrégations d'Enfants de Marie et de Mères chrétiennes ; confesser ici et là ; parcourir les campagnes pour visiter les malades ; convoquer les religieuses et les enfants pour l'adoration à Bonneuil ; donner des retraites du mois aux Frères, des retraites annuelles aux filles pieuses, des retraites au petit séminaire de Montmorillon, comme succession de Mgr de Ségur ; se rendre souvent au Carmel de Niort dont il était le supérieur ; propager dans tout le Mellois les bons livres et la presse religieuse, la *Croix* de Paris et la *Croix des Deux-Sèvres ;* entretenir une immense correspondance ; recevoir une foule de personnes pour rendre des services de tout genre, spirituels ou matériels ; donner à pleines mains à tous solliciteurs : le détail de cette vie serait infini et réclamerait une longue notice.

N'a-t-on pas répété qu'il se ruinait, qu'il était trop généreux, que beaucoup abusaient de ses bienfaits, sauf à dire du mal du bienfaiteur ?...

Est-ce que le Père céleste ne fait pas luire son soleil et tomber sa pluie sur les bons et les méchants ? Ses amis suivent ces mœurs divines. Rappelez-vous cette sainte qui, pour distribuer ses secours avec ordre, faisait pénétrer les

pauvres par une porte de son château et sortir par une autre. Elle ne tarda pas à s'apercevoir que plusieurs revenaient à l'entrée, mais elle se contentait d'ajouter un sourire à une seconde aumône.

Une chose par dessus tout lui était à cœur, la conversion de cette contrée, et il s'y employait par tous les moyens. Mais il comprenait, avec le cardinal Pie, que le renouvellement religieux ne peut s'opérer que par le ministère sacerdotal : c'est pourquoi il a tant prié et travaillé en vue d'attirer des prêtres dévoués. Sa dernière joie a été d'en voir accroître le nombre. Il les réunissait périodiquement pour leur communiquer le feu sacré et les amener à opérer de concert. C'est de là qu'est sortie la préparation du pèlerinage de Celles; d'autres effets s'en suivront.

L'action extérieure des saints se fonde sur leurs vertus, les unes à découvert, les autres secrètes. En *Monsieur l'abbé* brillait l'esprit de pauvreté et de détachement dans le vêtement, l'ameublement et le reste ; la piété à l'autel et partout ; l'aménité, l'oubli de soi et l'humilité : il ne souffrait pas de garder la première place dans sa voiture. Mais on n'a que des conjectures sur ses oraisons et ses pénitences, cause peut-être de ses insomnies persistantes.

Son zèle, il ne pouvait le cacher ; or le zèle est une flamme dévorante, et cette flamme l'a dévoré à ce point qu'on en est à se demander comment sa frêle constitution y a tenu si longtemps. Si l'on songe qu'il se dépensait beaucoup plus encore qu'il ne dépensait sa fortune, sa fin ne paraîtra pas prématurée ; tant s'en faut.

Depuis plusieurs mois une maladie de cœur s'était déclarée, incurable, surtout avec un tempérament usé sans remède. Des soins éclairés et attentifs obtinrent d'abord une amélioration inespérée : mais il n'en profita que pour reprendre ses occupations et des courses excessives. Voyage à Niort tout récemment, à Pouffonds, le 10 août, pour la distribution des prix de l'école des Sœurs, où il parla avec une énergie qui faisait craindre de le voir tomber anéanti. Le 17 seulement il cessa de célébrer, mais le dimanche 19, il se faisait conduire à la messe de Bonneuil, puis au caveau de famille. C'était des adieux. Le soir il disait à un visiteur : « Je vais bientôt aller voir le bon Dieu. »

Le lendemain, il se confessait et communiait. Vers midi, après avoir demandé de l'aide pour s'habiller, surpris par un étouffement subit, il n'avait que le temps de jeter une invocation vers le ciel, et en quelques instants il cessait de vivre.

Quelle stupeur, quel émoi dans tout le pays à cette nouvelle : *Monsieur l'abbé est mort !* Quel triomphe pour sa sépulture, simple et grandiose ! Ni fleurs, ni couronnes, ni discours : il l'avait défendu. M. le vicaire général de Vareilles présidait en remplacement de Mgr l'Evêque, retenu par la fatigue et la souffrance.....

Et maintenant, *Monsieur l'abbé* — le nom d'*abbé* veut dire *père* — en vous nous perdons tous un père. Orphelin de bonne heure de père comme de mère, vous êtes devenu de bonne heure aussi le père des orphelins que vous a laissés M. le marquis, votre frère. Vous vous êtes fait le père des pauvres, le père des enfants, le père de la jeunesse, le père des ouvriers, le père de vos serviteurs, le père de tant d'âmes que vous dirigiez. Vous vous êtes fait notre père à nous, prêtres, que vous rassembliez comme des frères heureux et forts de leur union. Père, père, vous disons-nous comme Élisée à Élie, notre conducteur, notre guide : *Pater mi, pater mi, currus Israël et auriga ejus*, faites retomber sur nous votre *double esprit* de sainteté et de zèle.

Séparation, privation sont plus apparentes que réelles. Vous êtes en plein dans le cœur de ce Dieu qui repose chaque matin sur notre cœur. Vous tenez les yeux fixés sur nous. Votre prière est plus efficace à nous obtenir le secours divin qui, seul, rend notre action féconde. Père, père, nous prierons avec vous, nous travaillerons sous votre regard et votre impulsion, plus encore sous le regard et sous l'impulsion de notre Père commun, avec qui, nous en avons la confiance, vous êtes déjà ou vous serez bientôt aux cieux. » L. R.

---

## LA STATUE DE SAINTE FOY A L'EXPOSITION

Nous sommes heureux de publier dans la *Voix*, en l'honneur de la Vierge agénoise, l'une des saintes patronnes de Chartres, les pages suivantes empruntées aux *Etudes religieuses* du 5 septembre.

... Nous voici arrivés à travers les obscurités de ces anciens âges, devant le trésor du trésor de Conques, devant la perle de

l'Exposition rétrospective d'orfèvrerie française, — je ne m'occupe ni de la russe, ni de la hongroise, — ou pour mieux dire devant la souveraine et la sainte du Petit Palais. Cette vierge martyre toute en or, trônant sur un fauteuil d'or aux ajours crucifères ; vêtue d'une robe d'or ornée de rosettes au repoussé, de pierres montées et de plaques; la tête ceinte d'une couronne d'or; à la chaussure de vermeil, au col décoré d'orfrois, de rangées de perles et de pierres antiques; aux yeux, aux implacables yeux d'émail blanc et bleu, cette femme vêtue d'or comme la reine du psaume XLIV, et parée d'une si incroyable variété de bijoux, *mulier amicta auro, circumdata varietatibus,* c'est la *Grande sainte Foy.*

— Martyrisée à Agen en 303, Foy y reposa jusqu'à la translation de son corps à Conques, à la fin du neuvième siècle. Les moines l'enlevèrent furtivement, et ils n'eurent pas à s'en repentir; elle fut désormais la providence spirituelle et temporelle de leur abbaye.

En ce lieu sauvage, parmi ces montagnes escarpées et ces vallées rocailleuses, non loin du Dourlou, au nord-ouest du Rouergue et dans l'arrondissement de Rodez, la jeune martyre inaugure bientôt, comme l'écrit son nouvel historien, « un ministère à la fois religieux et social; elle préside à la vie intime du monastère où elle s'est réfugiée; elle le réforme et le façonne selon ses desseins ; elle l'emploie comme un puissant instrument de civilisation; elle y attire par ses prodiges retentissants les populations de la France et du monde entier et leur inspire par son souffle bienfaisant, la mansuétude avec la pureté des vertus chrétiennes et sociales. »

— Mais si la sainte y a été pour beaucoup, sa statue y a été aussi pour quelque chose. Bernard, l'écolâtre d'Angers, qui la vit porter en procession au onzième siècle et composa ensuite le Livre de ses miracles, la désigne ainsi : *Majestatem sancte Fidis.* C'est vraiment une statue de majesté. Les yeux surtout produisent une impression très grande, grâce aux prunelles bleues sur émail blanc formant une tache lumineuse et éclatante dans la pâleur de l'or. « Le regard fixe et sombre de cette statue d'or, écrit M. Darcel, lui donne un aspect des plus étranges, quelque chose de la solennité et du mystère des figures égyptiennes. » M. Molinier va plus loin encore, et dans ce regard hypnotisant, il a lu plusieurs siècles d'histoire.

— « Elle est inoubliable, écrit-il, cette figure de jeune fille assise, couronnée, le visage hiératiquement impassible, mais poursuivant toutefois le spectateur de ses deux terribles yeux...

Farouche nous apparaît aujourd'hui sainte Foy, farouche aussi elle était au neuvième siècle, quand elle apparaissait à ses fidèles, une baguette de coudrier à la main, semblable à une sorcière. Son image a hanté les songes d'une comtesse de Toulouse dont elle voulut les bracelets en *ex-voto ;* elle a hanté les songes d'un évêque du Puy, possesseur de deux colombes d'or, que la sainte désirait pour la décoration de son fauteuil ; elle est apparue menaçante à ceux qui voulaient ravir leur vin aux moines, ou miséricordieuse aux pauvres prisonniers qui, à sa vue, brisaient leurs lourdes entraves, s'échappaient et venaient déposer aux pieds de la sainte les fers dont seraient fabriquées, dit-on, les belles grilles de son église. Inexorable à la brute féodale du onzième siècle, terreur des brigands et des voleurs ; protectrice des humbles et des faibles, poussant le châtiment jusqu'à ses dernières limites, la patronne de Conques nous apparaît encore aujourd'hui telle qu'elle était il y a des siècles et des siècles, alors qu'au son des olifans ou des trompettes, on portait en procession, au milieu des campagnes du Rouergue et de l'Auvergne, son image vénérée. Sans doute le temps lui a porté plus d'un dommage ; plus d'un pèlerin aussi l'a inconsciemment défigurée en y accrochant le témoignage visible de sa piété ; mais telle qu'elle est encore, elle s'offre comme la suprême dispensatrice de la justice au milieu des populations barbares, comme la suprême ressource de l'opprimé contre la force et l'iniquité. Témoin palpable de siècles nuageux, elle constitue un document unique pour l'histoire de notre civilisation ; c'est plus qu'une statue, c'est un symbole. »

— Oui c'est le symbole de la puissance surnaturelle de 'intercession des saints et de leur naturelle bonté, comme e e est le mémorial du labeur artistique des moines et de la béralité de nos pères.

*Etudes religieuses* 5 septembre 1900.

## LES LARMES DE MARIE

NOTRE-DAME DE LA SALETTE (19 Septembre) (1)

I

France !... Dieu l'a voulu dans sa bonté sévère,
La Vierge des douleurs qui pleurait au calvaire
Sur les péchés du monde et de son Peuple élu,
Elle a pleuré sur toi, France !... Dieu l'a voulu.
Dans la nuit d'orgueilleuse et folle indifférence,
Où vas-tu ?... Dans la nuit, pauvre peuple égaré,
Halte ! Regarde, écoute ; écoute et tremble, ô France,
Car ce n'est pas en vain que la Vierge a pleuré.

Oui, comme au roc sanglant et maudit de Judée,
Dans ce pli de montagne et d'Alpe dénudée,
Elle a versé des pleurs, elle a posé ses pas...
Peuple oublieux, réponds : ne t'en souviens-tu pas ?
Cinquante ans ont passé, jour de fièvre et de honte ;
La foudre gronde, au fond du ciel : *Dies iræ !*
Si tu ne comptes plus tes crimes, Dieu les compte...
Sera-ce donc en vain que la Vierge a pleuré ?

Souviens-toi, si tu vis, France, et si tu veux vivre ;
Toi qui vas trébuchant, sans but, comme un homme ivre,
Halte !... et si tu sais voir, ouvre et lève les yeux
Vers les monts, escabeau de la Reine des cieux.
De là-haut, en pleurant, elle t'a dit : « Prends garde !
« Je sens peser les bras de mon fils adoré ;
« Devant Lui, deuil et mort marchent en avant-garde !... »
Deuil et mort !... C'est en vain que la Vierge a pleuré.

Cinquante ans ont passé, jour d'ombre et de défaite ;
De tes monts, ta malice, ô peuple, atteint le faîte :
Jusques au Tout-Puissant tu jettes tes défis,
Peuple expulseur de Dieu, briseur de Crucifix.
Le Christ aimait les Francs : et de France on l'exile ;
Il n'est plus qu'un proscrit sans refuge assuré :
Même en des cœurs d'enfants le Christ n'a plus d'asile,
Sur la terre de France où la Vierge a pleuré.

Ils l'ont banni des lois comme du sanctuaire :
Des lambeaux d'Évangile ils cousent un suaire
Au Dieu qui jugera les vivants et les morts,
Ils ont tué la foi, l'espoir et le remords.

(1) Cette poésie, composée à l'occasion du jubilé de La Salette, n'a rien perdu de son opportunité depuis.

Des puissants, fous de haine, hébétés par l'orgie,
Sacrilège troupeau, de l'enfer inspiré,
Aux hoquets du blasphème usent leur énergie...
Et voilà cinquante ans que la Vierge a pleuré.

Triste déclin d'un siècle à l'aurore de gloire!
Chrétiens abâtardis qui ne savent plus croire!
Lâches fils des héros qui semaient en tout lieu
Les fastes de la Croix et les Gestes de Dieu!...
Halte! C'est trop d'oubli, d'audace et d'ignorance :
A genoux!... A genoux, crions : *Miserere!*
Et Vous, Reine du ciel, et reine de la France,
Vierge, souvenez-vous que vous avez pleuré.

II

Nos aïeux très chrétiens furent grands; leur grande âme
Aux heures du triomphe acclamait *Notre-Dame*;
Ils haussaient son image au front de leurs remparts,
Ils jetaient à ses pieds leurs moissons d'étendards.
Sur les monts, dans la plaine, à leur Dame immortelle
Ces vaillants de l'honneur et ces preux de la foi
Taillaient, dans le granit, des palais de dentelle :
Et Marie était Reine où Jésus était Roi.

Elle régnait partout, sous l'ogive fleurie;
La France entière était un temple de Marie;
Et tous, en *Notre-Dame*, au soir des grands combats,
Chantaient au Dieu Très-Haut l'hosanna d'ici-bas.
Le *Te Deum* était l'hymne de la Patrie,
Au temps où *Notre-Dame*! était leur cri vainqueur.
O Reine! un peuple fort est un Peuple qui prie;
Et tous, à vos autels, priaient du même cœur.

Nous nous en souvenons, nous, les fils de ces hommes :
Ils étaient fiers de vous, ô Mère; et nous le sommes,
Nous chrétiens, héritiers des soldats de la croix;
Nous restons vos sujets et nous aimons vos droits.
Et nous voulons, par vous, revivre notre histoire,
Fidèles aux serments que les Francs ont juré :
Ce pays est à vous, c'est votre territoire,
Ce sol est bien le vôtre, où vous avez pleuré.

Vous-même, quand vos pleurs baignaient ce sol de France,
Vous avez dit : « Mon peuple!... » et c'est notre espérance;
Mère, vous n'avez point renié ces ingrats :
Vous les nommez « Mon peuple! » en leur tendant vos bras.
Ce peuple, il vous répond : « Présent!... » Dans sa misère,

Pour sortir de l'abîme où sa gloire a sombré.
Il s'attache, il s'enlace aux chaînes du Rosaire;
Il gravit les hauteurs où vous avez pleuré.

Lorsque Jésus pleura, sous les larmes du Maître
Lazare tressaillit et se prit à renaître;
Un peuple peut revivre aussi d'un pleur divin :
Vos pleurs tombent sur nous; et ce n'est pas en vain.
*Votre peuple* les mêle aux eaux du Baptistère
Où naguère il courba son front régénéré..,
Et sous un ciel d'orage où gronde le mystère,
Vierge, nous espérons : car vous avez pleuré.

P. V. Delaporte, S. J.

---

## LA DÉVOTION AU TRÈS-SAINT ROSAIRE AU BRÉSIL.

Après la fête de la Pentecôte, celle du Saint-Rosaire est sans contredit la seconde fête populaire du Brésil.

Blancs et noirs ont pour Notre-Dame du Rosaire une dévotion filiale. Rares sont les villes ou villages anciens où l'on ne rencontre une église sous cette invocation; et là où la distinction des races était plus accentuée, on trouvait et l'église des noirs et celle des blancs.

Et il le faut bien avouer, la chapelle des esclaves ne le cédait en rien à celle des maîtres; sans exagérer, on peut même affirmer qu'elle lui était supérieure en tout : en proportions, en richesses, en architecture et surtout en concours des peuples qui en faisaient le plus bel ornement.

Traités le plus souvent comme des bêtes de somme, n'ayant de libre que le dimanche, les noirs employaient ce jour unique de liberté à travailler pour se procurer des vêtements que l'avarice des maîtres leur refusait, et à chercher un peu d'or pour édifier à leur céleste protectrice des églises de pierre dans un pays où, plus fortunés, leurs seigneurs, les faisaient construire en terre.

Sans se décourager, ils réunissaient leurs efforts et leurs modiques ressources pour faire des œuvres que n'osaient entreprendre les riches propriétaires, leurs maîtres.

Les ruines de ces églises, que les blancs n'ont pas même su conserver, sont là pour attester leur foi et leur ténacité au travail, et s'il faut en croire la légende ou les rares survivants

de cette race héroïque et croyante, on n'asseyait les premières pierres de ces édifices que sur une couche de poussière d'or.

La dévotion du Rosaire est si enracinée et si vivante dans le cœur du peuple que, dans la détresse, il recourt aussitôt à Notre-Dame, assuré qu'on ne l'invoque jamais en vain.

Pour obtenir plus efficacement et plus promptement son secours, il fait mille promesses qui disons-le, ne sont pas toujours, selon le conseil de l'Apôtre : *Oportet sapere ad sobrietatem*. Aussi, souvent, il ne peut accomplir son vœu qu'au prix d'énormes et coûteux sacrifices.

Tous portent au cou un rosaire, qu'ils prennent entre les mains non seulement pour l'égrener, mais encore comme un signe de salut et un témoignage vivant de leur foi.

Lorsqu'ils se confessent, au moins dans les campagnes, presque tous se présentent au saint tribunal le rosaire à la main, et après l'avoir pieusement récité pendant la vie, ils l'emportent avec eux jusque dans le tombeau.

Ceux-là même qui se disent incroyants, ne quittent point le chapelet qu'une pieuse mère leur a passé au cou dans l'enfance ou à l'heure des adieux, et ils le conservent comme une pieuse relique et le portent comme un précieux talisman.

Autrefois, un rosaire en or faisait partie indispensable d'une corbeille de noces, et aujourd'hui encore les femmes aiment à s'en parer aux jours de grande solennité.

Cette dévotion est toutefois la dévotion particulière et privilégiée des noirs.

Dans un pays où la division des castes était basée sur les couleurs et sur la position sociale, les blancs se réservaient l'empire du Saint-Esprit et laissaient aux noirs la royauté du Rosaire.

---

## SYMBOLISME DES LAMPES ET DES CIERGES qui brûlent devant le Saint-Sacrement ou devant les images des saints.

Sans doute, il faut prendre garde de tomber dans la superstition, qui attacherait à ces lampes ou à ces cierges une efficacité directe; mais, cet abus écarté, la sainte Eglise attache une si grande importance à ces lumières qu'elle interdit de célébrer la sainte messe ou de laisser le Saint-Sacrement dans une église sans ce signe de dévotion, et qu'elle approuve

l'usage de ces lampes ou cierges devant les images ou statues des saints.

Vous ne pouvez pas, âme fidèle, être souvent en présence du tabernacle; cette lampe et ces cierges tiendront votre place; et, en se consumant, ils diront votre amour pour l'Hôte divin de nos églises.

Avez-vous une grâce à demander à Jésus ou à un de ses saints? Eh bien! votre demande, attachez-la à cette lumière. Sa vive clarté marquera le grand désir que vous avez d'être exaucée.

Allumez-la, tantôt pour demander la conversion d'un pécheur ou la guérison d'un malade; tantôt, pour attirer la protection du ciel sur la vie d'un époux, d'un fils en danger; tantôt pour le succès d'une entreprise; tantôt pour remercier le bon Dieu d'une grâce obtenue.

Faites-la briller aussi pour le soulagement des âmes du purgatoire.

Enfin, qu'elle vous remplace auprès du bon Maître ou des saints, dans les moments où vos devoirs d'état vous tiennent éloignée de l'église.

Consumez-vous comme cette lumière, consumez-vous de foi, d'espérance et d'amour!

---

## PETITE SEMAINE LITURGIQUE

*Du 30 septembre au 7 octobre.*

30. *XVII^e Dimanche* après la Pentecôte. *S. Jérôme*, confesseur. — S. Jérôme naquit à Stridon dans la Dalmatie. Elevé à Rome et nourri des lettres profanes, il accrut ses connaissances par de longs voyages en Italie, en Gaule et en Orient. Le pape Damase l'honora de son amitié; mais, lorsque la mort l'eut privé de son protecteur, il repartit pour l'Orient et alla fonder un monastère à Bethléhem. Il s'est voué surtout à la critique et à l'interprétation des textes sacrés: la *Vulgate*, qui est son œuvre, a immortalisé dans l'Eglise le nom de S. Jérôme.

Octobre

Ce mois, depuis Léon XIII, est consacré dans l'Eglise à honorer le S. Rosaire de la T. S. Vierge.

1. Lundi. *S. Rémi*, évêque. — Instruit par Waast et par S. Rémi, évêque de Reims, Clovis reçut le baptême dans cette ville à la

fête de Noël 496, avec 3.000 de ses Francs. Lorsque le nouveau Constantin s'approcha de la piscine pour y laver l'antique lèpre du péché, l'évêque l'accueillit par ces paroles : Baisse la tête, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré. Le clerc porteur du S. Chrême n'ayant pu fendre la foule du peuple, une colombe descendit du firmament apportant une fiole avec l'huile sainte: la sainte ampoule, qui fut conservée dans la cathédrale de Reims jusqu'en 1793, servait au sacre des rois de France.

2. Mardi. Les *Saints Anges Gardiens*. Double majeur. Mémoire de *S. Léger*, évêque et martyr. — Le mois d'octobre est aussi consacré à honorer les anges gardiens, à cause de leur fête qui tombe en ce mois. De plus, chaque semaine, le lundi est réservé à la vénération des anges gardiens. N'oublions pas la présence de nos saints anges, honorons-les surtout par la fuite du péché et la pratique de la vertu.

3. Mercredi. *S. Piat*, martyr. — S. Piat ou Piaton, de Bénévent, fut apôtre de Tournai, et martyr à Séclin, dans le Nord. Son corps fut transporté à Saint-Omer, à cause des Normands, et ensuite à Chartres, où il resta jusqu'en 1794. Il fut alors tiré de sa châsse et enterré avec d'autres reliques. Il fut trouvé en 1816 près du chevet de la cathédrale et replacé honorablement dans cette église.

4. Jeudi. *S. François d'Assise*, confesseur. Double majeur. — François, fils d'un riche marchand d'Assise, reçut au baptême le nom de Jean, mais fut appelé plus tard, à cause de son goût pour la langue française, du nom de François. Un jour dans l'église de S. Damien il entendit cet appel : François, restaure ma maison qui tombe en ruines. C'est alors que François, âgé de 23 ans, renonça à toute possession terrestre. Pour les compagnons accourus autour de lui, il fit une règle fondée sur l'obéissance, la chasteté et la pauvreté parfaite. Ce fut Honorius III qui, en 1223, approuva définitivement l'ordre des Frères mineurs.

5. Vendredi. *S. Corneille* et S. Cyprien, martyrs. Mémoire de *saint Placide* et ses compagnons martyrs. — L'Eglise de Rome, après être restée un an et quelques mois sans pasteur, se consola de ce retard par l'élection de Corneille. Il parvint à ce premier trône de l'Eglise par la science et la vertu. Il en était d'autant plus digne, dit S. Cyprien, qu'il témoigna par une pudeur virginale et par une humilité sincère qu'en cette élection on lui faisait violence et qu'il ne se croyait pas capable de porter un si grand fardeau.

Le nom de S. Cyprien est un des plus beaux noms du christianisme; ce grand homme fut un de ceux qu'on admire et surtout qu'on aime le plus. S. Cyprien, disciple de Tertullien, nous apparaît comme le champion de l'unité de l'Eglise, et comme l'idéal de l'évêque.

6. Samedi. *Sainte Foy*. Vierge et martyre. — Sainte Foy naquit à Agen d'une illustre famille. Elle souffrit le martyre avec sainte Alberte, sa sœur, S. Caprais, S. Prime, S. Félicen et un grand nombre d'autres. Sainte Foy est représentée recevant une couronne que lui apporte une colombe mystérieuse.

7. *XVIII*e *Dimanche* après la Pentecôte. *Solennité du* S. Rosaire. Double de 2e classe. Mémoire de *S. Serge et de S. Bacque*, martyrs, de *S. Marc*, pape et confesseur, des *S. S. Marcel* et *Apulée*, martyrs.

---

## CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

**Ex-voto.** — Un conopée pour l'autel N.-D. Sous-Terre, et linges.

**Lampes.** — 75 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir: devant Notre-Dame de Sous-Terre, 54; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant saint Joseph, 2; devant sainte Anne et saint Joachim, 2; devant l'Enfant-Jésus, 1; devant saint Antoine, 1; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5.

**Consécration d'enfants.** — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en septembre, 45 enfants dont 24 de diocèses étrangers.

**Pèlerinages.** — Ont dit la sainte messe auprès de N.-D. de Chartres, en septembre, des prêtres appartenant aux diocèses suivants: Chartres, Blois, Versailles, Paris, Nantes, Grenoble, Amiens, Orléans, Angers, Auch, Perpignan, Troyes, Le Mans, Langres, Saint-Brieuc, Périgueux, Cahors, Besançon, Luçon, Clermont, Séez, Cambrai, Tours, Agen, Aire et Dax, Genève (Suisse), Barcelone (Espagne), Gand (Belgique). Un évêque d'Orient. Un missionnaire de Birmanie.

— Parmi les groupes de pèlerins remarqués en septembre devant N.-D. de Chartres nous pouvons en citer de Paris, d'Orléans, de Fontenay-les-Fleury, d'Argenteuil, de Nogent-le-Roi, de Versailles. Combien d'autres dont nous avons ignoré la provenance! — Les deux fêtes de pèlerinage qui ont le plus attiré l'attention sont: 1° celle du 2 septembre, organisée pour l'assemblée générale de la Jeunesse catholique d'Eure-et-Loir, où les Œuvres de Patronage de différentes paroisses se sont rencontrées avec bonheur et fortifiées dans le zèle chrétien sous l'influence de belles paroles apostoliques et de la prière commune; 2° celle du 8 septembre, solennité plus générale, toujours rehaussée par des offices pontificaux et par une manifestation de piété comme il convient à la célébration de la Nativité de la Sainte-Vierge. Nous avons dit dans le Supplément du 15 septembre l'immense concours des pèlerins du 8,

le charme que procure la présence des milliers de petits enfants apportés au sanctuaire de Notre-Dame. Nous avons parlé aussi des intéressantes et pieuses instructions données chaque jour de l'octave par le R. P. de Chabannes.

— Nous mentionnons les pèlerins proprement dits en déclarant qu'ils ont été très nombreux. Et les visites faites à la basilique chartraine en dehors d'un motif de pèlerinage, qui aurait pu en apprécier le nombre, surtout les 18, 19 et 20 septembre ?

— Le 18, les manœuvres militaires de Beauce finissaient, et plusieurs régiments arrivaient à Chartres ; dès l'après-midi, des milliers de soldats visitaient la cathédrale. Le 19, à ces premières troupes se joignaient quelques escouades venues des faubourgs et villages voisins où elles avaient logé, puis une foule énorme d'autres personnes affluant à Chartres pour assister le lendemain à la grande Revue d'Amilly. Les nefs de la Cathédrale et de la Crypte, les galeries des combles et des clochers n'ont pas désempli ; on y défilait sans cesse à rangs pressés. Le 20, il en fut à peu près de même, au retour des troupes d'Amilly à Chartres.

On sait que le chef de l'État, avec son cortège de ministres, de sénateurs et de députés, s'est contenté, après ses réceptions dans les salons de la gare, de se rendre à la place Châtelet et d'y contempler à distance l'extérieur imposant de la superbe basilique ; il s'est excusé de ne pouvoir faire davantage et a promis mieux pour plus tard.

Ce jour-là M. Loubet avait échangé avec notre évêque des compliments assez peu exactement reproduits par la presse ; une autre fois c'est sans doute dans l'église même qu'il voudra voir le Pontife, et avec lui saluer la Madone.

Les cent mille hommes évoluant en si belle tenue militaire dans la plaine d'Amilly, le 20 septembre, sous la direction générale du généralissime Brugère, sous le commandement des généraux de Négrier, de Boysson, Lucas et autres, et en présence des plus hautes autorités de l'État, ne savaient pas qu'aux pieds de N.-D. de Chartres, dans cet incomparable monument dont la perspective assez proche coupait si bien leur bel horizon, nous avions fait, nous prêtres et fidèles, des prières spéciales pour détourner tout accident grave de leurs exercices de la journée. Ce dont nous sommes persuadés néanmoins c'est que, après la Revue, beaucoup d'entre eux ont voulu remercier Notre-Dame de sa protection, et qu'ils y ont songé dans son merveilleux sanctuaire. Nous l'avons deviné à leur attitude religieuse. Quantité d'officiers et de soldats ont prié ostensiblement et sans respect humain. A leur aspect, nous devions être encouragés à invoquer en ces termes la Mère du Dieu des armées : Notre-Dame de Chartres, bénissez toujours les vaillants gardiens et défenseurs de la France !

**Messes pour les Frères.** — Les Supérieurs de l'Institut de S. Jean-Baptiste de la Salle ont l'habitude de mettre sous la garde de N.-D. de Chartres les intérêts spirituels et temporels de leurs communautés ; ils le font, surtout au mois d'octobre de chaque année, en demandant une neuvaine de messes à l'autel de N.-D. Sous-Terre, dans la Crypte où pria souvent leur saint fondateur. Ils viennent de nous adresser leur demande, selon leur usage annuel, à l'époque des rentrées scolaires.

**Retraite à Saint-Paul.** — Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres ont terminé, le dimanche 23 septembre, leur seconde retraite annuelle prêchée par le R. P. Durand, rédemptoriste. Au jour de la clôture, trente-quatre postulantes ont pris l'habit religieux en présence des centaines de professes qui avaient suivi la retraite ; la cérémonie a été très solennelle.

**Nominations ecclésiastiques.** — Par décision épiscopale :

M. l'abbé Cardeneau, précédemment curé de Crucey, est nommé curé de Fontenay-sur-Conie.

M. l'abbé Bouillet Alph., précédemment vicaire de Voves, est nommé curé de Crucey.

M. l'abbé Chauvel, prêtre de la dernière ordination, est nommé vicaire de Voves.

M. l'abbé Guilbert, précédemment professeur de sciences dans le diocèse d'Évreux, est nommé au même titre professeur au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

**Rentrée des classes.** — La rentrée au Petit-Séminaire de Saint-Cheron est fixée au mardi 9 octobre. — A l'Institution Notre-Dame, rentrée des pensionnaires le 4, et des externes le 5.

**Fruncé.** — *Fête.* — Le dimanche 7 octobre prochain, à 3 heures très précises de l'après-midi, fête solennelle dans l'église de Fruncé, à l'occasion de la bénédiction d'un magnifique calvaire, sous la présidence de M. l'abbé Auger, doyen de Courville. Ce calvaire est un véritable monument, tout entier en granit, d'une élévation de $7^{m},80$, portant un christ en fonte de $1^{m},75$.

La fanfare de Courville, dirigée par M. Schimmer, et la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Fruncé, prêteront leur mutuel et bienveillant concours.

A 2 h. 1/2, l'entrée de l'église sera libre pour les personnes qui voudront prendre leurs places à l'avance, à cause de l'affluence. A 3 heures, morceau de musique instrumentale. Sermon prêché par M. l'abbé Fessler, directeur au Grand-Séminaire de Chartres. Salut très solennel en musique vocale. Pendant le salut une quête sera faite en faveur du Calvaire par $M^{me}$ la baronne Denois. Après

le salut, départ de la procession de l'église à l'emplacement du Calvaire. Pendant le parcours, qui sera décoré d'arcs de triomphe et de trophées de drapeaux, morceau de musique instrumentale. Bénédiction du Calvaire. Chant d'un cantique à la Croix. Au retour de la procession, morceau de musique instrumentale.

A l'occasion de cette solennité le Comité nommé pour l'érection du Calvaire, organise une fête champêtre dont voici le programme : A 5 heures du soir, concert donné sur la place par la fanfare de Courville. A 8 heures, grand feu d'artifice. Embrasement du Calvaire. A 9 heures, retraite aux flambeaux.

**Suppléments.** — Voici les sujets traités dans la *Voix* dans les Suppléments de septembre.

*Sommaire du 8* : La Nativité de la Sainte Vierge. — Mgr de Forges. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Communication de l'Evêché au sujet des Quatre-Temps ; Nominations ; L'église de Notre-Dame de Chartres en Mandchourie ; Pèlerinages ; Assemblée générale de la Jeunesse catholique d'Eure-et-Loir ; A la mémoire d'une fervente chrétienne (Mlle L. Basset, de Chartainvillier) ; Saint-Germain-le-Gaillard. — Faits divers.

*Sommaire du* 15 : Le 2e centenaire de l'ordination de Saint Vincent de Paul (Lettre du cardinal archevêque de Paris). — Les Vœux du Congrès Marial. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine ; Nominations ; La fête de la Nativité ; Pèlerinages ; Retraites ; Thimert (l'abbé Damoiseau) ; La Croix de saint Evre, à Dreux ; Bleury (Marie Ronterre). — Faits divers.

*Sommaire du* 22 : Notre-Dame et le Lion symbolique. — Le foyer chrétien. — Testament spirituel de Mgr Gouthe-Soulard. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Nominations ; Les manœuvres militaires ; Interview d'un journaliste à Mgr Mollien ; M. Loubet à Chartres ; L'ancienne chapelle de Notre-Dame Sous-Terre et le Puits des Saints-Forts dans la Crypte de la cathédrale de Chartres. — Faits divers.

---

## *EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE*

1. *Reconnaissance d'une mère à N.-D. de Chartres.* — Une mère chrétienne, Mme M., à C., remercie Notre-Dame de Chartres d'avoir conservé et ramené près d'elle, au moins pour quelques heures, sa fille qu'elle n'avait pas revue depuis de longues années. Cette fille qui lui est si chère, elle l'avait consacrée dès sa naissance à Notre-Dame, bien plus elle la lui avait donnée ; elle la vit, dix-neuf ans plus tard, entrer dans la congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres, puis partir en Amérique pour y vivre au service des

pauvres dans un établissement de Petites Sœurs à New-York. Il y a de cela vingt ans. Et voilà, en septembre 1900, la religieuse rappelée de New-York en France pour affaires de communauté. Elle passe par Chartres ; et sa mère avertie accourt de C. avec son autre fille qui reste près d'elle, pour une rencontre avec la religieuse de passage, sa chère enfant. Quelle heureuse entrevue dans la maison des Petites Sœurs de Chartres ! Mais n'oublions pas de noter une circonstance particulièrement touchante. Avant de se rendre à la communauté où elle devra trouver sa chère religieuse, Mme M. a voulu aller tout d'abord à la cathédrale saluer Notre-Dame de Chartres, la consolatrice de toute sa vie, et lui renouveler une fois encore de tout son cœur son sacrifice pour l'avenir, savoir : le don de sa fille qui reprendra le lendemain sa route vers le Nouveau-Monde.

2. Le bon Dieu et sa sainte Mère ont daigné exaucer les prières qu'on leur adressait au sujet du pauvre pécheur dont je vous ai parlé. Il s'est confessé et préparé avec joie à la sainte communion; depuis quarante ans, il nous causait tant d'inquiétudes par l'oubli de ses devoirs religieux ! Action de grâces au Seigneur et à Notre-Dame de Chartres (S. J. diocèse de Coutances).

3. Mme de... reconnaissante de la guérison de son enfant la consacre à Notre-Dame de Chartres, et la voue jusqu'à l'âge de sept ans aux couleurs de la sainte Vierge (X à Versailles).

4. Nous remercions Notre-Dame de Chartres pour une grâce obtenue par son intercession et demandons une neuvaine de messes en son honneur (M. B. à Paris).

5. Comme action de grâces à Notre-Dame de Chartres, je demande une neuvaine de prières à cette bonne mère (T. à Reims).

6. Nous exprimons à Notre-Dame de Chartres notre profonde reconnaissance, nous avons obtenu par son intercession des grâces précieuses (M. à A. diocèse de Séez).

7. Notre-Dame m'a fait sentir sa bénédiction maternelle. Vous trouverez ci-joint ma petite offrande, comme humble témoignage de ma reconnaissance (J. à S. diocèse de Chartres).

8. La personne malade que j'avais fait recommander à Notre-Dame de Chartres est guérie. Voici une offrande pour vos clercs, et les honoraires d'une messe d'action de grâces (L. M. à Paris).

9. Veuillez à mes intentions faire allumer une lampe pendant neuf jours et deux pendant un mois. Je compte que vos jeunes clercs uniront leurs prières aux nôtres devant le Sacré-Cœur et devant Notre-Dame (L. S., à Paris).

10. Une jeune mère qui a été protégée avec son enfant remercie Notre-Dame de Chartres, et demande une messe en son honneur (L. à M., diocèse de Blois).

11. Reconnaissance à N.-D, à l'occasion d'une grâce particulière (A. à O.).

12. Remerciements à N.-D, de Chartres pour une guérison obtenue! (E. H. à L. diocèse de Chartres).

---

## NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Marie-Ange, née Céleste Le Tessier, religieuse de la communauté de Bon Secours, à Chartres, dédédée le 22 septembre, âgée de 38 ans, un an de religion.

Deux religieuses de saint Paul de Chartres, savoir : Sœur Marie-Théodora Rodde, décédée le 2 septembre, à La Guadeloupe, âgée de 53 ans, 33 ans de Religion. — Mère Sainte-Ursule Chantelu, supérieure principale, décédée le 18 septembre, à La Martinique, âgée de 77 ans, 56 de Religion.

Deux postulantes de la même communauté de Saint-Paul, savoir : Sœur Xavier du S.-C., née Marthe Cheminat, décédée le 28 août, âgée de 19 ans, dont 1 an de Religion. — Sœur Paulina, née Marie Raviart, décédée le 9 septembre, âgée de 24 ans, dont 18 mois de Religion.

Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, décédé le 9 septembre.

M. l'abbé Cartaud, ancien curé doyen de Puiseux (Loiret).

Le R. P. Hello, prêtre de la congrégation des Frères de saint Vincent de Paul, 76 ans, à Paris.

Mme Bougot, rue des Côtes, Chartres. — Mme Henri Méray, née C. Dhonneur, 24 ans, rue Nicole, Chartres. — M. Charles J.-A. Gérondeau, 54 ans, rue Muret, Chartres. — Mme J. Guédou, née A. Laigneau, 38 ans, rue Saint-Brice, Chartres. — Mlle Eléonore, ancienne chaisière de la cathédrale, 86 ans. — Mlle Elisa Henrisey, à Luxeuil, Haute-Saône. — Mme Morize, 82 ans, rue de Beauvais, Chartres. — Mme veuve Morin, née Françoise Cointreau, 80 ans, au Tremblay-le Vicomte. — Mme Elisa Trépied, à Nonancourt.

---

## FAITS DIVERS

**Œuvre des Vocations sacerdotales.** — Mgr l'Évêque d'Agen l'a établie depuis peu de temps dans son diocèse pour favoriser le recrutement des enfants pauvres appelés à l'état ecclésiastique. Sa *Semaine religieuse* publiait dernièrement les lignes suivantes :

« L'ambition qui nous avait semblé irréalisable une première année, d'atteindre au chiffre de *vingt mille francs*, est réalisée grâce à une libéralité magnifique que nous sommes heureux de signaler.

Pendant la retraite ecclésiastique, Monseigneur fut un jour appelé au parloir, et là, Mme veuve Gustave Labat remit à Sa Grandeur, pour cette œuvre, au nom de Mme Suzanne Labat, sa fille, religieuse du Sacré-Cœur à Conflans, une somme de *deux mille francs*. Au nom des Comités de l'Œuvre, nous exprimons à la généreuse donatrice notre vive et respectueuse reconnaissance.

En vérité cette Œuvre des Vocations sacerdotales est bénie de Dieu. Elle suscite des sympathies qui nous étonneraient, si nous ne savions combien il y a dans le diocèse d'âmes élevées et généreuses capables de la comprendre. »

**Rome.** — Le Saint Père, dont la santé est toujours excellente, continue à donner ses audiences et à recevoir les nombreux pèlerinages qui se succèdent à Saint-Pierre. Les pèlerinages belges, allemands et polonais, le 22 septembre. Avec Mgr l'Évêque de Gand se trouvaient le Ministre de la guerre de Belgique et d'autres notabilités du même pays.

Sa Sainteté, dans une lettre publique adressée au cardinal-vicaire, se plaint des facilités que les envahisseurs laissent à l'hérésie pour s'implanter dans Rome et prescrit l'emploi des moyens propres à empêcher la perversion des faibles.

— De grands préparatifs ont été faits pour recevoir le congrès international franciscain, auxquels prennent part de nombreux pèlerins français et dont S. Em. le Cardinal Vivès a la présidence effective, comme nous l'avons annoncé.

Trois béatifications célébrées, à cette occasion, dans la basilique de Saint-Pierre : celle de la V. Jeanne de Lestonnac, une française, le dimanche 23 septembre ; celles de la V. Crescienza Hess et du V. Antonio Grossi, le dimanche 30 du même mois.

**Paray-le-Monial.** — *Pèlerinage du 17 octobre 1900.* — Environ cent mille pèlerins sont allés, depuis le commencement de cette année, à Paray-le-Monial, rendre au Sacré-Cœur un hommage inusité. Leurs prières n'ont pas encore écarté les maux qui menacent la société. Il faut faire violence au Ciel par une nouvelle supplication, plus ardente et plus solennelle. Répondant au désir exprimé, à trois reprises différentes, par Léon XIII, un grand nombre de Chrétiens voudront se joindre à cette supplication, le 17 octobre prochain. Ce jour-là, fête de la bienheureuse Marguerite Marie, doit clôturer la brillante série des pèlerinages de l'année. S. E. le Cardinal Perraud présidera les cérémonies. Plusieurs évêques ont annoncé leur intention d'y venir à la tête de leur diocèse. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, prononcera le panégyrique de la Bienheureuse.

Pour les pèlerins partant de Paris, une seule combinaison a été adoptée. Départ, de la gare de Lyon, mardi matin, 16 octobre. Le

retour aura lieu dans la nuit du 17 au 18. Prix du billet, comprenant tous les frais, aller et retour, logement, repas et pourboires, à l'hôtel et en route : **39** fr.. en 3me; **49** fr., en 2me: **65** fr. en 1re.

On est prié d'envoyer ou de porter, avant le 8 octobre, son nom, son adresse et le montant de sa souscription à M. le Directeur du Comité, 18, rue Saint-Placide, Paris. Le Comité délivrera un reçu de la somme versée, et, dans les 5 jours qui précèderont le départ, fera parvenir le carnet de pèlerinage au destinataire. Le Comité est ouvert, chaque jour, sauf le dimanche, de 2 à 4 heures.

Les personnes qui, empêchées d'aller à Paray, désireraient se faire remplacer par un pèlerin pauvre, peuvent envoyer leur offrande au directeur du Comité.

**Chine et Mandchourie**. — *Les Missions catholiques* faisant le relevé du nombre des victimes de la persécution, nous disent : qu'en Chine ont été massacrés 5 évêques, 28 prêtres, 2 religieuses; qu'il y a eu 20 membres du clergé de tués dans le Chensi et le Shensi; qu'en juillet 15 à 20.000 indigènes convertis ont été massacrés dans les provinces septentrionales. En Mandchourie, encore deux nouvelles victimes, parmi les missionnaires : MM. Leroy et Georjeon. En Mongolie, Mgr Hamer et Pères belges Heirman et Mallet. — *Nouvelles plus récentes :* encore en Chine, massacre de 2 évêques, de 4 missionnaires franciscains et de 7 religieuses franciscaines.

**Institut catholique de Paris**. — A la suite de l'invitation adressée par son Em. le Cardinal-Archevêque, un grand nombre de professeurs de l'Institut catholique de Paris s'étaient réunis, sur l'initiative de Mgr Graffin, pour prendre part à l'exposition de l'enseignement supérieur (classe III). Ce sont M. Alix, R. P. Baudrillart, MM. les abbés Bertrin, Boudinhon, Bousquet, Boxler, M. Branly. M. Bureau, M. le baron Carra de Vaux, M. Cauvière, M. Chailan, M. l'abbé Clerval, M. Clotet, M. Fillion, S. J., Mgr Gaspari, Mgr Graffin, M. Guénée, M. l'abbé Hamonet, M. Jamet, M. l'abbé Klein, M. de Lamarzelle, M. de Lapparent, M. Larcher, R. P. Largent, M. Laurent, M. l'abbé Lebel, M. Le Bidois, M. l'abbé Lechatellier, M. l'abbé Lejay, M. Lepelletier, M. Lescœur, M. Many, S. J., M. l'abbé Martin, M. l'abbé Nau, R. P. Peillaube, MM. les abbés Piat, Ragon, Rousselot, M. Rubat du Mérac, M. Taudière, M. Terrat, M. Vigouroux, S. S.

A ces messieurs s'était joint M. le comte de Charançay, président de la Société philologique, qui tient ses réunions dans les bâtiments de l'Institut catholique.

MM. Branly et Rousselot ont obtenu chacun un grand prix, M. de Lapparent une médaille d'or et, de plus, un grand prix dans

la section de géographie; MM. Hamonet, Graffin et Vigouroux, une médaille d'argent, M. Rodolphe Gendron, une médaille de bronze, à titre de chef de laboratoire de M. Branly.

M. Branly a de plus obtenu la croix de la Légion d'honneur à la dernière promotion. Nous lui adressons, pour sa double distinction, toutes nos félicitations.

Précédemment, Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique, avait été nommé membre du jury de l'enseignement supérieur.

**L'abbé Santol.** — Le jury de la Seine vient par son récent verdict de déjouer un nouveau complot de la Franc-Maçonnerie.

Par les infâmes manœuvres mises au service de ses odieuses accusations, la secte était parvenue à traîner sur les bancs de la Cour d'assises un innocent, M. l'abbé Santol, l'admirable bienfaiteur de l'enfance délaissée. Les manœuvres ont été démasquées, les accusations confondues. Les applaudissements du public ont ajouté un verdict populaire de condamnation de la Maçonnerie au verdict judiciaire d'acquittement du prêtre calomnié.

**Rouen.** — *Le nouveau supérieur du grand séminaire.* — Les religieux des Sacrés-Cœurs (Picpus) ayant dû quitter le grand séminaire de Rouen, Mgr Puyol, prélat de Sa Sainteté, a été nommé supérieur de cet établissement et vicaire général honoraire.

**Thonon.** — Le *P. Joseph*, fondateur de l'orphelinat de Douvaine, a été victime d'un attentat anarchiste. Un nommé Chatenoud lui a donné un coup de stylet dans le dos. Il a pu échapper à la mort. L'assassin a été pris.

**Hommage au Sacré-Cœur.** — Encore un hommage au Sacré-Cœur ! Le 2 septembre, un groupe d'alpinistes catholiques ont planté le drapeau du Sacré-Cœur sur le pic de Sancy (Puy-de-Dôme). Ils ont réussi à placer le drapeau sur le point le plus en vue pour le Mont Dore, c'est-à-dire sur le bord même de l'abîme. Puis ils ont entonné le *Credo*.

---

## OFFICES DES PAROISSES

**CHARTRES. — CATHÉDRALE.** — Le 30 septembre, 17e dimanche après la Pentecôte. Saint Jérôme, docteur, *double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Jeudi 4, Saint François d'Assise. A 6 h., messe à la Crypte pour le T. O. de Saint François. A 4 h., adoration réparatrice. — Le même jour, à 8 h., messe à la Chapelle Saint-Piat pour l'Association du T. S. Sacrement.

Vendredi 5 octobre, à l'office capitulaire, messe de *Requiem* pour les Bienfaiteurs de l'Église. — A 8 heures messe de l'Apostolat de la prière. — Sermons pour le Rosaire, à 8 h. du soir, vendredi et samedi, par le R. P. Augustin, franciscain.

— Vendredi 5, à 9 h., messe du Saint-Esprit à la Crypte pour l'Institution Notre-Dame.

— Samedi 6, Sainte-Foy, honorée à la Cathédrale, plus spécialement fêtée dans l'église de ce vocable.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 30 septembre, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 30 septembre, saint Jérôme. A 10 h., grand'messe, A 3 h., vêpres, complies, et salut. — Vendredi 5 octobre, le soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.— Tous les jours, excepté vendredi 5, exercice du Rosaire et salut à 7. h. 1/2 du matin.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 5 octobre, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h. 1/2, 1re messe. A 7 h. 1/4, messe conventuelle avec exposition du T. S. Sacrement. A 3 h. 1/2, récitation du Rosaire. A 4 h., sermon, salut. — Distribution des Billets de la Garde d'Honneur.

COMMUNAUTÉ DE LA PROVIDENCE. — Jeudi 4 octobre. fête de Saint François d'Assise. A 7 h. 1/2, exposition du Saint-Sacrement et messe avant chants. A 4 h., sermon par M. l'abbé Sonntag, curé du Coudray : salut solennel.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus,** (Vict. Retaux, Paris, 82, rue Bonaparte. Abonn. 20 fr.) — Sommaire du numéro du 20 septembre 1900. — I. L'Action protestante en France, jugée par les protestants eux-mêmes, par le P. E. Portalié. — II. Le Tour du monde à travers l'Exposition, par le P. J. Brucker. — III. Le Dogme de la chute originelle et la science, par le X.-M. Le Bachelet. — IV. Revue littéraire. Critiques, par le P. H. Bremond. — V. L'Inde tamoule. — Ceylan. — L'Égypte. — La France. par le P. Suau.— VI. Bulletin canonique, par le P. J. Besson.— VII. Les Boxeurs dans le Tché-Li sud-est. — VIII. Livres. — XI. Évènements de la quinzaine. — Tables du Tome 84.

**La Vie affective,** par le Dr Surbled, in-12, Lyon. Emmanuel Vitte. Prix : 3 francs. — Ce nouvel ouvrage du Dr Surbled intéresse à la fois la morale et la psychologie et se distingue, comme ses aînés, par des vues neuves et des conclusions pratiques. L'auteur étudie, sous le nom de *vie affective*, la sensibilité du *cœur* qui comprend les appétits et les passions et joue un si grand rôle dans l'existence : il suit la doctrine traditionnelle, mais avec indépendance, et en s'inspirant des plus récents travaux de la science. C'est ainsi qu'il ne trouve l'*organe* des passions ni dans le cœur ni dans le cerveau et le cherche dans le cervelet. La théorie de Lange sur le *mécanisme des émotions* est discutée avec intérêt. Les derniers chapitres sont consacrés aux désordres des passions et aux règles sûres qui les maîtrisent. Ce livre curieux et suggestif fera du bien à la jeunesse et ne laissera pas les philosophes indifférents : son succès, qui s'annonça brillant ne pourra que confirmer et grandir la réputation du savant médecin.

J. M.

---

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

# CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

*a l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois*

D'OCTOBRE 1900.

(MOIS DU SAINT ROSAIRE).

Lundi, 1er octobre, St Rémi, évêque, *double majeur*, messe *Statuit.*
2, Mardi. — *Les Saints Anges Gardiens*, *double majeur*, messe *Benedicite.*
3, Mercredi. — St Piat, martyr, *double* (cathédrale, *double majeur*), messe *Caro.*
4, Jeudi. — St François d'Assise, confesseur, *double majeur*, messe *Mihi autem.*
5, Vendredi. — Les SS. Corneille et Cyprien, martyrs, messe *Intret.*
6, Samedi. — Ste Foy, vierge et martyre, *double*, messe *Loquebar.*
7, **DIMANCHE XVIIIe après la Pentecôte.** — **Notre-Dame du Saint Rosaire**, *double de 2e classe*, messe *Gaudeamus.* — Vêpres de la fête, mém. de St Calétric, du dim. et des SS. Serge, etc.
8, Lundi. — St Calétric, évêque de Chartres, *double*, messe *Sacerdotes.*
9, Mardi. — St Denis et ses Compagnons, martyrs, messe *Sapientiam*
10, Mercredi. — St François de Borgia, confesseur, *semi-double*, messe *Os justi.*
11, Jeudi. — St Bruno, confesseur, *double*, messe *Os justi.*
12, Vendredi. — Ste Brigitte, veuve, *double*, messe *Cognovi.*
13, Samedi. — St Edouard, confesseur, *semid.*, messe *Os justi.*
14, **DIMANCHE, XIXe après la Pentecôte.** — Fête de la *Maternité de la B. V. M.*, *double majeur*, messe *Salve ;* mém. de St Callixte. — Vêpres de la fête ; mém. de Ste Thérèse, de St Callixte et du dim.
15, Lundi. — Ste Thérèse, vierge, *double*, messe *Dilexisti.*
16, Mardi. — Ste Soline, vierge et martyre, *semid.*, messe *Loquebar.*
17, Mercredi. — **640e anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale de Chartres**, *double de 1re classe* (*avec octave*, cathédrale). — Hors de la ville, *double*, messe *Terribilis*, prose, préface propre. — Vêpres de la fête, mém de St Luc.
18, Jeudi. — St Luc, évangéliste, *double de 2e classe*, messe *Mihi autem.*
19, Vendredi. — Les SS. Savinien et Potentien, mart., *double majeur*, messe *Annuntiate.*
20, Samedi. — St Jean Cantius, confesseur, *double*, messe *Miseratio.*
21, **DIMANCHE, XXe après la Pentecôte**, fête *de la Pureté de la T. Ste Vierge*, *double majeur*, mémoire de St Pierre d'Alcantara, messe *Salve.* — Vêpres de la fête, mém. de St Pierre et du dim. (Cathédrale, *Solennité de la Dédicace*)
22, Lundi. — De l'octave (ou SS. Anges).
23, Mardi. — Le T. Saint Rédempteur, *double majeur*, messe *Gaudens.*
24, Mercredi. — Octave de la Dédicace, *double* (ou St Joseph).
25, Jeudi. — Les SS. Crépin et Crépinien, martyrs, *semid.*, messe *Intret.*
26, Vendredi. — St Raphaël, archange, *double majeur*, messe *Benedicite.*
27, Samedi. — Ste Hedwige, veuve, *semid.*, messe *Cognovi.*
28, **DIMANCHE, XXIe après la Pentecôte.** — SS. Simon et Jude, apôtres, *double de 2e classe*, messe *Mihi autem.* — Vêpres des apôtres, mém. du dim.
29, Lundi. — De la férie (SS. Anges).
30, Mardi. — St Lucain, martyr, *semid.*, messe *Dicit Dominus.*
31, Mercredi. — (Vigile de la Toussaint) St Quentin, martyr, *semid.*, messe *In virtute* (Jeûne et abstinence).

# AVIS DIVERS

**Lampes.** — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

**Cierges.** — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

**Neuvaines.** — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

**Ex-voto.** — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

**Scapulaire.** — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

**Croix, Chapelets et Médailles.** — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

**Consécration des petits enfants** à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

**Recommandations.** — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

---

# LA VOIX
DE
# NOTRE-DAME
## DE CHARTRES

**PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE**

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

*Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :* Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

*(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).*

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

*(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)*

3 fr. par an pour la France et 5 fr. pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

**Invocation.** — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIVe ANNÉE. — **NOVEMBRE 1900.**

---

*Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).*

*Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.*

# LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

*(Quarante-quatrième année d'existence)*

---

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

*L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

## ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

*Indulgence plénière* aux conditions ordinaires: 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

*Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines*, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

*Indulgence de 60 jours* pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux rsonnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de **3** francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, **6** francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

*Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est* impossible *de faire droit aux réclamations.*

---

11e Numéro LA VOIX Novembre 1900
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE



## LA MESSE ET LES DÉFUNTS

De tout ce que l'on peut faire en faveur des morts, il n'est rien d'aussi précieux que l'immolation de notre divin Sauveur à l'autel.

Il n'y a rien, au ciel et sur la terre, de plus grand, de plus saint et de plus puissant que le Sacrifice de la Messe.

Là, c'est un Dieu qui s'offre à un Dieu, un Fils bien-aimé qui se présente à son Père avec ses glorieuses cicatrices du Calvaire, un Fils qui demande grâce pour ses frères exilés, en un mot, une victime capable d'apaiser la justice du Père, irritée par nos péchés.

Le sang divin couvre l'horrible clameur de nos crimes qui monte, chaque jour, jusqu'au trône du Père, et emporte dans ses ondes expiatrices, non seulement les péchés du monde, mais encore les châtiments.

La messe est donc de l'or pour les âmes, puisque c'est le sang d'un Dieu, puisque c'est le Calvaire.

« O mes morts bien-aimés ! venez donc autour de l'autel ! quand je prie pour vous, quand je fais l'aumône pour vous, je le fais avec défiance, parce que peut-être mon intention n'est pas assez pure, ni mon cœur assez aimant ; mais, quand j'entends pour vous la sainte Messe, quand sur l'autel je vois le corps et le sang de Jésus-Christ, oh ! je me sens puissant, je me sens heureux, et c'est avec le bonheur d'une âme qui peut certainement soulager ceux qu'elle aime, que je vous appelle. »

« Vous avez soif ! Venez ! je vais vous donner le sang de Jésus-Christ ! Vous êtes pauvre ! Venez ! je vais vous enrichir avec les mérites de Jésus-Christ ! Venez ! le rendez-vous, c'est le Cœur de Jésus ! »

Qu'elles sont nombreuses, hélas ! les âmes baptisées qui ne

soupçonnent pas même les infinies richesses du Saint-Sacrifice ! Combien, sous de vains prétextes, n'assistent pas à la Messe où les convie cependant le gémissant appel de la grande Victime de propitiation ! Combien pourraient, tous les jours, entendre la messe pour les morts et qui ne le font pas !

Par une seule messe offerte à Dieu ou entendue, nous l'honorons cependant plus que par cent ans du plus rude travail de notre vie.

Avec des moyens si peu coûteux mis à notre disposition pour assister nos morts, si nous restions sourds à leurs besoins, où serait notre reconnaissance ?

---

## LE DRAPEAU DU SACRÉ-CŒUR

Personne, que nous sachions, n'a l'intention de demander actuellement aux pouvoirs publics la modification du Drapeau national.

Pourquoi donc travaillons-nous à répandre dans nos groupes d'hommes chrétiens, le Drapeau du Sacré-Cœur ?

Parce que « Religion et Patrie » doivent être leur devise et que ces deux objets sont admirablement symbolisés par le signe patriotique et divin.

Parce que ce Cœur de Jésus flamboyant au milieu des couleurs nationales nous répète éloquemment cette parole : *Christus diligit Francos.*

Parce que ce Drapeau du Sacré-Cœur nous apparaît comme un signe de victoire.

Pourquoi encore et surtout ?

Parce que Jésus-Christ l'a demandé. Nous en avons pour garant la bienheureuse Marguerite-Marie, dont les écrits ont été examinés attentivement et approuvés lors du procès de sa béatification.

Le Sacré-Cœur « VEUT ÊTRE PEINT DANS LES ÉTENDARDS ET GRAVÉ DANS LES ARMES POUR LES RENDRE VICTORIEUX DE SES ENNEMIS ». *Vie et Œuvres*, t. II, page 261.

Non seulement la Bienheureuse a écrit, mais elle a laissé cette tradition vivante au monastère de Paray-le-Monial.

Au surplus c'est près de nos Evêques et près du Souverain Pontife, non ailleurs, que nous cherchons notre direction. Prêtres et fidèles, nous ne pouvons blâmer ce qu'ils approuvent.

Cette année même, le Pape faisait écrire au Supérieur des chapelains de Montmartre la lettre suivante. Elle restera notre règle ; elle rassurera nos amis (1).

Rome, le 19 janvier 1900.

Mon Révérend Père,

C'est en vertu d'une mission expresse de N. T. S. Père, et en son nom que je vous écris. Sa Sainteté a appris avec la plus vive satisfaction tout ce que vous déployez de zèle pour répandre, sur toute la face de votre pays, l'œuvre fondée à Montmartre par Son Em. le cardinal-archevêque de Paris, sous le nom de *Groupe d'hommes de France au Sacré-Cœur*.

Nulle œuvre assurément plus opportune, à l'heure actuelle, où il est si nécessaire que les catholiques se retrempent dans la foi, la prière et la charité. Rien, en effet, qui aille mieux à ce triple but que ces processions où les hommes affirment publiquement leur foi ; que ces adorations nocturnes, où tout est si bien fait pour raviver en eux l'esprit de prière ; que *cet emblème, enfin, sous lequel ils marchent, qui leur apprend à s'unir dans la charité, et à mêler dans leur cœur l'amour de la patrie à l'amour de Jésus-Christ et de l'Eglise.*

Aussi, le Saint-Père est-il très désireux que les efforts que l'on fait en France pour y multiplier ces *Groupes d'hommes de France au Sacré-Cœur* soient encouragés et patronnés par des Evêques ; et il bénit de tout cœur, et très spécialement, tous les groupes fondés ou à fonder, soit paroissiaux, soit corporatifs, ainsi que tous les prêtres ou pieux laïques qui s'en sont faits ou s'en feront les promoteurs ou les propagateurs.

Très heureux de vous transmettre ces précieux encouragements et cette bénédiction de N. T. S. Père le Pape, je vous renouvelle, Mon Révérend Père, l'assurance de ma haute estime et de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

C. E. de Preneste, Card. Mazella,
*Préfet de la S. C. des Rites.*

---

(1) Depuis plusieurs mois se publie à Paris, comme organe du Cercle catholique de Montmartre une Revue bi-mensuelle intitulée : *Le Drapeau du Sacré-Cœur*. Prix de l'abonnement, 2 fr. par an. S'adresser à M. Guérin, administrateur du journal, 21, rue Mont-Cenis.

## L'ÉCOLE CHRÉTIENNE

Depuis les premiers jours d'octobre, les écoles primaires et secondaires ont rouvert leurs portes à d'innombrables enfants, marqués du sceau divin que le baptême a imprimé dans leurs âmes.

Pour les parents chrétiens, c'est un droit et un devoir sacré de confier leurs enfants à des maîtres chrétiens.

L'école, qui fut si longtemps l'auxiliaire de la religion dans la formation morale de l'homme, est devenue de nos jours, entre les mains des méchants, l'arme de guerre la plus redoutable contre l'Eglise et contre son Christ. En voulez-vous la preuve ? Voici le résumé d'une conférence faite à Mende, le 4 juin 1899. Le F.·. Dequaire, un inspecteur, établit que :

« L'école laïque est un engin de guerre contre le catholicisme.

» L'élève laïque n'a pas profité de l'enseignement de ses maîtres, s'il reste croyant.

» L'école laïque est un moule où l'on jette un fils de chrétien et d'où s'échappe un renégat.

» L'école laïque n'aura rien appris à l'enfant, tant qu'il ne sera pas en révolte contre le clergé. »

C'est donc par l'école que l'on veut battre en brèche les saintes croyances qui ont fait, de tous temps, la consolation des âmes et l'honneur, la force et la prospérité des sociétés. C'est, en conséquence, une obligation de conscience pour les parents chrétiens de confier leurs enfants à des maîtres chrétiens. Dieu leur en demandera compte au jour de ses justices. C'est un devoir pour les catholiques de soutenir de leurs deniers les écoles chrétiennes, et Celui qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau donné au pauvre en son nom, leur en tiendra un large compte en ce monde et en l'autre. (*Correspondance hebdomadaire*, du 17 octobre 1900).

---

## NOTRE-DAME ET LES ENFANTS DES ÉCOLES

J'assistais l'autre jour à la messe du Saint-Esprit pour la rentrée des écoles à Dreux, ville importante du diocèse de Chartres ; six cents enfants au moins remplissaient le sanctuaire, le chœur et la vaste nef de l'antique église qui a pour patron le prince des apôtres. Je m'apprêtais à dire mon bré-

viaire et je l'ouvris au commencement de la messe. Pendant que les enfants chantaient à pleine voix : « Esprit saint, descendez en nous » mes yeux se fixèrent sur une image de l'apparition de Pontmain qui me servait de signet.

Partant de là, et comme par inspiration, je cherche à découvrir une certaine analogie entre cette image et la cérémonie du jour. Je me laisse aller ainsi à cette échappée d'imagination. Pontmain, c'est l'apparition de la Sainte Vierge aux enfants, et aux enfants des écoles. Deux petits garçons et deux petites filles, tous quatre fréquentant la même école, sont témoins du même spectacle, un soir d'hiver, dans l'azur du firmament. Le ciel est tout constellé ; mais trois étoiles plus brillantes sont placées au-dessus de la tête de la très sainte Vierge, et l'encadrent en forme de triangle. Quatre bougies allumées entourent aussi le vêtement de Marie, qui lui-même scintille de mille feux éblouissants.

En même temps que je pensais à cette vision merveilleuse, je regardais le prêtre qui disait la messe ; il était tout éclairé du luminaire liturgique que l'on n'allumait autrefois que dans la nuit des catacombes. Cependant les enfants continuaient à prier et à chanter avec l'assistance, tout comme à Pontmain, le 17 janvier 1871.

Et, pour compléter la ressemblance, je me rappelais que, derrière le chœur, où l'on disait la messe, était l'autel de la Sainte Vierge et que la statue représentait N.-D. du Sacré-Cœur ; comme à Pontmain encore, elle semblait offrir son Fils aux adorations des enfants, dans la réalité de sa divine présence, au saint sacrifice de la messe qui se célébrait et dans le salut du Saint-Sacrement qui suivit l'office. Je comprenais mieux l'harmonie de ces chants eucharistiques : *O salutaris hostia, Tantum ergo sacramentum*, que l'orgue alternait avec les enfants.

Enfin à Pontmain la T. S. Vierge écrit ces paroles, de son doigt mystérieux, sur un large bandeau : « Mais, priez, mes enfants. Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon Fils se laisse toucher. » Paroles consolantes interprétées par les enfants des écoles, qui chantèrent en terminant le beau cantique à la Sainte Vierge : Je mets ma confiance ?

Sans doute ce n'est là qu'un jeu de mon esprit ; mais ne peut-on pas souhaiter que ces enfants et tous les enfants de France,

avec les lumières du Saint-Esprit reçoivent l'assistance de Marie, qu'ils invoqueront sous le titre de N.-D. de la Prière, et que, par sa protection, ils connaissent mieux leurs devoirs et les pratiquent exactement pour leur bonheur éternel.

Espoir de la Patrie et de la Religion, laissez-vous guider par votre tendre Mère. Priez-la qu'elle vous protège avec vos parents, vos maîtres et vos maîtresses. Alors s'accomplira pour vous la grande promesse de Marie à Pontmain : Dieu vous exaucera en peu de temps.

15 octobre, jour de la consécration de la basilique de Pontmain. E. C.

---

## LA SOCIÉTÉ DE MARIE (1834-1836)
### et l'abbé Paul Trinchant, chanoine de Chartres.

Un prêtre dont le diocèse de Chartres a pu apprécier les importants services auprès de Mgr de Montals pendant quelques années, c'est bien M. l'abbé Paul Trinchant, chanoine honoraire, secrétaire de l'Evêché. Nous avons entendu parler très avantageusement de lui par les anciens du clergé, ses contemporains, et aussi par des paroissiens de Champhol qui l'eurent pour curé. Voilà que dans un beau livre, récemment paru, sous ce titre : Le T. R. Père Colin, fondateur et premier supérieur général de la Société de Marie (1), nous venons de trouver le nom de M. l'abbé Trinchant glorieusement attaché aux origines de cette Société aujourd'hui si florissante. Il y a là un petit historique dont la reproduction nous semble convenir à notre Revue.

La *Voix* a souvent dit quelles sont les œuvres sacerdotales et apostoliques des Religieux Maristes près de N.-D. de Chartres et dans son diocèse.

Aux lecteurs des présentes pages de la *Voix* il sera permis de penser que Notre-Dame de Chartres a préparé de loin le ministère des Pères de Sainte-Foy au milieu de nous, en faisant collaborer un de ses chanoines à la réalisation des plus chers désirs du saint fondateur de leur Institut.

L'auteur, après avoir exposé les débuts des négociations du R. P. Colin, à Rome, en vue de l'approbation de la Société par le Saint-Siège, commence ainsi le chapitre XIIIe de son ouvrage :

— Bien que tous les désirs du Père Colin n'eussent pas été satisfaits,

(1) Vie du T. R. Père Colin, Imp. Emmanuel Vitte, 18, rue de la Quarantaine, à Lyon.

il avait pourtant atteint, comme nous l'avons dit, le but essentiel de son voyage : il avait intéressé la cour Romaine à son œuvre et obtenu de précieux encouragements à continuer. Quant à l'approbation officielle de la Société de Marie, elle semblait ajournée pour un temps indéfini.

Or, deux ans ne s'étaient pas écoulés que, sans l'intervention de l'humble fondateur, contre son attente, contre sa volonté, le même pape Grégoire XVI, avec l'assentiment de la même Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, passant outre à la réserve relative à l'approbation de la Société de Marie, et sans que les règles de l'Institut fussent présentées, le pape Grégoire XVI, disons-nous, par un bref apostolique, *ad perpetuam rei memoriam,* approuvait et confirmait la Société de Marie, et donnait, en conséquence, à ses membres la faculté d'élire un supérieur Général et d'émettre les trois vœux, simples et perpétuels de religion ; et, en outre, conférait au Supérieur le pouvoir de disposer de ces vœux en cas de renvoi.

Que s'était-il donc passé depuis le 31 janvier 1831 pour expliquer un changement aussi grave et aussi prompt ?

Il y avait alors, à Rome, un prêtre français, avec lequel le saint Fondateur s'était tout particulièrement lié, et qui lui rendit des services dont il ne parlait jamais sans un profond sentiment de reconnaissance. Il se nommait M. l'abbé Paul Trinchant. Né à Limoux, dans le diocèse de Carcassonne, en 1800, il devint secrétaire de l'évêché de Chartres, et chanoine honoraire en 1824, sous Mgr Clausel de Montals. A cause de la grande pénurie de prêtres dont souffrait alors ce diocèse, l'abbé Trinchant joignit quelque temps à sa fonction de secrétaire de l'Évêché, celle de curé de Champhol, dans la banlieue de la ville épiscopale, et celle de professeur de philosophie et de mathématiques au collège de Chartres. En 1832, sa faible santé ne suffisant plus à ses occupations, il quitta le diocèse de Chartres et alla se fixer à Rome, *pour y poursuivre l'introduction de la cause de béatification de Mme de Lestonnac,* fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Bordeaux (1). Tous ceux qui avaient connu et fréquenté M. l'abbé Trinchant conservaient les meilleurs souvenirs de son caractère, de ses vertus, de son zèle et de son savoir faire.

Voici en quelques termes, comment le Père Colin parlait de ses relations avec cet excellent prêtre : « Je fus bien servi par la Providence ; j'eus le bonheur de rencontrer un ecclésiastique, Monsieur l'abbé Trinchant, ancien secrétaire de l'évêché de Chartres, que le

(1) Mme de Lestonnac vient d'être béatifiée, le 23 septembre 1900, par S. S. Léon XIII.

mauvais état de sa santé avait forcé à quitter son emploi. C'est bien pour nous que la Sainte Vierge l'avait envoyé à Rome. Nous lui devons beaucoup, et, s'il plaît à Dieu, je veux que la Société soit reconnaissante et que jamais son nom ne soit oublié dans notre histoire. Il était bien poli, bien honnête ; nous nous convînmes mutuellement, nous dînions toujours ensemble, et nous faisions une petite promenade après le dîner. Si j'ai vu tout ce qu'il y a à voir en fait de curiosités pieuses, de monuments de dévotion, si j'ai obtenu tant de reliques, tant de faveurs, c'est bien à lui que je le dois. Il connaissait les lieux, les personnes ; il me menait partout, me faisait arriver jusqu'à ceux qui pouvaient m'accorder ce que je désirais ; et par ce moyen, j'obtenais tout. Je pris donc confiance en lui, et je lui racontai tout simplement notre affaire ; je le mis au courant de tout. C'est Dieu qui le permit, il fut ravi, émerveillé et prit notre affaire plus à cœur qu'aucun de nous n'aurait pu le faire. Encore une fois, nous lui devons beaucoup de reconnaissance. »

Or le Père Colin, en quittant Rome, y avait laissé M. l'abbé Trinchant, qui n'était pas aussi facile à contenter que lui. Les lettres que la Sainte Congrégation allait écrire aux deux évêques intéressés ne lui parurent pas répondre à ce que méritait la cause qui était en jeu ; c'est pourquoi, de lui-même, il demanda un sursis pour cette expédition, et introduisit de nouveau une demande d'approbation proprement dite. Comment ce simple prêtre français parvint-il à réintroduire cette question, et à la faire reprendre par ceux-là même qui venaient de l'écarter ? Les impressions que les vertus simples et modestes du Père Colin, ses entretiens et ses confidences avaient laissées dans l'esprit des éminents personnages qu'il avait fréquentés, et en particulier du cardinal Odescalchi, préfet de la sainte Congrégation, et du Cardinal Castracane, rapporteur de la cause, ne furent pas sans doute étrangères à ce revirement d'opinion.

Quoi qu'il en soit, il est certain que ces heureuses modifications se manifestent à la suite des démarches de M. l'abbé Trinchant et après le départ du saint Fondateur. Plusieurs lettres que cet avocat habile et dévoué de la Société de Marie lui écrivit pour le tenir au courant de ses démarches, contenaient des détails du plus haut intérêt sur cette affaire : « Je les ai toutes conservées, disait un jour à ses confrères le Père Colin ; elles pourront servir un jour. »

Malheureusement, ces lettres ont plus tard subi le sort de tant d'autres documents qu'il a détruits pour empêcher l'histoire de parler de sa personne et mieux s'ensevelir dans l'obscurité.

Cependant l'abbé Trinchant ne put voir l'heureux résultat de sa

bienveillante intervention. Il mourut à Rome même, après une année seulement de négociations, le 24 août 1835. Son nom mérite d'être inscrit et d'occuper une place de choix dans les Annales de la Société de Marie, dont il a entouré le berceau de son dévouement si affectueux.

Mais pour déterminer le Saint-Siège à une telle approbation, il lui fallait un motif tiré évidemment de la gloire de Dieu et de l'utilité de l'Église. Ce motif déterminant, la Providence le fit naître au moment même où l'abbé Trinchant rendait le dernier soupir.

---

## ORIGINES CHARTRAINES.

J'étais à faire ma prière à Notre-Dame du Pilier. Au moment où je me disposais à partir, j'avise un petit ramoneur, tenue classique, s'avançant timidement de cette démarche dandinante particulière aux marins et aux montagnards. Il me vint à l'esprit que l'espoir d'apitoyer quelque bonne âme religieuse n'était pas pour rien dans sa dévotion. J'en fus pour mon jugement téméraire. Le petit ramoneur s'agenouilla sur la dalle, en se dissimulant un peu derrière le pilier de gauche, et se mit à prier avec ferveur.

Intrigué, et conservant encore un doute sur l'authenticité de sa piété, je l'observai en prolongeant ma station.

Il y allait de bon cœur, le pauvret. Immobile, fixant sur la Madone des yeux ardents, de grands yeux habitués aux larges horizons, les lèvres entr'ouvertes sur des dents si blanches qu'on aurait dit, au milieu de cette face noire, des points lumineux trouant l'obscurité, il priait avec une sincérité incontestable. J'étais surpris et édifié.

A sa sortie de l'église, nous nous croisâmes comme par hasard.

— Vous avez l'air de bien aimer la Sainte Vierge, mon enfant.

— Oh ! oui, Monsieur. Surtout celle-là.

— Pourquoi celle-là ?

— Parce que... c'est la Madone des petits ramoneurs.

Cette parole, à deux pas de la Vierge Noire, me fit sourire. Mais le regard sérieux et convaincu de l'enfant arrêta le sourire sur mes lèvres, excitant encore ma curiosité.

Je l'emmenai sous je ne sais quel prétexte. Il accepta fort gentiment mon invitation à dîner, fit honneur aux bonnes choses qu'on lui servit, et se laissa délier la langue par quelques coups d'un vin généreux.

Et il parlait de son pays, de ses montagnes avec une pointe de mélancolie et un zézaiement qui ajoutait à la naïveté de son langage.

— Dans mon pays, Monsieur, tout le monde va à la messe.

— Tout le monde ?

— Oh ! bien sûr. Si quelqu'un n'y allait pas, on le mettrait dans le *zournal.*

Cette utilisation inattendue de la presse moderne faillit, du coup, me réconcilier avec l'institution.

Mais ce que je voulais, c'était l'histoire de la Madone des petits ramoneurs.

Il y arriva.

— Dans mon pays, me dit-il, il y a aussi une Vierge Noire. Elle est noire, pas de *naissance*... Voici comment la chose est arrivée... grand'mère me l'a conté quand j'étais petit. Il y avait autrefois, dame ! c'est très vieux, un petit ramoneur. Le *povre* n'avait plus sa mère. Et il était triste. Les petits qui n'ont plus de mère sont toujours tristes, on sait cela. Or, un beau jour qu'il avait vu des enfants embrassés par leur maman, il *languit* encore plus, et se disait : « Pourquoi n'en ai-je pas, moi, de maman ? » Et en disant cela, il allait vers l'église. Quand on languit, c'est à l'église qu'il faut aller, on sait encore cela. Une fois entré, il avisa la Madone, toute blanche et toute belle. « Oh ! pensait-il, si j'avais une mère comme cela. » Il se mit à genoux devant la statue. Pendant qu'il priait, la Sainte Vierge le regardait, semblait-il, et lui souriait si doucement, si doucement qu'il lui prit envie d'aller l'embrasser. Il regarda s'il était bien seul, approcha une chaise, se haussa jusqu'à la Madone et l'embrassa trois et quatre fois. Il était sûr qu'on ne l'avait pas vu, le *povre* ! Mais ses joues avaient laissé du noir : la Sainte Vierge, si blanche auparavant, était devenue comme un petit ramoneur. Le sacriste, ayant vu cela, se mit fort en colère. Il apporta de l'eau, du savon pour décrasser la Madone, révérence parler. Eh bien ! Monsieur, croyez-moi si vous voulez, il arriva un miracle. La Sainte Vierge, se trouvant bien comme cela, ne voulut pas se laisser débarbouiller. Le sacriste eut beau laver, frotter, suer, tempêter (car il était un peu mécréant), Monsieur le Curé (un saint homme pourtant) eut beau s'en mêler, la Madone, contente d'avoir été embrassée par le petit, resta comme il l'avait arrangée. Pour se consoler, et pour consoler les paroissiens, Monsieur le Curé fut obligé, le dimanche suivant, de faire un prône où il expliqua comme quoi on peut être noir, mais beau quand même. Il paraît que c'est écrit dans les saints Livres... La Vierge devenue noire fut appelée la Madone des petits ramoneurs. Celle de votre église est la sœur de la nôtre, faut croire. »

Mon bonhomme avait débité son histoire avec un tel charme que j'en étais tout sens dessus dessous. Pas plus dégoûté que la Sainte Vierge, j'y allai, moi aussi, de mon embrassade, non sans

craindre vaguement que le miracle ne se permît sur mes joues une seconde édition.

C'est égal, voilà une *origine chartraine* que le bon M. Hénault, de savante mémoire, a oubliée jadis dans son ouvrage. — Z.

---

## PETITE SEMAINE LITURGIQUE

*Du 28 octobre au 4 novembre.*

28. *XXIe Dimanche* après la Pentecôte. *S. Simon S. Jude*, apôtres. Double de 2e classe.

S. Simon et S. Jude, apôtres, furent martyrisés en Perse. Une des caractéristiques les plus répandues est l'attribution d'un article particulier du symbole à chacun d'eux. L'article attribué à S. Simon, selon S. Augustin, est celui-ci : Je crois à la sainte Eglise ; celui attribué à S. Jude Thaddée : Je crois à la rémission des péchés par le baptême. Les apôtres S. Simon et S. Jude peuvent se reconnaître aussi à la croix et à la lance qu'on leur donne quelquefois pour attributs, bien qu'il n'y eût pas unanimité entre les artistes sur les instruments de leur martyre. S. Simon est le patron des tanneurs et des corroyeurs. S. Jude a composé une épître adressée à tous les Juifs convertis.

29. Lundi, de la *férie*, ou office votif des *saints anges*. — Outre l'Ecriture sainte, la doctrine de l'Eglise nous enseigne encore qu'il y a des anges gardiens. C'est le sentiment universel des saints Pères, et il n'y a point de chrétien qui n'ait appris cette doctrine dans son enfance. La raison elle-même nous dit que, de même que les pères donnent de sages instituteurs à leurs enfants, Dieu nous a donné aussi des guides fidèles dans la personne de nos saints anges, et que nous devons les honorer et les invoquer avec confiance.

30. Mardi. *S. Lucain*, martyr. — S. Lucain, d'Aquitaine, vint évangéliser Orléans, jusqu'aux environs de Paris, où il fut arrêté et condamné à être décapité ; sa tête ne fut pas plutôt abattue que Lucain se leva sur les pieds, et la porta à une demi-lieue de l'endroit où il avait été exécuté. Il la mit sur une pierre qui, en mémoire de ce grand prodige, a été depuis appelée la pierre de S. Lucain. On dit que le pays de Loigny en Beauce a reçu son nom de S. Lucain.

31. Mercredi. *Vigile de la Toussaint (jeûne)*. *S. Quentin*, martyr. — S. Quentin naquit, à Rome, d'un sénateur idolâtre appelé Zénon. Il fut l'apôtre d'Amiens, et consomma son martyre dans le Vermandois. Il préluda à la gloire de son martyre par le triomphe de sa parole et les prodiges de sa puissance. Aux guérisons mira-

culeuses opérées par un simple signe de croix, il ajoutait l'exemple du jeûne et de la prière. Il adressait à toutes les heures du jour ses ferventes supplications.

NOVEMBRE.

Ce mois est consacré par l'Eglise aux âmes du Purgatoire.

1er. Jeudi. *Fête de tous les saints.* Double de 1re classe avec octave. — En 607, le pape Boniface IV convertit le temple du Panthéon dédié à tous les dieux sous les payens, en un temple chrétien qu'il consacra à la sainte Vierge et à tous les saints martyrs ; et il ordonna qu'au jour de sa dédicace, on en fît tous les ans une grande solennité. Cette église s'appela d'abord Sainte-Marie-aux-Martyrs et maintenant on l'appelle Notre-Dame de la Rotonde, à cause de la forme de ce bâtiment qui est en rond.

Telle fut la première origine de la fête de tous les saints. Plus tard, Grégoire III consacra une chapelle en l'honneur de tous les saints dans l'église Saint-Pierre, et depuis ce temps-là on a toujours célébré la fête de tous les saints. Le pape Grégoire IV la fit adopter en France sous le règne de Louis le Débonnaire. Le pape Sixte IV, qui lui a donné une octave, l'a rendue encore plus célèbre.

2. Vendredi de l'octave. *Commémoration des fidèles trépassés.* — Hier, l'Eglise militante rendait ses honneurs à l'Eglise triomphante ; aujourd'hui elle travaille à la délivrance de l'Eglise souffrante. Hier, elle implorait pour elle-même les prières de la première ; aujourd'hui elle offre ses vœux pour la seconde. Hier, elle se réjouissait de la gloire de l'une ; aujourd'hui elle s'afflige des douleurs de l'autre. Hier, elle portait des habits blancs pour témoigner son allégresse ; aujourd'hui elle prend ses habits de deuil pour témoigner sa compassion. Et n'était-il pas juste qu'après avoir médité les délices des saints qui sont dans le ciel, elle fît tous ses efforts pour en augmenter le nombre, en procurant aux âmes du Purgatoire la fin de leurs tourments et l'heureuse association à la compagnie de ces esprits bienheureux ?

3. Samedi. *N.-D. des suffrages.* Double majeur. — S. Bernard nous dit, en parlant de la T. S. Vierge : Voici celle qui a obtenu le salut de tout le monde. Qui nous dira la longueur, la largeur, la hauteur, la profondeur de sa miséricorde ? Sa longueur s'étend jusqu'au dernier jour à tous ceux qui l'invoquent. Sa largeur remplit tout l'univers. Sa hauteur a réparé les vides de la cité céleste. Sa profondeur a racheté ceux qui étaient assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. Par elle le ciel a été repeuplé, l'enfer a été évacué, la Jérusalem céleste restaurée, et la vie redonnée à ceux qui l'avaient perdue.

4. *XXII° Dimanche* après la Pentecôte. Fête des *saintes Reliques*. Double majeur. Mémoire de *S. Charles*, confesseur ; de *S. Vital* et de *S. Agricole*, martyrs.

---

## CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

**Lampes.** — 72 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en octobre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 51 ; devant N.-D. du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 2 ; devant l'Enfant-Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5.

**Consécration d'enfants.** — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en octobre, 40 enfants dont 22 de diocèses étrangers.

**Pèlerinages.** — Ont dit la sainte messe auprès de N.-D. de Chartres, en octobre, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Besançon, Bayonne, Aix, Carcassonne, Toulouse, Quimper, Annecy, Évreux, Séez, Paris, Versailles, Langres, Grenoble, Rennes, Saint-Brieuc, Angers, Blois, Orléans, — M^gr^ Fétu, procureur de l'archevêché de Québec (Canada).

**Quête.** — La quête pour l'œuvre des écoles chrétiennes aura lieu le jour de la Toussaint dans toutes les églises du diocèse de Chartres.

**Nominations.** — Par décision épiscopale : M. l'abbé Janvier, Ferdinand, vicaire de Bonneval, a été nommé curé de la Chapelle-du-Noyer. — M. l'abbé Cachain, récemment ordonné, a été nommé vicaire de Bonneval.

— Le jour où l'église de Chartres honore spécialement ses premiers apôtres, il y a pour la piété un attrait puissant, à la Crypte, auprès de l'autel dit des Saint-Forts, à quelques pas de l'autel de Notre-Dame. Aussi, le 19 octobre, dès la première heure, un assez bon nombre de fidèles étaient là, priant avec le prêtre, suivant la messe commémorative des saints Savinien, Potentien, Altin, et des Carnutes qui, en ce lieu béni, scellèrent de leur sang leur foi chrétienne, leur amour pour Jésus et sa Divine Mère. Souvenir précieux et réconfortant que celui de leur martyre ! C'est l'un des premiers anneaux d'une chaîne de faits glorieux qui se rattachent au Pèlerinage de Notre-Dame de Chartres.

— C'est à une pensée analogue qu'obéissaient, le 21 octobre, dans l'église Saint-Pierre de Chartres, les congréganistes Enfants de Marie et les jeunes filles de la Persévérance, en fêtant sainte Soline, l'une des premières pèlerines de N.-D. de Chartres, selon le témoignage de nos antiques traditions. Cette vierge d'Aquitaine

martyrisée dans la cité Carnute, est en grande vénération à Saint-Pierre, lieu de sa sépulture. Pour l'honorer, il y a eu, dimanche, belle cérémonie avec procession, chants, sermon par un chanoine titulaire et salut.

**Nogent-le-Rotrou.** — On nous écrit : Les exercices de la retraite annuelle ont été donnés au Petit Séminaire de Nogent par le R. P. Rogatien, des Capucins de Tours.

Dès le premier soir, la parole entraînante et si expérimentée du missionnaire lui avait conquis l'attention et la sympathie de tous les élèves, grands et petits. Nous savons que les résultats ont été des meilleurs. Aussi dès maintenant nous en goûtons les fruits dans le bon esprit, la piété et le travail de nos enfants.

— La paroisse Saint-Hilaire de Nogent a joui, le dimanche 21 octobre, de belles cérémonies à l'occasion d'une bénédiction de plusieurs statues, dont un très beau groupe de S. François (1). M. Fournier, vicaire général, présidait. Le prédicateur était un franciscain : le R. P. Edmond Marie, d'Amiens.

**Pierres.** — Le dimanche 21 octobre, à l'heure des vêpres, Mgr l'Évêque de Chartres était à Pierres, près Maintenon. Sa Grandeur y a bénit solennellement le nouveau clocher construit aux frais de la municipalité, et une cloche nouvelle payée par M. l'abbé V. Couturier, curé de la paroisse. La cloche a eu pour parrain M. le duc d'Ayen et sa sœur Mlle Yolande de Noailles. Le prédicateur de la fête était M. l'abbé Le Bel, professeur de philosophie à l'Institution Notre-Dame. Grande cérémonie avec nombreuse assistance.

**Dreux.** — L'installation de M. l'abbé Canuel, chanoine honoraire, curé de Dreux, a eu lieu le dimanche 21 octobre sous la présidence de Mgr l'Évêque de Chartres. L'affluence était considérable ; l'église Saint-Pierre admirablement décorée retentissait d'une belle musique en rapport avec la circonstance. Le discours de Monseigneur et la réponse de M. le Doyen ont vivement impressionné les paroissiens.

Que Dieu bénisse au milieu d'eux le zèle de leur nouveau pasteur comme celui de son prédécesseur si regretté.

**Laons.** — Dimanche 14 octobre, fête solennelle d'adoration en même temps que l'inauguration du carrelage mosaïque et parquet.

A vêpres, assistance nombreuse et choisie. Après une allocution prononcée par M. l'abbé Dureau, curé de Saint-Rémy, et qui a fait sur tous les auditeurs une impression profonde, le salut solennel a été donné par M. l'abbé Jumeau, chanoine de Chartres, ancien curé de Laons. Mlle Laure Firmin-Didot, qui avait bien voulu prê-

(1) Ce groupe sort des ateliers de M. Gardien, de Limoges, dont les autels latéraux de cette église ont déjà fait estimer le talent.

ter à cette cérémonie le concours de son gracieux talent, tenait l'orgue. M. Victor Marchand, de Dreux, s'est fait entendre aussi à plusieurs reprises, et a exécuté, en virtuose émérite, plusieurs morceaux très appréciés. Les chants liturgiques étaient chantés par les élèves du Pensionnat des Sœurs de Saint-Paul. La quête a été faite par Mlles Yvonne Firmin-Didot et Marie Leroy.

Grâce au zèle de M. l'abbé Bonnet, curé de Laons, qui a merveilleusement organisé cette fête, et au généreux empressement de la population, l'église était superbement illuminée et décorée de bouquets et de plantes vertes.

Nous ne terminerons pas ce trop court compte rendu sans ajouter que M. Godard, non content d'avoir consacré une forte somme à la restauration de l'église, a encore constitué une rente importante dont les arrérages seront consacrés à venir en aide aux familles les plus nécessiteuses de Laons. Louer de tels actes est superflu, il s'agit de les signaler à la reconnaissance publique.

**Suppléments.** — Voici les sujets traités en octobre dans les suppléments de la *Voix.*

*Sommaire du* 6: Un apôtre de N.-D. du Rosaire (le P. Lacordaire). — La protection de la Sainte Vierge: Le vieillard mourant et l'évêque missionnaire. — Héroïsme chrétien du commandant de Mauduit du Plessis. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine: Pèlerinage; Nomination: Prédicateurs de la retraite au Grand Séminaire et Triduum à la cathédrale; Cérémonie à Lèves (Croix de cimetière); Bénédiction de l'école libre d'Umpeau; Installation d'un curé à Lucé; Appel aux aumônes pour la reconstruction de l'église de Mignières. — Faits divers.

*Sommaire du* 13: Bref du Pape au Congrès du T. O. Franciscain. — Lettre du P. Maillard, missionnaire en Mandchourie. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine: Nominations; La fête du Rosaire à la Cathédrale; La fête de sainte Foy; Ordination sacerdotale annoncée (de M. Cachain et de M. Singlas); La fête de la B. M. Marie; Les deux témoins du Sacré-Cœur; Réception d'Enfants de Marie à Sancheville; le Pèlerinage des vacances et N.-D. de Pontmain. — Souvenir d'un pèlerinage à Chartres: Lettre de J. à H. — Faits divers.

*Sommaire du* 20: L'Étude du Catéchisme; Indulgences. — Lettre du P. Maillard, missionnaire en Mandchourie (suite et fin). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine: Examens des jeunes prêtres; Nominations; La Dédicace de la Cathédrale; La fête de Sainte Thérèse; Le T. O. du Carmel; Les élèves du Grand-Séminaire; Messe du S. Esprit à Saint-Cheron; Cérémonies à Mignières, à Châteaudun, à Jo y, à Voves, à Dreux, à Rouvray-

Saint-Florentin; Bénédiction de l'orgue à Toury; Cérémonie de première messe à La Bazoche-Gouët. — Un anticlérical et le chapelet. — Faits divers.

---

## *EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE*

1. Redevable de plusieurs grâces à l'intercession de la Sainte Vierge invoquée dans son église privilégiée de Chartres, je veux lui en exprimer ma reconnaissance par la *Voix de N.-D.* (S. B.).

2. Grâce à la bonté inépuisable de Notre-Dame pour nous, notre petit garçon a été préservé d'un grand danger; prière de faire dire une messe d'action de grâces (D. V. H., de Paris).

3. C'est avec une pieuse reconnaissance pour le bienfait reçu que nous envoyons notre modeste offrande à notre auguste Protectrice, en nous recommandant aux prières de ses clercs (C. à X., diocèse de Dijon).

4. Demande d'une messe en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intercession de Sainte Thècle, vierge martyre, dont les reliques sont à la Cathédrale de Chartres. 23 septembre 1900. Nous désirons que cette grâce soit signalée dans la *Voix de N.-D.* (A. C.)

5. Veuillez faire une neuvaine d'action de grâces à N.-D. de Chartres qui nous a protégés (M. L. à O., diocèse de Bayonne).

6. Je vous envoie un mandat-poste de ... en vous priant de faire faire une neuvaine et de dire une messe. Nous voulons par là témoigner notre reconnaissance pour un bienfait obtenu par N.-D. de Chartres (L. C. à P., diocèse de Blois).

7. Ci-joint notre offrande pour l'ex-voto. Que N.-D. de Chartres, qui nous a exaucés, nous continue ses bénédictions! (D. L. à X., diocèse de Nantes).

8. Une lampe pendant neuf jours devant la Madone de la Crypte et un cierge au sanctuaire du Pilier, s. v. p.! C'est un nouveau témoignage de notre reconnaissance (M. L. V., diocèse de Versailles).

9. Je viens vous demander une messe d'action de grâces et des prières spéciales pour mon fils béni et protégé par N.-D. de Chartres (C. à R., diocèse d'Evreux).

10. Nous allons commencer une neuvaine de prières pour remercier N.-D. d'une grâce que nous attribuons à son intercession. Ayez la bonté de nous recommander pendant cette neuvaine en son sanctuaire (D. à B., diocèse de Séez).

11. Nous avions sollicité par deux neuvaines de prières, demandées à l'Œuvre des Clercs, l'intercession de N.-D. de Chartres pour la réussite d'une jeune fille à deux examens dont le résultat heureux avait décidé de son avenir. Cette bonne Mère a daigné nous

protéger, et la jeune personne a maintenant une situation assurée. Gloire à N.-D. de Chartres !

Une autre jeune fille, consacrée à N.-D. de Chartres, et sa jeune sœur, pour l'éducation desquelles tout était à craindre, ont été réunies au mieux de leurs intérêts spirituels et intellectuels. Deux messes avaient été demandées au sanctuaire de N.-D. de Chartres à cette intention.

Je vous demande une messe d'action de grâces au nom de ces trois enfants. (H. B. à L. L. diocèces de Chartres).

---

## NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Marie-Ange, née Céleste Le Tessier, religieuse de Bon-Secours, à Chartres, décédée le 22 septembre, âgée de 38 ans, dont 13 ans de religion.

Sœur Saint-Ignace, née Anne-Azéma, religieuse de Bon-Secours, à Chartres, décédée le 17 octobre, âgée de 79 ans et 7 mois, dont 44 ans de religion.

Sœur Marie-Angélique, née Annette Ferrier, religieuse de la communauté de Saint-Paul, à Dourdan, décédée à Chartres, le 21 octobre, âgée de 47 ans, dont 26 de religion.

Mgr Baptifolier, évêque de Mende.

M. l'abbé Benoist, Pierre-François, originaire du diocèse de Chartres, ancien curé de Dugny (Seine), décédé à Dugny, le 11 novembre, dans sa 77e année.

Mlle Louise J. Lion, 73 ans, à Châlons-sur-Marne.—Mme C. Prost, veuve Goussard, 66 ans, à Meslay-le-Vidame. — Mme veuve Gilard, de Villemeux, décédée à Chartres. — Mme veuve Itasse-Arnault, 61 ans, à Chartres. — M. Ferdinand-Marie Gougis, au Bourg-Neuf, 55 ans, Chartres. — M. Charles J.-L. Charlier, 55 ans, à Nogent-le-Roi. — Mme veuve Perthuys, 77 ans, au presbytère de Fontaine-Simon. — M. Joseph Maugrain, 41 ans, rue Muret, Chartres. — M. Barthélemy-B. Roulleau, 81 ans, à la Mihoue. — Mme Lériau, 42 ans, rue des Petites Filles-Dieu, Chartres.

---

## MÈRE URSULE

Mère Ursule (Mélanie Chantelu), supérieure principale des Sœurs de Saint-Paul, à la Martinique, est morte le 18 septembre 1900, à Fort-de-France, lieu habituel de sa résidence. Elle était née à Ecouché (Orne), le 17 mai 1823. Elle arriva à La Martinique le 26 décembre 1849, entra au service de l'hôpital militaire de Fort-de-France, le 8 janvier 1850, devint au même lieu supérieure de

l'hospice civil en 1868 et supérieure principale des Sœurs de la congrégation en 1876. — Voici l'article nécrologique publié le 21 septembre dernier par le *Moniteur de la Martinique:*

« Mère Ursule comptait 77 ans, et elle portait depuis plus d'un demi-siècle (53 ans), ce voile des religieuses de la charité qui cache tant d'abnégation, de dévouement, de pureté et de modestie. Elle était révérée de ses sœurs et de tous ceux qui la connaissaient, car c'était une sainte. Elle devait à ses éminentes vertus et à sa longue expérience la charge importante qu'elle remplissait si dignement.

» La Martinique fut, durant cinquante et un ans, le théâtre constant et aimé de son zèle. Que de bien accompli durant cette longue et généreuse carrière! Que de malades soignés! Que de services rendus! Quelle gloire devant les hommes, et aux yeux de Dieu, quelle moisson admirable de mérites!

» Les hommes n'auront pas manqué, de son vivant, de lui témoigner leur admiration. Il y a un an que la Mère Ursule, à son grand étonnement, recevait la croix de la Légion d'honneur.

» Elle lui parut assurément plus lourde à porter que toutes celles qui avaient été jusque-là son partage. Elle l'accepta néanmoins de bonne grâce pour ne point faire de la peine à ceux qui la lui conféraient, rapportant d'ailleurs ces honneurs à la religion et à sa chère Congrégation, et là où tant d'autres rencontrent le péril de la vanité, elle trouva, elle, l'occasion de mériter par un sacrifice de plus.

» La vraie récompense, la seule qu'elle ambitionnât, lui est accordée aujourd'hui. Elle jouit, en ce moment, de ce bonheur que le bon Dieu promet aux bons ouvriers de toutes les heures, mais qu'il donne surtout aux âmes qui, comme celles que nous louons, lui appartinrent dès la première heure entièrement.

» Hommage à la sainte mémoire de Mère Ursule, et l'expression de nos condoléances aux humbles et sublimes religieuses de Saint-Paul de Chartres, à La Martinique! »

— Les obsèques de Mère Ursule ont eu lieu le 20 septembre, à la cathédrale de Fort-de-France.

A la levée du corps, les honneurs funèbres lui furent rendus par un détachement de soldats d'infanterie de marine. Le Gouverneur de la colonie était à la tête de l'assistance avec tous les principaux représentants de l'autorité civile, judiciaire et militaire. Mgr de Cormont, l'évêque du diocèse, venu tout exprès de Saint-Pierre, était suivi d'un nombreux clergé. Les supérieures et d'autres sœurs des diverses communautés religieuses de l'île (sœurs de Saint-Paul, de Chartres, et sœurs de Saint-Joseph, de Cluny), conduisaient le deuil, avec les enfants des ouvroirs. La population

était accourue avec empressement à la cérémonie funèbre. La messe a été dite par M. l'abbé Parel, curé de Fort-de-France, et l'absoute donnée par Mgr de Cormont.

Au cimetière, M. le docteur Vergoz, médecin principal des colonies, directeur de l'ambulance de Saint-Pierre, a prononcé un bel éloge de la Sœur défunte, éloge dont l'a remercié ensuite publiquement Monseigneur de Cormont. Voici quelques passages du discours de M. Vergoz :

« ... En dehors de la congrégation et de l'hôpital, tous ceux qui ont pu approcher de la Sœur Ursule l'ont aimée ; l'aménité de son caractère charmant avait un attrait particulier. Sous la coiffure austère, la physionomie intelligente, douce, sincère de la religieuse, laissait paraître la qualité dominante, la bonté.....

» ... Maintenant considérons-la près des malades à l'hôpital. On ne peut s'empêcher d'admirer la volonté, l'énergie renfermées dans ce corps aux apparences frêles et délicates. La sœur hospitalière remplit ses rudes fonctions avec un dévouement sans bornes. Qu'elle fut sublime dans ces terribles épidémies qui ont fauché tant d'existences chères ! (Et le docteur a cité sept épidémies principales). Il continue : « Animée par sa foi ardente, la religieuse allait continuellement au-devant du danger, comme pour lui jeter un défi, prodiguant tendrement ses soins aux uns et aux autres, sans oublier personne.

Combien d'agonisants, loin de leur famille, arrachés brutalement à la vie, ont pu, avant d'avoir le repos éternel, trouver la dernière consolation dans les regards pleins de douceur de la Mère Sainte-Ursule, toujours debout à leur chevet !...

» Mes paroles, chère Mère, donnent une faible idée de vos grandes vertus. Vous êtes maintenant débarrassée des misères de la terre. Puissiez-vous obtenir dans un monde meilleur la juste récompense de votre vie d'abnégation et de votre inépuisable charité ! »

---

## FAITS DIVERS

**Rome.** — *Béatification.* — Aux deux béatifications de Jeanne de Lestonnac et d'Antonio Grassi a succédé, dimanche, 7 octobre, celle de la vénérable Marie-Anne Crescence Hozz.

Un mot sur la vie de la nouvelle bienheureuse. Elle naquit à Kaufberen, diocèse d'Augsbourg, en Bavière, le 20 octobre 1682. Son père était un humble tisserand, dépourvu des biens de la fortune, mais riche de vertus. Sur les genoux de sa pieuse mère, l'enfant apprit à connaître Dieu, et, en même temps que son intel-

ligence s'ouvrait aux choses saintes, son cœur ressentait les premiers sentiments de l'amour divin. La solitude l'attirait : elle passait des heures entières dans un coin de la maison paternelle, conversant avec son Bien-Aimé (c'est le mot dont elle usait pour désigner Notre-Seigneur). Les débats du procès ont fait connaître qu'à plusieurs reprises, elle fut favorisée de célestes entretiens.

Le 16 juin 1703, Marie-Anne entra dans une communauté de sa ville natale qui suivait la règle du Tiers-Ordre de Saint-François Elle y mourut en l'année 1744.

Le procès de sa Béatification, longtemps interrompu, avait été repris ces dernières années, et a pu être mené à bonne fin. La cérémonie a commencé dimanche, vers 9 heures, devant une foule qu'on peut évaluer à trente-cinq mille personnes, dont six mille pèlerins bavarois. Vers cinq heures, le Souverain-Pontife est descendu dans Saint-Pierre pour vénérer les reliques de la nouvelle Bienheureuse. Cinquante mille personnes l'ont acclamé.

— Le Souverain-Pontife s'apprête à reconnaître le culte de Duns Scot, le pauvre moine mendiant qui vint d'Oxford à Paris pour faire triompher, dans la grande Université de France le dogme de l'Immaculée-Conception.

A cette nouvelle, le Congrès de Lyon a uni sa demande à celle de l'ordre entier des Frères Mineurs, pour hâter la béatification du vaillant soldat de Marie et pour obtenir le titre de *Docteur de l'Immaculée* ou de *Docteur marianite* que lui avait décerné l'Université d'Oxford.

— La Sacrée Congrégation des Rites, au nom de Sa Sainteté Léon XIII, vient d'approuver le « scapulaire du Sacré-Cœur ».

Le supérieur général des Oblats de Marie, résidant à Paris (rue Saint-Pétersbourg, 26), le supérieur des Chapelains de Montmartre, l'aumônier de l'église de la Visitation de Paray-le-Monial et le directeur de l'archiconfrérie du Sacré-Cœur à Rome ont reçu de la susdite Congrégation des Rites le privilège de déléguer pour l'imposition de ce scapulaire les prêtres séculiers et réguliers qui leur en feront la demande.

**Carmélites de Lyon.** — Un essaim de Carmélites de Lyon va s'établir au Bois-Chenu, à Domrémy, à l'endroit même où Jeanne d'Arc a entendu ses voix et reçu sa mission; Mgr l'évêque de Saint-Dié a béni solennellement la première pierre du couvent. Dans son allocution, le prélat a dit « Et maintenant l'espérance est prochaine du jour où la prière perpétuelle, le sacrifice incessant, seront établis là-bas comme une force toute puissante qui, s'unissant aux prières de la vénérable Jeanne d'Arc, attireront sur notre France — où il y a encore « grande pitié » — les grâces de salut de résurrection et de vie ».

**Désintéressement et charité.** — Le propriétaire de l'appartement que le colonel Marchand vient d'occuper pendant un an, n'a pas voulu toucher le loyer qui lui était dû, se jugeant suffisamment payé par l'honneur d'avoir un tel homme pour locataire. La somme se montait à 3,200 francs. Le colonel n'ayant pu, malgré ses insistances, obliger son propriétaire à encaisser ce qui lui était dû, a fait distribuer cet argent aux pauvres par deux personnes capables de faire avec discernement cette magnifique aumône.

**Jurisprudence testamentaire.** — Un jugement du tribunal de Libourne, d'accord avec la jurisprudence la plus récente de la Cour de Cassation, vient de décider :

1° Qu'une disposition testamentaire instituant entre le bureau de bienfaisance et les pauvres d'une commune un intermédiaire destiné à opérer librement la distribution des arrérages d'un capital légué à ces derniers était absolument licite et devait être respectée ;

2° Que cette distribution devait être faite sous la *responsabilité morale* de l'intermédiaire sans qu'il ait à rendre compte à qui que ce soit des bénéficiaires de ces aumônes, *sans même qu'il ait fourni la liste* des personnes secourues si du moins telle était la volonté du testateur.

Par suite, si une personne lègue à un bureau de bienfaisance une rente sous la réserve que le produit de cette rente sera distribué par le curé de la paroisse et sans que celui-ci ait à rendre compte de l'emploi qu'il en aura fait, cette condition est valable et devra être respectée.

**Promesses du radicalisme.** — Dans un discours récemment prononcé à Suippes, M. Léon Bourgeois a déclaré que l'Œuvre du ministère de la défense républicaine devait être la guerre au Cléricalisme, aux Congrégations religieuses et au nationalisme. Voilà qui est rassurant à la veille de l'ouverture des Chambres.

**Communication de l'Archevêché de Bordeaux.** — Nous renouvelons, en priant de le répandre, l'avis donné déjà dans notre Semaine religieuse. On ne saurait trop se défier de circulaires mensongères qui offrent aux consommateurs comme vins authentiques et excellents de la Gironde des produits qui n'en sont point. Pour mieux capter la confiance, on invoque la recommandation d'ecclésiastiques ou absolument imaginaires ou dont on a surpris la bonne foi. Ces spéculateurs audacieux ont inondé le pays et au delà, dans le Nord surtout, de ces réclames menteuses.

Certaines de ces lettres renferment une carte de l'abbé *Baloguer*. Cet ecclésiastique est un vieux prêtre espagnol qui a séjourné

quelque temps à Bordeaux et qui n'est même pas autorisé par l'archevêché à y célébrer la sainte messe.

M. l'abbé Laborde, chanoine honoraire, n'existe pas, pas plus que l'abbé de Bitry, chanoine honoraire. (Extrait de la Semaine religieuse de Bordeaux *l'Aquitaine*).

**Maison Saint-Charles, près Lucerne** (Suisse). — Les Directeurs de cette excellente Maison viennent d'en confier la direction aux religieuses hospitalières de Notre-Dame des Sept-Douleurs dont la maison-mère est à Besançon.

Ces Sœurs dont le dévouement a été grandement apprécié par tous les prêtres qu'elles ont reçus, doivent demeurer toute l'année dans cette propriété. Elles ont une grande habitude du soin des malades. Ce double avantage, la situation de la villa en plein midi, abritée contre les vents du nord, comme les stations de Montreux et de Vovey, les moyens de communication très faciles et très nombreux avec Lucerne, où l'on peut avoir d'excellents rapports avec les directeurs du Séminaire et les prêtres de la ville, une vue magnifique, plus belle encore pendant l'hiver que pendant l'été, sur un hémicycle de montagnes neigeuses, l'installation même de la villa avec ses murs très épais, ses calorifères, ses nombreuses chambres à doubles fenêtres, toutes ces circonstances réunies ont engagé les Directeurs à parfaire, dès maintenant, le but de l'Œuvre, en y recevant désormais, pendant l'hiver, *aux meilleures conditions possibles,* les prêtres fatigués qui auraient besoin de soins spéciaux et d'un repos prolongé, avant de reprendre les travaux du saint ministère.

Naturellement cette villa étant avant tout une maison de repos et de convalescence, on ne peut y admettre les malades atteints de maladies contagieuses ou incurables.

Un médecin est à proximité de l'Etablissement. Il peut y visiter tous les jours les malades, et leur faire suivre un traitement d'hydrothérapie.

Pour les prêtres qui peuvent célébrer la sainte Messe, la dépense, tous frais compris : pension, chambres, vin, ne dépasserait pas 3 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme la Supérieure de la villa Saint-Charles à Vordermeggen, près Lucerne (Suisse).

— On nous prie de faire connaître également les maisons de retraite et d'hivernage, dirigées par les Religieuses de N.-D. du Calvaire de Grèze (Aveyron), 1° à Mustapha-Supérieur (Alger) ; 2° à Bône Sainte-Anne (Constantine). Vastes établissements. Climat merveilleux. Chapelle et service religieux bien organisés. S'adresser à Mme la Supérieure de la Villa des Orangers à Mustapha-

Supérieur (Alger), ou à Mme la Supérieure de l'Institut Saint-Augustin, à Bône (Constantine).

**Les Chinois chez eux**, par J.-B. Aubry, missionnaire apostolique, au Kouy-Tchéou. Beau volume format petit in-4° de 294 pages. Ouvrage illustré de 20 gravures. Prix, broché : 2 fr. 50. — Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, 41, rue du Metz, Lille.

**Péking**, *histoire et description*, par Mgr Alph. Favier, vicaire apostolique de Pékin. 524 gravures anciennes et nouvelles reproduites ou exécutées par des artistes chinois d'après les plus précieux documents ; 79 gravures hors texte. Beau volume grand in-8° de 416 pages ; édition sur papier de luxe. Broché, 7 fr. 50 ; relié toile, tr. dorée, plaque spéciale, 10 fr. 50. — Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer, et Cie, 41, rue du Metz, Lille.

---

## OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 28 octobre, 21e dimanche après la Pentecôte. Saint Simon et saint Jude, double de 2e classe. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. Chapelet.

— Mercredi 31, vigile de la Toussaint (Jeûne). — A 3 h., premières vêpres de la fête.

— Jeudi 1er novembre, *FÊTE DE TOUS LES SAINTS*, double de 1re classe avec octave. A 9 heures, messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office capitulaire : tierce, procession, *Grand'messe célébrée pontificalement par Monseigneur*, sexte. A 3 h., none, vêpres de la fête ; vêpres des morts, complies et salut (Monseigneur officiera aussi aux vêpres et au salut). A 6 h., office des morts (matines et laudes).

— Vendredi 2, *Commémoration des Fidèles trépassés*, Office à 9 h., Petites Heures, procession au cimetière et, au retour, messe de *Requiem*. — Le soir, 4 h., chemin de croix et salut au Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 28 octobre, les offices aux heures ordinaires. — Jeudi, fête de la *Toussaint*, à 7 h., messe de communion générale. A 10 h., grand'messe. A 3 h., vêpres. — Vendredi, office des morts : procession et grand'messe, le soir, salut au Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 28 septembre. A 7 h., messe de communion générale, clôture de la retraite des jeunes filles. A 10 h., grand'messe, A 3 h., vêpres, exercice du Rosaire et salut. — Jeudi, fête de la Toussaint, à 10 h., grand'messe ; à 3 h., vêpres de la fête, vêpres des morts et salut. — Vendredi 2, office des morts, à 8 h. 1/2 : procession au cimetière, si le temps le permet, et grand'messe. Vendredi soir, à 8 h., chemin de la croix.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 2 novembre, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h. 1/2, 1re messe. A 7 h. 1/4, messe conventuelle avec exposition du T. S. Sacrement. A 4 h., sermon, salut. — Distribution des Billets de la Garde d'Honneur.

---

# BIBLIOGRAPHIE

**Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus**, (Rue Bonaparte, 82, Paris. Abonnement : 20 fr.) — Sommaire du numéro du 20 octobre 1900 : I. La liberté comme en Belgique, par le P. Dudon. — II. Psychologie de l'inspiration, par le P. H. Dutouquet. — III. La Physique à l'Exposition, par le P. J. de Joanis. — IV. Le roman de la Patrie française, par le P. H. Bremond.— V. Mon second observatoire à Madagascar, par le P. E. Colin. — VI. Les Écrivains de Saint-Sulpice, par le P. J. Brucker. — VII. Le Missionnaire Jacques Marquette, premier explorateur du Mississipi, par le P. A. Hamy, — VIII. Lettres du Père Olivaint, Simples explications. — IX. Livres.

**Revue du Clergé français.** Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, 17, Paris. Prix de l'abonnement : Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. Les abonnements partent du 1er de chaque mois. Sommaire du n° du 15 octobre 1900 : La religion d'Israël. — Les origines, par M. A. Firmin. — Ames païennes et Ames chrétiennes. — Etudes psychologiques d'après le roman « Quo Vadis » ?, par M. E. Beurlier. — Congrès de Munich, par M. P. Pisani. — Une erreur de tactique, par M. Surbled. — Tribune libre. 1° L'Éducation des Séminaristes, par S. G. Mgr Latty ; 2° Le Saint Suaire de Turin, par Mgr C.-F. Bellet et M. A. Loth. — Prédication : 1° Plan d'instruction sur le Culte catholique. Des objets qui servent au culte (suite), par M. J. Bricout. — 2° La faute originelle (suite). Transmission aux générations humaines, par M. L. Désert. — Conférences ecclésiastiques : L'esclavage et le christianisme, par M. H. Leduc. — Revue mensuelle du monde catholique, par M. E. Terrasse. — A travers les périodiques.

**Souvenir de la Messe du Départ** pour les jeunes conscrits. *La journée du Soldat Chrétien.* Petit livre charmant et bien utile. L'exemplaire relié, prix franco, 0 fr. 75. Les 12 exemplaires, franco, 7 fr. 20. — Adresser les demandes à M. le curé d'Aubigny par Corbie (Somme).

**Paillettes d'Or,** publication honorée de plusieurs brefs de Sa Sainteté.— Onzième série. — Recueil des années 1898-99-1900. — Un joli volume in-18 de 150 pages. — Prix broché : 60 centimes. Couverture illustrée. Papier fort : 70 cent. — Avignon, Aubanel frères, éditeurs, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

A l'Exposition Universelle de 1900 figurait, dans les jardins du Trocadéro, une haute pyramide dorée représentant à l'œil, d'une manière concrète, le cube d'or extrait des mines du Transvaal depuis l'origine de leur exploitation. Aucune image concrète ne peut rendre la masse de bien réalisée par les *Paillettes d'Or* depuis l'origine de leur publication. Depuis *trente-trois années,* un tiers de siècle, l'infatigable chercheur, penché sur l'immense alluvion de sable des misères humaines, a su en tirer, tous les ans, dans le creux de sa main, ces bonnes pensées qu'il a semées pour récolter de bonnes actions.

**Petit Manuel des Enfants du Catéchisme.** — Un in-18 de 250 pages. — L'exemplaire broché, 0 fr. 30, franco, 0 fr. 45 ; l'exemplaire cartonné, 0 fr. 40, franco, 0 fr. 55 ; édition avec Évangiles des Dimanches et Cantiques à N.-D. de Chartres, 1 exemplaire cartonné, 0 fr. 50 ; franco, 0 fr. 65 ; 12 exemplaires, 5 fr. 70 ; franco, 6 fr. 40. — Baratier et Dardelet, éditeur-libraire, Grande rue, 4, Grenoble.

---

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

## NOVEMBRE 1900.

Jeudi, 1er novembre. — **Fête de tous les Saints**, *double de 1re classe avec octave*, messe *Gaudeamus.* | Vêpres de la fête et vêpres des Morts.

2, Vendredi. — **Commémoration des Morts**, messe *Requiem* (Procession au cimetière).

3, Samedi. — Notre-Dame des Suffrages, *double majeur*, messe *Concupiscit.*

4, **DIMANCHE XXIIe après la Pentecôte**, fête des *Saintes Reliques*, *double majeur*, messe *Multæ*; mémoire de St Charles, évêque. — Vêpres de la fête, mém. de St Charles, du dim. et de l'octave.

5, Lundi. — De l'octave, *semid.*, messe *Gaudeamus.*

6, Mardi. — De l'octave, *semid.*, messe *Gaudeamus.*

7, Mercredl. — De l'octave, *semid.*, messe *Gaudeamus.*

8, Jeudi. — Octave de la Toussaint, *double*, messe *Gaudeamus.*

9, Vendredi. — Dédicace de la Basilique du St Sauveur, à Rome, *double majeur*, messe *Terribilis.*

10, Samedi. — St André Avellin, *double*, messe *Statuit.*

11, **DIMANCHE, XXIIIe après la Pentecôte.** — Cathédrale, fête de St Martin, évêque de Tours, *double majeur*, messe *Statuit.* — Vêpres de cette fête, mém. de St Martin, pape, et du dim.

*Ailleurs.* — **Anniversaire de la Dédicace de toutes les Eglises**, *double de 1re classe avec octave*, messe *Terribilis.* — Vêpres de la fête, mém. du dim. et de St Martin, pape.

12, Lundi. — St Martin, pape et martyr, *semid.*, messe *Statuit.*

13, Mardi. — St Stanislas Kostka, *double*, messe *Consummatus.*

14, Mercredi. — St Brice, évêque, *semid.*, messe *Statuit.*

15, Jeudi. — Ste Gertrude, vierge, *double*, messe *Dilexisti.*

16, Vendredi. — St Didace, *semid.*, messe *Justus.*

17, Samedi. — St Grégoire le Thaumaturge, évêque, *semid.*, messe *Statuit.*

18, **DIMANCHE, XXIVe après la Pentecôte,** — *Cathédrale*, Dédicace de la Basilique de St Pierre et St Paul, à Rome, *double majeur*, messe *Terribilis.* — Vêpres de la fête, mém. de Ste Elisabeth, du dim. et de St Pontien, pape et martyr.

*Ailleurs.* — Octave de la Dédicace, *double*, même messe et mêmes Vêpres que ci-dessus.

19, Lundi. — Ste Elisabeth de Hongrie, veuve, *double*, messe *Dilexisti.*

20, Mardi. — St Félix de Valois, confesseur, *double*, messe *Os justi.*

21, Mercredi. — *Présentation de la T. Ste Vierge, double majeur*, messe *Salve.*

22, Jeudi. — Ste Cécile, vierge et mart., *double*, messe *Loquebar.*

23, Vendredi. — St Clément, pape et martyr, *double*, messe *Dicit.*

24, Samedi. — St Jean de la Croix, confesseur, *double*, messe *Justus.*

25, **DIMANCHE, XXVe et dernier après la Pentecôte**, *fête des Saints Patrons de l'Eglise de Chartres, double de 2e classe*, messe *Sacerdotes*, mém. de Ste Catherine. — Vêpres de la fête, mém. de St Silvestre, de Ste Catherine, du dim. et de St Pierre, martyr.

26, Lundi. — St Silvestre, abbé, *double*, messe *Os justi.*

27, Mardi. — St Josaphat, évêque et mart., *double*, messe *Gaudeamus.*

28, Mercredi. — *Cathédrale*, de la férie (St Joseph). — *Ailleurs.* — Dédicace de la Basilique du St Sauveur, à Rome, *double majeur*, messe *Terribilis.*

29, Jeudi. — (Vigile de St André) *Cathédrale*, St Saturnin de Toulouse, martyr, *semid.*, messe *Dominus*, mém. de St Saturnin, martyr.

*Ailleurs.* — St Martin, évêque de Tours, *double majeur*, messe *Statuit.*

30, Vendredi. — *St André*, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi autem.*

## AVIS DIVERS

**Lampes.** — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

**Cierges.** — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

**Neuvaines.** — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

**Ex-voto.** — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait trés utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

**Scapulaire.** — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaçulée-Conception.

**Croix, Chapelets et Médailles.** — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

**Consécration des petits enfants** à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

**Recommandations.** — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

# LA VOIX
DE
# NOTRE-DAME
## DE CHARTRES

**PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE**

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

*Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :*
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

*(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).*

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

*(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)*

**3 fr. par an** pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

**3 fr. par an** en plus pour les suppléments hebdomadaires

**Notre-Dame de Sous-Terre**

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIVe ANNÉE. — DÉCEMBRE 1900.

*Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).*

*Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.*

# LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

*(Quarante-quatrième année d'existence)*

---

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

## ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

*Indulgence plénière* aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

*Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines*, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

*Indulgence de 60 jours* pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* Notre-Dame-de-Lorette.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux rsonnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

*Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est* impossible *de faire droit aux réclamations.*

---

12e Numéro LA VOIX Décembre 1900

# DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE



## L'IMMACULÉE CONCEPTION DE MARIE

Quinze ans avant la proclamation dogmatique de 1854, Mgr Pie, alors vicaire de la cathédrale de Chartres, donnait dans la chaire de cette insigne église un prône aussi gracieux de forme que doctrinal de fond sur l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Après avoir exposé plusieurs raisons de ce privilège incomparable, le prédicateur ajoutait :

« Marie a été immaculée dans sa conception, et vous apprendrez avec plaisir, M. F., *que cette croyance a toujours été celle de notre Eglise de Chartres.* Nos deux grands évêques, saint Yves et saint Fulbert, sont les deux premiers et peut-être les deux seuls docteurs de l'Eglise d'Occident qui, antérieurement à l'établissement de la fête de l'Immaculée Conception, aient parlé ouvertement de ce privilège de Marie. Saint Yves en particulier dit en toutes lettres que Marie n'a pas moins été exempte de toute faute originelle que de toute faute actuelle, *tam originalis quam actualis culpæ.*

Oui, Vierge sainte, j'aime à le proclamer avec toute l'Eglise, vous avez été immaculée dans votre conception. Le Seigneur vous a possédée dès le commencement de vos voies. J'entends l'Epoux qui vous appelle sa colombe, sa toute belle, son immaculée : *Columba mea, formosa mea, immaculata... tota pulchra es, et macula non est in te.* Marie a été immaculée dans sa conception. Qui de nous, M. T. C. F., comprend toute la beauté de ce mystère? Bossuet prenant son vol d'aigle, a célébré, dans ses élévations sublimes, l'éternelle et chaste génération du Verbe. Dégageant la fécondité de ces idées grossières de notre corruption, il l'a contemplée dans sa pureté primitive et originaire, et il s'est écrié avec l'Esprit Saint :

« Qu'elle est belle la fécondité virginale! Qu'il est beau le mystère d'une génération chaste! » *Quam pulchra, casta generatio!* Il ne nous appartient, M. F., que de répéter les mêmes paroles et de dire : Qu'il est beau le mystère d'une génération chaste et d'une conception immaculée! *Quam pulchra, casta generatio cum claritate!* »

---

## LA PROCESSION MENSUELLE DE LA CONFRÉRIE A NOTRE-DAME DE CHARTRES

Les Complies sont terminées. Le Séminaire et la Maîtrise dont le chœur imposant s'harmonise bien avec l'immense vaisseau dont il semble être la voix, ont chanté le *Salve Regina*.

Sous les feux du soleil couchant les vitraux font resplendir leurs pierreries; ils donnent aux bas-côtés une beauté mystérieuse subjuguant les touristes qui, à cette heure comme à toutes les autres heures du jour, d'ailleurs, viennent payer leur tribut d'admiration à la grande Cathédrale.

Les motets majestueux du salut font ensuite retentir les voûtes. Après la Bénédiction le grand orgue joue une sortie; à peine ses tonnerres ont-ils cessé que des voix pures qui semblent partir des profondeurs de l'édifice font entendre leur mélodie.

Cependant la chapelle du Pilier s'embrase, ses lustres et ses lampes s'allument faisant briller les ex-voto et la riche parure de la statue de la Vierge; sous leurs reflets, les groupes du Tour du chœur, encadrés de leurs dentelles de pierre, semblent s'animer.

Dans la pénombre des nefs des robes bleues et des voiles blancs se dessinent, éclairés par les cierges que portent les Congréganistes. Précédé de la bannière de la Vierge Noire et de la Croix, le cortège s'arrête, et s'enroulant autour de la chapelle forme une couronne vivante devant la Reine des Vierges.

Un prêtre au pied du Pilier remercie Notre-Dame de toutes les grâces spirituelles et temporelles obtenues dans le mois et lit toutes les nouvelles recommandations qui lui sont adressées. On prie quelque temps, puis la procession continue au chant des litanies : *Rose mystique*, *Tour d'ivoire*, *Maison dorée*, priez pour nous! Poétiques et suaves invocations dont on comprend

mieux que partout ailleurs la beauté devant les fleurs, les ornements et les riches lampadaires qui ornent le sanctuaire.

Avant de se terminer, la procession fait une station à la chapelle du Rosaire, cette institution sublime à laquelle la France, espérons-le, devra son salut.

Qu'il nous soit permis à cette occasion de raconter pour terminer la pieuse légende qu'elle a inspirée :

Un jeune dominicain récitait son chapelet devant la Madone de l'église du couvent. Un ange se balançait invisible au-dessus de lui, tenant à la main un cordon d'azur ; à chaque *Pater* du religieux il enfilait un lis d'or, à chaque *Ave* un lis d'argent. Lorsque le fidèle serviteur de Marie eut terminé son rosaire, l'esprit céleste nouant les deux extrémités du ruban, en ceignit comme d'une couronne le front du jeune moine qu'il enleva avec lui vers la voûte éthérée ; c'était un ange de plus au Paradis.

---

## L'ABBÉ CAPELLA. (1).

Il y a une trentaine d'années, l'église Saint-Paul-Saint-Louis, de Paris, comptait au nombre de ses vicaires un prêtre espagnol qui se faisait remarquer par sa haute taille, sa splendide chevelure noire et son visage grave et basané. A ses allures un peu militaires, on devinait sans peine que ce prêtre avait dû porter l'épée, et l'on écoutait sans surprise l'histoire de ce brave officier de cavalerie, qui s'était conduit vaillamment sur mille champs de bataille, contre les ennemis de son roi et de son pays, et enfin était dans le sacerdoce.

Ce prêtre était l'abbé Capella.

Après être resté quelques années comme vicaire à Saint-Paul-Saint-Louis, où il s'était particulièrement attiré l'estime de tous, M. Capella fut nommé à une petite cure des environs de Paris. Là, il fut aimé et vénéré par ses paroissiens, presque tous jardiniers. Sa bonté, son caractère, et sa franchise toute militaire avaient vaincu tous les préjugés, et même toutes les antipathies. Il était impossible, quand une fois on avait fait sa connaissance, de ne pas l'estimer profondément, et le bien qu'il fit malgré son trop court passage dans cette paroisse, est

(1) D'après le Bulletin mensuel de Montligeon.

incalculable. Etant tombé gravement malade, presque tous ses paroissiens, même les moins chrétiens et les plus indifférents, eurent à cœur de lui rendre visite et de s'informer de son état. La veille de sa mort, les derniers sacrements venaient de lui être administrés, et il se recueillait dans son action de grâce, offrant au Seigneur ses dernières souffrances et son agonie qui allait commencer, quand une personne entra inopinément dans sa chambre, et lui dit : « Monsieur le Curé, M. X..., que vous connaissez bien, est très malade, on dit même qu'il va mourir. Nous sommes bien en peine, car il ne veut recevoir aucun prêtre. Quand M. le Curé de... y est venu, il lui a tourné le dos, et n'a pas voulu lui parler.

— Quel malheur ! un si brave homme ! fit M. Capella avec chagrin ; — ah ! si moi-même je n'eusse pas été mourant, j'y serais allé, et peut-être ne m'eût-il pas si mal reçu.

— Ah ! vous, Monsieur le Curé, il vous aime et vous vénère trop pour cela ! mais hélas !...

Elle n'acheva pas. Une pensée sublime s'élança du cœur du prêtre ; se soulevant avec effort sur sa couche, et joignant les mains, il dit : « Mon Dieu ! Je vous en prie, donnez-moi encore un peu de force ! » — Et après un court moment de recueillement : « Habillez-moi ! », dit-il subitement aux personnes qui l'entouraient. Frappées de stupeur, pas une d'elles ne bougea. Saisies par cet ordre impossible à accomplir, elles écoutaient cette voix expirante qui avait retrouvé le ton du commandement pour imposer sa volonté, et elles le crurent dans le dernier délire. « Habillez-moi donc, » répéta-t-il, avec un accent de suprême autorité. Une exclamation involontaire sortit de toutes les bouches. Mais le mourant, dont le reste de vie s'était réfugié dans son inébranlable volonté, présenta ses bras tremblants, et ses jambes déjà inertes, et il fallut lui obéir, et en silence on vêtit ce corps qui voulait reprendre vie pour aller sauver une âme. « Maintenant, portez moi vite chez le malade, dit le prêtre.

— « Ah ! mon Dieu, il va mourir en route », s'écria-t-on avec désespoir.

Lui, sans s'inquiéter de ce qui se passait où se disait autour de sa couche, absorbé dans son idée fixe, donnait des ordres pour qu'on lui apportât ce qui était nécessaire à l'Adminis-

tration des derniers sacrements. Quand tout fut prêt : « En route ! et dépêchons-nous », commanda-t-il. Et avec une indicible émotion, des hommes prirent ce corps qui, pendant la route, se laissait aller à tout mouvement comme un lambeau d'étoffe à toutes les agitations de l'air. L'âme régnait et vivait seule, ne permettant ni un cri, ni une plainte, ni même un soupir dans ce chemin douloureux. Lui, la tête inclinée sur sa poitrine, priait. Enfin, le voilà près du lit de cet autre mourant. « Mon ami, lui dit-il d'une voix entrecoupée — nous allons tous les deux paraître devant le bon Dieu. Encore quelques heures, et ce sera fini. Voulez-vous que nous fassions le voyage ensemble ? Moi, je viens vous aider et vous apporter les secours de cette dernière heure. »

Un intraduisible cri échappa au malade, et, sans pouvoir articuler un seul mot, il saisit la main de son pasteur, et la porta à ses lèvres avec un mouvement d'admiration. « Mon ami, continua le prêtre, le temps est court, confiez-vous à moi, et ne me refusez pas de vous confesser. »

Le malade, subjugué par cet héroïsme de la foi, fondit en larmes. « Oh ! oui. Je veux bien me confesser à vous, s'écria-t-il, vous êtes si bon pour moi ! »

Un sourire du ciel passa sur les lèvres blanches du pasteur. Il fit un signe, et le vide se fit autour des deux mourants. Bientôt après, le ministre de Dieu fit un dernier effort pour élever sa main au-dessus de la tête du pardonné, et les paroles de l'absolution tombèrent comme une rosée sur cette âme ressuscitée. Le prêtre appela de nouveau et demanda qu'on lui apportât ce qui était nécessaire pour administrer le sacrement d'Extrême-Onction. « Prenez mon bras et conduisez ma main », dit-il à son aide. En l'on conduisait cette main mourante et déjà froide, comme une suprême bénédiction sur les membres du malade, qui semblait se ranimer sous ce froid attouchement et sous les onctions de l'huile sainte.

Quand la divine besogne fut achevée, le prêtre pencha sa tête alourdie vers celui qu'il venait d'oindre, et dans un soupir de soulagement, il dit tout bas, et d'une voix à peine intelligible : « Au revoir, mon ami, et prions l'un pour l'autre. » Puis, se tournant vers ceux qui étaient là : « Emportez-moi ! Maintenant, Seigneur, reprit-il plus haut, vous laisserez votre serviteur mourir en paix. » Puis sa tête pesante tomba sur sa

poitrine, ses bras fatigués pendaient le long de son corps, ses yeux se fermèrent, et pendant cette lugubre route du retour, on aurait cru qu'il n'existait plus, si l'on n'avait pas vu ses lèvres remuer sous le souffle de la prière. Peu après on le déposa immobile sur son lit. Quelques heures plus tard, il était mort.

---

## VOCATION, CRAINTE ET JOIE

Jacques revenait de la première messe.

Au moment ou il regagnait sa *Bourgée*, le soleil vint jeter ses premiers rayons sur la plaine. De le voir ainsi se lever majestueux sur la terre, Jacques eut un ressaut de joie. Et c'est avec un pas plus vif et plus gaillard qu'il traversa la cour, ouvrit la porte et entra dans la cuisine sombre où sa femme l'attendait pour manger la soupe avec les petits.

— Allons, Jacques, dépêche-toi, la seconde messe va sonner et nous ne serons pas prêts.

— Femme, dit en souriant Jacques, la soupe est tôt mangée et tu n'aurais pas dû m'attendre.

Et il attire près de lui un petit garçon de dix ans, qui a les yeux doux comme les siens, mais le teint plus clair et les cheveux plus soyeux.

— As-tu été sage à l'école, hier, mon petit Jean?..... lui demande-t-il.

— Oui, papa.

— Voilà ta première communion qui va venir; après, tu sais, mon gros, au travail!

— Oh! papa, je voudrais devenir savant.

— Hein! sursauta Jacques, rougirais-tu de ta vie de paysan?... Voudrais-tu faire un Monsieur?...

— Non, père, dit l'enfant en relevant sa tête blonde, je serais si heureux d'être prêtre!...

Jacques regarda longuement, longuement, son fils, soupira et se tut.

Un grand silence se fit dans la pièce; la maman tremblait presque en voyant, au coin de l'œil du père, une perle brillante glisser; Jean, rouge d'émotion, attendait, et les plus petits, surpris par le grand silence et la gêne subite des personnes présentes, osaient à peine porter à leurs lèvres roses la cuillerée de soupe qui tremblait à leurs doigts.

Au loin, la cloche de l'église se fit entendre.

— C'est l'heure de partir, dit Jacques, allons ! femme, hâte-toi et emmènes-les.

Et Jacques, quand il fut seul devant l'âtre qui flambait, leva les yeux sur le Christ pendu aux murs nus de la maison, et pleura.

Son fils n'aurait donc pas, comme lui, l'amour de la terre... Ses champs ne seraient donc plus à quelqu'un de son nom, car Jean était le seul garçon de sa maisonnée ; les traditions d'honneur, de labeur, l'orgueil du travail dur et âpre, accompli pour s'en vanter, tout cela disparaîtra donc ?... Cependant, si c'est son idée au petit !... faut-il que lui, Jacques Lhoumeau, chrétien de race, se révolte contre l'inéluctable volonté de Dieu ?... Il a bien sû se soumettre lorsque la mort est venue lui enlever son aîné, à l'âge où déjà il aurait pu lui être utile, ne saurait-il se soumettre au jour où Dieu lui demande, non la vie, mais le cœur de son fils !

Quand, la messe finie, la femme revint, elle trouva Jacques plus pâle, mais aussi plus souriant. Il embrassa longuement son Jean, ce qui ne lui arrivait guère, mais ne lui dit rien...

Treize ans plus tard, par une chaude et claire matinée de juin, l'église se remplissait comme un jour de dimanche. Jacques, avec des yeux aussi doux qu'autrefois, mais tout mouillés de larmes, blanchi, vieilli, mais rayonnant de joie, contemplait un jeune prêtre, qui, tout ému, célébrait sa première messe. C'était Jean.

Quand elle fut finie, le curé s'approcha de Jacques.

— Eh bien ! Jacques, regrettez-vous ?...

— Ah ! Monsieur le Curé, je regretterais bien plutôt d'avoir hésité autrefois. Que je suis heureux !

— Il y a plus de trente ans qu'il n'y a eu pareille fête ici, dit le curé, et pareille joie (1).

---

## NOTRE DAME ET LES SOLDATS

M. le Chanoine, je vous adressais, à la fin d'octobre, un article sous ce titre : Notre-Dame et les Enfants, et je rappelais, à l'occasion d'une messe du Saint-Esprit pour la rentrée des Ecoles, quelle idée m'avait été inspirée par N.-D. de Pontmain. Ne pour-

(1) La Croix du Forez.

rions-nous pas dire aujourd'hui, à l'occasion de la messe des Conscrits, qui se célèbre maintenant de toutes parts, que N.-D. de Pontmain est aussi la patronne des soldats, et des soldats de France. On en conviendra sans doute avec moi, surtout si l'on se remet en mémoire les principales circonstances de l'apparition.

C'était pendant la guerre franco-allemande. Le territoire était envahi jusqu'aux frontières du Maine, de la Normandie et de la Bretagne. Encore un peu, et toute la France allait être foulée sous la botte du vainqueur. Mais la T. S. Vierge veillait. Elle avait suscité partout de nombreuses prières, qui faisaient violence au Ciel. En particulier, dans ce petit bourg de Pontmain, chaque soir, sous la présidence du Curé, se réunissait à l'église une foule empressée d'enfants, de fidèles, qui priaient, et qui chantaient. Ils avaient espérance en Marie. Il était impossible que tant d'ardentes supplications ne fussent pas entendues. Le Ciel y répondit par un miracle.

Dans la soirée du 17 janvier 1871, par un ciel étoilé, une belle manifestation de la T. S. Vierge se fit voir à quatre petits enfants de la paroisse, entourés du Curé, des religieuses institutrices et de plus de soixante grandes personnes, accourues au bruit de ce prodige. On connait les détails de cette apparition merveilleuse. Ce que je veux dire plus spécialement, ce sont les rapports manifestes qu'elle avait avec les soldats.

D'abord des prières se faisaient pour les soldats. Plusieurs des enfants à qui la T. S. Vierge apparaissait avaient un frère sous les drapeaux. Plus tard tous les soldats de Pontmain faisant partie de l'armée active ou des mobiles, revinrent dans leurs foyers, sains et saufs. Ensuite, à partir de ce jour, l'invasion étrangère s'arrêta comme fascinée sous le regard virginal de Marie. Bientôt un armistice suspendait les hostilités et mettait fin à cette guerre désastreuse allumée par le feu de la vengeance divine.

D'ailleurs, la T. S. Vierge donnait bien à entendre qu'elle était venue pour ce salut des soldats, puisqu'elle écrivit sur un large bandeau ces paroles significatives : « Mais priez, mes enfants ». C'est-à-dire, continuez à prier, comme vous le faites, pour la fin de la guerre, pour vos amis, vos parents, pour tous les soldats français. Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon fils se laisse toucher. Et pourquoi ? si ce n'est pour ramener la paix, que vous désirez avec tant d'ardeur.»

La T. S. Vierge elle-même portait le deuil de la patrie et de ses enfants, morts sur les champs de bataille. Sa tête était couverte d'un long voile noir, qui descendait sur ses épaules.

Aussi forte qu'une armée rangée en bataille, elle paraît, dans le ciel, au milieu de la milice des anges, figurés par les étoiles

innombrables qui se pressent sur ses pas. Elle vient, ce semble, comme leur chef, pour combattre en notre faveur. Elle en a pris le signe, en se couronnant d'un diadème d'or, de forme toute particulière, et traversé d'une ligne qu'on dirait ensanglantée. Mais elle n'a pour arme que la croix de son divin Fils, toute rouge de sang versé. Ne serait-ce point le sang de France mêlé au sang divin?

La T. S. Vierge est donc bien la patronne, la mère des soldats. Elle a participé à leurs souffrances, et c'est ce que veut dire encore cette petite croix rouge que l'on remarquait sur sa poitrine, dès le commencement de l'apparition.

C'est tout occupé de ces pensées que nous disions la messe le 12 novembre devant les sept conscrits de notre paroisse, et que nous priions la T. S. Vierge de protéger nos soldats, toute l'armée et la France. Nous lui remontrions que c'était Elle, pour ainsi dire, qui avait institué cette messe des conscrits, ces prières pour les soldats. Dans sa grande apparition de Pontmain, n'avait-elle pas en effet offert entre ses mains la victime de propitiation, et ne nous l'avait-elle pas donnée pour que nous l'offrions avec elle à notre tour?

Ne soyons pas sourds à cet enseignement, et, dans l'avenir, que les messes des conscrits, les prières pour les soldats se multiplient et couvrent le sol sacré de la France. De là sortiront, nous l'espérons, par la vertu de Dieu et la protection de Pontmain, que le souverain Pontife Léon XIII a appelée N.-D. de la Prière, des grâces précieuses et abondantes pour le salut de la Patrie et la prospérité de l'armée française. E. C.

---

## LES RAISONS ACTUELLES DE CROIRE.

M. Brunetière, au Congrès des Catholiques du Nord, a prononcé un remarquable discours sur ce sujet. Voici l'éloquent passage de sa profession de foi :

« Vous cependant qui parlez ainsi, me demandera-t-on peut-être, et on me l'a souvent demandé, que croyez-vous? Ce que je crois, Messieurs, il me semble que je viens de vous le dire! Mais, à ceux qui voudraient quelque chose, non pas, je pense de plus net, mais de plus explicite, je répondrai très simplement :

« Ce que je crois — et j'appuie énergiquement sur ce mot — ce que je crois, non ce que je suppose, ou ce que j'imagine, et non ce que je sais ou ce que je comprends, mais ce que je crois... allez le demander à Rome.

« En matière de dogme et de morale, je ne suis tenu que de m'assurer ou de prouver l'autorité de l'Eglise! La révélation n'a pas eu pour objet de mettre l'intelligence humaine en possession

de l'Inconnaissable; et, s'il n'y avait pas de mystère dans la religion, je n'aurais pas besoin de croire: je saurais !

« Evitons ici, Messieurs, l'une des pires confusions qu'ait inventées la moderne critique. L'objet de la croyance et celui de la connaissance font deux. Je ne crois pas que deux et deux font quatre, ni que le semblable engendre le semblable, ni que César ait vécu dans la journée de Pharsale; je le sais.

« Si je savais de la même manière, avec la même évidence, si j'entendais avec la même clarté le mystère de l'Incarnation ou de l'opération de la Grâce, ce ne seraient plus des mystères; et la croyance, étant adéquate à la connaissance, ne serait plus la croyance ni la foi: *Fides est argumentum rerum non apparentium.*

« Et ce n'est pas à dire pour cela qu'elle s'oppose à la raison ! Non, elle ne s'y oppose point; elle nous introduit seulement dans une région plus qu'humaine, où la raison, étant humaine, n'a point d'accès; elle nous donne des lumières qui ne sont point de la raison; elle la continue, elle l'achève, et, si je l'ose dire, elle la couronne.

« Tout ce que je puis donc faire, Messieurs, devant le mystère, c'est d'abord de m'incliner en silence, et c'est ce que je fais, mais ce que je puis ensuite, et ce que je viens d'essayer de faire dans ce discours, c'est de dire et de déduire, c'est d'expliquer les raisons que j'ai de m'incliner. »

---

## PETITE SEMAINE LITURGIQUE

*Du 2 au 9 décembre.*

3. 1er *Dimanche de l'Avent.* Mémoire de *sainte Bibiane*, vierge et martyre. — Le premier dimanche de l'Avent est le premier jour de l'année ecclésiastique, et le commencement de ce temps privilégié qui précède la fête de Noël. Dès que la célébration de la naissance du Sauveur fut proposée aux fidèles comme fête spéciale, l'Église les exhorta à s'y préparer, et elle leur en a donné l'exemple par les prières qu'elle a multipliées dans ce saint temps, et par des exercices de pénitence, qui ont bien diminué à notre époque.

*Sainte Bibiane* ou *Sainte Vivienne,* vierge à Rome, fut si longtemps flagellée avec des cordes plombées pour le nom de J.-C., sous le règne de Julien l'Apostat, qu'elle mourut entre les mains des bourreaux.

3. Lundi. — *S. François Xavier*, confesseur. — S. François Xavier, un des premiers disciples de S. Ignace, naquit au château de Xavier dans la Navarre. Apôtre des Indes et du Japon, il a été donné comme patron de l'œuvre de la Propagation de la Foi.

Le 3 décembre 1836, la T. S. Vierge inspira à M. l'abbé Desgenettes, curé de N.-D. des Victoires, la pensée de consacrer sa paroisse à son très saint et Immaculé Cœur. De là a pris naissance l'Archiconfrérie bien connue de N.-D. des Victoires pour la conversion des pécheurs.

4. Mardi. — S. *Pierre Chrysologue*, confesseur, pontife et docteur. — S. Pierre Chrysologue était d'Imola, capitale de la Romagne, en Italie. Il mérita son surnom par les discours fort touchants qu'il fit à son peuple, étant archevêque de Ravenne, et qui étaient comme un flot d'or coulant de sa bouche.

5. Mercredi. *Sainte Barbe*, vierge et martyre. Mémoire de *S. Sabas*, abbé. — Sainte Barbe est représentée appuyée contre une tour, percée de trois fenêtres. C'était la tour que son père avait fait construire pour la protéger contre les dangers auxquels devaient l'exposer ses grâces sans égales, jointes à une immense fortune. Cette tour n'avait d'abord que deux fenêtres, sainte Barbe en fit ajouter une troisième, afin qu'une lumière de même nature, pénétrant à l'intérieur par ces trois ouvertures distinctes et égales entre elles, fût l'image de l'unité de la lumière divine qui, par les trois adorables personnes de la Sainte Trinité, éclaire et vivifie tous les hommes.

*S. Sabas*, abbé, a donné en Palestine des exemples admirables de sainteté et a agi vigoureusement pour la défense de la foi catholique contre ceux qui rejetaient le Concile de Chalcédoine.

6. Jeudi. *S. Nicolas*, confesseur, pontife. — S. Nicolas est surtout représenté ayant à ses côtés trois enfants qui sont dans un baquet. S. Bonaventure, dans un sermon qu'il fit sur cet admirable saint, dit qu'il ressuscita à Myre deux jeunes écoliers de qualité qu'un hôtelier cruel avait égorgés et serrés dans un saloir. D'autres disent qu'il en ressuscita trois, traités avec la même barbarie. Ces deux prodiges n'ont aucun témoignage dans l'antiquité ; nous n'avons que la tradition des peuples pour nous en assurer. S. Nicolas, pour cette raison sans doute, est le patron des écoliers et des petits garçons.

7. Vendredi. *S. Aignan*, évêque et confesseur. — S. Aignan, évêque de Chartres, contribua puissamment à l'extinction définitive de l'idolâtrie qui désolait encore son diocèse. Riche en patrimoine il le légua tout entier à l'église de N.-D. de Chartres. Il fut enseveli dans la crypte de Saint-Pierre qu'il avait fondée, et qui par la suite des temps prit le nom de S. Aignan.

8. Samedi. *Immaculée Conception* de la T. S. Vierge, double de 1re classe, avec octave. — Marie a été conçue sans péché : c'est cette auguste conception, qui est aujourd'hui le sujet de l'allégresse et de la vénération de l'Église. Elle se réjouit parce que la

conception de Marie n'a rien de la honte de celle des autres hommes. Dans celle-ci, l'âme raisonnable est souillée de la tache du péché, et l'esprit, qui est la portion la plus noble de cette âme, est couvert des ténèbres de l'ignorance; mais dans celle de Marie, l'âme est exempte de péché, et enrichie des plus beaux ornements de la grâce; l'esprit est rempli des plus hautes connaissances divines et humaines.

9. 2e *Dimanche de l'Avent.*

---

## CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

**Lampes.** — 84 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en novembre savoir: devant Notre-Dame de Sous-Terre, 63; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant saint Joseph, 2; devant sainte Anne et saint Joachim, 2; devant l'Enfant-Jésus, 1; devant saint Antoine, 1; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5.

**Consécrations d'enfants.** — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en novembre 28 enfants, dont 19 de diocèses étrangers.

**Pèlerinages.** — Ont dit la sainte messe à la Crypte, en novembre, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Angers, Beauvais, Quimper, Lyon, Paris, Meaux, Rennes, Arras, Poitiers, La Martinique — un missionnaire de Chine.

**Départ de Sœurs pour les missions.** — Quatre religieuses de Saint-Paul de Chartres partiront le 9 décembre pour les colonies : La Martinique et la Guadeloupe.

Le 25 novembre quatre religieuses de la même Congrégation se sont embarquées à Marseille en destination de Saïgon, Cochinchine,

**Conférence ecclésiastique.** — *Le mardi 4 décembre, à 5 heures, au Grand-Séminaire.*

**Souvenir de Notre-Dame de Chartres en Calabre.** — S. G. Mgr A. Bonito, évêque de Cassano al Jonio (en Calabre, Italie), que nous avons nommé déjà plusieurs fois dans notre Revue comme étant à l'étranger l'un des Prélats les plus zélés pour le culte de N.-D. de Chartres, vient de nous adresser sa dernière lettre pastorale, intitulée : Craintes et espérances. Sa Grandeur parle à son clergé et à ses diocésains des événements actuels, puis du titre de son église cathédrale et de la réouverture de son séminaire. A l'occasion du titre de sa cathédrale, Mgr Bonito exprime sa joie de la voir dédiée à la Nativité de la Sainte-Vierge, comme en Italie celles de Lorette et de Milan et comme en France celle de Chartres. Et ce souvenir de N.-D. de Chartres, qu'il a appris de-

puis longtemps à connaître et à vénérer, lui inspire des paroles éloquentes. Il fait un rapprochement heureux entre l'antique Madone de Cassano et la Madone chartraine dont il raconte brièvement la merveilleuse histoire, sans oublier l'œuvre de vocations sacerdotales abritée par notre basilique. Le vénéré prélat confie, lui aussi, l'avenir de son séminaire à la Madone dont le voisinage lui est si cher et si précieux.

Nous unissons nos vœux à ceux de Mgr Bonito, comme nous avons joint nos félicitations à celles de ses diocésains lors des fêtes récentes de Cassano pour son jubilé sacerdotal.

**La fête de l'Immaculée Conception.** — On sait avec quelle solennité se célèbre cette fête dans la cathédrale de Chartres depuis 1854. La messe pontificale de 10 heures, la cérémonie de l'après-midi se terminant par la procession à la Crypte qui a lieu vers 4 h. 3/4, attirent toujours une grande assistance. Le prédicateur annoncé pour les vêpres est M. l'abbé d'Arsonville, curé de Marboué.

**La fête de Notre-Dame de Lorette** est également bien suivie à la Crypte à cause de l'affiliation de ce sanctuaire à celui de la *Santa Casa* de Lorette (Italie).

**Au Carmel.** — Les Bienheureux Carmes auxquels le n° de juillet de la *Voix* consacrait une notice, ont été fêtés par un triduum de prières et d'instructions au Carmel de Chartres, les 23, 24 et 25 novembre. Ils ont bien droit à ces honneurs dans tous les couvents de leur ordre ces glorieux serviteurs de Dieu, le prêtre Denis de la Nativité et le frère convers Redempt de *La Croix*, tous deux martyrisés à Atchim (Sumatra) le 28 novembre 1638, tous deux béatifiés à Rome le 10 juin 1900. Dans leur monastère chartrain les filles de sainte Thérèse n'ont rien négligé pour solenniser dignement ces trois jours destinés au culte de leurs nouveaux protecteurs.

La chapelle était bien ornementée. Au-dessus du maître-autel un tableau de grande dimension, remarquable peinture due au talent d'une pieuse chartraine, offrait à nos regards l'apothéose des deux Bienheureux ; il les représentait à genoux, levant les yeux au ciel et recevant de la main des anges la couronne céleste. De riches tentures se déployaient au sanctuaire ; les lustres et les fleurs complétaient la décoration.

Le prédicateur du Triduum était le R. P. Le Tallec, S. J., directeur à l'Institut catholique d'Angers ; le panégyrique des deux martyrs Carmes lui a fourni la matière de toutes ses instructions, et chacune d'elles apportait à l'auditoire de solides enseignements rehaussés par une belle forme oratoire. Plusieurs groupes d'amateurs se sont succédé à la tribune pour les chants des divers of-

fices, et ces chants ont fait plaisir à l'assistance venue pour prier et s'édifier.

La cérémonie de clôture du Triduum a été présidée par Monseigneur dimanche soir, 25 novembre.

**Sours.** — Mgr l'Evêque de Chartres s'est rendu à Sours dans la matinée du dimanche 25 novembre pour y bénir les travaux importants faits à l'église. Cette bénédiction a eu lieu après l'évangile de la grand'messe, à la suite d'une excellente instruction donnée par M. l'abbé Le Bel. La grand'messe a été chantée par M. l'abbé Giroux, économe des séminaires. Monseigneur y assistait accompagné de MM. Renard et Métais, chanoines honoraires. La population remplissait la grande église ; le maire et les conseillers municipaux étaient aux premiers rangs. La fanfare du lieu, très bien organisée, a joué pendant l'office et ensuite dans le cortège qui reconduisait Mgr au presbytère. Une quête faite par plusieurs dames de la paroisse en cette circonstance a pu ajouter un bon appoint aux ressources dont le zélé curé de Sours et sa fabrique avaient besoin pour couvrir les frais de l'œuvre accomplie.

**Loigny.** — Le service anniversaire pour les victimes de la bataille de 1870 ne pouvant avoir lieu cette année le 2 décembre, à cause de l'occurrence du dimanche, a été fixée au lundi 3. M. l'abbé Fournier, vicaire général, représentera à la cérémonie Mgr l'Evêque de Chartres, empêché de s'y rendre. M. le curé-doyen de Janville chantera la messe. Le prédicateur, annoncé est M. l'abbé Patureau, vicaire de Saint-Ambroise, à Paris.

**Nogent-le-Rotrou.** — On nous communique l'annonce suivante :

Eglise Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou. Dimanche 2 décembre 1900. Fête de la Médaille miraculeuse. Le soir, à 4 heures, les vêpres et sermon par M. l'abbé Goussard, chanoine titulaire de la cathédrale de Chartres. Ensuite salut solennel, chanté par les élèves du Petit Séminaire. Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

**Suppléments.** — Voici les sujets traités en novembre dans les suppléments de la *Voix:*

*Sommaire du* 10 : Pendant le mois des trépassés. — La B. Jeanne de Lestonnac. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : La fête de la Toussaint ; l'Œuvre des Séminaires ; l'Adoration à Bon-Secours ; Retraite à l'asile des Petites-Sœurs ; Cérémonies à Dreux, à Houville, à Allaines. — Nécrologie : M. l'abbé Emangeard. — Faits divers.

*Sommaire du* 17 : Communication de l'Evêché. — La B. Jeanne de Lestonnac (suite et fin). — Semaine liturgique. — Souvenirs du

pays (Un ouvrier chrétien du Canada). — Chronique diocésaine: Mgr Lamaze, mariste, à Chartres; La messe de départ; La S. Martin, à Tours; Cérémonies à Clévilliers, à Péronville. — Nécrologie: M. l'abbé Emangeard; Mme la duchesse de Chevreuse. — Faits divers.

*Sommaire du* 24: Avis sur l'œuvre des Tabernacles. — Le B. Jaccard, sa mère, ses fidèles. — Les frères des Charités. — Semaine liturgique. — Lettre Encyclique de S. S. Léon XIII sur le Christ Rédempteur. — Chronique diocésaine: La fête de la Présentation dans nos Séminaires et à la Maitrise; Retraites; Mission à Champhol; Cinquantenaire de la Conférence S. V. de P. à Dreux; Fêtes de Sainte Cécile; Petit-Séminaire de Nogent.

---

## *EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE*

1. Veuillez acquitter une messe d'action de grâces et faire brûler un cierge d'un franc devant N.-D. de Chartres qui nous a protégés (M. L. à N., diocèse de Blois).

2. Gloire et actions de grâces à N.-D. de Chartres! Notre malade recommandée à sa puissante intercession a été guérie, au grand étonnement des médecins qui déclaraient ne plus espérer cet heureux dénouement (M. S. à T. diocèse de Versailles).

3. Une messe, s. v. p., pour témoigner à N.-D. de Chartres notre vive reconnaissance (D., à Paris).

4. Nous demandons une lampe pendant un mois et une messe en l'honneur de N.-D. de Chartres (M. au Mans).

5. L'enfant consacré à N.-D. de Chartres s'est ressenti visiblement de cette protection maternelle de Marie, et nous désirons nous montrer reconnaissants envers Elle (F. L. à E., diocèse de Versailles).

6. Une lampe à N.-D. de Chartres pendant neuf jours lui témoignera un peu notre grande reconnaissance (S. L., diocèse de Chartres).

7. Nos projets ont été bénis. Actions de grâces à N.-D. de Chartres! (J. à Paris).

8. A l'occasion de la consécration de mon enfant que N.-D. de Chartres a protégé, je demande en son honneur trois messes (M. C. à Paris).

9. Désirant remercier N.-D. de Chartres pour les faveurs que nous devons à son intercession, je demande en son honneur une messe et un cierge (G. à H., diocèse d'Arras).

10. Voici un témoignage de ma reconnaissance pour la grâce obtenue. Une messe, s. v. p. (F. G., à C. diocèse de Chartres).

11. Veuillez remercier avec moi N.-D. de Chartres qui s'est montrée si bonne ! (B. à H., diocèse de Rouen.

12. Je demande une lampe pendant un an devant N.-D. de Sous-Terre (B. à N., diocèse d'Arras).

13. N.-D. de Chartres nous a exaucés. Je demande devant chacune des vénérables Madones une messe et un cierge (N. à ... diocèse d'Angers).

14. Je viens accomplir ma promesse à N.-D. de Chartres qui nous est venue en aide dans l'affaire si périlleuse dont je vous avais parlé. Je vous ai indiqué la destination de mes offrandes. Que la Sainte Vierge nous continue sa protection! (H. à A., diocèse d'Angers).

15. Reconnaissance à N.-D. de Chartres ! J'ai invoqué son secours dans la souffrance et elle m'a exaucée... Cinq francs pour honoraire d'une messe d'action de grâces (P. M. paroisse de S., diocèse de Chartres).

---

## NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur François de Paule, née Barbe Nuss, de la communauté de Saint-Paul, décédée à la Guadeloupe, âgée de 44 ans, dont 17 ans de religion.

Sœur Marie-Pélagie, née Solange Roger, de la communauté de Saint-Paul, décédée le 16 novembre, âgée de 66 ans, dont 45 ans de religion.

Sœur Madeleine du Sacré-Cœur, née Julie Cuinier, de la communauté de Saint-Paul, décédée le 18 novembre, âgée de 35 ans, dont 11 ans de religion.

Sœur Euphrasie, née Jeanne Giroux, de la communauté de Saint-Paul (supérieure des Sœurs de La Ferté-Vidame), décédée le 23 novembre, âgée de 75 ans, dont 50 ans de religion.

Sœur Agnès-Maria, née Augustine Peuvret, de la communauté de Saint-Paul, décédée le 20 novembre au Tonkin, âgée de 46 ans, dont 26 de Religion.

Sœur St-Anselme, née Jeanne Morawietz, religieuse de la communauté de Bon-Secours, décédée le 15 novembre, à Chartres, âgée de 46 ans et demi, dont 13 ans de religion.

Mgr Robert, évêque de Marseille, 81 ans.

M. l'abbé J. Amelot, chanoine titulaire d'Orléans, 70 ans. — M. l'abbé A. Depussay, curé de Brétigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), originaire du diocèse de Chartres, 60 ans.

Mlle Cora-Jeanne Hablot, 75 ans, cloître Notre-Dame, Chartres.— M. Louis-Désiré Bigot, 76, rue du Soleil-d'Or, Chartres. — Mme Vve Bezard, née Chasles, 83 ans, rue de la Porte-Cendreuse, Chartres.—

Mme Coespel, née Louise-Eugénie Granson, 62 ans, rue du Rempart-Châtelet. — Mme Vve Lhuillier-Jarry, 66 ans, rue de l'Epervier, Chartres. — M. Louis-Eugène Fessard, ancien président du Tribunal de commerce, 90 ans, rue de Bonneval, Chartres. — M. Jules Blache, juge honoraire, 61 ans, Versailles. — Mme Vve Chollet-Mauboussin, 75 ans, rue Saint-Julien, Chartres. — Mlle Virginie Gouache, au Gault-Saint-Denis — Mme Morin-Cointreau, au Tremblay-le-V. — Renée-Clotilde Sortais, à Chartres. — M.-Marie-A. Vavasseur, à Neuilly. — Mlle Elisabeth Mathieu, à Bon-Secours, Chartres. — Mme Pilleux, à Trancrainville. — Mathilde Cosse, Vve Granger, à Bonneval. — Mme Vve Laumaillier, à Maintenon.

Mme la Comtesse de la Tullaye, née Bouhier de l'Ecluse, décédée le 20 novembre, à La Vignardière, près Nogent-le-Rotrou. Présidente de l'Œuvre des campagnes et de l'Œuvre des Tabernacles, Mme de la Tullaye fut pendant de longues années la providence des œuvres de notre diocèse. Tous ceux qui l'ont approchée connaissaient sa bonté sans bornes, et son admirable générosité.

Cette mort plonge dans le deuil non seulement sa famille, mais encore la paroisse de Marolles où parmi tant d'autres œuvres elle soutenait une école libre. Aussi aux obsèques célébrées le jeudi 22, la foule se pressait nombreuse dans l'église, trop petite pour contenir tous ceux qui tenaient par leur présence et leurs prières à remercier une dernière fois celle qui fut si bonne pour tous. Prêtres, parents, amis, serviteurs, tous ont uni leur prière dans une même pensée pour le repos de son âme, pendant que M. le chanoine Claireaux, curé de Notre-Dame, de Nogent-le-Rotrou, chantait la grand'messe, et que M. le chanoine Métais, délégué de Sa Grandeur l'Evêque de Chartres, donnait l'absoute. Aux obsèques, lecture a été faite d'une touchante lettre adressée par Mgr l'Evêque de Chartres, à M. le curé de Marolles. Sa Grandeur y rendant hommage aux vertus de Mme de la Tullaye, exprime ses vives condoléances à l'honorable famille de la défunte et à la paroisse qui s'édifiait de sa pieuse vie et profitait de ses dons avec reconnaissance.

---

## PRIÈRE A MARIE PENDANT LA TEMPÊTE.

« J'avais accompagné des pêcheurs sur la mer; en partant le temps était calme, et le ciel ne présentait aucune apparence de danger à un marin aussi peu expérimenté que moi.

Mais, vers le milieu du jour, le vent, passant brusquement de l'est au sud-ouest, nous livra à une horrible tempête.

Notre petit bâtiment était roulé par les lames, comme si c'eût été une coquille de noix. Après de vains et longs efforts, les matelots perdirent courage.

Le maître de l'équipage, suivant les indications de sa boussole, gouvernait sans résultat, attendu que tout le monde s'était couché sur le pont et avait abandonné la manœuvre.

Lui-même ne tarda pas à voir que nous étions perdus, il ôta son bonnet de laine et dit :

— Enfants, prions !

Mais le second lui répondit :

— Pourquoi prier ! Voyez ces nuées qui touchent nos mâts et nous séparent du ciel : nos prières n'arriveront pas jusqu'en haut.

Le maître allait répondre qu'une prière n'est jamais perdue, lorsqu'il aperçut, entre les nuées noires qui pesaient sur la mer et obscurcissaient le jour, comme une tache d'un beau bleu pur.

A travers cette déchirure du nuage tombait un rayon de soleil sur la mer toute noire.

— Enfants, s'écria-t-il, voilà ouverte une fenêtre du ciel : Dieu voit ses pauvres créatures en danger, il sait que nous avons des femmes et des enfants, et ce rayon de soleil est un de ses regards. Prions !

Alors, tous se tournèrent vers cette belle fenêtre du ciel et adressèrent à la Vierge Marie une courte et fervente prière.

Un rayon plus brillant encore sembla descendre et porter dans les cœurs l'espoir et la confiance d'avoir été entendus d'en haut.

Tout le monde se mit à l'œuvre avec un nouveau courage et des forces nouvelles... Quatre heures après, nous étions dans le port. »

Alphonse Karr, en la fête de N.-D. de la Merci, 24 septembre.

---

## FAITS DIVERS

**Autriche.** — *Un bon exemple venu de haut.* — Récemment l'archiduc Eugène se trouvait à Salzbourg, où l'appelaient ses devoirs de général inspecteur. Rentrant le soir à son hôtel, l'archiduc demanda des journaux qu'il désirait lire avant de s'endormir. On lui apporta deux journaux juifs et l'organe du parti prusso-protestant. L'archiduc renvoya les trois journaux et demanda le gérant, à qui il fit observer qu'il existait à Salzbourg un journal autrichien et catholique qu'il désirait avoir le soir même. Le gérant s'arrangea comme il put, et le numéro demandé fut apporté quelques instants après. Le prince déclara à l'hôtelier qu'il lui serait agréable de trouver à l'avenir le journal qui lui convenait. Le lendemain, à la première heure, l'hôtelier faisait prendre un abonnement. Les bons exemples partis de haut sont rares aujourd'hui. Celui de l'archiduc autrichien sera certainement une leçon pour beaucoup de catholiques.

**Pékin.** — Dans un remarquable rapport sur les évènements accomplis à Pékin, qui a été distribué aux députés, M. Pichon, tout en faisant l'éloge de nos missionnaires, a fait aussi une allusion manifeste à l'intervention divine qui a préservé les assiégés du massacre.

« On peut se demander, écrit-il, comment les assiégés ont résisté et ont été sauvés. Il a fallu, pour empêcher le massacre général auquel tout semblait les condamner, une série d'événements extraordinaires, dont l'origine tient peut-être moins à la volonté des hommes qu'à un concours de circonstances échappant à toutes les prévisions.

» Notre salut, écrit-il plus loin, tient à un ensemble d'événements qui ne peuvent s'expliquer par un raisonnement logique et par un enchaînement de considérations rationnelles. »

On comprend que M. Pichon devait contenir l'élan de sa reconnaissance dans un rapport officiel à des hommes qui ne l'auraient pas admise, mais Mme Pichon, sa femme, le dit librement :

« Combien j'ai prié Dieu, matin et soir, a-t-elle écrit à sa mère, le suppliant de venir à notre secours, de nous conserver l'espoir de vivre et de nous revoir ! Il m'a exaucée. »

Puis, en parlant de l'arrivée des troupes libératrices :

« Le porte-drapeau sikh, arrivé un des premiers, s'agenouille et se met à faire sa prière... Quel spectacle admirable !... »

*Moi, je me retire dans ma chambre pour rendre grâces à Dieu qui nous a sauvés...*

La France, qui a intercédé avec elle auprès de la miséricorde divine, dit avec elle : *Te Deum* !

**Les Boërs.** — Krüger, leur vaillant chef, venu en Europe sur un vaisseau hollandais pour intéresser au sort de son malheureux pays si indignement traité par les Anglais, tous les amis du bon droit et de la liberté, a été acclamé avec enthousiasme, à Marseille, à Lyon, à Paris, partout. Sa fidélité au devoir religieux, dimanche dernier, a grandement édifié les Parisiens. Krüger est protestant, comme la plupart de ses compatriotes ; mais il agit en chrétien.

**Italie.** — En Italie, les parents qui veulent faire donner à leurs enfants, dans les écoles publiques, l'enseignement religieux, doivent en faire la demande expresse. Des statistiques établies par le ministre de l'Instruction, il ressort que pour l'année 1900-1901, 85 pour cent des pères ou mères de famille ont formulé cette intention. Quand on songe aux obstacles accumulés pour empêcher l'accomplissement de ce devoir, on peut considérer cette haute proportion comme la presque unanimité des suffrages.

**Ouverture du nouveau siècle.** — On affirme que le Saint-Père a

l'intention de célébrer, par de grandioses cérémonies, le début du nouveau siècle. Sa Sainteté dirait la Messe de minuit à Saint-Pierre, le 1er janvier. Le Comité romain de l'hommage à Jésus-Christ Rédempteur s'est réuni le 27 octobre, pour la première fois, sous la présidence de S. Em. le cardinal Respighi, Vicaire de Sa Sainteté. L'assemblée a délibéré sur les dispositions à prendre en vue de la cérémonie qui doit marquer la clôture de ce siècle et l'entrée dans un nouveau. Au Vatican, on s'occupe aussi de prendre les dispositions nécessaires pour la cérémonie solennelle de la clôture de la Porte-sainte qui aura lieu au mois de décembre prochain. A cette époque-là se trouveront dans la Ville Eternelle plusieurs princes, des représentants des gouvernements étrangers accrédités près le Saint-Siège, ainsi que de nombreux cardinaux et prélats. On évalue à plus de cent mille le nombre de pèlerins qui viendront à Rome, à cette occasion.

**Anticipation de l'heure du bréviaire.** — La Congrégation des Rites vient d'aviser Monseigneur l'Archevêque de Sens qu'elle ne pouvait pas renouveler l'indult, l'autorisant à accorder des permissions d'anticiper l'heure régulière pour la récitation du bréviaire. Cette permission ne sera plus accordée qu'aux prêtres qui en feront une demande spéciale à Rome, par l'intermédiaire de l'archevêché.

**La première église dédiée à saint Jean-Baptiste de la Salle à Rome.** — Les Frères des écoles chrétiennes ont à Rome un collège très florissant. Fondé à l'époque de l'occupation française, il était établi près de la Fontaine de Trévi, et connu sous le nom de collège de la place Poli. On y recevait spécialement les fils de militaires français et des familles françaises établies à Rome.

A l'époque où les travaux édilitaires de la ville de Rome furent poussés en avant avec ardeur, les Frères quittèrent la place d'Espagne, dans un vaste et bel immeuble très bien aménagé. Ils construisirent alors une très belle église à trois nefs, sur un terrain qui leur fut cédé par le prince don Alexandre Torlonia. L'église fut achevée en 1888.

Les règles liturgiques défendent de consacrer une église en l'honneur d'un Bienheureux ; on ne peut que lui ériger des autels. Le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle venait d'être proclamé Bienheureux à l'époque où l'église s'achevait. On renonça à la faire consacrer, et elle reçut la simple bénédiction réservée aux chapelles publiques. Mais maintenant que Jean-Baptiste de la Salle jouit de la plénitude des honneurs que l'Église réserve à ses héros, on a pu lui dédier le beau sanctuaire du collège Saint-Joseph et, le lundi de la Pentecôte, le nouveau cardinal-vicaire, l'Em. Respighi, a accompli solennellement les rites de la consécration

liturgique, plaçant l'édifice sous l'invocation de saint Jean-Baptiste de la Salle.

**Importante déclaration.** — Le congrès des catholiques du Nord a fait, en tête de ses vœux, cette déclaration :

Le congrès catholique de Lille, reconnaissant que tout a été créé pour le Christ et pour Marie, proclame leur royauté universelle. Il invite tous les catholiques à reconnaître la royauté sociale de N. S. J. C. et à profiter de toutes les occasions pour proclamer ses droits.

« Nous n'avons pas à faire ressortir l'importance de cette déclaration. Ce sont les idées qui mènent le monde. Dès lors que les catholiques seront fortement convaincus de cette vérité que leur premier devoir est de faire régner N. S. dans la vie privée et dans la vie publique, ils seront forts, et infailliblement ils arriveront à la victoire.

» La proclamation de la royauté universelle du Christ est un premier triomphe. C'est la raison et le complément du triomphe de Marie au congrès Marial de Lyon.

« On y a proclamé la royauté universelle de la Vierge Immaculée. Mais si Marie est l'*aurore*, le Christ est le *soleil*, Lyon est ainsi devenu la ville de l'Aurore et Lille la ville du Soleil. »

**Tonkin.** — *M. Doumer et les Frères.* — On mande d'Hanoï : « Dans le but d'étendre l'influence française en Orient, M. Doumer, gouverneur général du Tonkin, a prié le frère supérieur des Écoles chrétiennes de lui fournir des maîtres pour ouvrir deux écoles françaises sur les frontières de la Chine. M. Doumer, qui tient à ce que ces écoles soient dirigées par les « Frères » a promis un secours de 16.000 francs, comme frais de voyage et d'installation. »

---

## OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 2 Décembre, 1er dimanche de l'Avent. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. Ensuite, réunion mensuelle de la Confrérie avec procession et recommandation.

— Lundi 3, Saint François Xavier, messe à 8 h., à l'autel de la communion, pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi. — Indulgence plénière.

— Jeudi 4, à 8 h., messe pour l'Association du Saint-Sacrement ; à 4 h., adoration réparatrice.

— Vendredi 7, vigile de l'Immaculée-Conception. A 8 h., messe de l'Apostolat de la Prière. A 3 h., 1res vêpres. A 6 h., matines et laudes.

— Samedi 8, *Fête de l'Immaculée-Conception de la T. S. Vierge, double de 1re classe avec octave.* Une seule grand'messe à 10 h., Monseigneur officiera pontificalement. A 3 h., none, vêpres, sermon, complies, salut solennel suivi de la procession aux flambeaux dans la Crypte.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, premier de l'Avent, les offices aux heures ordinaires. — Samedi 8, fête de l'Immaculée-Conception. Messe de communion à 7 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 2 Décembre, premier dimanche de l'Avent, A 10 h., grand'messe. A 3 h., vêpres, procession de la Confrérie, allocution et salut.

— Vendredi 7, allocution et salut en l'honneur du S. C.

— Samedi 8, fête de l'Immaculée-Conception, à 7 h., messe de communion avec chants.

— Dimanche 9, fête patronale de Saint-Aignan. A 10 h., messe en musique. Mgr tiendra chapelle. M. le vicaire général Fournier, officiant. Aux vêpres (3 h.), présidées par Monseigneur, bénédiction de la chaire; sermon par M. l'abbé Tissier.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 7 décembre, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h. 1/2, 1re messe. A 7 h. 1/4, messe conventuelle avec exposition du T. S. Sacrement. A 3 h., sermon, salut. — Distribution des Billets de la Garde d'Honneur.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Dieu et l'Homme** : *Instructions d'apologétique*, par M. l'abbé Désers, curé de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris. Un volume in-18 jésus. Prix : 2 fr. 50. Librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris. — L'auteur de ce livre s'est donné pour but d'éclairer, de fortifier la foi. Il pose, il commente, il explique les questions qui concernent Dieu, les origines de l'homme, sa destinée, avec une clarté qui rend ces grands problèmes accessibles à tous les lecteurs intelligents. Ce sont des instructions courtes et solides qui ont été prêchées à Paris, devant un nombreux auditoire : elles ont déjà eu la consécration du succès qui les a accompagnées. Elles apportent « des solutions claires et un enseignement substantiel », comme daigne le dire le vénérable Cardinal Archevêque de Paris, dans la lettre approbative qui ouvre le volume.

**Le Messager de la Beauce et du Perche.** — Il a paru la semaine dernière, cet Almanach à la fois comique et moral, si populaire depuis un demi-siècle. En dépôt chez tous les libraires, il se vend au prix de 40 centimes. — On peut demander à la Librairie L'Anglois, aux Quatre-Coins, Chartres, un bon nombre d'exemplaires en un même colis, pour avoir sur le prix une remise proportionnée à ce nombre.

Inutile d'insister ici sur le mérite du *Messager*. Sa vieille réputation ne sera pas encore démentie cette année. Histoires, renseignements, illustrations, tout y intéresse, tout a été préparé par les rédacteurs en vue de plaire et d'être utile.

---

# TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX
## DE NOTRE-DAME DE CHARTRES
## POUR L'ANNÉE 1900
### (NUMÉROS MENSUELS)

### I. Œuvre de la Crypte et des Clercs



### II. Chronique de N.-D. de Chartres

## VII. Faits divers



## VIII. Œuvres diverses.



## IX. Bibliograhie.



Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

# DÉCEMBRE 1900.

Samedi, 1er décembre. — Saint Eloi, évêque, *semid.*, messe *Statuit.*

2, 1er **DIMANCHE de l'Avent,** *semid.*, messe *At te levavi.* Mémoire de Ste Bibiane. — Vêpres de St F. Xavier; mém. du dim. et de Ste Bibiane, vierge et mart.

3, Lundi. — St François Xavier, confesseur, *double*, messe *Loquebar.*

4, Mardi. — St Pierre Chrysologue, évêque et docteur, *double*, messe *in medio.*

5, Mercredi. — Ste Barbe, vierge et mart., *semid.*; messe *Loquebar.*

6, Jeudi. — St Nicolas, évêque, *double*; messe *Statuit.*

7, Vendredi. — (Vigile de l'Immaculée-Conception) St Aignan, évêque de Chartres, *double*, messe *Statuit.*

8, Samedi. — **Fête de l'Immaculée Conception de la T. Ste Vierge,** *double de 1re classe avec octave*, messe *Gaudens.* — Vêpres de la fête, mém. du dim. (*Procession aux flambeaux à la Crypte*).

9, **DIMANCHE, IIe de l'Avent,** *semid.*; messe *Populus.* — Vêpres de N.-D. de Lorette; mém. du dim. et de Melchiade.

10, Lundi.— Translation de la Sainte Maison de Lorette, *double maj.*; messe *Terribilis.*

11, Mardi. — St Damasc, pape, *semid.*; messe *Sacerdotes.*

12, Mercredi. — St Ambroise, évêque et docteur, *double*, messe *In medio*,

13, Jeudi. — Ste Lucie, vierge et mart.; *double*, messe

14, Vendredi. — de l'octave, *semid.*; messe *Gaudens.*

15, Samedi; Octave de l'Immaculée Conception, *double*, messe *Gaudens.*

16, **DIMANCHE, IIIe de l'Avent,** *semid.*; messe *Gaudete.* — Vêpres de cc dimanche, mém. de St Eusèbe — à Complies, *Prières.*

17, Lundi, — De la féric — les *O* de l'Avent. — Antienne *O Sapientia.*

18, Mardi. — l'Attente du divin Enfantement, *double majeur*, messe *Rorate* — Antienne *O Adonaï.*

19, Mercredi. — De la férie. — (Quatre-temps, jeûne et abstinence.) — Antienne *O radix.*

20, Jeudi. — De la férie. (Vigile de St Thomas. — Antienne *O clavis.*

21, Vendredi. — S. Thomas, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi autem.* (Quatre-jeûne et abstinence). — Antienne *O Oriens.*

22, Samedi. — De la férie. (Quatre-temps, jeûne et abstinence). — Antienne *O rex Gentium.*

23, **DIMANCHE, IVe de l'Avent,** *semid*; messe *Rorate.* — Vêpres de ce dimanche. — Antienne : *O Emmanuel.* — A Complies, *Prières.*

24, Lundi. — Vigile de Noël; jeûne et abstinence. — 1res vêpres de la fête. — Matines, messe de minuit, laudes.

25, Mardi. — **Fête de Noël,** *double de 1re classe avec octave.* Messe de l'Aurore, *Lux.* — Messe du jour: *Puer.* — Vêpres de la fête, mém. de St Etienne et de tous les SS. Martyrs.

26, Mercredi. — St Etienne, 1er martyr, *double de 2e classe avec octave.* Messe *Sederunt.* — A Vêpres, mém. de St Jean, de Noël et des SS. Martyrs.

27, Jeudi. — St Jean, apôtre et évangéliste, *double de 2e classe avec octave.* Messe *In medio.*

28, Vendredi. — Fête des SS. Innocents, *double de 2e classe avec octave*, messe *Ex ore.* (Fête de la Maîtrise).

29, Samedi. — St Thomas de Cantorbéry, évêque et mart., *double*, messe *Gaudeamus.*

30, **DIMANCHE dans l'Octave de Noël,** *semid.*; messe *Dum medium.* — A Vêpres. mém. des 4 octaves et du dim.

31, Lundi. — St Sylvestre, pape, *double*, messe *Sacerdotes.* — 1res Vêpres de la Circoncision de N.-S.

**(En l'année 1901, la fête de PAQUES se célébrera le 7 Avril).**

# AVIS DIVERS

**Lampes.** — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

**Cierges.** — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

**Neuvaines.** — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

**Ex-voto.** — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

**Scapulaire.** — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

**Croix, Chapelets et Médailles.** — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

**Consécration des petits enfants** à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

**Recommandations.** — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

## LIVRES DU PÈLERINAGE

N.-D. de Chartres — Notice illustrée. — Envoyée par la poste; 0 fr. 25 l'unité; 2 fr. la douzaine; 13 fr. 50 le cent. — Édit. de luxe: 60 c. l'unité.

Histoire de N.-D. de Chartres, par Mme la Comtesse de Chabannes. 1 25

Notice abrégée sur le pèlerinage, 10 c. l'exem., 1 fr. la douzaine

Conférences sur N.-D. de Chartres, prêchées par M. l'abbé Poirier 1 fr. »

Chartres, sa Cathédrale, ses monuments, par A. Clerval. . . . 1 50

L'ancienne Maîtrise de N.-D. de Chartres, par A. Clerval . . . . 6 »

Neuvaines à N.-D. de Chartres, par un Tertiaire-Franciscain » 20

Guide du Touriste et du Pèlerin . . . . . . . . . . . . . . » 50

Mois de saint Joachim et de sainte Anne. . . . . . . . . » 30

Table des matières contenues dans les 10 premières années de la *Voix de Notre-Dame*: 40 centimes.